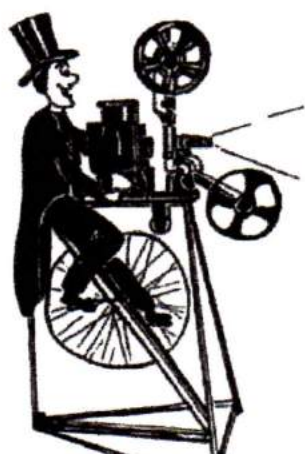


**GRANDE  
ET  
PETITES HISTOIRES  
DE LA  
FEDERATION**

( 1931-1999 )



**ROGER BIGEON**

**FFCV**  
FEDERATION FRANCAISE  
CINEMA ET VIDEO

**GRANDE**

**ET**

**PETITES HISTOIRES**

**DE LA**

**FEDERATION**

**(1931 - 1999)**

**ROGER BIGEON**  
*Président d'Honneur de la FFCV.*

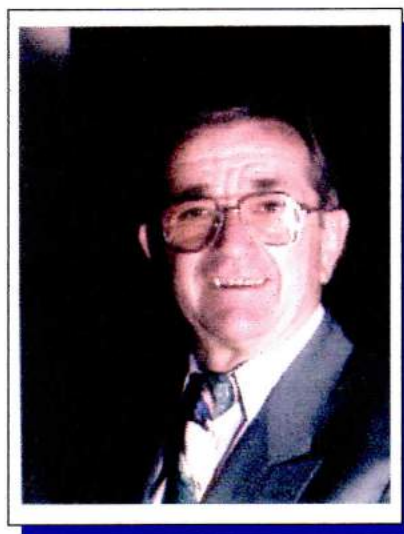
A MES AMIS



*Maurice-Gilbert Mahieux*



*Edmond Perthuis*



## *PREFACE*

Seuls ceux qui ont déjà écrit des livres de cette nature savent ce qu'il en coûte de travail, combien d'heures on doit y consacrer et combien de fois on est pris par le doute et on se demande : l'ouvrage sera-t-il un succès?

Cher Roger, je voudrais te présenter mes plus sincères félicitations pour ton travail et te remercier d'avoir pris la peine, en collaboration avec des ami(e)s de la Fédération, d'achever cet ouvrage. Je suis sûr que les générations futures s'en serviront longtemps comme d'un ouvrage de référence, alors que la génération présente aura plaisir à y trouver tout ce qui fait la fierté de la Fédération française de cinéastes et à savoir à qui en revient le mérite.

La Fédération elle-même pourra également s'enorgueillir de posséder un ouvrage qui offre un panorama des quelques 70 années de l'histoire de la FFCV et de pouvoir s'y référer. Que considérerait-on comme étant d'actualité en 1940 ou 1950? Cet ouvrage donnera des réponses précises aux questions de ce genre, alors qu'il aurait fallu autrefois faire de longues et minutieuses recherches.

Cher Roger, sois donc très chaleureusement remercié pour ce remarquable travail.

Max HANSLI  
Président de l'UNICA.

*J'ai accepté de mettre mes modestes moyens à la disposition de Roger Bigeon, et indirectement à la Fédération . Chacun sait que l'édition en petit nombre d'exemplaires revient très chère car la fabrication des planches sur de grosses machines demande des moyens et du temps . Avec ces moyens la quantité minimale à éditer est de l'ordre de 2000 exemplaires : pratiquement le nombre d'adhérents à la fédération ! et j'ai quelques doutes sur le désir qu'aurait chaque adhérent ou même chaque club, de se procurer cet historique . Non pas qu'il y ait un désintéressement à adhérer à une fédération, mais il me semble effectivement que les liens de tous les clubs avec Paris reposent en priorité sur la présence au Concours National et à la collecte des médailles !*



*À la lecture de ce monument vous ressentirez probablement comme moi, le désir profond de Roger de relater les faits, de s'expliquer sur certaines attitudes et de réagir sur la politique et influences des hommes qui font vivre les instances de la fédération . On peut s'indigner de cette prise de position d'un responsable qui a marqué son passage aux plus hautes instances de la Fedé: mais vous savez tous qu'en France il y a autant de présidents et donc d'opinions que de Français et de Françaises ! Pas facile de gérer démocratiquement des passionnés !*

*Je souhaite qu'à travers les petites histoires, il vous reste l'essentiel : participer en communion avec tous les membres des clubs, à l'élaboration de belles images et d'entraîner dans cet élan les jeunes et débutants .*

*J'ai en tête le nom de grands clubs ou les réalisations des nouveaux vidéastes sont déjà d'un très bon niveau car ces courageux, qui se jettent à l'eau reçoivent de toute évidence le coup de main d'anciens dont les armoires sont remplies de coupes et de médailles.*

*C'est tout le mal que je vous souhaite, car en lisant les lignes de ce passionné qu'est Roger, j'ai retrouvé le parcours de l'amoureux de l'image que je suis resté et j'ai revécu l'histoire de la création de l'image dans tous ses formats :*

*Alors au diable, les congressistes qui se plaignent de la mauvaise qualité des repas servis ! et qui seraient fort déçus de la qualité de ce bouquin couleur réalisé avec des documents multiples et avec une imprimante jet d'encre.*

*J'espère que la fédération n'en restera pas là ! Nous pouvons continuer cette tâche commencée par Roger . Numérisé sur PC , ce document pourrait servir de base à une éventuelle suite ..... avec l'accord bien sûr de son auteur.*

*Yves Thibaut , membre de Camenor ( 2 ième région Lille)  
et président de Casaclub*

## **MISSION IMPOSSIBLE**

Imaginez un instant un passionné de "Puzzle", qui aurait l'ambition de réaliser "Le Château de Chambord en 6.000 pièces"... Il est là, avec devant lui une multitude de petits morceaux de carton, informes et multicolores. De plus, il sait qu'il lui manque un certain nombre de pièces, ce qui rend aléatoire la réalisation de son projet. Ce dernier sera-t-il compréhensible ou y aura t-il seulement quelqu'un pour le regarder...? Quelle sera la réaction de notre homme ? Va t-il se lancer dans cette "Mission impossible" ou renoncer?

Si je retiens cette image, c'est que tout simplement que je me suis trouvé dans la même situation lorsque j'ai décidé de tenter cette aventure de conter l'Histoire de la Fédération. Pendant plusieurs mois j'ai beaucoup lu, pris beaucoup de notes...Mais le résultat fut de me trouver dans la situation de l'amateur de "Puzzle" ne sachant pas par quoi commencer, surtout conscient qu'il me manquait beaucoup d'éléments.. Et puis, qui hormis mes proches, lira ces lignes...?

J'ai hésité plusieurs mois, prêt à abandonner à maintes reprises et puis me souvenant que j'avais dû lire quelque part " Que tout travail n'en est que plus beau s'il est inutile", tel un acrobate au trapèze volant, je me suis lancé dans le vide , sans trop savoir s'il y aurait un filet pour me rattraper.

## **LES ORIGINES :**

**En l'année 1995, les cinéastes** français ont largement fêté le centenaire de la naissance du cinéma en France grâce à l'invention des Frères LUMIERE. Bien que l'histoire soit connue de tous, il ne me paraît pas inutile d'en rappeler quelques détails:

En 1895 , 14 Boulevard des Capucines à Paris, existait le "Grand Café", établissement très fréquenté avec au rez de chaussée ses tables de billard fort bruyantes, au premier étage le Jockey-Club dont le lustre faisait l'admiration des badauds et au sous-sol le salon indien , vaste local décoré à l'oriental que le propriétaire des lieux, Mr **Volpini**, louait à la demande. Le 28 Décembre, les passants qui circulaient à PARIS furent intrigués par une bande de tissu (appelée de nos jours un calicot ) qui flottait au dessus de la petite porte donnant accès au sous sol et qui portait une inscription avec un mot complètement inconnu et à la consonance barbare:

CINEMATOGRAPHE-LOUIS LUMIERE-ENTREE 1 FRANC
---

A l'appui un bonimenteur distribuait des programmes à tour de bras et haranguait la foule comme à une fête foraine.

La première séance fut décevante: seulement 35 personnes dans une salle qui pouvait en contenir plus d'une centaine.

Mais quelques jours plus tard, une très longue file d'attente s'étirait sur le boulevard, donnant de vifs regrets au propriétaire des lieux, Mr **Volpini**, qui, ne croyant pas dans le succès de l'entreprise, avait refusé de participer financièrement, se contentant de louer sa salle 30 f par jour.

On a souvent affirmé que le public de cette première séance avait été effrayé par la projection du film "L'entrée en gare du train à la Ciotat".. En réalité nous pouvons certifier de source sûre, (information directement fournie par l'institut Lumière de Lyon) que ce film ne fut pas projeté à la première séance, pour la bonne raison qu' il n'était pas terminé. Il ne fut incorporé au programme qu' à la mi-janvier 1896. Les films programmés étaient les suivants:

La sortie de l'usine Lumière à Lyon. La pêche aux poissons rouges. Le débarquement du congrès de photographie à Lyon, Les forgerons, Le jardinier, (plus connu sous le titre de "l'arroseur arrosé"), Le repas de bébé, Le saut à la couverture, La place des Cordeliers à Lyon., La Mer.

A cette première séance il était un spectateur particulièrement attentif et intéressé... qui fut complètement médusé et qui devait écrire plus tard :

..". à ce spectacle, nous sommes restés tous bouche bée, frappés de stupeur, surpris au delà de toute expression"...

Ce spectateur se nommait Georges **Méliès**.

Si les frères **Lumière** ont été les inventeurs "techniques" du cinéma, celui qui nous l'a fait vivre , aimé, celui qui a créé la magie du cinéma, cette magie qui nous fait rêver et qui crève l'écran, c'est bien, à mon humble avis, Georges **Méliès** !

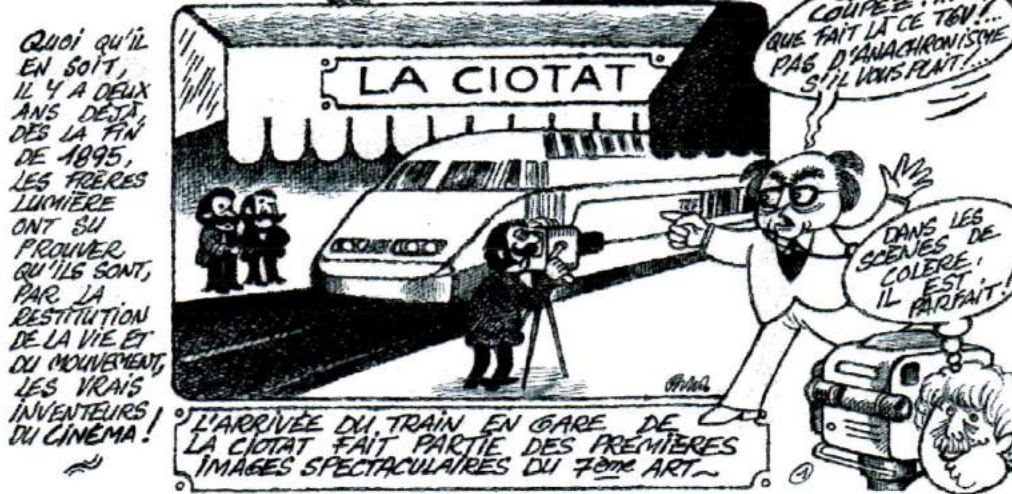
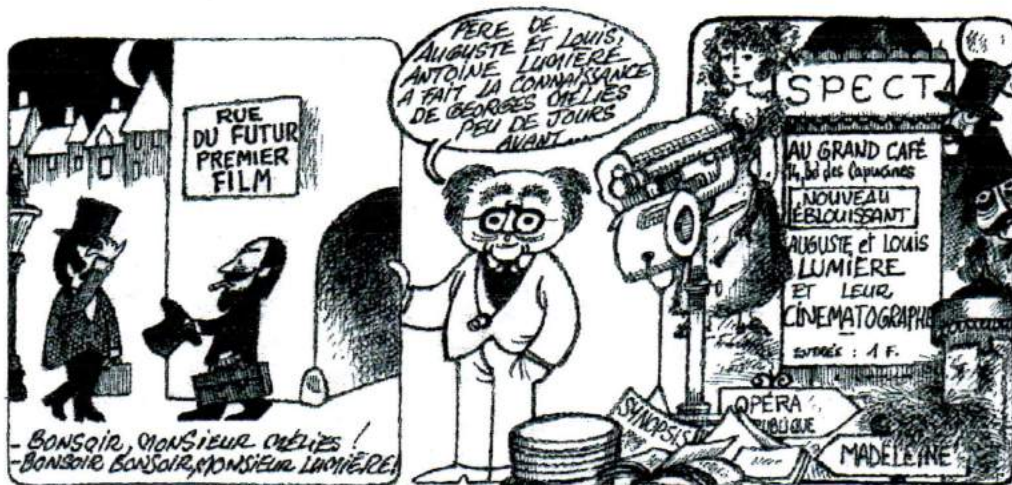
Louis LUMIERE lui même reconnaissait volontiers ce que le cinéma devait à Georges **Méliès**. Ainsi, l'ouvrage "CINEMATOGRAPHE INVENTION DU SIECLE" (Edition Gallimard) nous rapporte le fait suivant dû à la plume de Georges **Sadoul** :

"Un jour de 1931, laissant pour un soir sa boutique de jouets, Georges **Méliès**, vieilli et ruiné, mit sa plus belle redingote pour participer à un dîner de 300 couverts . Au dessert, M.Louis **Lumière** lui donna l'accolade et lui accrocha une légion d'honneur miniature en lui disant : "Je salue en vous le créateur du spectacle cinématographique".

Bien qu'une très large majorité de personnes reconnaisse aux Frères **Lumière** la paternité du cinéma, il existe cependant des contestataires:

Ainsi en 1936 , la revue américaine "MOVIE MAKERS" sous la plume de Mr Earl **Theissen** remonte jusqu'à 5.000 ans avant Jésus Christ ( rien que cela! ) faisant référence aux THEATRES D'OMBRE. Ce même auteur cite un certain Athanase **Karcher** qui aurait en 1640 inventé la lanterne magique, ainsi que Marc Pierre ROUGET qui en 1824 aurait fait une communication à la "Société Royale Anglaise" sur le principe de la résistance rétinienne..... bref, après de multiples citations il attribue à un certain W.K.L-**Dickson** des laboratoires **Edison** le premier cinématographe en 1889.

A cette même date le journal "AMERICAN CINEMATOGRAPHER" affirme qu'un dénommé Birt **Acres** filmait dès 1895 des courses d'avions. Pour notre part nous considérons que l'acte de naissance officiel du Cinéma est bien en 1895 et empressons nous de quitter ce terrain de polémique, car il ne fait aucun doute que cette question n'est pas prête d'avoir une réponse (s'il y en a une, un jour) qui puisse faire l'unanimité.



Quoi qu'il en soit, il y a deux ans déjà, dès la fin de 1895, les frères Lumière ont su prouver qu'ils sont, par la restitution de la vie et du mouvement, les vrais inventeurs du cinéma!



# LES PIONNIERS

Les premiers Photographes-filmeurs ( tels qu'ils sont appelés au début du siècle, le mot cinéaste n'existant pas encore ) emploient surtout du 35 mm.

Mais ce matériel est lourd et dangereux car il utilise de la pellicule particulièrement inflammable et très vite on recherche des formats qui, sans écarter le danger, permettent au moins un allègement du matériel et, si un doute peut plus ou moins planer sur la date de naissance du cinéma, il est certain en revanche que le dénommé **Birt Acres** prend le 9 JUIN 1898 un brevet pour le premier appareil cinématographique utilisant un film petit format: le 17,5 qui n'est rien d'autre qu'un film 35 mm fendu en deux, comme plus tard le 8 mm utilisera le film 16 mm lui aussi façonné de la même manière ( la seule différence est que le 17,5 est façonné avant son utilisation alors que le 8 le sera après son exposition ).

Mon premier lecteur s'étant ému du fait que les perforations du 17,5 ne sont pas identiques à celles du 35 mm, j'ouvre une petite parenthèse pour préciser que **Birt Acres**, s'il a été le premier à utiliser un format de cette dimension, n'a pas été le seul. En effet vers 1900 la maison **HUGUES** de Londres fabrique une caméra nommée "LA PETITE", qui utilise du 17,5 à perforation centrale. En 1911, la maison **A.F. VICTOR** produit le "DUOSCOPE" qui, lui, utilise du 17,5 à deux perforations centrales. En 1917 la Firme " LA MOVETTE " à New-York sort un appareil qui utilise du 17,5 mais avec deux perforations de chaque côté. Enfin selon l'ouvrage "HISTOIRE DE LA CAMERA AMATEUR" signé de **Michel Auer** et **Michèle Ory** publié en 1979 aux éditions **BIG** de Genève, la maison **MOLIER** à Paris construit une caméra " CINE-TYPE " pour laquelle l'amateur est invité à acheter du film 35 mm qu'il doit couper lui-même en deux dans le sens de la longueur pour charger son appareil en 17,5 ! Pour ma part j'aurais bien aimé voir le résultat et j'ai l'impression toute personnelle que ce format n'a pas dû connaître un grand succès commercial.

En 1900, **Léon Gaumont** conçoit et réalise une première caméra projecteur utilisant du film 15 mm à perforation centrale. Il devait d'ailleurs présenter ce format le 1er Juillet 1900 à la Société Française de Photographie. Il y a bien sûr d'autres tentatives de format réduit: ainsi en 1912, la maison **Pathé** lance son cinéma de salon avec le **PATHE-KOK** premier appareil destiné à l'amateur avec du film de 28 mm.

En 1923, **Charles Pathé** crée le format 9,5 et commercialise une première caméra à manivelle, dont le manuel d'utilisation recommande de rythmer les tours de manivelle en chantant "Sambre et Meuse".

En 1925, la **PATHE-BABY** se dote d'un moteur et **KODAK** propose sur le marché les premières caméras 16 mm. C'est en 1930 qu'apparaîtra une révolution due à **KODAK** avec le format 8mm: la caméra "CINE-KODAK EIGHT MODELE 20" est commercialisée en France en 1933. Mais la sortie de ce matériel n'est pas une véritable démocratisation du cinéma qui reste quand même un loisir assez onéreux et mon ami, l'historien **Gilles Ollivier**, qui se consacre à de profondes et sérieuses recherches sur le cinéma d'amateur, a relevé lors de ses travaux que la **Pathé-Baby** en 1923 est vendue au prix de 275 f, ce qui représente un peu plus d'un mois d'un salaire d'un ouvrier. Le prix de la pellicule est de 5 f, et la **CINE KODAK 8** en 1933 est lancée au prix de 939 f. C'est après la deuxième guerre mondiale que les prix commenceront à chuter.



*La Ciné Kodak Eight Modèle 20*

A quand peuvent être fixés les débuts du cinéma d'amateur ? Certains historiens proposent 1922, prenant comme base l'apparition du film étroit. C'est un avis que je ne partage pas pour la seule raison que ce film étroit est apparu dès le début du siècle comme nous l'avons rappelé ci dessus. Je crois que l'on peut fixer les débuts du cinéma d'amateur dès la création de l'appareil des frères **Lumière**. En revanche, je pense que c'est effectivement vers 1922 qu'est apparue pour la première fois la terminologie "Cinéma d'Amateur" mais cette activité existait bien avant: et j'en apporte pour preuve que **Gérard Schwartz** Ancien Vice-président de la **FEDERATION**, nous a présenté à **BOURGES** en 1995, lors du congrès international de l'**UNICA** un transfert d'un film d'amateur tourné par son oncle en 35 mm le 10 Janvier 1914, avec une caméra à manivelle Gaumont, sur grand trépied et un second tourné en 1922 où notre ami apparaît d'ailleurs à l'écran et ces deux films sont des reportages d'événements familiaux...

## NAISSANCE DES CLUBS

Selon les recherches de Gilles **Ollivier** il semble que le plus vieux club connu de province (sinon de FRANCE) soit l'ASSOCIATION CINEGRAPHIQUE D'ARTOIS. En effet elle figure dans l'indicateur de l'industrie-photo-annuaire de 1927-Publications photographiques Paul **Montel** de PARIS. Le nom de ce club a été porté dans cet annuaire jusqu'en 1933, mais nous n'avons pas trouvé sa trace parmi les pionniers de la Fédération.

En 1930, est fondée en France: La SOCIETE DE CINEMA D'AMATEURS (S.C.A)

En 1931, deux nouveaux clubs voient le jour: Le CLUB des AMATEURS CINEASTES DE FRANCE (CACF) et le CINAMAT FRANCAIS. En 1932, sous l'égide du Baron **Thierry**, c'est la création del' ECRAN MONDAIN, club assez fermé. Pour y être adhérent il faut faire partie d'une certaine aristocratie, ( la Comtesse de Noailles en est la Présidente d'Honneur). On y pratique le 16 mm et le 35. Puis un premier club naît en banlieue, le "CLUB de NOISY".

La disparition de nombreuses archives fédérales du fait de la guerre et de la dispersion des documents au hasard des changements de sièges sociaux ne nous permet pas de citer les créations des clubs en Province ni de préciser leur affiliation à la Fédération. Cependant, grâce aux documents communiqués par Mme Andrée **Manoa** nous savons que c'est au printemps 1933 qu'est créé le Club de la ville de LYON. (CINEAL)

Nous n'avons que peu de détails sur les premières séances des clubs que nous venons de citer, sauf en ce qui concerne le CAF, le CINEAL et à un degré moindre le CINAMAT.

Pour le CAF, le BULLETIN de DOCUMENTATION DU CLUB (dont la photocopie nous a été aimablement fournie par **Mr Regembal**) nous apprend que la première réunion a eu lieu le vendredi 29 Mai 1931, que le club a ainsi été fondé dans une salle du Grand Orient de France, 16, Rue Cadet à PARIS, par **MM. Samuel Shaw**, **Martin Lowy** et **Avenir Monfred** et que le premier Président en a été **M. Brouchard**.

Pour la petite histoire il faut citer que la salle est louée 50 f et que les amateurs présents consomment aux frais du club 14 verres à 2 f.

Les cotisations sont fixées à 1.000 f pour les membres protecteurs, 200 f pour les membres effectifs et 100f pour les membres correspondants. Ce qui nous semble être des sommes relativement coquettes par rapport aux prix des caméras que nous avons vus précédemment. Les documents en notre possession ne nous permettent pas de dire avec certitude combien il y a d'adhérents. Il semble toutefois que leur nombre devait être de 26 (dont la SOCIETE KODAK-PATHE) au bout de 6 mois et de 41 à la fin du premier exercice, dont 2 membres d'honneur, parmi lesquels Michel **Simon**.

En un an le CACF a encaissé 7300 f de cotisations, acheté un écran de 1 mètre 60 de base à 350 f et 45 chaises à 8 f 50 pièce.

La première séance de projection a lieu le 24 Juin 1931 et on cite comme films projetés entre autres: "L'APPEL DE LA TERRE- AMOUR DE BETE et L'AVENTURE DE SOLANGE, réalisés en 9,5 et dus à

**Mr G. Gronostayski**

Pour le CINAMAT, c'est chez un revendeur proche de la gare de Lyon que se réunissent des amateurs pratiquant le 9,5 qui décident fin 1931 de fonder le "CINAMAT CLUB FRANCAIS". C'est un journaliste qui en est le premier Président, ce dernier dirigeant la revue "CINEMA PRIVE". Cette parution, deviendra l'organe officiel du CINAMAT. Les projections du club se tiennent dans une salle des grands boulevards qui a été désaffectée après l'apparition du cinéma parlant. On y utilise un projecteur à arc conçu pour les trois formats ( 9,5-16-35).

Au CINEAL à LYON, à la première réunion prévue pour l'élaboration des statuts, au printemps 1933, il y a deux personnes: **MM. Jean Chapuis** et **Jean Trompette**.

A la deuxième réunion 5 personnes sont présentes; le label "CINEAL" est adopté (Club des Cinéastes amateurs Lyonnais). C'est un des rares clubs, sinon le seul, à ne pas avoir changé de sigle jusqu'à nos jours. **M. Jean Chapuis** est nommé Président et **M. Jean Trompette** secrétaire.

Les réunions ont lieu tous les 15 jours dans une salle de café. Au bout de trois mois il y a 25 personnes; il faut trouver un local et le club s'installe en cohabitation avec la SOCIETE LYONNAISE DE PHOTOGRAPHIE 14 Rue Palais Grillet à Lyon . Un premier scénario est mis en chantier, dont les extérieurs sont tournés lors de la première sortie club du CINEAL en 1935. Ce film, intitulé "SERIE K-14832", l' histoire d'un billet de la loterie Nationale trouvé par un clochard, a malheureusement disparu.

## NAISSANCE DE LA FEDERATION

Le 20 Décembre 1932, la SCA, le CINAMAT FRANCAIS, l'ECRAN MONDAIN, le CLUB de NOISY et le CACF, se réunissent et posent les premières pierres d'une Fédération Nationale, calquée sur la FEDERATION de BELGIQUE ( Union Belge des Cinéastes Amateurs créée en 1930)- Cette date, à défaut d'être considérée comme "la Nativité" de notre "fédé" peut-être considérée comme celle de "l'Annonciation".

Le 25 Mars 1933, le texte des statuts de la Fédération (dactylographié sur papier timbré à 20 f de l'époque) est déposé à la Préfecture de Police - 5° Bureau par M.Henry **Thierry** vice-président : le récépissé N°170318 lui est délivré - LA FEDERATION FRANÇAISE DES CLUBS DE CINEMA D'AMATEUR est officiellement née. Son Président est M.Raymond **Bricon** Vice-Présidents: Baron Henry **Thierry** et Michel **Servanne**. M.Raymond **Boyer** en est le secrétaire.



*Mr R Bricon ,  
Président de la  
Fédération F.C.C.A*

Le siège social est fixé 215 Avenue Daumesnil à Paris.

La Parution au journal officiel a lieu le 16 Avril 1933 ( Page 3956).

Le but déclaré de la Fédération est:

- " L'objet de la Fédération, sans but lucratif, est de
- " grouper les clubs, sociétés ou sections de sociétés
- " pratiquant le cinéma d'amateurs en France, aux colonies,
- " et pays de protectorat; de favoriser l'extension de ces
- " clubs et la propagation de l'art cinématographique
- " d'amateurs, de contribuer à assurer le plus d'avantages
- " possibles aux clubs; d'organiser chaque année le
- " concours national du meilleur film français
- " d'amateurs; d'organiser
- " chaque année toutes les manifestations du cinéma
- " d'amateurs et en accord avec les fédérations ou
- " similaires officielles à l'Etranger.

L'ANNUAIRE FRANCAIS DU CINEMA D'AMATEURS 1937 fait le point sur un certain nombre de clubs affiliés à la Fédération à fin 1936.

D'après ce document, il semble que le CLUB DES AMATEURS CINEASTES DE FRANCE (CACF) soit à "lui seul" une petite fédération dans la Fédération" puisque sont annoncés comme "affiliés" au CACF, les clubs de : CINEAL de LYON, L'ECRAN de GRENOBLE, CLUB des AMATEURS CINEASTES de BORDEAUX, Section ciné du PHOTO-CLUB de ROUEN, BOURBONNAIS FILMS de BELLERIVE-VICHY, Section Ciné du PHOTO CLUB de ROCHEFORT SUR MER.

Puis nous relevons comme clubs affiliés directement à la FFCCA :

CINAMAT-CLUB,

SOCIETE de CINEMA D'AMATEURS (SCA),

SECTION de CINEMA de la SOCIETE FRANCAISE de PHOTOGRAPHIE (SFPC) dont le Président est M.G.ACHER qui sera l'un des Présidents de la Fédération de l'après guerre.

CLUB PHOTOGRAPHIQUE LE MATERIEL TELEPHONIQUE à Paris,

L'ECRAN MONDAIN,

STEREO-CLUB DYONISIEN,

SOCIETE PHOTOGRAPHIQUE DE RENNES -Section Cinéma-,

SOCIETE PHOTOGRAPHIQUE DE PICARDIE -Section Cinéma-à Amiens,

PHOTO-CLUB THAONNAIS -Section Cinéma- à Thaon dans les Vosges,

CLUB DES CINEASTES AMATEURS DE MARSEILLE,

PHOTO CLUB ROCHEFORTAIS Section Cinéma (déjà cité comme affilié CACF),

MUSIQUE et IMAGE à Arras,

CLUB DES JEUNES CINEASTES AMATEURS PARISIENS à Vincennes,

PHOTO CLUB de ROUEN-Section Cinéma ( affilié CACF),

CINE CLUB DES FLANDRES à Lille,

BOURBONNAIS-FILM à Bellerive sur Allier (affilié CACF),

UNION PHOTOGRAPHIQUE CHAMPENOISE à Troyes -Section Cinéma-, SOCIETE PHOTOGRAPHIQUE de BEZIERS, PHOTO-CLUB BOURGUIGNON à DIJON, CINEASTES AMATEURS DE LA BANLIEUE EST à NOISY, (il s'agit en toute vraisemblance du Club de Noisy co-fondateur de la Fédé)

CINEAL à LYON (affilié CACF),

CINALY à LYON,

L'ECRAN à GRENOBLE (affilié CACF),

SOCIETE PHOTOGRAPHIQUE de TOULOUSE-Section Cinéma,

CINE-CLUB de MOSELLE à METZ,

CLUB DES AMATEURS CINEASTES de BORDEAUX, (affilié CACF),

Enfin terminons par le CLUB DES AMATEURS CINEASTES CATHOLIQUES à HAUBOURDIN (Nord) qui à l'époque déclare des adhérents de divers départements de France. La liste en est suffisamment imposante pour qu'elle mérite d'être citée:

Ardèche, Basses-Pyrénées, Calvados, Cher, Dordogne, Charente-Inférieure, Finistère, Haute-Savoie, Hérault, Ille et Vilaine, Isère, Loire, Loiret, Loir et Cher, Lot, Lot et Garonne, Maine et Loire, Mayenne, Meurthe et Moselle, Moselle, Nièvre, Nord, Orne, Pas de Calais, Rhône, Sarthe, Savoie, Seine (Paris), Seine et Marne, Vendée, Vienne, Maroc.

Cette liste de clubs doit-elle être considérée comme exhaustive? Sûrement pas. Selon toute vraisemblance il a dû exister d'autres clubs non affiliés. De plus il faut relever une contradiction entre L'ANNUAIRE FRANCAIS DU CINEMA d'AMATEURS et des archives d'origine du CACF; ces dernières nous indiquent que les Clubs de ROUEN et de ROCHEFORT auraient été affiliés au CACF, mais non à la FFCCA. Ces mêmes documents font également mention, sans toutefois les citer, de sections de province pour le CINAMAT-CLUB.



J.O du 16 Avril 1933

983 h - Imp. Choix (D) - 1922-99

**PRÉFECTURE DE POLICE**

Direction de l'Hygiène,  
de la Protection de l'Enfance  
et du Travail

5<sup>e</sup> BUREAU

N<sup>o</sup> 170.318  
**DUPLICATA**

Ce numéro devra être rappelé  
dans toutes les communications  
adressées à la Préfecture de  
Police.)



La déclaration doit, dans le délai  
d'un mois, être rendue publique par  
les soins de l'association, au moyen  
de l'insertion au *Journal Officiel* d'un  
extrait contenant la date de la décla-  
ration, le titre et l'objet de l'asso-  
ciation, ainsi que l'indication du  
siège social. (Décret du 16 août 1901,  
art. 1<sup>er</sup>.)

Les associations sont tenues de  
faire connaître dans les trois mois  
tous les changements survenus dans  
leur administration ou leur direction  
ainsi que toutes les modifications  
apportées à leurs statuts. (Loi du  
1<sup>er</sup> juillet 1901, art. 5.)

Les modifications apportées aux  
statuts et les changements survenus  
dans l'administration ou la direction  
de l'association, sont transcrits sur  
un registre tenu au siège de toute  
association déclarée; les dates des  
récépissés relatifs aux modifications  
et changements sont mentionnées au  
registre.

Ce registre doit être coté par  
première et par dernière page et  
paraphé sur chaque feuille par le  
Préfet de Police ou son délégué.  
(Décret du 16 août 1901, art. 6  
et 31.)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

# Récépissé de Déclaration d'Association

(Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901. - Art. 5)

A la date du vingt cinq mars 1933

M. Thierry Henry, Vice Président.  
demeurant à Paris  
rue de Valsis

a effectué la déclaration d'une association portant la dénomi-  
nation de Fédération Française des Clubs  
de cinéma d'Amateurs

et dont le siège social est fixé à Paris XII<sup>e</sup>  
Boulevard Daurmesnil 215

Il a déposé à l'appui de cette déclaration :

- 1<sup>o</sup> Deux exemplaires des statuts de l'association ;
- 2<sup>o</sup> La liste des personnes chargés de l'administration ou de  
la direction de l'association ;
- 3<sup>o</sup> Un registre

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt  
de la déclaration et des pièces annexées, sans préjuger en quoi  
que ce soit la légalité de l'association.

Pour le Préfet de Police :

*R* LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ,  
Le Directeur de l'Hygiène,  
de la Protection de l'Enfance,  
' et du Travail

## NAISSANCE DE L'UNICA

En 1931, pour fêter le premier anniversaire de sa création, l'UNION BELGE DES CINEASTES AMATEURS (UCBA) décide d'organiser un concours international du Cinéma d'Amateurs.

Le Concours international a lieu à BRUXELLES le 16 novembre . Cinq pays y participent : ANGLETERRE, BELGIQUE, HOLLANDE, AUTRICHE, FRANCE, (seuls les films à scénario sont admis)

Le premier concours de ce qui n'est pas encore l'UNICA est né.

En 1932, dans le Numéro 9 de la revue CINEMA D'AMATEUR daté du mois de Janvier un journaliste français: Henri **David**, lance l'idée d'un CONGRES INTERNATIONAL DES CINEASTES AMATEURS. Le germe de l'UNICA était dans l'oeuf.

La Hollande, fière de son succès de l'année précédente au concours de Bruxelles, organise le deuxième concours international à HARLEM le 6 décembre 1932. L'ALLEMAGNE rejoint les pays participant à la première édition. La catégorie "Documentaire" est créée, à la suite du souhait exprimé par M.Henri **David** dans les colonnes de la revue "CINEMA D'AMATEUR" dès le lendemain du premier concours. M. **David** considère que cette catégorie est beaucoup plus à la portée de l'amateur que le scénario.

En 1933, la compétition internationale prend de l'ampleur: 16 nations y participent. Sont venus rejoindre le cortège: L'ARGENTINE, le CANADA, L'ESPAGNE, la HONGRIE, l'ITALIE, le JAPON, la SUISSE, les USA, la TCHECOSLOVAQUIE, la YOUGOSLAVIE. Au concours , 60 films sont présentés et pour la première fois il accueille trois formats: le 16 mm le 9,5 et le 8 qui fait ainsi son apparition.

Le concours est organisé à PARIS, du Vendredi 8 au dimanche 10 décembre.

Il est présidé par M.Louis **Lumière** ; chaque participant recevra un diplôme signé de sa main.

Il faut noter que la FRANCE par délicatesse envers un "certain pays participant" et pour ne pas nuire à l'avenir du concours a retiré son film "QUINZE ANS APRES". Bien que le pays concerné ne soit pas cité dans les archives, compte tenu de la date et du titre du film, il est facile d'en tirer une conclusion.

Pour la première fois le concours international s'entoure d'un décorum, prélude à nos UNICA actuels. C'est ainsi que de nombreux membres assistent le 9 décembre à un banquet dans une brasserie de Montparnasse . Une soirée de Gala est offerte par la Fédération le 10 , salle des Arts et Métiers, sous la Présidence de M.Louis **Lumière** et une visite aux studios PATHE-NATHAN à Joinville est organisée.

1934 est pour l'UNICA une année sabbatique, mais en 1935 en Espagne à STIGE (Barcelone) a lieu du 16 au 20 mai le quatrième concours international. Le 19 mai se tient le PREMIER CONGRES INTERNATIONAL DES CINEASTES AMATEURS. Un Bureau du Congrès est constitué. M.Pierre **Boyer** (France) en est élu secrétaire.

Au cours de ce Congrès est posée la question de l'opportunité de créer une "Fédération Internationale des Cinéastes-Amateurs". Il résulte des discussions qu'une majorité se dégage pour considérer que la question est "prématurée" .Cependant, au cours de ses travaux, le Congrès donne la définition du film amateur:

- " Sont considérés comme films dits d'amateurs exclusivement
- " ceux conçus et réalisés sans autre but que celui du propre
- " agrément de l'auteur. Ce qui donne au film son caractère
- " spécifique d'amateur, ce ne sont que les conditions qui ont
- " présidé à sa conception, à sa réalisation, à son but."



Il est décidé au cours de ce même Congrès qu'à la suite ou lors de chaque concours international du meilleur film d'amateur, se tiendra " LE CONGRES DES CINEASTES AMATEURS" dont la mission est de provoquer une réunion périodique des amis cinéastes du monde entier épris de la même passion. Le congrès aura également pour objet de prendre des décisions d'intérêt général pour les amateurs et maintenir sa continuité et celle du concours.

L'IRLANDE et le PORTUGAL font leur entrée mais les USA ne donnent pas suite.  
L'UNICA n'est pas encore née, mais la grossesse évolue.

En 1935, en tant que vainqueur de l'année précédente "LA FRANCE" est invitée à prendre en charge le Concours et le Congrès, mais elle l'avait déjà organisé en 1933. Dans un geste chevaleresque elle cède son droit à la BUND DEUTSCHER FILM AMATEUREN. C'est donc à BERLIN, du 23 au 30 juillet, qu'a lieu le 2ème CONGRES et le 5ème CONCOURS INTERNATIONAL. La POLOGNE y participe pour la première fois. Mais l'IRLANDE, n'aura fait un passage que d'une année.  
C'est au cours de ce Congrès, le 26 juillet, qu'est prise la décision de fonder une Fédération Internationale, mais il faudra attendre encore un an la naissance officielle de l'UNICA.

1937. L'ALLEMAGNE vainqueur du Concours en 1936 est invitée à organiser à nouveau la manifestation mais elle sait renvoyer l'ascenseur à LA FRANCE en lui cédant son droit d'organisation et c'est ainsi que le Congrès se tient à PARIS pendant l'Exposition Universelle du 6 au 12 septembre.  
Au cours du Congrès la résolution de déclarer constituée l'UNION INTERNATIONALE DU CINEMA D'AMATEUR est prise par acclamations.  
Il est décidé d'emblée que toutes les Fédérations Nationales présentes ou représentées aux deux précédents Congrès sont membres d'office à savoir:

ALLEMAGNE : Bund Deutscher Film-Amateure  
ARGENTINE : Cine Club Argentino.  
AUTRICHE : Klub Der Kino Amateure Oesterreichs  
BELGIQUE : Cinéastes Amateurs Belges.  
ESPAGNE : Centro Excursionista de Catalunya  
FRANCE : Fédération Française des Clubs de Cinéma d'Amateurs  
GRANDE BRETAGNE: Institute of Amateur Cinematographers  
HOLLANDE : Nederlandsche Smalfilmiga  
ITALIE : Centro Sperimentale de Cinmatografia  
JAPON : All Nippon Pathé Association  
LUXEMBOURG: Union Photographique Luxembourg  
POLOGNE : Polskie Towarzystwo Fotograficzne  
PORTUGAL : Gremio Portugues Fotografia  
SUEDE : Sveriges Filmamatoerer  
SUISSE : Fédération Suisse des Clubs de Cinéma Amateur  
TCHECOSLOVAQUIE : Svaz Klubu Kinoamateru V. CS. R.  
YOUgosLAVIE : Klub Kinoamatera Zagreb

l'UNICA est officiellement née!

Un Français M.Pierre **Bricon** en est élu le premier Président.

En 1938 au Congrès de Vienne un dix-huitième membre est admis:  
le DANEMARK: Dansk Smalfilmklub.

## LES ANNEES DE L'AVANT GUERRE



### En 1931.

Le CACF souhaite que la France soit présente au concours international organisé à Bruxelles par la jeune Fédération Belge. Aussi il organise en guise de sélection le **PREMIER CONCOURS DU MEILLEUR FILM D'AMATEUR**. Le premier prix est attribué à un scénario 9,5 "HASARD" de **Pierre Boyer**.



La première médaille du 1<sup>er</sup> Concours International, Bruxelles 1931  
Médaille attribuée à **PIERRE BOYER** pour son scénario «Hasard»

#### *La première Médaille du 1er Concours International , Bruxelles 1931*

Au Concours international de Bruxelles, c'est un film néerlandais "MENSCHEN EN WATER" qui est déclaré le meilleur film 16 mm, mais **Pierre Boyer** avec son film "HASARD" remporte la médaille du 9,5.

Au classement des Nations, la France est déclarée deuxième derrière la HOLLANDE.

A noter que dans les archives du CACF, en cette année 1931, on remarque la présentation dans ce club d'un premier film couleur: un 16 mm intitulé "ESSAIS EN KODACOLOR" de **Mr A. Monfred**

## En 1932.

Le 2ème CONCOURS NATIONAL, à nouveau organisé par le CACF, comporte deux catégories: en scénario c'est le film WEEK-END, un 16 MM de MM. J.VALDES, J.LEMARER et A.SEVILLE qui remporte le premier prix. En documentaire le 1er prix est attribué à REVE EXOTIQUE de M.P.BONVOISIN. A noter aussi pour la première fois en concours l'apparition de deux films en couleurs la ROSERAIE DE BAGATELLE de P.POTRON et ABLATION D'UN UTERUS de L.ESTEVEZ, mais ces deux films ne figurent pas au palmarès.

Au deuxième Concours international organisé en HOLLANDE à HARLEM, la France remporte en catégorie scénario le prix 16 mm avec le film WEEK-END et un autre prix pour le 9,5 VENDETTA de M.MACHABERT.

En catégorie documentaire le film "REVE EXOTIQUE" obtient le 3ème Prix. Au classement des Nations la FRANCE remporte le 1er PRIX.

## En 1933.

C'est, comme nous l'avons vu, la naissance de notre Fédération, c'est aussi l'organisation du 3ème CONCOURS NATIONAL. Une nouvelle catégorie voit le jour: le film de genre. Le CACF s'y taille encore la part du lion, avec 3 premiers prix : en scénario: LETTRE d'UNE INCONNUE de M.CLEVA. En film de genre: QUINZE ANS APRES de D.BUISSET, et en documentaire: SOUS LES PONTS DE PARIS de G.GRONOSTAYSKI.

Toutefois les éléments de ce palmarès n'émanent que d'une source "LE BULLETIN DE DOCUMENTATION du CACF". Donc il est possible que d'autres productions se soient classées au même rang.

En 1933, la FRANCE, organisatrice du Concours International, qui a lieu du 8 au 10 décembre à Paris, y rafle les trois premiers prix, en scénario : 16 mm LETTRE D'UNE INCONNUE de P.CLEVA, en 9,5 LE VAGABOND de Suzanne GUIMARD et en 8 mm SANG CHAUD de A.DUCHESNE, en documentaire deux 2ème Prix : SOUS LES PONTS DE PARIS en 16 mm et "EN MONTAGNE" de G.ACHER en 9,5.

Le fonctionnement du jury est particulièrement complexe. Il est effectivement divisé en quatre groupes qui officient simultanément selon des critères différents : a) originalité, b) interprétation et mise en scène,

c) photographie, d) montage et rythme. Les films à scénario sont cotés sur 60, les autres sur 50 le critère b) n'étant pas pris en compte pour ces derniers. Un changement intervient dans le mode d'attribution du classement des nations qui est maintenant établi sur le principe suivant: deux points pour un premier prix, un point pour un deuxième prix: la FRANCE est classée deuxième mais le JAPON fait une entrée en fanfare en se classant en tête avec 4 premiers prix dont un film de genre particulièrement remarqué: FANTAISIE REVOLUTION de UMAKICHI OKANO.

La remise des prix a lieu lors d'un grand gala à la Salle des Arts et Métiers Avenue d'Iena.

## En 1934.

Cette année sera celle de l'essor du film en couleurs. Le CACF enregistre dans ses archives que 17 % des films projetés sont en couleurs au lieu de seulement 3% l'année précédente. Toujours selon la même source, on signale que 1934 est aussi l'année du premier film entièrement parlant sur disque! mais nous n'avons pas retrouvé de détail précis sur la technique employée.

La quatrième édition du CONCOURS NATIONAL s'étoffe et se complique: les films sont répartis en quatre catégories : A- SCENARIOS, B- DOCUMENTAIRES, C- VOYAGES, D-GENRE, avec des classements séparés selon les formats et pour couronner le tout une catégorie 16 mm COULEURS. Si bien que le palmarès ne compte pas moins de 30 lauréats et encore il n'y a pas de premiers prix d'attribués en SCENARIO 16 mm et 9,5 ni en catégorie VOYAGES et DOCUMENTAIRES en 9,5 et 8 mm et n'y figure aucun film scénario 8 mm.

Cette année est marquée par la création du PRIX DE LA FFCCA (Tous formats) attribués aux oeuvres les mieux classées.

Essayons de ce palmarès-fleuve de ressortir quelques titres:

PRIX DE LA FFCCA; Ex aequo :

SUR UN MARCHE NORMAND 16 mm de M.J LEHERISEY ( SCA) et à L'OMBRE DE LA BUTTE 9,5 de M.G.ACHER (SFPC) l'un et l'autre 1er prix en DOCUMENTAIRE dans leur format respectif.

EN MONTAGNE (N°2) 16 mm de M.G.ACHER 1er prix en catégorie VOYAGES.

En catégorie GENRE : AINSI SOUFFLA LE VENT de M.R.FOUCAULT (CCF)

Autres premiers prix : 3 PETITS TOURS de M.Pierre Boyer en 16 MM CATEGORIE GENRE; toujours dans cette catégorie mais en 8mm ATMOSPHERE de M. CUNY.

Pour terminer ce résumé citons que pour les films en couleurs deux réalisations présentées en catégorie DOCUMENTAIRE ont été classées premières ex-aequo ; CONCARNEAU de M.BUISSET et SAISONS de M.J.JABLONSHI , tous deux du CACF.

Par suite du report de date du CONCOURS INTERNATIONAL qui avait lieu pour les trois premières éditions à l'automne et à partir de 1935 à la fin du printemps ou en période estivale (d'où l'année sabbatique de 1934 - voir plus haut ) un décalage devait se produire entre le concours de la FFCCA et le CONCOURS INTERNATIONAL. C'est pour cette raison et pour quelques années encore que les films primés au National ne sont présentés à l'International que l'année suivante .

## En 1935.

C'est au Concours de SITGES-BARCELONE 1935 que nous retrouvons nos lauréats nationaux de 1934.

L'International, lui aussi, se gonfle en nombre de catégories. C'est ainsi que l'on n'en compte pas moins de sept:

A- Scénario , dont la définition suivante est donnée : Film d'interprétation d'acteurs dans ses parties essentielles.

B-Films documentaires et scientifiques

C-Films d'excursions et de voyages.

D-Films de dessins animés, marionnettes, etc..

E-Films n'entrant pas dans les catégories A-B-C-D

F-Films en couleurs (tout sujet)

G-Films sonores , avec la précision que ne seront admis en cette catégorie que les films comportant une synchronisation rigoureusement mécanique ( son sur film ou disque synchronisé par flexible ou autre procédé similaire).

Jean Borel dans "HISTOIRE DE L'UNICA" éditée en 1951 mentionne que chaque nation ne peut engager qu'un seul film par catégorie en 9,5 ou en 16 mm , mais lorsque l'on examine le palmarès il apparaît que ce point du règlement n'a pas été appliqué en 1935.

La FRANCE remporte en catégorie DOCUMENTAIRE deux premiers prix avec "SUR UN MARCHE NORMAND" de M.LEHERISSEY en 16 mm et "A L'OMBRE DE LA BUTTE" de G.ACHER en 9,5, un deuxième prix en 8 mm avec "JUS de TOURAINE" de M.DUCHESNE.

En catégorie FILMS de GENRE elle remporte deux premiers prix avec en 8 mm ATMOSPHERE de Louis CUNY et AINSI SOUFFLA LE VENT en 9,5 de R.FOUCAULT.

En Film COULEUR : Un deuxième prix avec un 16 mm "CONCARNEAU" de M.BUISSET. Il faut noter que dans cette catégorie qui n'en est vraiment qu'à ses débuts, aucun premier prix n'est décerné ni en 16 ni en 9,5.



Les délégués au 1<sup>er</sup> Congrès International de Cinéma Amateur  
(Barcelone, mai 1935) à la Mairie

On reconnaît M. et Mme PIERRE BOYER, M. et Mme KRIJN, M. PLAUMANN,  
ZIEFFEL etc.

### *Les délégués au 1er Congrès annuel à Barcelone*

Au CONCOURS NATIONAL, le cinquième du nom, nous notons comme GRANDS PRIX DE LA FEDERATION : pour les 16 mm CHALANDS de R.MASSON premier prix en catégorie Documentaire , en catégorie Genre "JEUX D'EAU de G.GRONOSTAYSKI, en catégorie Marionnettes "LE REVE DE MICHELE" de P.DECLOMESNIL; dans cette même catégorie un autre premier prix en 9,5 est accordé à FANTAISIE SUR L'IMPROMPTU de G.PECOUX. Mais à nouveau il faut souligner que cet extrait du palmarès selon toute vraisemblance n'est que partiel. Il émane en effet des archives du CACF et ne fait sans doute pas mention des filmés primés originaires des autres clubs.

## **En 1936.**

Sur le plan technique apparaissent le premier film d'amateur parlant à son optique sur film et le premier film d'amateur 16 mm en relief.

C'est aussi la commercialisation en France à partir du 7 juillet du KODACHROME 16 mm et 8 mm . Le développement a lieu en France dans un délai d'environ 8 jours; cette sortie était impatiemment attendue par les Cinéastes amateurs.

Le Congrès International a lieu à BERLIN. Le gouvernement du Reich attache une grande importance à l'événement en votant une subvention de 60.000 Marks soit 360.000 ff de l'époque.

Le programme proposé aux congressistes se révèle très attractif: outre des excursions il comporte la visite des usines Agfa-Siemens et des studios Tobis.

■ **BERLIN.** — Voici la photographie du coffret offert par la B. D. F. A. au concours international, qui comme on le sait, change de pays chaque année. Ce coffret en bois précieux rehaussé d'argent ciselé est destiné à contenir les résolutions des différents congrès et sera passé de pays à pays à chaque concours international. Sa mise en service a été faite au dernier congrès de Paris, la F. F. C. C. A. en ayant été le premier dépositaire.



Au cours de ce Congrès la BDF (Fédération allemande) offre une cassette à l'UNICA. Il s'agit en fait d'un coffret en bois précieux rehaussé d'argent, destiné à contenir les résolutions prises au cours des différents Congrès. Il est prévu qu'il soit passé de pays à pays à chaque Congrès international. Le premier pays détenteur en est la France en 1937.

Qu'est-il devenu avec les aléas de la guerre? La question est sans réponse. Il en reste néanmoins une modeste photographie publiée par la revue CINEMA D'AMATEUR (N°81- Mars 1938)

En séance du Congrès le règlement du concours est revu une nouvelle fois. Les films seront dorénavant cotés de la façon suivante:

Ideé et originalité sur 20 pts.

Montage et rythme sur 20 pts.

Photographie et caméra sur 15 pts.

Interprétation pour la catégorie A seulement, sur 10 pts.

Une nouvelle définition des catégories est adoptée:

A- Films à scénario (films à interprétation dans ses parties essentielles).

B- Films de reportages (films descriptifs, conception objective).

C- Films documentaires (conception personnelle subjective).

D- Films de caractère scientifique, constructif et éducatif.

E- Films de genre (films de fantaisie, impressionnistes, absolus).

F- Films d'animation (objets animés, dessins animés, marionnettes silhouettes, etc..).

G- Films en couleurs (sujet libre, le film étant jugé non seulement quant à la couleur, mais aussi sur la conception générale).

H- Films sonores (sujet libre, reproduction synchronisée par disque ou piste sonore, le film étant jugé non seulement pour les qualités du son, mais aussi sur la conception générale).

De quoi y perdre son latin! A BERLIN, toutefois, c'est la classification de l'année précédente qui est appliquée.

La France remporte deux premiers prix avec en Catégorie Documentaires Scientifiques : CHALAND 16 mm de R.MASSON et en catégorie Couleurs "CHRYSANTHEME" 16 mm de M.MEZIN.

Un deuxième prix: en Catégorie EXCURSIONS ET VOYAGE: EN MONTAGNE (N°2) de G.ACHER.

Deux troisièmes Prix avec en catégorie Dessins Animés-Marionnettes LE REVE DE MICHELE - 16 mm de P.DECLOMESNIL et en catégorie Genre: RAPSODIE FANTASQUE - 16 mm de R.BRICON.

Au classement des Nations la FRANCE se classe deuxième derrière l'ALLEMAGNE. Onze nations sont classées.

La Revue CINEMA d'AMATEUR, dans ses colonnes, regrette vivement que "L'INTERNATIONAL ne fut en fait qu'un CONCOURS CONTINENTAL" les ETATS UNIS, L'ANGLETERRE et le JAPON n'ayant pas participé à cette confrontation de BERLIN.

A la FFCCA, aussi on a revu les catégories. Tout en étant un peu plus simples dans leurs définitions qu'à l'INTERNATIONAL, elles n'en restent pas moins abondantes:

A-SCENARIOS.

B-TOURISTIQUES ET VOYAGES.

C-DOCUMENTAIRES.

D-FILMS SCIENTIFIQUES.

E-FILMS DE GENRE.

F-MARIONNETTES ET DESSINS ANIMES.

G-COULEURS.

Mais des distinctions de format font que le Palmarès reste aussi volumineux. Il ne comporte pas moins de 76 films... aussi est-il impossible de le reproduire dans son intégralité:

Deux films 16 mm se partagent ex-aequo le "GRAND PRIX FFCCA" qui vient d'être créé: tous deux en Catégorie Scénario : MIRAGE de P.Boyer et RAPIDE 212 de M.VERMEIREN.

Coté palmarès, la France remporte un Premier Prix en Catégorie scénario avec MIRAGE de Pierre Boyer , deux deuxièmes prix avec en documentaire VIEILLE FRANCE, un 8 mm de L.Fauvel et MARSEILLE-ALGER un 16 mm de J.Vivie et deux troisièmes prix avec un film de Genre : UN CONTE ETRANGE un 16 mm de P.Caron et en films sonores: LE BOL D'OR 16 mm de MM. Straty et Dussoub . Au classement des Nations la France se classe seconde derrière l'Allemagne.

L'organisation est à la hauteur de l'événement. Elle ne manque pas d'ampleur avec de nombreuses attractions appréciées par les congressistes:

Réception à l'Hôtel de Ville de Paris, Visite de l'Exposition Universelle et aussi promenade nocturne avec les feux d'artifice, et le clou ..., un voyage par train spécial au Havre (3 heures de trajet) avec visite du paquebot "NORMANDIE", déjeuner pantagruélique au château de Fontenay, dîner au bord de la mer lors du coucher de soleil, voyage du retour à 23 heures, où "le Calvados des trous normands et le Porto du "Normandie" ajoutés aux dégustations antérieures aux stands "Byrrh" et " Cinzano" de l'exposition sont à l'origine de quelques crises de foie.

Le Photo-Club du HAVRE et ses dirigeants MM Thierry et Thiebault ont concocté cette journée dont l'organisation est déclarée "exceptionnelle".

Toutefois sur le plan du CONCOURS NATIONAL l'absence d'archives fédérales ne nous permet pas de publier d'extrait du palmarès.

## En 1938.

La secousse qui a ébranlé la Fédération en 1937, se transforme en véritable séisme. En Janvier, la FFCCA enregistre les démissions des Clubs de l'Ecran de Grenoble, de la Société Photographique de Béziers, du Club des Cinéastes Amateurs de Bordeaux, du Cinéal de Lyon. Des démissions qui font suite à celles du Bourbonnais film, Bellerive-Vichy et du Ciné Club des Flandres de Lille reçues au cours du mois de décembre précédent. Dans le but de régulariser la situation suite à ces démissions et l'exclusion du CACF, qui était plus ou moins contestée par les membres de la FFCCA, une Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée le 17 Février, avec la charge d'élaborer de nouveaux statuts. Cette Assemblée qui se tient dans les locaux de la SFPC, 51 Rue de Clichy à Paris, est fertile en événements: Trois des principaux clubs, le GACC (Groupement des Amateurs Cinéastes Catholiques) la SCA et CINAMAT DE FRANCE, exposent un ensemble de griefs contre la Fédération et son Président, se plaignant de nombreuses irrégularités dans le fonctionnement des institutions fédérales. Parmi ces reproches, la contestation d'affiliations de clubs n'ayant pas été soumises à l'Assemblée : Il s'agit de la Société des Projectionnistes de Picardie d'Amiens, de L'Ecran des Mines de Paris, du Ciné Club des Fontaines, de l'Association des Cinéastes Amateurs Sevranais de Sevran, de la Société d'Excursion des Amateurs Photographes Section Ciné de Paris et du Ciné Club Meusien. Il en résulte un beau tumulte au cours duquel les propos les plus vifs sont échangés..

Les participants de l'Assemblée ont à se prononcer sur deux motions demandant la démission du Président et du Bureau Fédéral, la première présentée par le club L.M.T de Paris et la seconde présentée par le GACC. Mais au moment du vote de nouvelles divergences apparaissent. Le Président Fédéral voulant faire voter les participants selon les statuts anciens et les clubs selon les statuts nouveaux, la confusion est totale. Il se produit des "renversements d'alliance". Le GACC, le CINAMAT et la SCA quittent la salle. Il résulte de la séance l'exclusion de la la SCA et du CINAMAT avec ses 9 clubs de Province.

Selon " CINE-AMATEUR", l'effectif des clubs qui se séparent de la FFCCA est de 1293 membres se répartissant comme suit: CACF, Clubs de Province compris 603 membres - CINAMAT CLUB sections de Province comprises 375 membres - SCA 172 membres - GACC 121 membres - Section Ciné de la Société Photographique de RENNES 22 membres. Toujours selon "CINE-AMATEUR" cet effectif représente " la majorité incontestable des Cinéastes Français". Mais curieusement cette même revue dans le même numéro liste les clubs restés fidèles à la FFCCA, sans en donner les effectifs.

Quoi qu'il en soit, au soir de cette journée du 17 Février qu'il a dû garder en mémoire longtemps, M. Bricon, Président Fédéral, se trouve à la tête d'une Fédération très appauvrie et comportant seulement 19 clubs:

Section Ciné de la SFPC de Paris.  
Club Photo LMT (Section Ciné Paris).  
Cinéastes Amateurs Aragotains Paris.

Stéréo Club Dyonisien (Section Ciné) Saint Denis.  
 Société Havraise de Photographie (Section Ciné) Le Havre.  
 Union Photographique Champenoise (Section Ciné) Troyes.  
 Photo Club Thaonnais (Section Ciné) Thaon dans les Vosges.  
 Société Photographique de Picardie (Section Ciné) Amiens.  
 Société des Projectionnistes de Picardie- Amiens.  
 Photo Ciné Club du Morin.  
 L'Ecran des Mines- Paris.  
 Ciné Club des Fontaines.  
 Association des Cinéastes Amateurs Sevrannais-Sevran.  
 Société d'Excursion des Amateurs Photographes (Section Ciné)Paris.  
 Ciné Club Meusien.  
 Ciné Club de la Moselle-Metz.  
 Cinaly-Lyon.  
 Ciné Club Bourguignon Dijon.  
 Société Photographique de Toulouse (Section Ciné).

Une interrogation reste en ce qui concerne "L'Ecran mondain" qui n'apparaît sur aucune des deux listes.  
 Dans le texte de ses nouveaux statuts élaborés en cette "méorable séance du 17 Février 1938" la FFCCA fixe le montant des cotisations qui est à deux vitesses:

1° Pour PARIS:

Clubs de Cinéma et sections Cinéma autonomes de sociétés:

1 f par Sociétaire avec un minimum de 100 f.

Section de Cinéma de sociétés et associations s'intéressant au cinéma d'amateurs -Cotisation fixe de 50 f.

Pour la PROVINCE:

Dans le premier cas 1 f par membre avec minimum de 50 f.

Dans le second cas cotisation fixe de 50 f.

Le CACF avec ses clubs affiliés, dans l'impossibilité de participer au Concours Officiel, crée sa propre compétition qui a lieu le 5 Mars 1938 et qu'il n'hésite pas à baptiser :

**PREMIER CONCOURS DES AMATEURS CINEASTES DE FRANCE.**

23 prix y sont décernés et les premiers prix en sont:

Scénario: LE PATRON de **P. Boyer**

Documentaire: LA PLANCHE de **M. Bilbille**

Genre : FUMEE de **P. Mouchon**

Marionnettes: UNE AVENTURE DU PROFESSEUR NIMBUS de **H. Moiraud**

Voyage: AU PAYS NAPOLITAIN de **P. Declomesnil**

Reportage: USINE DE JOUETS de **P. Rosenwald**

LE CACF écrit dans ses archives que le succès de ce concours, avec 107 films présentés et 11.200 mètres de pellicules, "dépasse celui de la compétition officielle". Laissons au rédacteur la responsabilité de ses écrits, ce genre d'appréciation pouvant toujours n'avoir qu'un caractère très subjectif.

Sur sa lancée, il annonce, outre la participation de ses clubs de provinces affiliés, l'adhésion de ceux de Belfort, Béziers, Rethel, Fez, Casablanca, Rennes, Dijon, Lons le Saunier, Nancy, Perpignan, et celui de Lille avec ses sous sections de Douai, du Touquet et de Comines. Dans son rapport annuel le CACF fait mention de 871 membres inscrits en fin de saison, et d'une cinémathèque riche de 59 films représentant 6200 mètres.

Toujours pas, hélas, d'archives sur le concours National de la FFCCA pour 1938 et "CINEMA-AMATEUR" qui se présente comme organe officiel du CACF dans son numéro 85 de Juillet 1938 écrit :

".Nous déplorons que, contrairement à tous les usages  
 " contrairement aussi à l'officialité de ces compétitions,  
 " le Concours national français et la sélection  
 " internationale en ce qui concerne la France, aient été  
 " faits dans le plus profond silence. Qui a gagné le concours  
 " français ? Quels ont été les films français sélectionnés  
 " pour Vienne? Combien y en eût-il ? Mystère, un mystère qui  
 " d'ailleurs ne tardera pas à être éclairci, il faut le



" croire du moins, mais qu'on eut souhaité moins prolongé,  
" pour ne donner prise à aucune critique".

Au Concours de l'UNICA qui se tient du 13 au 19 juin en Autriche à VIENNE ( mais sous contrôle de la fédération allemande en raison de l'Anschluss) et conformément aux dispositions prises par le Comité Permanent il ne reste plus que 4 catégories:

A-Films à Scénario  
B-Films de Reportage  
C-Films Documentaires  
D-Films de Genre.

32 films seulement sont en compétition au lieu de 67 l'année précédente: 9 Scénarii, 11 Reportages, 6 Documentaires, et 6 films de genre,  
La France remporte un Premier Prix en Documentaire avec un 16 mm: FABRICATION D'UN OBJECTIF de MM.BRICON et ACHER, et un deuxième Prix en films de Genre avec un autre 16 mm : UN FOU CHERCHE LA VERITE de G.ACHER. Un détail amusant: les 3 seuls lauréats français sont ou seront des Présidents de la FFCCA.

Au classement des Nations, la France est deuxième derrière l'Allemagne. Lors de ce Concours apparait pour la première fois "Le CHALLENGE HOLLANDAIS". Il est offert par la Fédération des Pays Bas et destiné à récompenser l'auteur du meilleur film du Concours. Il est attribué pour une année au réalisateur du film mais doit-être conservé par l'Association présentant le film primé. C'est la Pologne avec un reportage 16 mm "MARIAGE au VILLAGE" de T. Jankowski qui inaugure ce challenge.  
L'UNICA se germanise: M.KARL MELZER- Allemagne est élu nouveau Président. M.Hans A.PLAUMANN de Berlin est élu pour 2 ans Secrétaire Général.  
Sur le plan technique, 38 % des films sont réalisés en couleurs. C'est également en 1938 qu'a lieu la projection du premier film tourné avec un objectif Siemens à focale variable et de la première copie Kodachrome réalisée par Ciné-Labo.

## En 1939.

Il y a t-il eu ou non un concours national à la FFCCA ? : c'est là une des pièces manquantes de notre puzzle.

Le CACF organise, lui, son 2ème "CONCOURS NATIONAL" qui comprend huit catégories et 43 lauréats. Notons:

en catégorie VOYAGE Deux premiers prix:

LE CIRCUIT DES CRATERES, de A et R.AVALLE et LA HAUTE CURE de H.BAUDIN et J.VALTER.

Catégorie GENRE: Premier Prix SONGE D'UN JOUR D'HIVER de R.CADET de Lille.

Catégorie SCIENTIFIQUE: Premier Prix, TUMEUR DE LA REGION HYPOPHYSIAIRE de R.POUGET.

Catégorie DOCUMENTAIRE: Premier Prix, LA MANTE RELIGIEUSE de P.MOUCHON.

Catégorie IMPRESSION: Premier Prix, DISQUE 166.016 de H.SOHIER de Lille.

Catégorie SCENARIO: Premier Prix, UN CAS PEU BANAL de F.LAFLEUR de Grenoble.

Catégorie DESSIN ANIME: Premier Prix, CENDRILLON de D.BUISSET.

Catégorie REPORTAGE: Premier Prix, ROCHEBRUNE de R.MASSON et R.POUGET.

A son Congrès National tenu le 11 Mars le CACF lance un "cocorico" en soulignant qu'aux 17 clubs affiliés de l'année précédente se sont joints ceux de : Laval, Alger, Tours, Pau, La Réole, Clermont-Ferrand, Reims, Montpellier, Mulhouse, Romans sur Isère et Marseille ainsi que les sections du Club de Lille: Maubeuge, Cambrai, Busigny. Au cours de ce Congrès le CACF rédige une réclamation auprès de l'UNICA afin de permettre aux clubs séparés de la FFCCA de participer au Concours International. Cette demande est restée sans suite.

Le Congrès International se tient en Suisse à Zurich du 4 au 11 juin dans le cadre de l'Exposition Nationale Suisse. L'atmosphère y est pesante. Le Docteur MANASTA, Président de la Chambre du Cinéma Suisse, se veut rassurant en affirmant " la certitude que cette réunion renforcera les liens qui unissent les différents membres de la communauté européenne que tous veulent sauver".

50 films au Concours, 16 scénarii, 17 reportages, 10 documentaires et 7 films de genre, mais maigre moisson pour la France qui ne remporte qu'un deuxième prix en documentaire avec un 16 mm: LA VIE DU MYXOMYCETE de M.OBATON.

Monsieur Ernest WEISSEBERGER (Suisse) est élu Président.



Zürich 1939

(De gauche à droite: HIRLEKAR (Inde), HANSSON (Suède), STEINDL (Suisse)).

## LES ANNEES DE LA GUERRE.

Le 3 septembre, le tocsin, sonnait dans les clochers de France, l'activité des clubs cessait, mais pas forcément l'activité des cinéastes amateurs.

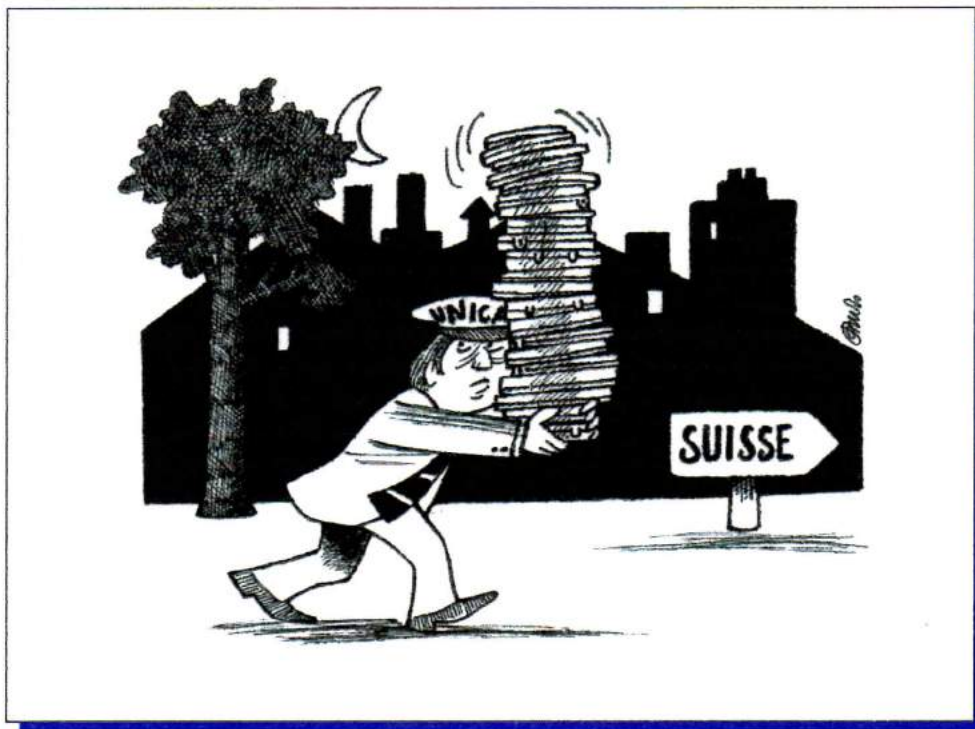
Bien que nous n'en ayons aucune certitude, il est probable que lors de la mobilisation quelques cinéastes emportèrent leur caméra, mais hélas nous n'avons jamais eu connaissance de documents qui auraient pu être ainsi réalisés. En revanche au cours de l'occupation et de la Libération il y a eu de nombreuses prises de vues faites par des amateurs et souvent clandestinement, au risque des pires représailles.

Il leur fallait toujours faire preuve d'ingéniosité pour voir sans être vu. Ainsi, un cinéaste se promenait au nez et à la barbe de l'occupant avec un Bottin sous le bras, celui-ci était en fait évidé à l'intérieur et contenait une petite caméra, mais un jour s'étant approché trop près d'une sentinelle, celle-ci fut alertée par le bruit du moteur et notre cinéaste ne dut son salut qu'à son agilité pour rejoindre une porte cochère providentiellement ouverte à proximité. Les sacs à provisions des ménagères cachaient aussi parfois sous quelques maigres poireaux ou rutabagas, une caméra, un trou ayant été percé dans le soufflet pour laisser passer l'objectif.

A la Libération, le CACF grâce aux prises de vue des cinéastes éparpillés dans la capitale monta un film très complet en 16 mm de 45 minutes sur la LIBERATION de PARIS. De nombreuses séquences de ce film ont été utilisées par différentes télévisions

En province un cinéaste de Limoges: **Géo Martin** ( huitiste convaincu et convaincant ) fut le premier à filmer à ORADOUR SUR GLANE après la tragédie. Malheureusement ce film a mystérieusement disparu.

A Berlin, le Docteur **Plaumann** en tant que Secrétaire et Conservateur des Archives, tente de sauver l'UNICA, il convoque en assemblée le Comité permanent à Leipzig et à Budapest dès 1940, à Stockholm en 1941 et à Zagreb en 1943. L'Allemagne, l'Italie et la Hongrie envoient des délégués à ces réunions. La France s'abstient, la Suède y participe sauf à Budapest. La Suisse et la Hollande sont présentes à la réunion de Zagreb. Pas de votes importants faute de quorum, seules y sont envisagées sans que soit prise de décision l'admission de la Norvège, la Roumanie, l'Australie. La Suisse propose une fiche de cotations qui sera adoptée pour essais. A la fin de la guerre, pour mettre les archives en sécurité, le Dr **Plaumann** les confie à la Suisse.



## LA REPRISE



Un document émanant du CACF indique qu'une autorisation de réouverture lui aurait été accordée le 24 février 1944 et qu'il aurait tenu une Assemblée Générale le 24 juin de la même année. Pour ma part je fais les plus extrêmes réserves sur la véracité de ces dates, du moins en ce qui concerne le millésime: en effet je sais qu'à cette époque, pour l'avoir vécue, que les consignes de l'occupant et du gouvernement de Vichy sont très strictes et interdisent les rassemblements publics. Sans pouvoir l'affirmer évidemment, je pense qu'il s'agit plutôt au mieux de l'année 1945. D'autant plus que ce même document publie une liste de 118 membres où figurent au moins une vingtaine d'établissements, tels que Kodak, Pathé-Baby, Ciné Labo, Siemens France etc... On a du mal à imaginer que ces firmes, pour la plupart dans le collimateur de l'occupant, aient eu comme préoccupation au milieu de la tourmente de juin 1944 l'aide aux cinéastes amateurs.

## En 1946.

La France panse peu à peu ses plaies, la FEDERATION reprend ses activités officiellement le 19 octobre 1946 par une Assemblée Générale Extraordinaire et enterre la hache de guerre : Finies avec le CACF et les autres clubs les rancœurs et les dissidences des années 37-38.

Un nouveau texte de statuts est établi; il prévoit dans son article 8 que la France est divisée en Régions déterminées par le règlement intérieur - Chaque Région élit au Comité Directeur un représentant pour 150 membres et un de ces représentants est CHEF de REGION....

Mais attention, on ne badine pas: ce même article 8 précise...:

- " Chaque club est tenu de justifier à toute réquisition du
- " bureau de la réalité de l'effectif membre qu'il déclare
- " Toute fausse déclaration peut être l'objet de sanctions.
- " Après un rappel à l'ordre pour fausse déclaration
- " l'exclusion est décidée par l'assemblée générale.

*M. André AVALLE est élu Président*



Dans sa réunion du 2 novembre, le Bureau définit le découpage des Régions département par département :

Région NORD : Nord - Pas de Calais - Ardennes- Aisne - Somme - Oise- Seine Inférieure -Eure - Orne - Calvados - Manche.

Région OUEST : Sarthe - Mayenne - Ille et Vilaine - Côtes du Nord - Finistère - Morbihan - Loire Inférieure- Maine et Loire - Vendée - Deux Sèvres - Vienne - Indre et Loire - Loir et Cher - Indre - Cher.

Région SUD OUEST : Charente Inférieure - Charente - Haute Vienne - Creuse - Dordogne - Corrèze - Gironde - Landes - Lot et Garonne -Lot - Cantal - Aveyron - Tarn - Tarn et Garonne - Gers - Hautes Pyrénées - Ariège - Aude - Pyrénées orientales - Haute Garonne.

Région SUD EST : Allier - Saône et Loire - Puy de Dôme - Loire - Rhône - Ain - Haute Savoie - Savoie -Isère - Haute Loire - Lozère - Ardèche - Drôme - Hautes Alpes - Basses Alpes - Alpes Maritimes - Var - Bouches du Rhône - Vaucluse - Gard - Hérault .

Région EST : Marne - Meuse - Meurthe et Moselle - Moselle - Haut Rhin - Bas Rhin - Vosges - Haute Marne - Aube - Yonne - Nièvre - Côtes d'Or - Haute Saône- Doubs - Jura -Territoire de Belfort.

Région PARISIENNE : Seine - Seine et Marne - Seine et Oise - Eure et Loir - Loiret.

Région UNION FRANCAISE : Algérie - Colonies.

Au cours de cette même réunion , une note à la presse est rédigée:

" La FFCCA, en sommeil forcé du fait de l'occupation,  
" vient de reprendre son activité.  
" Dans son assemblée générale extraordinaire du 19  
" Octobre 1946, l'unanimité s'est faite entre tous les  
" délégués des clubs de cinéma d'amateurs de Paris et  
" de Province qui étaient représentés.  
" la FFCCA reconstituée représente maintenant le  
" Cinéma dans son nombre et sa qualité et pourra en  
" 1947 représenter dignement la France au concours  
" International du cinéma d'amateur qui aura lieu à  
" Stockholm.  
" Le Secrétariat administratif a été fixé à Paris 9ème  
" 11 Rue des Petites Ecuries.

Au cours de la réunion du Comité du 7 décembre, la création de la cinémathèque est officialisée:  
M.SOHIER de la Région Nord, premier "Cinémathécaire" en donne les modalités de fonctionnement,

" les films devront être réexpédiés dès le lendemain,  
" des sanctions seront prises pour les clubs qui ne  
" respecteront pas cette règle ainsi que ceux qui  
" rendront les films détériorés"

Le 7 décembre 1946 , il est fait état d'un effectif de 2394 membres:

Région NORD: 16.  
Région OUEST: 460.  
Région SUD-OUEST: 110.  
Région EST: 125.  
Région SUD-EST: 108.  
Région PARISIENNE 1563.  
UNION FRANCAISE 12.

A l'UNICA, une rencontre a lieu à LUGANO fin Août y participent: l'Italie, la Tchécoslovaquie, le Luxembourg, la Suède et la Suisse. La France en pleine réorganisation n'y participe pas.. Cette réunion se contente de fixer à l'année suivante le Congrès en Suède et d'inviter les Fédérations à présenter des projets de statuts et de règlement de concours.

## En 1947.

C'est l'année de la véritable reprise.

Le premier Concours National de la FFCCA d'après guerre est organisé à Paris.

Huit firmes offrent les prix destinés à récompenser les lauréats:

KODAK-PATHE : 2 spots- 12 Kodakflectors-  
10 bobines 16 mm de 30 mètres, 10 bobines 8 mm  
CINEMALIK : 1 pied de caméra grand modèle  
Ste PHILIPS : 5.000 f en espèces  
PATHE BABY : 10 galettes 9,5 plus un minutage de film 9,5 égal  
à la longueur des films primés en ce format.  
BEAUCHET : 2 bobines 16 mm 30 mètres. 4 bobines 16 mm  
de 15mètres.5 galettes 9,5.  
GEVAERT : 7 galettes 9,5.  
BOISAVIA : 8 promenades en avion, 8 baptêmes de l'air.  
MARGUET : 2 cadres.

Quatre catégories sont instaurées sans distinction de format. Chacune des catégories a son jury spécifique, composé de 5 à 7 membres.

34 films sont inscrits au palmarès. .

A la suite de ce Concours il est décidé que pour 1948 il sera établi 6 catégories au lieu des 4 existantes:

- 1-Voyages et Famille.
- 2-Documentaires et Scientifiques
- 3-Scénarios
- 4-Dessins animés, Animation, Marionnettes.
- 5-Films de genre
- 6-Cinématisation de disques ( chansons filmées).

Dans les clubs, coté production on met les bouchées doubles pour rattraper les années perdues. Parmi les clubs les plus prolifiques, à Marseille le CACP (Club des Amateurs Cinéastes de Provence) qui à la rentrée d'octobre recense 33 films nouveaux pour 35 inscrits. Beaucoup sont inspirés de la deuxième guerre mondiale. Et puisque nous parlons de Marseille citons l'élection au bureau du club d'un nouveau membre lors de l'Assemblée générale du 21 Octobre 1947: il s'agit de Maurice **Mesmay** qui prendra par la suite une grande part dans la vie de la Fédération.

A L'UNICA, le Congrès réuni à SALTSJOEBADEN près de Stocklom du 11 au 16 août adopte après quelques remaniements le projet de statuts proposé par la Fédération Française et présenté par son président **M.Avalle**. Le règlement du Concours International est adopté sur un projet présenté par l'Espagne. C'est aussi la création du challenge LUGANO destiné à récompenser la nation ayant obtenu la meilleure moyenne dans les catégories A,B,C. Le règlement prévoit que ce challenge sera attribué définitivement à la nation l'ayant gagné trois fois.

Cette année aussi l'UNICA adopte la fiche de cotation proposée par la Suisse mais après expérience elle sera jugée trop compliquée et subira plusieurs transformations successives dès l'année suivante.

Enfin, le Congrès porte à la présidence de l' UNICA M. Sven A. **Hansson** (Suède).

Cependant, la reprise de Stockholm n'enregistre qu'une faible participation avec 13 pays et 36 films. (12 films à Scénario, 17 documentaires et 7 films de genre; seules ces trois catégories ont été retenues pour 1947). L'UNICA enregistre sa première adhésion sud américaine avec l'Argentine. Elle sera suivie en 1950 par le FOTO-CINE CLUB BANDEIRANTE DE SAO PAULO (Brésil) et en 1951 par le CINE CLUB DEL URUGUAY.

L'histoire fédérale est marquée en cette année 1947 par les débuts d'un cinéaste qui reste une image de référence pour la Fédération, même 50 ans plus tard.

Dans la catégorie "GENRE" de notre Concours National un troisième prix est attribué à un film 9,5 intitulé " LA ROSE ET LE RESEDA" réalisé par Edouard **Molinaro** qui reçoit en récompense 10 boîtes Pathé 9,5.

Né en 1928, originaire de Bordeaux, fils de chirurgiens dentistes, Edouard **Molinaro** a toujours eu la passion du Cinéma. Bien qu'ayant passé deux baccalauréats et une licence de philosophie pour s'assurer "une culture de base" selon ses propres termes, il n'a jamais envisagé d' autre profession que celle de Cinéaste.

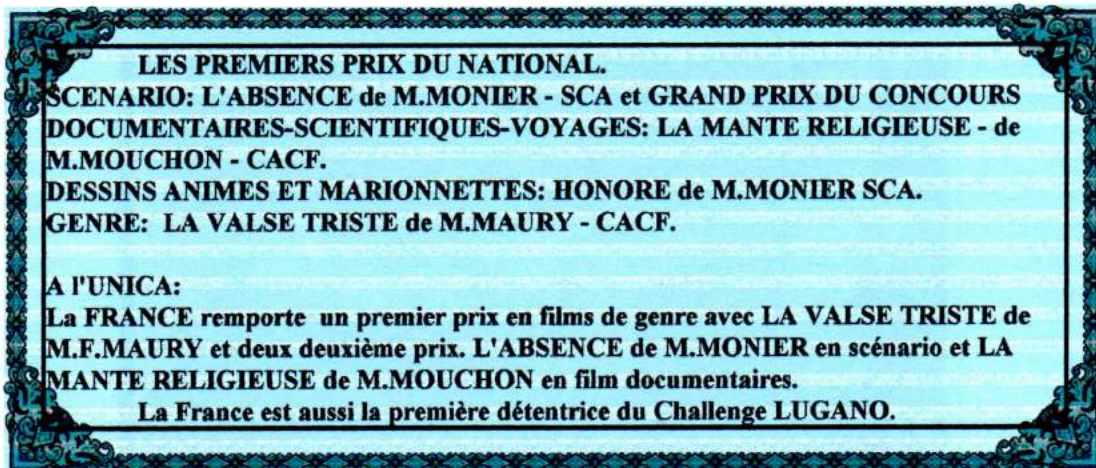
A 16 ans, alors qu'il était encore élève au Lycée de La Réole, il s'était rendu acquéreur d'une petite caméra 9,5 "La NATIONALE BABY". Ses premiers films étaient consacrés à la famille, les amis, les vacances. Mais très vite il eut d'autres ambitions , tourner des films où scénarios, plans, angles, et mouvements de caméra sont préparés d'une façon très minutieuse.

En 1947 "il monte" à PARIS, il s'inscrit au CACF. Pour gagner sa vie et payer ses essais cinématographiques il travaille dans une maison de production de films publicitaires qui n'est autre que "les Films Pierre **Boyer**". Il a tout juste 19 ans lorsqu'il reçoit sa première récompense pour "LA ROSE ET LE RESEDA". Les images comportent en surimpression le texte d'Aragon, en caractères de liège blanc posés sur un carton noir.

L'année suivante , il passe au 16 mm et réalise "UN MONSIEUR TRES CHIC" un scénario qui lui vaudra un 3ème prix. En 1949 c'est "L'ESPACE D'UNE NUIT" avec lequel il remportera encore un 3ème prix toujours en catégorie scénario.

Edouard **Molinaro** s'attache dans ses films à démontrer le rôle de la fatalité dans la vie. Aussi il se fait très vite une réputation de cinéaste "noir et abscon". Pour ne pas risquer de s'enfermer dans cette étiquette, il réalise en 1949 deux autres films "LES MAINS NOIRES" en collaboration avec M. **Boyer** et surtout "L'HONNEUR EST SAUF" une parodie des films muets de 1900 dont les textes apparaissent sur des cartons. C'est un gros succès au CACF et à la Fédération. Il doit refaire ce film en 35 mm à la demande d'un producteur qui l'avait vu dans un club. Il peut paraître curieux que cette réalisation ne figure dans aucun palmarès de nos Nationaux. Je pense qu'il n' a jamais été présenté dans notre compétition du fait justement qu' Edouard **Molinaro**, par le biais de cette réédition en 35 mm, qui de son propre aveu avait été lucrative (interview accordée à Frédéric **Maury**), était déjà considéré comme un "professionnel".

Il existe toujours à la Fédération en cinémathèque une copie 16 mm de cette oeuvre qui semble donc être la dernière réalisée par notre cinéaste sous les couleurs du CACF et de la Fédération.



## En 1948.

La Fédération transfère son siège social au 128 Boulevard Malesherbes à Paris et continue sa croissance: elle enregistre l'inscription d'une vingtaine de nouveaux clubs dont l'affiliation est admise après "enquête" et avis du Comité Directeur. Parmi eux, le Ciné-Club de CANNES qui reçoit carte blanche de la Fédération pour organiser "le Festival Amateur de CANNES". Mais n'entre pas à la "FFCCA" qui veut. C'est ainsi que l'ouverture de la porte est refusée à: MONACO, SKI-CLUB, FOLKLORE CINE CLUB et surtout à l'UNION des CINEASTES AMATEURS du NORD (UCAN) pour le motif que la Fédération ne saurait affilier un club dont

" les membres furent des dissidents d'un premier club

" affilié, alors et surtout que les rapports entre  
" ce nouveau club et l'ancien ne sont pas empreints  
" des sentiments amicaux désirables " (Sic)...

mais, ce refus sera de courte durée, puisque dès 1951 on retrouve au palmarès du National des films "UCAN".

Le Concours National, conformément à la décision prise l'année précédente, comprend 6 catégories; 34 films sont inscrits au palmarès :

Suite à l'abondance des films inscrits, lors de l'Assemblée Générale du 20 mars 1948, il est décidé que les Régions devront se soumettre dès 1949 à des pré-sélections; mais la région Parisienne en est dispensée et on peut lire, dans une circulaire fédérale portant le Numéro 10 d'avril 1948, le communiqué suivant:

" ... En ce qui concerne la Région Parisienne les  
" grands clubs de cette région, ne présentant que des  
" films qui ont obtenu une cote minimum à la  
" présentation au club. Cette sélection est donc ainsi  
" faite."

Au cours de cette même Assemblée, se pose la question du flou de la limite entre amateur et professionnel et nous lisons:

" Le Docteur **Cherigie** demande la parole et émet le  
" désir que pour l'avenir et l'année prochaine, la  
" question du professionnalisme au sein du cinéma  
" d'amateur soit définitivement précisée. Il demande  
" si un amateur qui fait un film et le vend reste  
" amateur.

Le Président pose la question et propose de renvoyer au Comité Directeur qui étudiera.  
L'histoire a démontré que cette fameuse question est toujours restée sans réponse valable.



*Tchécoslovaquie 1948*

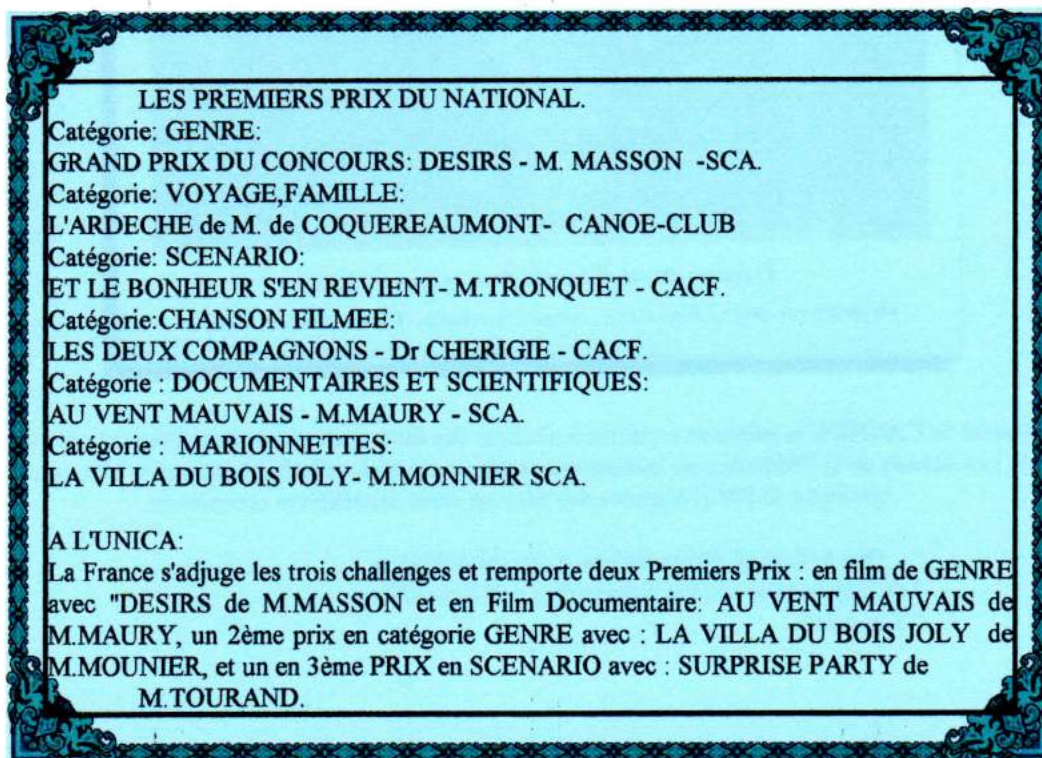
L' UNICA a lieu en Tchécoslovaquie à MARIANSKE-LAZNE. Au CHALLENGE HOLLANDAIS et à la COUPE-CHALLENGE LUGANO, s'ajoute le Challenge Wolf offert par M.Vladimir Wolf, qui est destiné à être attribué à la nation classée première par décision du Jury. Cette récompense sera remise en compétition chaque année. Il s'agit d'une coupe en cristal et en argent massif.  
Elle est attribuée rétroactivement à la FRANCE pour son succès de 1947 à Stockholm.



L'UNICA fait une percée vers l'AFRIQUE avec l'adhésion de l'AMATEUR-CINE CLUB JOHANNESBURG (Afrique du Sud).

M.ROBERT M.PROCHAZKA de la Fédération Tchèque est élu Président.

Pour terminer l'année 1948 en beauté la Fédération reçoit un véritable cadeau de Noël. Une grande première a lieu: la Messe de Minuit célébrée en la Cathédrale Notre Dame de Paris est télévisée pour la première fois. Un seul cinéaste amateur est autorisé à filmer pendant la cérémonie: il s'agit d'un membre de la Fédération M.MOULY, mais comme il se trouve dans le champ de l'une des trois caméras de la télévision, il doit revêtir une aube de chanteur pour passer inaperçu.



Le 22 janvier, à Paris, dans la grande Salle de la Chimie, se déroule le Gala de la Fédération, sous la Présidence de M. **Fourre-Cormeray**, Directeur Général de la Cinématographie Nationale. Pour la première fois dans le monde du Cinéma d'Amateur, on a projeté dans des conditions de luminosité parfaite sur un écran de 4 mètres de base du 8mm avec un appareil KODAK 750 W et du 9,5 avec un appareil PATHE-JOINVILLE de 750 W.

A l'Assemblée Générale du 9 avril, la fameuse question "AMATEUR PROFESSIONNEL" revient sur le tapis, Après de longues discussions une définition assez évasive est donnée de l'amateurisme:

- " Un Amateur est considéré comme professionnel
- " lorsqu'il a une carte de réalisateur ou de
- " technicien de la prise de vues ou que, ne l'ayant
- " pas, il tire habituellement ses moyens d'existence
- " de son art.

Un communiqué spécial est publié à propos du Festival de Cannes qui se déroulera en septembre dans le nouveau Palais construit à cet effet et où les amateurs, "désormais reconnus et consacrés auront leur section" et un appel pressant est fait aux membres de la FFCCA pour ne pas "laisser échapper l'occasion ainsi offerte". Dans sa lancée le Bureau accorde son Haut Patronage au Festival. La suite nous montre que cette décision devait laisser des traces un peu acides. Le Concours National se tient à Paris: 36 Films figurent au palmarès. Il est décidé que pour l'avenir "la Région Parisienne" devra elle aussi procéder à des sélections régionales.

A L'UNICA, L'ALLEMAGNE reprend contact.  
Le Congrès et le Concours se déroulent en Italie à CAMPO DEI FIORI.

Deux nouveaux challenges sont créés: le "GRAN PREMIO D'ITALIA" offert par la Présidence du Conseil des Ministres d'Italie destiné à la Nation classée seconde et la Coupe-Challenge FEDIC, don de la FEDERAZIONE ITALIANA CINEAMATORI DEL PASSO RIDOTTO destinée à récompenser la nation classée troisième. Ces deux challenges sont remportés respectivement par l'Espagne et la Tchécoslovaquie.

M. André AVALLE est élu Président.



Préparation du Congrès de Campo dei Fiori

De gauche à droite: BATISTELLA, ANNONI, LAMPERTI, BOREL, AVALLE, GATTI.

Au Festival de CANNES, le palmarès confirme les succès des films récompensés au Concours National et à l'UNICA. Les auteurs de la Fédération ne laissent que quelques miettes à des films étrangers. Malgré cet écrasant triomphe, la FFCCA grince des dents et émet des réserves considérantes:

" ...Que le Comité d'organisation a pris les décisions  
" du jury comme simples suggestions qu'il a modifiées  
" à sa guise...

Et dans sa séance du 15 octobre le Comité s'élevant en véritable tribunal inflige des sanctions sans ménagements. Jugeons plutôt:

#### CINQ ANS DE SUSPENSION à M.B...../

" Motif: Membre du Comité d'organisation a participé à une  
" décision de ce comité qui lui a attribué une coupe  
" supplémentaire postérieurement aux décisions du jury et  
" en dehors de celui-ci. En cette même qualité a eu pendant  
" toute la durée du festival une attitude qui pouvait être  
" utile à certains intérêts commerciaux mais ne pouvait  
" qu'être nuisible à ceux du cinéma d'amateur.

#### DEUX ANS DE SUSPENSION à M.S...../

" Motif: Membre du Comité d'organisation du Festival a  
" participé à une décision de ce Comité qui lui a attribué  
" une coupe supplémentaire postérieurement aux décisions du  
" jury et en dehors de celui-ci alors que le film avait été  
" classé par le jury à la 16ème place.

Et comme décidément à la Fédération on ne plaisante pas en cette année 1949 avec la discipline, dans la foulée, deux auteurs écoperont de sanctions à propos de l'UNICA:

UN AN DE SUSPENSION à M.L...../

- " Motif: Auteur d'un film qui avait été désigné pour
- " représenter la Fédération à l'UNICA s'est refusé au
- " dernier moment à fournir le film présenté au concours
- " National.

UN AN DE SUSPENSION AVEC SURSIS à M.G.....

- " Motif: Co-Auteur d'un film qui avait été désigné pour
- " représenter la Fédération à l'UNICA s'est complètement
- " désintéressé de la question à tel point que le film
- " présenté au Concours National n'a pas été fourni.

LES PREMIERS PRIX DU NATIONAL.

En catégorie VOYAGES-REPORTAGE-FAMILLE , M.AVALLE Président de la Fédération et membre du CACF reçoit le Premier prix pour son film LE DERNIER CONGRES SCHOL.

En catégorie DOCUMENTAIRES:

LA LITHOGRAPHIE de M.LEHMANY-GOURDON- SCA.

En Catégorie SCENARIO:

JE N'AI PLUS QUE LES RUES de M.SANVOISIN du CACF.

En catégorie MARIONNETTES:

PETIT PAPA NOEL de M.SUIRE du CLUB DE ROCHEFORT.

En catégorie CHANSONS FILMEES:

J'AI BU de M.BLEREAU CACF.

En catégorie GENRE:

RETOUR du Dr CHERIGIE du CACF.

La COUPE AVALLE dite Grand Prix du Cinéma d' Amateurs décernée au meilleur film toutes catégories est attribuée au film :

JE N'AI PLUS QUE LES RUES de Michel SANVOISIN.

A L'UNICA:

La France obtient trois premiers prix:

En Films à SCENARIO : JE N'AI PLUS QUE LES RUES de M.SANVOISIN

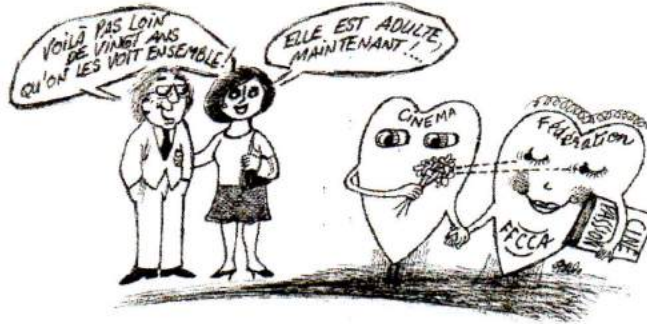
En Films de GENRE: RETOUR du Dr CHERIGIE

En Films DOCUMENTAIRES: L'ART DU VITRAIL de M.HERVE.

Pas de premier prix attribué dans la catégorie "Films SCIENTIFIQUES". Cette catégorie sera supprimée pour l'avenir.

La FRANCE reçoit le PRIX DES NATIONS (Coupe Wolf) , le CHALLENGE LUGANO dont elle est titulaire pour la troisième fois ce qui lui donne le droit de le garder définitivement.

# LE DEUXIEME DEMI SIECLE DU CINEMA



## LA CROISSANCE

Avant d'entrer dans le détail de ce que furent ces années du deuxième demi siècle, jetons un oeil sur des statistiques dues aux travaux de Gilles **Olivier**. Etablies sur 168 films elles nous donnent une image de la répartition des formats à la FFCCA dans les dernières années de la décennie des années 40.

40 % des films sont tournés en 8 mm, 22 % en 9,5 ,et 38 % en 16 mm.

11 % sont réalisés en couleurs, avec le plus gros pourcentage pour le 16 mm (8 % de la production totale).

Dans les clubs, 50 % sont des scénarios, 47 % des documentaires; les films de famille représentent 3% .

Dans les concours, avec 70 % des films cités aux palmarès, le 16 mm domine largement; le 9,5 arrive second avec 16 % et le 8 commence une montée avec 14 %.

Comment se comporte le cinéma d'amateur cinq ans après la libération?

Pour répondre à cette question citons un extrait du communiqué du Président **Avale** publié dans le Numéro de Janvier 1950 de "CINEMA AMATEUR"

.../...

" En ce qui concerne le Cinéma d'amateurs, force nous  
" est de constater qu'il piétine...  
" Avec lui nous avons fait dans le fauteuil de notre  
" club le tour de la terre, qu'il nous a présenté avec  
" des succès divers.  
" Avec lui nous avons pénétré dans la matière  
" scientifique, médicale, biologique.  
" Avec lui nous avons analysé le mouvement.  
" Mais il est un domaine où bien peu se sont aventurés,  
" celui de la vie, de notre vie de tous les jours. Et  
" lorsqu'une infime minorité a osé, cela n'a été que  
" pour la déformer, nous la montrer au paroxysme de ce  
" qu'elle a de plus détestable. Ces films étaient des  
" films de jeunes...  
" Loin de nous le désir de leur jeter la pierre ils ont  
" l'excuse des temps troublés que nous avons  
" traversés. Avec le temps, la vie normale devrait  
" renaître et avec elle la santé morale...

## En 1950.

L'année sera marquée par des événements importants.

En premier lieu, le 28 Janvier l'entrée des films de la Fédération à la Télévision: Tous les samedis à 17 heures 30 et pour une série de 19 semaines, l'émission "REFLETS DE PARIS" diffuse un film d'amateur de la FFCCA. Le premier qui a ainsi l'honneur de l'antenne est intitulé : NOGENT, ELDORADO DU DIMANCHE de MM .**Carne** et **Savoisien**. Mais les films doivent être obligatoirement du format 16 mm tournés à 25 images et doivent auparavant avoir obtenu l'accord du "Chef de Région".

La Fédération est sollicitée par le Journal "FRANCE-SOIR" pour participer à deux concours organisés par ce journal et appelés "COUPE FRANCE-SOIR". Le premier est un concours de scénari destinés à la Télévision (qui devait être remporté par un jeune parisien de 15 ans 1/2: **René Briot** ) et le second un concours de films d'amateurs. La Fédération se voyait confier les grandes lignes de l'organisation ainsi qu'une importante participation aux Jurys.

Par une lettre datée du 8 juin le Ministère de la Jeunesse et des Sports 11 Rue Auber à PARIS sous le timbre Numéro 432 porte à la connaissance de la FFCCA

" Qu'après avis de la commission d'Education Populaire  
" des Adultes et du conseil de l'Education Populaire et  
" des sports , Mr le Secrétaire d' Etat et  
" d'Enseignement technique à la Jeunesse et aux Sports a  
" par arrêté du 20 mai 1950 agréé la FEDERATION  
" FRANCAISE DES CLUBS de CINEMA d'AMATEURS"

Cette reconnaissance officielle, dont la Fédération bénéficie toujours à ce jour, est une heureuse récompense pour le Président **André Avalle** qui pendant plus de 18 mois avait fait de nombreuses démarches pour obtenir ce résultat.

Mais dans un autre courrier émanant de l'Education Nationale, il est spécifié que les cinéastes amateurs utilisant "un pied" sur la voie publique seront assimilés à des professionnels et devront acquitter une "taxe de prises de vues". Et tout comme pour l'agrément cette disposition est toujours en vigueur.

Premier essai de décentralisation vers la Province : ANGERS accueillera, lors du week-end de la Pentecôte, le Concours National, une séance du Comité et l'Assemblée Générale.

De grands débats sont engagés au cours de l'année dans les séances du Comité, ayant pour bases les palmarès du Festival de Cannes et du National d'Angers:

Suite aux incidents du Festival de Cannes de l'année précédente, il est décidé d'ignorer cette manifestation en lui refusant le patronage et en "déconseillant" aux clubs d'y participer.

Certaines cotations au Concours d'Angers ayant été contestées, une question est posée: doit-on ou ne doit-on pas obliger les jurés du Concours National à coter les films?

Après bien des discussions, aucune solution ne se révélant parfaite, il est finalement décidé que les cotations ne seront pas obligatoires et que de toute manière elles ne seront plus publiées mais que le Président du Jury aura la charge "d'interroger successivement tous les jurés, qui devront justifier leur classement". L'accent est surtout mis sur le fait que certains jurés n'ont pas toutes les qualités souhaitées pour remplir cette fonction et un appel est fait aux "Chefs de Région" pour désigner les représentants les plus qualifiés pour leur compétence et leur "fair-play". Enfin, devant la difficulté d'obtenir des prix en nature auprès des fabricants et commerçants spécialisés, il est décidé que les lauréats recevront des médailles.

Autre question très débattue, "l'inégalité de moyens financiers et techniques" entre les cinéastes qui les empêchent de lutter à armes égales: M. **Serailler** de Marseille et M. **Roung** de NANCY proposent de créer " 2 catégories de Cinéastes" mais la question est renvoyée...à plus tard.

Au cours de cette même année, le 8 novembre, lors d'une réunion spéciale du Comité Directeur les Régions changent de dénomination:

La Région Parisienne devient la 1ère Région

La Région du Nord devient la 2ème Région

La Région Normandie devient la 3ème Région

La Région Ouest devient la 4ème Région

La Région Est devient la 5ème Région

La Région Sud-Ouest devient la 6ème Région

La Région Sud-Est devient la 7ème Région

Cette année là est aussi celle de l'affectation à tous les clubs d'un numéro d'immatriculation à 6 chiffres.

Le premier chiffre représente la Région, les deux suivants le département, les trois derniers le numéro d'inscription, qui commencera toujours par le numéro de la Région: Exemple pour un club de Seine Maritime 3-76-303, ce système est toujours utilisé actuellement.

A la Cinémathèque, M. **Sohier**, pour des raisons professionnelles cesse ses fonctions; il est remplacé par MM.CHERIGIE-REGNARD.

Au Concours National, 39 films sont inscrits au Palmarès.

L'UNICA se tient à MONDORF les BAINS au LUXEMBOURG M.André **Avalle** est reconduit dans ses fonctions de Président.

Le Congrès décide de l'adoption d'un insigne et d'un fanion UNICA.



*Mondorf 1950 (Grand-Duché de Luxembourg)*

Pour terminer l'année 1950, les organisateurs du SALON DE L'ENFANCE lancent un concours de films d'amateurs sur les thèmes "VACANCES,FAMILLE,ENFANTS" et font appel à la FEDERATION qui fournira le Jury. Au palmarès on assiste à une véritable razzia des clubs affiliés qui remportent 10 Prix sur les 12 attribués. Mais la séance dans une salle du Grand Palais ne manque pas de pittoresque: Sièges confortables certes, mais un drap blanc en guise d'écran, pas de table pour les plateaux de sonorisation qui fonctionneront posés sur le sol, ce qui vaudra quelques tours de reins à l'opérateur obligé d'opérer à quatre pattes...bref passons sur d'autres péripéties, mais qui faisaient écrire au président **Avalle**:...

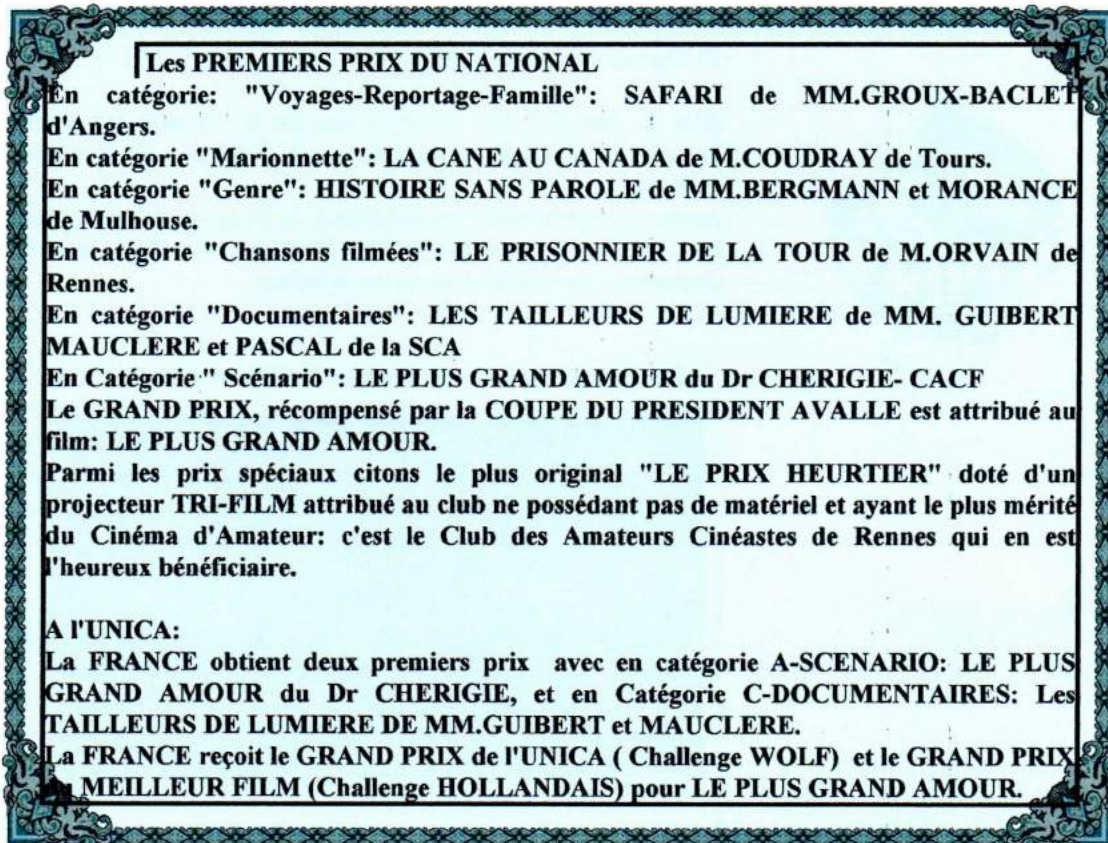
" Ce genre de concours et d'exercice physique n'était  
" pas à notre goût et ne saurait en aucun cas servir le  
" cinéma d'amateur.."

Citons cependant les premiers prix:

En catégorie "Vacances": LACS et VILLES D'ART D'ITALIE de M.LEHMAN (SCA).

En catégorie "Famille": AUPRES D'UN BERCEAU de M.MONNIER (SCA).

En Catégorie "Enfants": LA REDACTION de M.PERCHOUX (CACF)



## En 1951.

A l'occasion des élections des Délégués de Région, il apparait une différence de 354 membres dans le nombre des votants enregistrés par le Secrétaire et les cotisations encaissées par le Trésorier. Le constat qui en résulte est qu'il existe à la Fédération 8% de resquilleurs...! Il est demandé aux Chefs de Région de se montrer vigilants pour qu'une telle situation ne se renouvelle pas!

Par ailleurs il est décidé que seuls les membres des clubs à jour de leur cotisation pourront participer au National. Sinon il seront considérés comme "Indépendants" et devront payer un droit d'inscription de 1.000 F.

Autre incident qui fera couler beaucoup d'encre et de salive au sujet de la copie de la cinémathèque du film "L'HONNEUR EST SAUF", détériorée dans un premier temps par un club, et, ce qui ne manque pas d'être cocasse, a ensuite été coupée sur toute sa longueur par un autre club qui l'estimait ...trop large pour son projecteur!.

Les clubs concernés ont été mis en demeure de procéder à leurs frais à la restauration du film.

La Fédération s'honore de compter plus de 120 clubs affiliés, mais elle est sans pitié; ainsi elle radie sept clubs avec comme motif..."manque d'activité". Une seconde liste est mise en sursis suite à la demande des "Chefs de Régions".

Enfin il est décidé d'officialiser "LA COUPE PERSICO", une compétition spécifique qui, en dehors du Concours National, récompensera le meilleur film club de l'année.

Le Congrès et le Concours National qui se tiennent à PARIS, du 5 au 11 mars, ont un retentissement médiatique (je ne suis pas sûr que ce mot existait à l'époque).

Les festivités commencent dès le vendredi soir au cabaret du célèbre chansonnier Jean **Rigaux** et le Dimanche une enveloppe et un film 16 mm sont remis par GEVAERT à chaque concurrent pour un rallye improvisé dans Paris et qui doit conduire les participants à 35 Km de la capitale, les films étant développés séance tenante; les concurrents peuvent voir après le dîner le reportage de la journée et "leurs images" diffusés par la télévision.

33 films sont inscrits au palmarès.



Pour la première fois l'UNICA franchit le Channel. M. **Leslie M. Froude** de la Grande Bretagne est le Président de l' UNICA en fonction.

Après une rapide visite de LONDRES le Congrès et son Concours ont lieu en Ecosse à GLASGOW. L'accueil des Ecossais est très chaleureux, les visites nombreuses et variées.

*Le Congrès approuve le choix de l'insigne et du fanion UNICA.*



*Glasgow 1951*

#### **LES PREMIERS PRIX DU NATIONAL.**

Catégorie "Documentaires": **L'ECORCHE** de M.THUREL ( Rouen)

Catégorie " Chansons filmées": **LE VIEUX CHATEAU** de M.MALAISE (CACF)

Catégorie "Scénario": **LE REVE PROLONGE** de M.MAURY (CACF)

Catégorie " Genre": **PASSE TEMPS** de M.MASSON (SCA), qui reçoit par ailleurs "**LE GRAND PRIX COUPE AVALLE**".

En Catégories **VOYAGES,REPORTAGES,FAMILLE** et **MARIONNETTES** pas de premiers prix d'attribués.

La compétition de la Coupe PERSICO récompense le Club de BOURGES pour son film "**LE MAGICIEN**".

#### **A L'UNICA:**

La FRANCE obtient un 2ème Prix avec "**LE REVE PROLONGE** en catégorie "Scénario", et deux 3ème Prix avec en catégorie "Genre": **PASSE TEMPS**, et en catégorie "Documentaires": **LE FONDEUR DE CLOCHES** de MM FRANCILLON et BOUDA (Annecy).

Au classement des Nations pour la première fois depuis la libération la FRANCE n'est pas classée première mais seulement seconde, ce qui lui vaut de recevoir la "**COUPE GRAN PREMIO D'ITALIA**".



## En 1952.

Nouvelle décentralisation du Congrès et du Concours National, qui ont lieu le 23 Mars à LILLE.

M. **Acher** est élu Président de la FFCCA.

M. **Avalle** est nommé Président d'Honneur.

Et les "CHEFS DE REGION" deviennent des "PRESIDENTS DE REGION".

Pour la petite histoire, citons quelques chiffres: le montant des cotisations est de 100 f par membre pour tous les clubs à l'exception de ceux de plus de 300 membres qui, eux, ne paient que 50 f. Le gala annuel de la Fédération a laissé un bénéfice net de 68.170 f et, les clubs se plaignant qu'il n'y a pas assez de films en cinémathèque, le bureau débloque une somme de 300.000 f pour faire de nouvelles copies. Pour donner une idée sur la valeur relative de ces sommes, il pouvait être acheté à l'époque une caméra 8mm pour 15.000 f en bas de gamme, le haut de gamme style Paillard pour environ 45.000 f.

Au palmarès 33 films sont inscrits dont 19 au titre de mention. Les jurés ont été avarés dans la distribution des prix: pas de premiers prix dans les catégories "Voyages-Reportages, Scenarii et Chansons filmées.

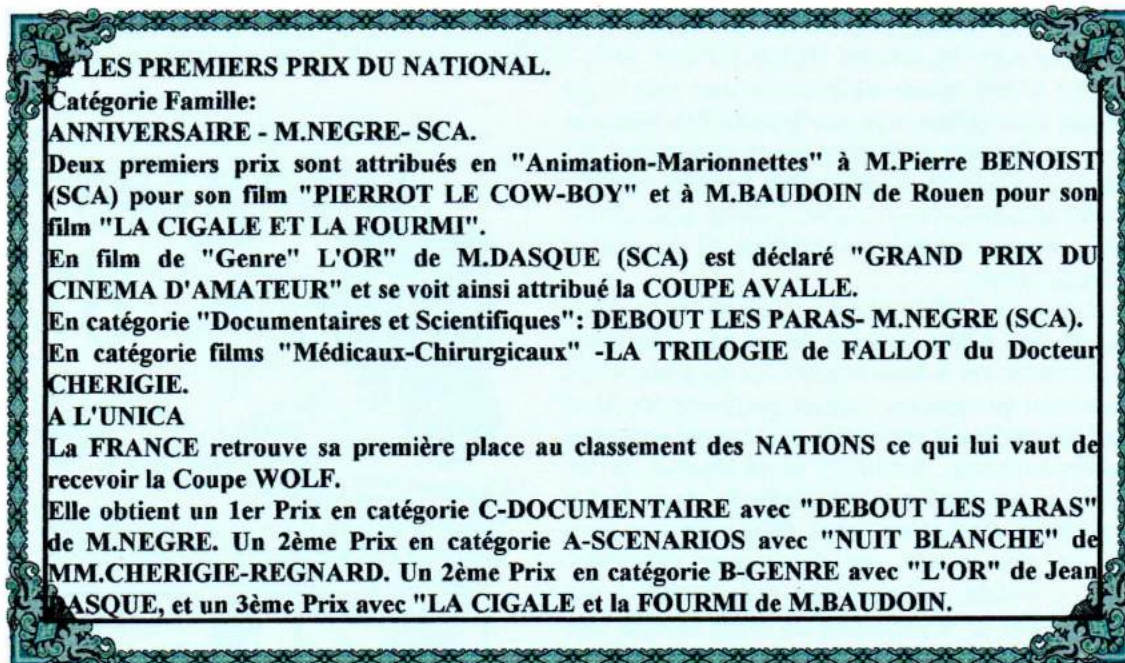
Mais par erreur le Jury a jugé séparément les films FAMILLE, alors qu'ils étaient prévus dans la catégorie VOYAGES-REPORTAGE.

Notons que "LE GRAND PRIX DU CINEMA D'AMATEUR" n'est pas attribué par les jurés, ceci pour la seule raison qu'il y a un jury spécialisé pour chaque catégorie c'est donc le Comité qui choisit les prix spéciaux sur les propositions faites par les différents jurys.

L'UNICA, présidé par M. **Delmiro de Caralt**, se tient du 15 au 23 avril à BARCELONE (Espagne) très exactement à TIBIDAO, un charmant nid d'aigle à 20 minutes de la ville et qui domine Barcelone et sa rade. Défilé de 1.000 castagnettes, taoumachie, pèlerinage au MONTSERRAT (Montagne Sainte de Catalogne): le programme touristique en offre pour tous les goûts.

Au Concours il n'y a plus que trois catégories -A-SCENARIO, B-GENRE (qui accueille l'animation) et C-DOCUMENTAIRE.

M. René **Baken**, (Belgique) est élu nouveau Président de l'UNICA



## En 1953.

Le Président d'Honneur, André **Avalle**, reçoit les insignes de la LEGION D'HONNEUR au grade de Chevalier pour les services rendus au Cinéma d'Amateurs et ses actions à la Présidence de la FFCCA et de l'UNICA. Cet honneur rejait bien légitimement sur le renom de la Fédération.

Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, M. Raymond BRICON ancien Président est invité par WALT DISNEY de passage à Paris pour lui présenter ses films réalisés au MAROC, en KODACHROME 16 mm. Le grand cinéaste américain est émerveillé et peu après il invite M. BRICON à BURBANKS en Californie, d'où notre cinéaste revient avec un contrat en bonne et due forme lui spécifiant que ses films seront agrandis en 35 mm et diffusés par la célèbre firme américaine.

Le Congrès et le Concours National se tiennent à Bordeaux.

M. ACHER, pour des raisons professionnelles, n'ayant plus la possibilité d'assurer les fonctions de Président de la FFCCA, présente sa démission et, devant l'absence de candidat pour le poste, le Comité est plongé dans un grand embarras. C'est de M. **Avalle** que viendra le salut: il accepte en effet d'assurer la présidence en attendant que la Fédération se trouve un candidat.

Au Concours cette année encore les films "FAMILLE" seront classés séparément, mais il est décidé de revoir la définition des catégories pour l'an prochain. 33 films sont inscrits au palmarès.

Pas de premiers prix en catégories GENRE et FILMS MEDICAUX et CHIRURGICAUX ( à noter qu'en cette dernière catégorie un seul film est présenté et qu'il reçoit une mention spéciale).

"LA COUPE PERSICO" n'est pas attribuée faute de candidats.

L'UNICA se tient à BRUXELLES, du 20 au 26 août. Comme toujours la partie touristique est copieuse: les villes de: Bruxelles, Ostende, Anvers, Bruges sont visitées.

Le prochain Congrès International devant se tenir au PORTUGAL, c'est le Président de la Fédération portugaise, M. ALVARO ANTUNES, qui est élu Président de l'UNICA.

Avant de tourner la page sur cette année 1953, permettez à l'auteur de faire un peu de *nombrilisme*.

Au mois de novembre, Roger **Bigeon** devient cinéaste amateur.

Le coup de foudre pour le cinéma amateur m'avait atteint pendant mon enfance. Alors que le seul film que j'avais vu était "BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS". J'avais été frappé par la projection d'un film amateur 9,5 tourné par un employeur de mon père et qui représentait trois enfants sous une branche d'un pommier en fleurs. J'ai toujours gardé cette image en mémoire et à partir de ce jour là je n'ai eu qu'un désir: "en faire autant". Il m'a fallu attendre un bon nombre d'années avant de me contenter, mais ma résolution a grandi au fur et à mesure que le temps passait.

Arrivé au but il me fallait choisir un format. Le 16 mm a été tout de suite écarté en raison de son prix mais il n'en restait pas moins que le large éventail des matériels offerts à la convoitise de l'aspirant cinéaste que j'étais m'a laissé perplexe non seulement sur le choix du matériel mais aussi sur l'option du format : 8 ou 9,5 ? je me souviens de mes hésitations et que finalement j'ai adopté le 8mm du fait d'une publicité alléchante ( nous dirions de nos jours "Vente de promotion"), de la maison GRENIER NATKIN à PARIS, qui proposait pour 20.000 f une caméra ARMOR et le projecteur de même marque, une aubaine puisque je pouvais me procurer en un seul achat l'équipement que j'avais initialement prévu en deux temps. C'était un investissement important puisqu'il représentait les 2/3 d'un mois de mon salaire. Evidemment, le dimanche suivant ma précieuse acquisition, j' ai courru "tourner" mon premier film au jardin d'acclimatation, avec une émulsion noir et blanc "BEAUCHET", offerte avec la caméra. Mais après l'émotion de la première projection sur une nappe blanche en guise d'écran, j'ai eu envie de faire autre chose et, pris au jeu, j'ai complété ce film avec un reportage sur la Foire du Trône qui se tenait à l'époque Place des Nations à PARIS. J'ai réalisé mon premier

Faites tous du bon, du très bon cinéma en couleur

# La CAMERA

ARMOR 8mm

Fr. 14.650 T.T.C.

techniques...

quelques notes

LES OBJECTIFS ADAPTABLES INVARIABLEMENT SUR LA CAMERA ARMOR I

Chez votre revendeur habituel - Documentation : SOMMOR, 174, Boulevard Voltaire - PARIS 12

montage avec des collures maladroites et mon premier générique éclairé par des lampes survoltées remplaçant les ampoules du plafonnier. J'ai intitulé ce montage "PREMIERS PAS D'UN CINEASTE AMATEUR"; (ce film a été sélectionné en 1991 pour être présenté au forum des Halles dans le cadre des journées du cinéma d'amateurs).. Après un premier essai en KODACHROME 25 en plein hiver à l'occasion d'un cyclo-cross à la FERTE SOUS JOUARRE, j'ai réalisé en noir et blanc un reportage sur les Halles de Paris, intitulé PARIS A FAIM. Ce film a lui aussi une histoire: il en existe en effet actuellement une copie à la Vidéothèque de Paris et de larges extraits ont été diffusés par la chaîne de Télévision PARIS-PREMIERE dans le cadre d'une émission animée par Caroline Tresca, et cela plus de 30 ans après avoir été tourné. Cette diffusion a été faite à mon insu sans que j'en touche le moindre centime. Lorsque je l'ai appris, après un premier mouvement de colère, j'ai été, à la réflexion, assez fier à la pensée que j'avais des images qui avaient été jugées dignes de figurer dans les archives de la Ville de PARIS.

Bien sûr, à l'époque de mes débuts, par la lecture des revues spécialisées je savais que les clubs et la Fédération existaient, mais je pensais à tort qu'ils étaient réservés à une élite, et loin de moi l'idée d'aller " m'y frotter". Après cet intermède un peu "Gaullien" que, j'espère, l'on voudra bien me pardonner, revenons à l'histoire de notre Fédération.



## En 1954.

Une crise éclate au sein du Comité du 4 juin, à la suite de la création d'un nouveau club parisien "LES CAMERAS ASSOCIEES", qui interdit à ses membres toute appartenance à la FEDERATION. Or un des dirigeants des CAMERAS ASSOCIEES, M.Charles **Liethoudt**, fait partie du Comité Fédéral au titre de délégué de la première région. Beaucoup de bruit pour rien puisque dès la séance suivante M.**Liethoudt** désamorce la bombe en faisant savoir qu'il a rompu avec le club incriminé.

Ouvrons ici une parenthèse pour rendre hommage à M.**Liethoudt** qui devait prendre une grande place à la Fédération et contribuer beaucoup à son essor . Rappelons quelques lignes essentielles de son parcours fédéral, lignes que nous devons à Madame **Charbonnier** .

Charles **Liethoudt** est le Président du club des "CINEASTES DE BOIS COLOMBES" en 1950. Mais son club n'a plus de salle de réunion, celle-ci étant transformée en bibliothèque municipale. Il s'inscrit donc aux "CINEASTES AMATEURS D'ASNIERES" créé par Mme **Charbonnier**. En 1956 il est élu Président de la première Région et dès 1957 il devient Secrétaire Général de la Fédération, poste qu'il conserve jusqu'en 1961

pour assumer le tâche de Directeur Général de la Fédération. Conseiller fédéral en 1966 il est finalement nommé Président d'honneur en 1967.

Il a eu de nombreux films sélectionnés pour le National (Angers 1950, Lille 1952, Bordeaux 1953, Paris 1954 et 1955, Nice 1956, Mulhouse 1958.)

Le Concours National de 1954 se déroule à PARIS, au cours du week-end de la Pentecôte. En application d' une décision prise à la suite de l' Assemblée Générale de l'année précédente, il n' y a plus que trois catégories, mais l'une d'entre elles "désignée "DOCUMENTS CINEGRAPHIQUES" comporte des subdivisions, ce qui en pratique aboutit à six catégories.

C'est ainsi que le règlement stipule:

" Catégorie A : SCENARIO - les films tendant à la narration directe d'une action, d'une intrigue, comportant un dénouement dramatique, le mot dramatique étant pris dans son sens étymologique le plus large, n'excluant pas le comique.

" Catégorie B: GENRE - Les films qui, par leur technique cinématographique, leur conception ou leur réalisation, ne peuvent être classés dans les deux autres catégories. Le jury aura la possibilité, en dehors du classement général, de décerner une récompense exceptionnelle à des films qui présenteraient des qualités exceptionnelles.

"Catégorie C: DOCUMENTS CINEGRAPHIQUES - Les films qui se font les témoins objectifs des activités humaines, de la nature et de ses manifestations. (Documentaires, Voyages, Reportages).

Le Jury se prononcera par un classement distinct pour:

LES DOCUMENTS PURS,

LES VOYAGES,

LES REPORTAGES.

Les catégories "FAMILLE" et "FILMS MEDICAUX et CHIRURGICAUX" sont supprimées.

29 films sont inscrits au palmarès.

Pas de premiers prix accordés pour les classements Voyages et Reportages.

Au cours de ces journées nationales les participants, à leur grand bonheur, sont invités à visiter les studios de tournage de Boulogne, en pleine activité pour la réalisation d'un film.

L'UNICA se déroule au PORTUGAL à LISBONNE.

A la suite du concours, le Congrès UNICA recommande que les auteurs de films remettent en annexe les traductions des titres et autres commentaires pour les besoins du jury. C'est l'acte de naissance des programmes nationaux distribués au public que nous connaissons aujourd'hui.

La sempiternelle question "AMATEUR-PROFESSIONNEL" revient une fois de plus à l'ordre du jour du Congrès. Sur une proposition de l'ARGENTINE, la FFCCA, reçoit la charge de mettre au point une définition de l'amateurisme: cette définition sera faite dès le 16 octobre suivant, lors de la séance du Comité fédéral dans les termes suivants:

- " Est qualifié film d'amateur, toute oeuvre, produit du
- " travail d'une ou plusieurs personnes physiques se
- " livrant à l'art cinématographique par distraction et
- " sans aucun souci de profit, même pour le futur.
- " Sous la condition expresse que le, ou les amateurs
- " ne vivent pas habituellement de
- " l'oeuvre cinématographique, soit comme opérateur,
- " metteur en scène, éclairagiste, dialoguiste,
- " dessinateur, maquettiste, soit comme monteur.
- " Perd cette qualité d'amateur, toute oeuvre qui
- " réalisée dans ces conditions fait ultérieurement
- " l'objet d'un contrat commercial".

Comme de coutume, la partie touristique n'est pas oubliée: visite à la plage et au casino d'Estoril, visite de Sintra, de la forteresse sarrazine du Palacio de Pena et du Palacio Nacional et excursions dans les quartiers les plus attrayants de Lisbonne.

Monsieur **Avalle** est élu Président de l'UNICA.

Il apparait amusant de citer quelques lignes d'un article publié dans la presse sous le titre "Susceptibilité et Cinéma" dû à la plume de M.GAUDIN Président du Club des Amateurs Cinéastes de Bordeaux, qui nous décrit le cinéaste amateur comme un être particulièrement susceptible:

./...

" Nous ne connaissons pas de personne plus susceptible  
" que le cinéaste amateur.  
" Lorsqu'il vient de terminer son dernier film,  
" conscient de la valeur de celui-ci, il l'apporte à son  
" club pour le projeter et recueillir les louanges,  
" juste rançon du travail qu'il s'est donné.  
" Or, il se trouve justement que son film est un navet  
" monumental digne de figurer dans le jardin potager de  
" maints cinéastes tant amateurs que professionnels.  
" Surtout qu'on aille pas le lui dire.  
" D'ailleurs il n'acceptera aucune critique, même celles  
" qui sont justifiées. Pour lui il vient de réussir son  
" film et n'admettra jamais que certains le trouvent  
" mauvais.  
" Tel un coq en colère , il se redressera, discutant  
" âprement avec "son critiqueur" et puis à bout  
" d'argument, s'en ira en "claquant la porte.../..."

Plus de 40 années ont passé, mais personnellement, je connais encore quelques cinéastes qui en sont toujours là.



## En 1955.

En ce début d'année la santé des clubs est florissante; de nombreux clubs prennent vie: ainsi en décembre 1954, apparaît sous le nom "L'IMAGE DE CHARENTON" un club qui devait par ses brillants résultats tenir le haut du pavé pendant plus de 30 ans sous le sigle du CCACC. Mais il n'y a pas que la Région parisienne qui déborde d'activité; la province n'est pas en reste, de nombreux communiqués régulièrement publiés par la revue "CINE-AMATEUR" en font foi. L'essor est tel que la Fédération s'estime débordée et le Comité Fédéral dans sa séance du 20 mai 1955 se pose la question: la FFCCA doit-elle continuer à accepter les affiliations des clubs de Paris et des grandes villes de Province? Après un débat animé sur le sujet il est décidé qu'il sera demandé maintenant un droit d'adhésion par club de 3.000 f et qu'il sera exigé que son effectif réel soit de 30 membres au minimum!.

Voilà bien une question, qui, actuellement, ne risque pas de troubler les nuits des membres du Comité Fédéral.

Le Concours National a lieu à PARIS du 19 au 22 mai. Il comprend encore 6 catégories, mais le palmarès est plus restreint avec seulement 20 films (19 en 16 mm et 1 en 9,5) .

L'UNICA est organisé par la FFCCA à ANGERS du 17 au 25 juillet au Palais de la Chambre de Commerce. Les organisateurs n'ont pas lésiné sur les attractions et on peut se demander si le Congrès n'est pas avant tout un congrès de tourisme et de gastronomie plutôt qu'un congrès de cinéma. En effet, lorsque l'on reprend le programme on décompte seulement 19 heures consacrées aux projections réparties en 5 séances.

En revanche dîner d'ouverture le dimanche dans les Salons WELCOME du palais, le lundi réception et garden-party à la Préfecture du Maine et Loire, suivie d'un dîner aux chandelles au Château historique des Ducs de Cossé-Brissac. Le mardi après midi départ par train spécial pour la plage de "La Baule" avec dîner à l'Hermitage face à la mer - Soirée au Casino et coucher au Palace de l'Hermitage. Le mercredi toujours par le train Spécial, visite du Mont Saint Michel et dîner du retour dans le train. Le jeudi visite de la Ville d'Angers, réception par M.le Sénateur Maire suivie d'un dîner gastronomique dans la salle médiévale (XIIe siècle) du grenier Saint Jean.

Le vendredi, nouvelle journée complète d'excursion avec cette fois "La LOIRE et ses CHATEAUX ROYAUX" ( Saumur, Fontevault, Chinon, Ussé, Langeais, Tours). Dîner offert par la maison Agfa-Gevaert suivi d'un spectacle stéréophonique au Château de Chenonceaux et, pour en terminer, le samedi banquet de clôture avec proclamation du palmarès, au grenier Saint Jean. Le dimanche, pour ceux qui ne sont pas complètement épuisés, est une journée angevine. Ce Congrès a connu un retentissement immense tant en France qu'à l'étranger à la grande satisfaction de l'organisateur le Président du Club d'ANGERS **M.Mocany**, mais en revanche **M.Marchesi**, trésorier de la Fédération, n'arbore pas le même sourire face à un grand trou... dans le bas de laine de la FFCA.

Le prochain Congrès UNICA étant prévu à ZURICH, le Président de la Fédération SUISSE, M.Henri **Zwicky**, succède à **M.Avalle**.

*Mr A. Inge*

En octobre changements importants à la Fédération Française, Monsieur André Inge est élu Président. **M.Sohier** du Club de la Madeleine prend la gestion de la cinémathèque.



Le Siège Social est transféré 92 Boulevard Murat à PARIS 16°.



Une des nombreuses prises de sons, effectués sur place pour le film "A cor et à cris".



Les chiens de chasse eux-mêmes, sont sollicités de donner leurs "impressions" au micro. Excellents éléments de bruitage.

### Sonorisation du film « A COR ET A CRIS »

**LES PREMIERS PRIX DU NATIONAL.**

Catégorie "Voyages et Reportages": MOULAY IDRIS de Mme JACQUELIN (Laval).  
 Catégorie "Documentaires": A CORS ET A CRIS de M.BARBIER (Chantilly).  
 Catégorie "Chansons Filmées" L'HOMME de M.BUISINE (La Madeleine).  
 Catégorie "Animation-Marionnettes": RUDOLPH, LE PETIT RENNE de M.LEMAIRE (Valenciennes).  
 Catégorie "Genre": LA LEGENDE DU ZEPHYR du Dr LONG (Nice).  
 Catégorie "Scénario": CINQ HEURES SONNAIENT de M.RIHOUE (SCA PARIS).  
 LE GRAND PRIX "LA COUPE AVALLE" est attribué à RUDOLPH, LE PETIT RENNE.

LA COUPE PERSICO, compétition réservée aux films clubs, est remportée par le film "CINQ HEURES SONNAIENT (SCA) qui a été présenté au National comme réalisation individuelle DE M.RIHOUE, ce qui a fait grincer les dents.

A L'UNICA:  
 Le résultat n'est pas brillant pour la FRANCE, avec un seul troisième prix pour le film "A CORS ET A CRIS" en catégorie DOCUMENTAIRES.

## En 1956.

Le Congrès et le Concours National ont lieu à NICE du 17 au 21 mai organisés par le club local "L'ACPAN".

69 films sont projetés et 28 figurent au palmarès.

Les cérémonies de clôture le dimanche 20 Mai sont fastueuses, avec un déjeuner à "LA VOILE D'OR" à St Jean Cap Ferrat puis une soirée de GALA avec remise des Prix au "PALAIS DE LA MEDITERANEE". Pour ceux qui ont des regrets de quitter la grande bleue une excursion est proposée le lundi à Levens, Vallée de la Vésubie, Vallée de la Tinée et Gorges de la Mescla.

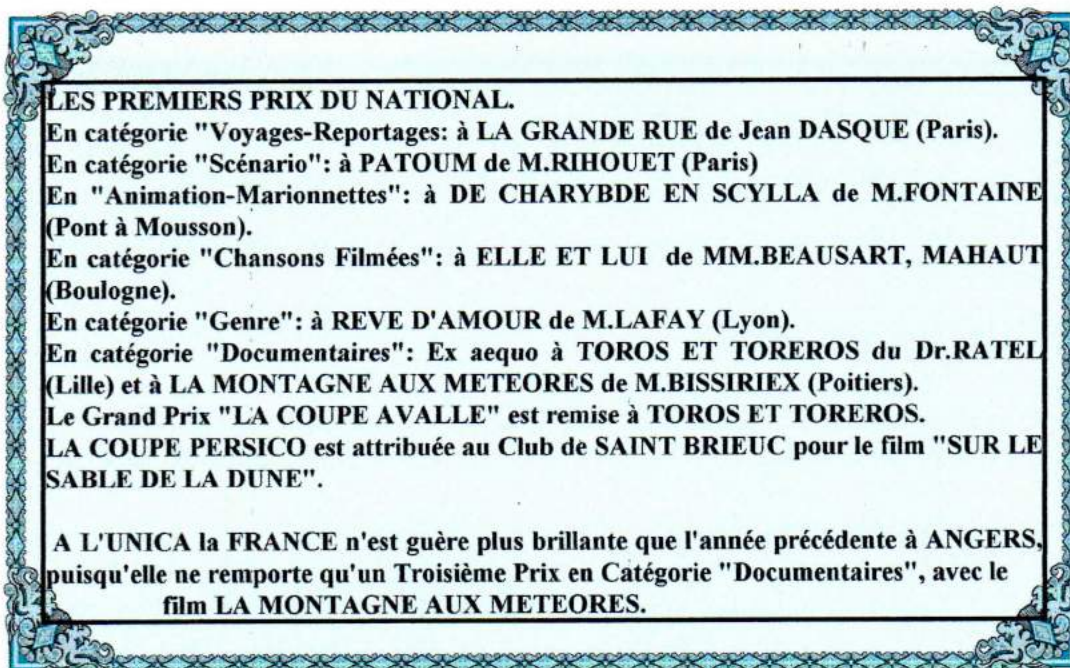
L'UNICA se déroule du 16 au 22 septembre à ZURICH.  
 Si, avec 24 heures 30 de projections, la part de cinéma est un peu plus importante qu'à ANGERS il n'en reste pas moins que sur le plan touristique les Suisses, ne voulant pas être en reste avec les Français, ont vu eux aussi très grand: dès le lundi 17 septembre visite de la ville de ZURICH avec réception par Monsieur le Maire.

Le mercredi, un grand voyage en Suisse par Lucerne et le lac des quatre-cantons, col du Brunige, Interlaken, Berne, avec réceptions par les autorités fédérales helvétiques, ainsi que par la chambre suisse du film. Retour à Zurich par la vallée de l'Emmenthal et le château de Brestenberg. Le vendredi nouvelle journée d'excursion mais en Suisse orientale avec visite de Saint Gall, du Pays d'Appenzel et visite au village d'Enfants de Pestalozzi, un orphelinat pour des enfants de diverses nationalités victimes de guerre.

Monsieur M.Tito MARCONI de la Fédération Italienne est élu Président de l'UNICA.

A la fin de l'année 1956, la FFCCA compte 160 clubs affiliés en métropole, avec des effectifs de régions compris entre 13 et 33 clubs: il nous paraît inutile de faire une répartition numérique par région, étant donné qu'elles ont toutes été redessinées par la suite, mais à ces clubs, il faut en ajouter 10 d'outre-mer:

à TANGER, ABIDJAN, deux clubs en ALGERIE (ALGER et PHILIPPEVILLE), Ces derniers connaissent des difficultés de fonctionnement en raison des événements. ALGER reste cependant très actif mais PHILIPPEVILLE disparaît rapidement. CASABLANCA, TUNIS, deux clubs à MADAGASCAR (TANANARIVE et TAMATAVE) et enfin à BOBO DIOULASSO (Haute-Volta).



## En 1957.

Début d'année en fanfare, avec le 25 janvier le GALA ANNUEL qui a quitté la salle de la Chimie pour la première fois pour se tenir dans le cadre prestigieux de la grande Salle PLEYEL qui fait le plein de spectateurs. La séance est placée sous la Présidence d'Honneur de M.Jacques **Flaud**, directeur général du Centre National de la Cinématographie et elle est présentée par le Rédacteur en Chef de la revue "CINE-AMATEUR" qui n'est autre que Pierre **Boyer**.

Le Concours National est organisé à PARIS par le Club de la SCA, qui reçoit la Fédération dans ses locaux Avenue Hoche.

80 films y sont présentés, en sept catégories, la catégorie "FILMS de FAMILLE" ayant été rétablie.

41 Films figurent au Palmarès:



Notons au passage que les lecteurs pourront être surpris de trouver au palmarès officiel le club des CAMERAS ASSOCIEES, qui, en 1954, en interdisant à ses membres de participer aux concours de la Fédération, avait été à l'origine d'une crise au sein du Comité Fédéral. Mais les dirigeants de ce club ont compris qu'en se coupant de la FFCCA ils se ferment la porte des compétitions internationales; aussi ils ont promptement fait marche arrière en s'affiliant à la Fédération. Ces mêmes dirigeants sont très exigeants: c'est ainsi qu'en cette année 1957, ils refusent le renouvellement de l'adhésion à deux de leurs membres pour le motif qu'ils n'ont pas produit depuis deux ans et ont seulement assisté aux réunions en "spectateurs passifs". En cette année 1957, la Fédération se montre généreuse et décide d'allouer une indemnité annuelle de 20.000 f aux Présidents Régionaux ainsi qu'au Secrétaire Général et au Trésorier, le Président de la Fédération recevant lui une somme de 50.000 F au titre de participation personnelle aux frais.

Le Président Inge, qui s'est ému devant la profusion de concours ou festivals portant dans leur désignation le mot "NATIONAL", fait déposer officiellement pour la nouvelle dénomination du Concours annuel de la FFCCA le titre exclusif de: CONCOURS GENERAL DES MEILLEURS FILMS d'AMATEURS FRANCAIS, mais chassez le naturel il revient vite au galop, et l'appellation "NATIONAL" restera dans le langage courant des membres de la Fédération.

L'UNICA se tient à ROME du 15 au 23 septembre.

La partie touristique est consacrée à la visite de ROME, avec le Colisée, le Forum, la Cité du Vatican, la Basilique St Pierre, le Capitole, le Centre Expérimental du Cinéma à Cinecitta, Frascati et le Lac d'Albano. Le point fort: Castelgandolfo la Résidence d'été du Pape, où le Saint Père dans une touchante allocution prononcée en Français a bien voulu s'adresser aux cinéastes amateurs. Et pour compléter toutes ces excursions- Naples, Pompéi, Sorrento et sa presqu'île et Capri.

Au cours du Congrès une décision importante est prise pour l'avenir de l'UNICA: le système du renouvellement annuel du Président est abandonné: dorénavant la Présidence sera décidée pour quatre années. C'est M.André Inge qui est le nouvel élu.

#### **LES PREMIERS PRIX AU CONCOURS GENERAL.**

**En Catégorie "Voyages-Reportages" à SARDAIGNE de M.DOUAY (Cambrai).**

**En Catégorie "Genre" à LE ROUGE de MM.DASQUE et LAPPRAND (Caméras Associées).**

**En Catégorie "Documentaires" à FAMILLE DE CANUTS de M.VUILLERMET (Lyon).**

**En catégorie "Scénario" à LE TROU DE MEMOIRE de M.JOCHEMBIN (Caméras Associées).**

**En catégorie " Famille" à LES REVES DE THIERRY de MM.DEFONTAINE et DELPORTE (UCAN).**

**En catégorie "Animation" à ZIM-ZIM CHEZ LES FANTOMES de M.JALABERT (Orange).**

**En catégorie Chanson filmée à PETIT INDIEN de MM.ANDREAU et CHAUMELLE (Bordeaux-Aquitaine).**

**Le Grand Prix "COUPE AVALLE" est attribué à FAMILLE DE CANUTS.**

**La COUPE PERSICO est remportée par un film intitulé " LE CALUMET DE LA GUERRE" des CAMERAS ASSOCIEES.**

#### **A L'UNICA:**

**Un seul film français figure au Palmarès, mais cette fois c'est un Premier Prix en catégorie Films de Genre, avec "LA CRAVATE" de M.GILBERT des Caméras Associées.**

## En 1958.

Il semble bien que cette année soit celle où la FEDERATION reçoit l'agrément du Ministère de l'Education Nationale, mais malgré mes recherches je n'ai retrouvé aucun document qui puisse m'en donner à la fois la date et les modalités.

Mais à la lecture des compte-rendus des sessions des comités, il semble bien que nos dirigeants comptaient beaucoup sur cette reconnaissance pour nous faire valoir en particulier auprès du Centre National de la Cinématographie et faciliter les demandes de subventions.

Une fois encore le sacro-saint règlement du concours est remis sur le tapis. Certains membres du comité se lassent de remaniements sans fin et demandent qu'un nouveau texte soit établi une fois pour toutes...Le président **Inge** étant de cet avis, d'autant plus que ceci coûte cher en frais d'imprimerie avec des rééditions fréquentes, assure qu'il sera définitif car ce nouveau règlement (je cite)

" ... est de nature à satisfaire, sinon tout le monde ce qui  
" est impossible, du moins la très grande majorité des clubs  
" affiliés..."

Voeux pieux .... l'avenir le prouvera; dès 1960 il sera revu.

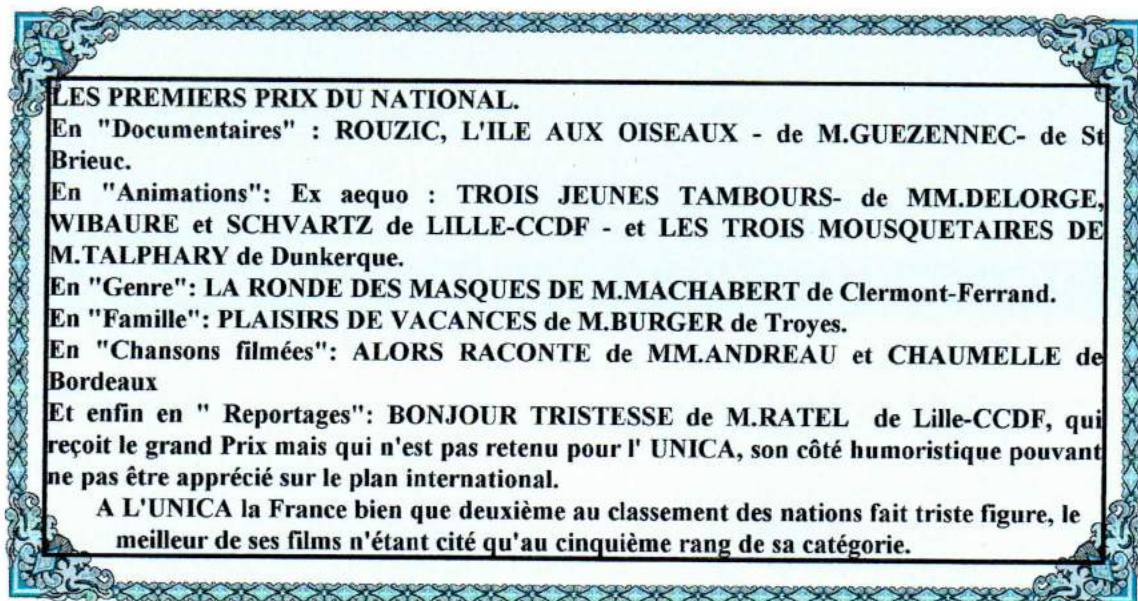
N'entrons pas dans le détail, mais disons que les motifs de ces remises en question sont pratiquement toujours les mêmes, les catégories...les cotations et la composition des jurys et en particulier la compétence des jurés des régionaux et la Présidence de ces derniers...voilà un sujet qui est encore à l'ordre du jour ... 40 ans après.

Il est également précisé que les concours des "Régions" sont avant tout "Les Pré-sélections du National" et que c'est le critère qui doit prédominer pour l'établissement d'un palmarès régional.

Le mois de mai 1958 a été chargé en événements à la Fédération. Ainsi le 9 Mai au Palais de Chaillot se tient un grand gala organisé pour la commémoration du 25ème anniversaire de la création de la FFCCA et le 18 mai, à MULHOUSE, le Docteur **Benner**, Président du club local, organise avec un grand succès le "Concours Général".

L'UNICA se tient à BAD-EMS, (République Fédérale d'Allemagne). C'est la première fois depuis la guerre, que le Congrès a lieu en terre germanique.

La discipline est toujours de mise à la FFCCA et deux membres du Comité sont radiés "pour absences répétées". Pas de pitié non plus pour le club d'HENDAYE" radié pour ne pas avoir répondu au courrier du bureau fédéral! Mais il est vrai que l'on se bouscule pour adhérer à la FFCCA; les dossiers d'affiliation déposés sont nombreux et l'on se montre difficile..



## En 1959.

L'année commence de fort belle manière avec l'adhésion de neuf nouveaux clubs. Parmi eux citons le CAMERAZUR de Nice, qui prendra très vite une grande part dans l'activité de la FFCCA sous l'impulsion du Dr Long et de Georges Nivet.

Autre excellente nouvelle: le 23 Février l'UNICA est admise au CICT et c'est le Président Inge qui la représente. Cet organisme (Conseil International du Cinéma et de la Télévision) a été créé sous les auspices de l' UNESCO.

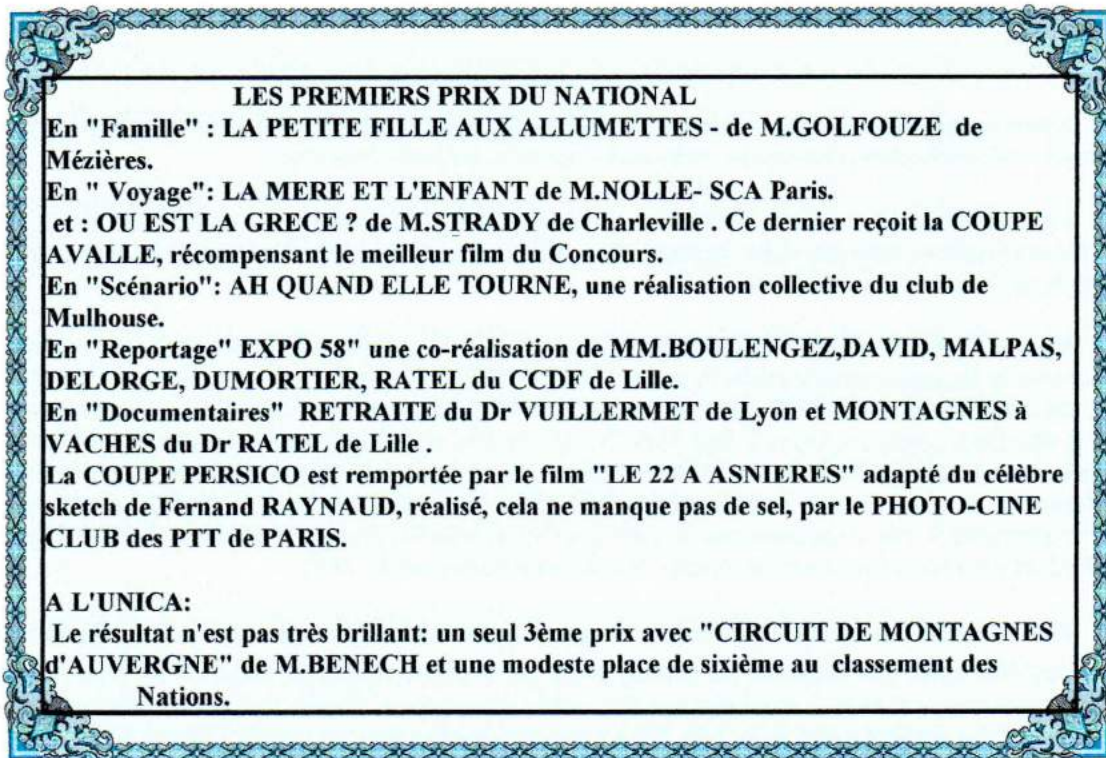
La Fédération de Grande Bretagne se retire de l'organisation internationale.

C'est aussi l'année de la signature du premier protocole d'accord SACEM-FFCCA.

Le Concours Général se tient à FECAMP et le Comité décide que dorénavant il ne serait plus accepté aucune coupe offerte par des fabricants et que seules seraient retenues les coupes offertes par des revues spécialisées.

Le Concours organisé par M.Delaune , Président Régional, est de l'avis de tous une parfaite réussite, mais on y enregistre un nouvel accès de mauvaise humeur du CACF, qui retire de la compétition tous ses films pour protester contre le rejet d'un autre film à la pré-sélection de la 1ère Région. Sur soixante treize films présentés, quarante huit figurent au palmarès.

L'UNICA, se tient en FINLANDE à HELSINKI



## UNE PAUSE POUR FAIRE LE POINT !



Avant de poursuivre l'histoire de notre Fédération dans les années 1960, essayons de faire un petit état de la situation tel qu'elle s'est présentée au cours ou à la fin de la décennie cinquante.

Le cinéma d'amateur et notre Fédération ont vécu pendant 10 ans une espèce "d'Age d'Or". Nous avons vu que l'activité fédérale a été très riche: de nombreuses affiliations de clubs, des films nombreux et de qualité; le palmarès de nos concours en est le témoin.

Mais le Concours officiel n'est pas le seul pôle d'activités. Les réunions dans nos clubs sont nombreuses et passionnées et les pages abondantes de la revue "CINE-AMATEUR" qui leur sont consacrées en font foi. Il y a aussi une prolifération de festivals qui sont très prisés. Outre le festival de Cannes qui, nous l'avons vu, a défrayé la chronique, citons en autres le festival de St Cast, le festival de Carcassonne, le Festival d'Ile de France à Asnières dans la proche banlieue de PARIS, (plus connu sous le nom de CHARDON D'OR et dû à la détermination de nos amis Jacques et Micky CHARBONNIER) et puis également le "COUCOU D'OR" réservé aux pratiquants du 8 mm et organisé par le journal CINE CAMERA 8 sous la houlette de M. et Mme LE HEDAN, dont nous aurons occasion de reparler dans la rubrique des années 1960.

Notre cinéma est revenu à la télévision grâce à Jean NOHAIN qui dans son émission "36 chandelles" fait appel aux amateurs. Le premier invité est M. Pierre GILBERT adhérent du Club Amateurs Cinéastes Boulonnais (CACB) à Boulogne sur Mer. Mais cet apport de "l'amateur à la télévision" est vu d'un mauvais oeil par les professionnels de la Télé. Ainsi nous pouvons lire dans la revue "CINEMA CHEZ SOI" un extrait publié par son confrère "La Cinématographie Française" pas particulièrement tendre pour les amateurs:

"...La télévision manque-t-elle de "spécialistes"? on  
" serait tenté de le croire: elle vient de faire appel  
" aux amateurs qu'elle vient de découvrir...  
" ... les amateurs sont eux aussi de grands "tourneurs"  
" mais le plus souvent à court de sujets...  
" ... les amateurs travaillant ainsi pour l'amour de  
" l'art... de la télévision prennent donc la place de  
" professionnels de métier..."

Dans un article publié dans "LE CINEMA CHEZ SOI", Pierre Lazareff, Directeur de France-Soir et co-réalisateur de l'émission " CINQ COLONNES A LA UNE" émet sous la plume de Guy ALLOMBERT un avis pas très "sympa", c'est le moins que l'on puisse dire, à l'égard du "talent" de nos cinéastes.

Beaucoup plus tard j'ai constaté par moi-même que cette espèce de jalousie des "pros de la télé" envers les amateurs n'était pas complètement éteinte. Pendant les neuf années où j'ai assumé la présidence de la FFCV, j'ai eu maintes fois l'occasion de rencontrer des "pros" et des gens du spectacle. Si de la plupart j'ai reçu un accueil chaleureux et qui m'a laissé de très bons souvenirs, je ne suis cependant pas près d'oublier, un jour où je faisais la promotion de notre Fédération et de nos auteurs, la réplique cinglante d'un Monsieur bien connu sur le grand et le petit écran qui m'a dit en public :

" Vous les amateurs contentez vous de filmer la rue" !

Pendant cette période faste des années cinquante de nombreux cinéastes professionnels se forment sur le tas après avoir fait leurs premières armes avec le petit format . Nous avons parlé d' Edouard MOLINARO, mais il n'est pas le seul. Citons, parmi d'autres Louis MALLE. Aucune preuve ne me permet d'avancer qu'il ait fait partie d'un club de notre Fédération mais il est certain qu'avant de fréquenter l'IDHEC il pratiquait régulièrement le 16 mm et qu'il a donné ses premiers "tours de manivelle" à 12 ans avec une minuscule 8mm.

Tout cela nous le devons en partie à la démocratisation du cinéma d'amateur. L'apparition de caméras 8 mm performantes à des prix abordables ( certaines sont de véritables petits bijoux), et de films moins coûteux fait que notre hobby n'est plus réservé à une élite.

Mais les huitistes, se sentent frustrés par rapport aux adeptes du 16mm ou même du 9,5 et ceci essentiellement par suite des difficultés de la sonorisation.(\*)

Pour le son, nous avons à l'époque recours aux systèmes les plus divers, du simple tourne disque à des formules plus sophistiquées, avec asservissement de projecteurs pilotés par les magnétophones ou vice-versa. Dans l'ensemble ces derniers systèmes donnent satisfaction à leurs utilisateurs;la syncro est relativement précise à quelques images près et parfaitement acceptable à condition bien sûr de ne pas exiger le labial. Mais parfois les démarrages sont laborieux et j'ai le souvenir de quelques projections où le temps de mise au point était plus long que le film lui même.

Aussi l' annonce de projecteurs 8 mm utilisant une piste couchée remplit d'espoir les adeptes de ce format . C'est à la Photokina de Cologne en 1956 que sort le premier exemplaire "Elector Boy 8" de la maison HASSO de Munich. Il pèse 20 Kg, équipé d'une lampe de projection de 500 watts avec 2 vitesses de projection 16/24 images/seconde. Il est livré avec un câble de haut parleur long de 14 mètres . AGFA annonce le "Sonector 8 " et en France la Firme HEURTIER attaque le problème de plein front. Mais, s'il y a des inconditionnels du système, plus nombreux à l'époque sont les détracteurs qui craignent "de manquer d'aigus et d'avoir une audition sourde et "détimbrée"(\*\*) en raison de la faible vitesse de défilement de la bande (6cm/s). Personnellement j'ai adopté ce système une dizaine d'années après sa sortie. J'ai été le premier dans mon club à l'utiliser et je sais que ce jour là je n'ai convaincu personne.

Mais beaucoup d'autre progrès sont en cours ou à l'étude. Ainsi les lampes basse tension et à miroir de 50 ou 100 watts n'ont que quelques années d'existence que déjà la maison "PHILIPS" annonce une prochaine " commercialisation d'une lampe au Xenon", avec un système révolutionnaire qui doit, selon les ingénieurs, aboutir à la suppression pure et simple de l'obturateur sur les appareils de projection. Nous verrons par la suite que des projecteurs à lampe Xénon ont été mis en service notamment à l' UNICA et à la FFCCA quelques années plus tard . Mais l'expérience a prouvé que nous avons dû attendre un certain nombre d'années avant de voir se généraliser la lampe au Xénon sur certains projecteurs haut de gamme. Le bruit court aussi qu'un nouveau format est à l'étude chez KODAK, ( le futur Super8 sans doute).

Les caméras électriques font leur apparition. La firme autrichienne EUMIG est la première à présenter sa 8 mm électrique dans les vitrines des Etats-Unis. Les diaphragmes automatiques sont aussi lancés au cours de la décennie cinquante.

Le démon du cinémascope dérange les cinéastes amateurs et des anamorphoseurs donnant d'excellents résultats sortent sur le marché, mais les mises au point tant à la prise de vue qu'à la projection sont assez délicates et seul un petit nombre de réalisations est tourné avec ce procédé...

Mais le plus surprenant est bien de trouver dans les pages de "CINE AMATEUR" N/220 d'octobre 1957 un article avec photos et schémas à l'appui intitulé "LA CAMERA MAGNETIQUE DE L'AVENIR" et qui annonce " le Cinéma sans images" par signaux magnétiques et qui traite d'un prototype de caméra d'amateur baptisée " VTR" (Video Tape Recording) qui peut avec une bande de 720 mètres enregistrer 4 minutes d'images. Ce chiffre de 720 mètres pour 4 minutes me paraît énorme; cela laisse supposer que cette bande magnétique défilait à une vitesse de 3 mètres-seconde; quoi qu'il en soit nous sommes bien loin de nos caméscopes actuels mais pourtant il s'agit bien de l'aïeul.

(\*) Pierre MICHEL, qui a bien voulu apporter toute son attention à cette rédaction, ne partage pas cet avis. Je ne conteste pas son opinion, ne prétendant pas avoir la science infuse en la matière. Mais cette remarque nécessite que je développe un peu plus mes arguments. Il y avait des "seizistes" qui avaient recours à des systèmes de sonorisation analogues à ceux des pratiquants du 8mm, mais ils utilisaient déjà en majorité la piste magnétique "couchée" et même des pistes optiques (des anciennes fiches de la cinémathèque en font foi). Et je ne parle pas du "Double-Bande" qui bien que n'étant qu'un élément pour le montage a été utilisé maintes fois dans des projections publiques. C'était là des techniques que les "Huitistes" ne pouvaient pas utiliser, d'où leur sentiment de frustration. A l'époque je pratiquais le huit millimètres depuis quelques années en dehors d'un club avec M. LE HEDAN, (Rédacteur de la revue "CINE-CAMERA HUIT) et aussi avec une figure qui fut bien connue par la suite à la Fédération Jean-Jacques COUNORD et c'est donc par expérience personnelle que j'écris que pour nous le son était vraiment le "handicap".

(\*\*) Ce terme "détimbré" ne manquera pas de choquer les puristes de la langue française. Il est vrai qu'il ne figure apparemment dans aucun dictionnaire, mais il faisait partie du "jargon cinématographique" et on le retrouve dans plusieurs revues techniques de l'époque. Il était utilisé comme ceux de "huitistes, seizistes" qui eux non plus ne sont pas reconnus par nos Académiciens.

## En 1960.

Le comité s'inquiète pour l'avenir du GALA ANNUEL. Pour la dernière édition, n'ont été vendues "que" 1184 places au lieu de 1626 l'année précédente. Des chiffres qui aujourd'hui feraient rêver le Président de notre Fédération, mais qui à l'époque angoissent les dirigeants de la FFCCA.

Cette année voit la mise en place d'un nouveau Comité et apparaissent des noms qui marqueront profondément l'histoire de notre Fédération: n'en citons que trois : **Charbonnier, Schwartz, Wallis Davy**. M. **Inge** souhaite abandonner la présidence. Cependant sur l'insistance de MM **Benner** et **Liethoudt**, il accepte de renouveler sa candidature mais en proposant que certaines modifications soient apportées aux statuts. C'est ainsi que disparaît le poste de Secrétaire Général remplacé par celui de DIRECTEUR GENERAL. Ce dernier aura toute latitude pour choisir un secrétaire. C'est M. **Liethoudt** qui devient le titulaire du poste, M. **Benner** devenant Vice Président, M. **Charbonnier** trésorier. Mme **Charbonnier** sera désignée comme secrétaire.

Pour la première fois, une subvention de 2000 NF, du Haut commissariat à la Jeunesse et aux Sports est allouée à la Fédération. Le Concours Général est organisé par le Club de PAU, grâce aux actions déterminantes de M. **Trouve** Président Régional et de M. **Wallis Davy**. Pour la première fois, le Grand prix est offert par la Présidence de la République: il est matérialisé par la remise d'un vase de Sèvres. Dans la catégorie "FAMILLE" apparaît avec une modeste deuxième mention un film titré "IMPROMTU". L'auteur était à l'époque quasiment inconnu: Paul **Scoccini**.

Mais cette année là, le CLUB DE CINAMAT MAISON BLANCHE ( actuel L'HAY LES ROSES ) déniche les talents et les dirigeants de demain. Ainsi pouvons nous lire dans le numéro de "CINE CAMERA-HUIT" de Mars 1960 qu'un certain Michel **Portat** présente au club sa première réalisation: un film 9,5 "ESPAGNE" dont il est dit :

"film de bonne augure qui mérite félicitations et encouragements"

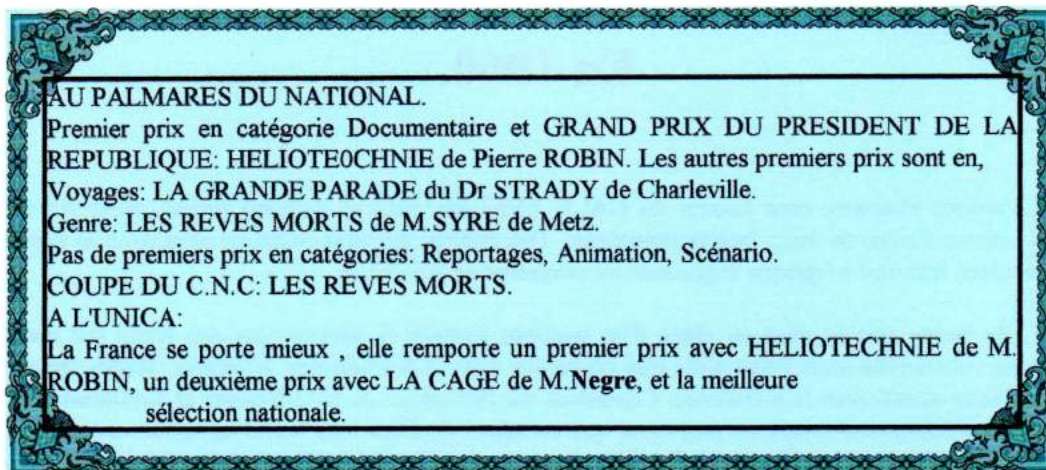
L'UNICA qui devait se tenir à Paris a lieu finalement à EVIAN du 4 au 12 septembre . Le Comité des Fêtes de la ville a alloué une subvention substantielle de 20.000 NF. Des subventions des fabricants sont espérées. Dans l'euphorie le Dr **Benner** propose d'organiser chaque année l'UNICA à EVIAN et le Président **Inge** propose, lui, d'assurer tous les ans le CONCOURS GENERAL dans cette même ville. Mais M. **Liethoudt** calme le jeu et ces deux propositions seront retirées.

L'organisation de l'UNICA assurée par MM. **Inge** et **Benner** est un succès tant sur le plan de l'accueil que de la technique . Les délégations sont reçues par M. **Blanc**, Maire de la Ville, dans les locaux de l'Hôtel de Ville qui n'est autre que l'ancienne résidence des Frères **Lumiere**.

A la technique, pour la première fois le 8 mm est présenté dans des conditions équivalentes à celles du 16mm: même dimension d'image et même luminosité sur un écran de 4 mètres de base , à une distance de projection de 21 mètres , ceci avec le concours de la Société ERCSAM qui assure les projections avec un projecteur commercial type Malex Sonoclub d'une grande luminosité grâce un arc au xénon de 3.200 lumens. Mais seule ombre au tableau coté financier, la Fédération enregistre un déficit de 9.110 NF.

En raison de la décolonisation la FFCCA perd un certains nombre de clubs adhérents d'outre-mer. Restent affiliés les Clubs de Bône, Alger, Fort de France et Nouméa, qui dépendront directement de la Direction Générale.

Enfin le 31 décembre la cinémathèque est transférée à MULHOUSE. M. **Sohier** ayant cessé ses fonctions il est remplacé par le Dr **Benner**.



## En 1961.

La première réunion du Comité qui se tient en mars soulève quelques vagues; en particulier vient à l'ordre du jour la question du découpage des Régions : les clubs du SUD-EST ne se reconnaissent pas dans la septième Région et demandent la création d'une Région supplémentaire, ce à quoi sont opposés MM. DUCROS et MAUGAT les délégués de la 7ème qui estiment que ceci est inutile.

M. DELAUNE Président de la 3ème estime que sa Région est invivable et propose de la supprimer purement et simplement et de la répartir entre la 2ème et la 4ème; le Docteur **Benner** pour la 5ème souhaite que le club de Troyes reste dans sa Région et MM. **Trouve** et **BISSIRIEX** pour la 6ème entendent conserver les clubs de la Vienne et de la Haute Vienne. Devant toutes les idées émises M.**Liethoudt** suggère de faire un nouveau projet de découpage et renvoie la question à la prochaine Assemblée Générale... L'avenir nous dira qu'il faudra en fin de compte 14 ans pour régler la question.

Autre sujet épineux au cours du même Comité : l'UNICA. M. **Schwartz** s'étonne du déficit enregistré lors de l'organisation à Evian et estime qu'il serait souhaitable que la Fédération alloue une somme plus importante aux organisateurs des concours nationaux plutôt que de subvenir aux besoins de l'UNICA. Le Président **Inge** se veut apaisant en soulignant que l'UNICA est une manifestation importante et qui ne se déroule en France que tous les 5 ans environ. Mais au cours de la même réunion le Dr **Benner** annonce que l'UNICA 1961 qui devait se tenir en Pologne aura lieu à MULHOUSE du 24 au 30 Août ce qui est en contradiction flagrante avec les propos tenus précédemment par le Président **Inge**. Certains délégués ne manquent pas de relever vivement cette anomalie et il en résulte un incident assez violent entre le Président **Inge** et le Directeur Général M. **Liethoudt**. Ce dernier rejoint dans ses conclusions M. **Schwartz** en estimant qu'il est anormal que l'UNICA absorbe une part importante des deniers de la FFCCA . Bref on constate qu'un manque évident de liaison apparaît entre la Présidence et la Direction Générale et que des décisions sont prises de part et d'autre sans entente préalable. Enfin l'affaire se calme: le Président **Inge** baisse les bras en déléguant tous ses pouvoirs au Directeur général et l'UNICA finalement aura bien lieu à MULHOUSE. Toute cette affaire sera vite oubliée, le Dr **Benner** réussissant à boucler son budget uniquement avec la participation des congressistes et des subventions locales. Il n'en coûtera à la Fédération que la diminution de 3000 NF à 1500 NF d'une subvention allouée par le Syndicat du Format Sub-standard qui estime qu'il a déjà apporté une contribution en raison de la publicité insérée dans le programme de l'UNICA. Le Dr **Benner** est élu Vice-président de l' UNICA.

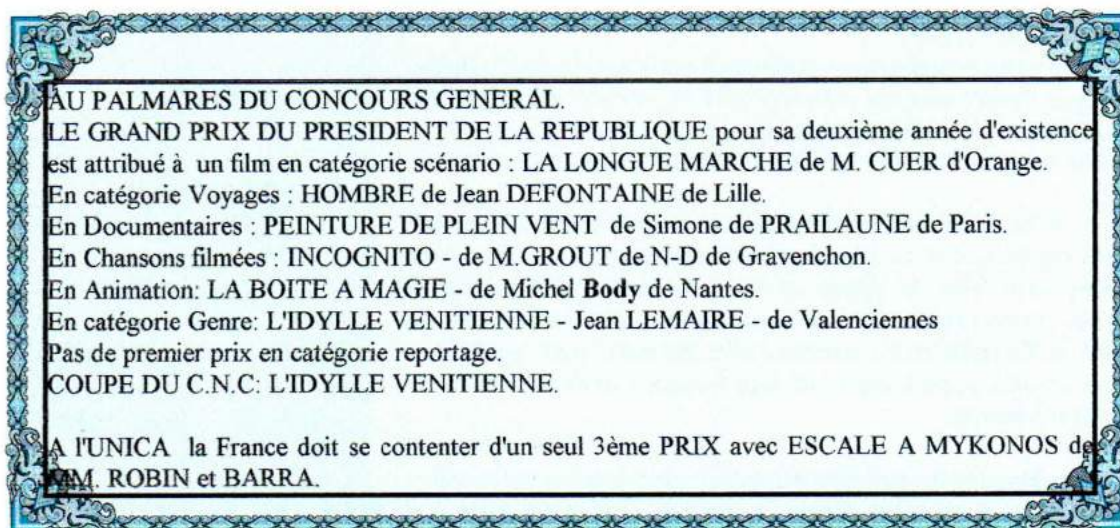
Le Concours Général a lieu à BREST, mais il manque... des jurés... Les candidatures se font de plus en plus rares pour cette fonction. Aussi le Comité désigne d'office des jurés pour pallier les carences des Régions.



*Le Docteur Rolf Paul Benner*



Au cours de ce Congrès, le 14 mai, le Président **Inge** annonce sa démission pour le mois d'octobre prochain: motif officiel invoqué: raisons professionnelles. Cette démission sera effective lors de la réunion du 14 octobre à PARIS. C'est le Docteur **Benner** qui est élu à la présidence, M.**Negre** étant lui élu Vice-président. MM. **Liethoudt** et **Charbonnier** sont reconduits respectivement dans leurs fonctions de Directeur général et Trésorier. La Fédération quitte officiellement Paris et son siège social est transféré au domicile du Dr **Benner**, 2 Rue de Zurich à MULHOUSE, y rejoignant ainsi la cinémathèque. Dans la septième Région M.BRUNEL, en raison de ses absences répétées aux séances du Comité, est démis de ses fonctions de Président régional. C'est le Dr LONG de NICE qui est coopté pour lui succéder.



## En 1962.

Premier événement de l'année qui aura une énorme importance pour l'avenir de la Fédération, c'est l'offre de la Maison Kodak qui souhaite rencontrer le Président **Benner** en vue d'accorder éventuellement une subvention qui pourrait être accompagnée de l'attribution d'un local pour tenir une permanence parisienne.

Monsieur Roger **Le Hedan**, Fondateur et Rédacteur de la revue CINE CAMERA HUIT et du FESTIVAL du COUCOU D'OR, estimant que la Fédération dédaigne le 8 mm, crée sa propre fédération "L'UNION DES CINEASTES AMATEURS HUITISTES MONDIAUX (UCAHM)" dont son épouse Thèrese assure la présidence.

La création de l'UCAHM, ne semble pas émouvoir outre mesure nos dirigeants qui n'y voient pas un grand danger. Cette décontraction n'est toutefois peut être qu'apparente car l'annonce de cette création déclenche un communiqué du Comité (je cite):

"...il semble nécessaire d'augmenter dans tous les  
 " clubs la propagande en faveur du 8 mm, la mise à  
 " disposition des amateurs pratiquant ce format des  
 " projecteurs leur assurant, dans la mesure du  
 " possible, une projection similaire à celle du  
 " grand format, etc...  
 " Monsieur **Liethoudt** demande à tous les Membres du  
 " Comité et en particulier aux Présidents Régionaux  
 " d'appuyer leur action, dans le sens de la propagande  
 " de ce format, par voie de circulaires, par appel dans  
 " les bulletins de club, etc.. et par rétablissement de  
 " programmes de projections soignées à l'extrême;

De nos jours nous dirions qu'il y avait un désir de "resserrer les boulons autour du 8 mm".

Bien quelle ait rencontré un succès non négligeable "l'UCAHM" n'a jamais fait beaucoup d'ombre à notre Fédération, nombre de ses membres étant aussi inscrits dans des clubs affiliés à la FFCCA.

Son fonctionnement se veut différent de celui de la Fédération. Les adhésions se font à titre individuel, pas d'adhésion de clubs, mais le regroupement par section est conseillé. La plus active sera la "Section du Quartier Latin" grâce en grande partie à Jean-Jacques **Counord** .

M. **Le Hedan** est un personnage fort en caractère et sans faire outrage à sa mémoire "fort en gueule". Il est difficile à vivre, mais si on a la chance de réussir à être son ami, ( et j'ai eu le plaisir de l'être ), il devient très ouvert et très serviable et je me souviens de quelques leçons particulières de cinéma dans son petit bureau de la galerie du 48 rue de Vivienne dont j'ai bien profité, mais hélas pour moi ... pas assez souvent.

C'est un excellent technicien et dessinateur remarquable. Les "éclatés" des appareils qu'il exécute sont appréciés et pendant longtemps des agrandissements de ses dessins tapisseront les murs du service après - vente de la FNAC, Avenue de Wagram à PARIS (voir en annexes).

L'UCAHM aura aussi un certain retentissement à l'étranger où elle réussit à avoir un bon nombre de correspondants. Elle durera jusqu'en 1968, date du départ de M. et Mme **Le Hedan** pour la province. Après une tentative de survie dans le cadre des festivités de Vaison la Romaine et à Carpentras elle disparaît assez rapidement, malgré les efforts très louables de Jean-Jacques **Counord** pour tenter de la faire perdurer.

C'est l'année de la mise en place de la carte fédérale vendue aux adhérents au prix de 1 NF. Le Comité en avait décidé la création l'année précédente à l'unanimité, mais dans les clubs l'accueil est plutôt froid, les adhérents estimant que cette carte est un moyen pour justifier

une cotisation supplémentaire... Aussi M. **Lietoudt** juge nécessaire de demander aux délégués de faire des efforts pour que la carte fédérale soit mieux honorée dans les clubs: 1.000 seulement ont été vendues alors que les clubs déclarent un chiffre total de 8.000 adhérents...!



*Mr Le Hedan*

Tout au cours de l'année les pourparlers avec la maison "Kodak" évoluent favorablement. Outre une lettre spécifiant le versement d'une subvention de 5.000 NF renouvelable chaque année, il semble pratiquement acquis qu'un prêt sans intérêts de 50.000 NF sera accordé sur 10 ans à la Fédération pour lui permettre d'avoir un local avec "pignon sur rue".

Pour l'amélioration des conditions de projection du 8 m/m dans les concours régionaux, la FFCCA achète un projecteur à lampe XENON ERCSAM au prix de 3720 NF.

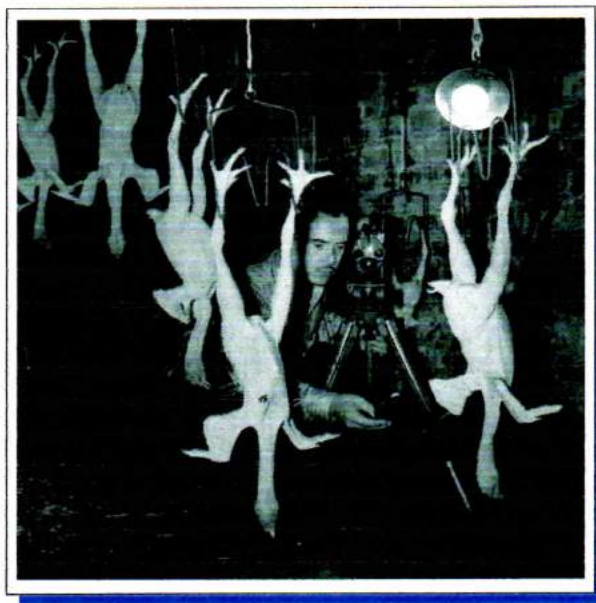
Monsieur **Body**, Président du club de Nantes, propose une nouvelle fiche de cotation, après sa mise à l'essai dans la 4ème Région. MM. **Beauvais** et **Lamer**, respectivement Président de Région et du jury du Concours National, estiment que cette nouvelle fiche "n'est pas urgente" et qu'il y a lieu d'écouler le stock actuel. Quant au Président **Benner** , dans un souci "d'uniformisation", il estime préférable d'utiliser la future fiche de cotation de l'UNICA actuellement à l'étude. Le Concours Général se tient à Charleville.

A l'UNICA à VIENNE, les Français se font remarquer: je cite ici le rapport du Dr **Benner**:

- " Ce congrès s'est déroulé dans des conditions assez
- " mauvaises malgré, ou à cause de la présence de 85
- " représentants français, participation très
- " importante, l'une des plus nombreuses depuis plusieurs
- " années; Le prix de séjour a été extrêmement cher; on
- " est allé jusqu' à faire payer un droit d'entrée pour
- " assister aux présentations des films.
- " La délégation fut un peu houleuse mais le
- " mécontentement fut cependant à peu près général.

Les Français ne se sont font pas remarquer seulement par leur "mauvais caractère", mais surtout par "leurs bons films".( Voir encadré)

A noter que c'est la première fois que les premiers, deuxièmes et troisièmes prix sont remis sous forme de médailles d'OR, ARGENT et BRONZE.



*Pierre Robin sur le tournage de « Suivez l'oeuf »*

**AU PALMARES DU CONCOURS GENERAL.**

**1er Prix en catégorie DOCUMENTAIRE et pour la deuxième fois GRAND PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE: SUIVEZ L'OEUF de Pierre ROBIN. Les autres premiers prix sont:**

**En catégorie VOYAGES: SP 89369 du Dr STRADY de Charleville.**

**En catégorie GENRE: LE TEMPS ET LA ROSE de M.ERNEST de CANNES.**

**En catégorie SCENARIO , trois premiers prix sont accordés: SIGRID de M. LAMIALLE de CINAMAT PARIS - LA BOITE A MALICE de M.MALLE de UCAN LILLE et LES EAUX DORMANTES de M.MELIN - CACF PARIS, mais pas de premiers prix dans les catégories Famille, Reportages, Animations,Chansons filmées.**

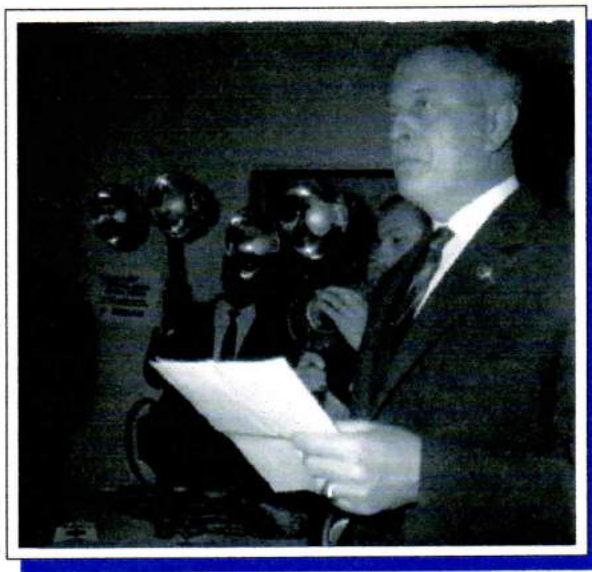
**COUPE DU C.N.C: LE TEMPS ET LA ROSE.**

**A L'UNICA:**

**Deux médailles d'Or, l'une en documentaire: SUIVEZ L'OEUF, l'autre en SCENARIO : SIGRID, et une médaille de Bronze avec LE TEMPS DE LA ROSE.**

## En 1963.

Le 1er janvier c'est la date officielle de l'installation du local à PARIS, 54, Rue de Rome. Le "BULLETIN OFFICIEL DU REGISTRE DU COMMERCE ET DU REGISTRE DES METIERS-ANNEXE AU J.O - Numéro 15", publie l'acquisition par la FFCCA du droit au bail. Le prix de l'acquisition est de 50.000 NF réalisée grâce au prêt sans intérêt remboursable sur 10 ans consenti par la Maison Kodak. Il sera remboursé chaque année à hauteur de 5.000 NF par retenue sur la subvention annuelle. Des travaux importants sont à exécuter. M. **Liethoudt** en est le maître d'oeuvre. L'inauguration a lieu vers le 15 avril. Nous avons retrouvé quelques photos de l'événement, mais malgré nos recherches, pas sa date exacte, qui curieusement n'est pas consignée dans les comptes-rendus du Comité. En revanche c'est le 23 mai que le siège social est officiellement transféré au 54 Rue de Rome.



*Inauguration du siège de la FFCA par le Docteur Benner*

A Nantes, une grande manifestation a lieu "LES FLORALIES" qui sont prétexte à un concours de films. Messieurs HENAULT délégué de la 4ème Région et **Body** Président du Club de NANTES réussissent à y impliquer la FFCCA par le biais d'un patronage. Mais cette initiative n'est pas du goût du Président régional

M. **Beauvais**, qui manifeste son mécontentement auprès du Bureau, estimant qu'il n'a pas été consulté et que la voie hiérarchique n'a pas été respectée par MM. HENAULT et **Body**. La diplomatie du Président Fédéral a vite fait de désamorcer la bombe et le Comité se réjouit de cette démarche des Cinéastes Nantais qui aboutit à faire connaître la Fédération à l'extérieur.

Le Concours Général se tient à PARIS. Il est pris en charge par trois clubs: la SCA pour la technique, le CINAMAT et le CACF pour l'accueil, M. Jean **Negre** en étant le coordinateur.

On s'est souvent plaint, en particulier pendant les années 90, du nombre trop important de films aux concours nationaux. A titre comparatif, je ne puis résister à la tentation de décortiquer ce qu'était le concours 1963. 91 films étaient inscrits et 87 présentés. Il est vrai si l'on compare à la situation actuelle qu'il y avait alors 2 jurys. Le premier avait en charge les VOYAGES, REPORTAGES, GENRE et FAMILLE, ce qui représentait 62 films. Le second avait un programme beaucoup plus allégé: les DOCUMENTAIRES, ANIMATIONS, CHANSONS FILMEES, SCENARIOS qui totalisaient 29 productions. Le palmarès ne comprenait pas moins de 63 citations.

Pour ma part je ne ferai pas d'autres commentaires laissant à chacun le soin de méditer ces chiffres. En ce qui concerne le palmarès du Concours Général, il existe une ambiguïté au sujet du film "LA RELEVE" (voir encadré). Certains documents, les plus nombreux, l'attribuent au club de CAEN, d'autres à la SCA de PARIS. En réalité il semble que compte tenu des difficultés rencontrées à cette époque dans la troisième Région, l'auteur, bien qu'appartenant au club de CAEN, se soit aussi inscrit à la SCA afin d'être certain que son film serait présenté. Je précise que cette déduction est personnelle mais plusieurs éléments me portent à croire que c'est la bonne explication.

CERTIFICAT DE PUBLICITÉ

Nous, soussigné Greffier, certifie avoir fait insérer dans le Bulletin Officiel du Registre du Commerce du 22 Janvier 1963. Insertion I.

Avis de l'acquisition par : FEDERATION FRANCAISE DES CLUBS DE CINEMA D'AMATEURS, Association, non inscrite au R.C. Siège social : à MULHOUSE (Bas-Rhin) 2, rue de Zurich.

Par cession, au prix stipulé de 20.000 F, le droit au bail des locaux sis à PARIS, 54, rue de Rome, (acte du 20 Décembre 1962).

Vendeur: Mme Veuve NAHOM, née DACH (Rébecca) R.C. 54 A 3967.

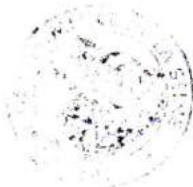
Première insertion : Les Petites Affiches du 2 Janvier 1963.

Oppositions : Etude de Me BAUDUIN, notaire à VANVES 31 Boulevard du Lycée.

Droit 1,75 N.F.

Délivré au Greffe, le 24 Janvier 1963.

Le Greffier



N° .....

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

BAIL

à la Fédération Française des Clubs de Cinéma d'Amateurs moyennant : 2 300 francs plus le remboursement des taxes et prestations au prorata dans la co-propriété soit 13/100e

Monsieur Adrien Cassagne, propriétaire, représenté par Monsieur Gabriel Fleury, Administrateur de Bien demeurant à Paris, 10 rue St Florentin, son fondé de pouvoirs d'une part et la "Fédération Française des Clubs de Cinéma d'Amateurs" dont le siège social est à Mulhouse (Haut Rhin) 2 rue de Furic, représentée par Monsieur Charles Liéboudt, son Directeur Général ayant tous pouvoirs pour signer les présentes, demeurant 23 rue Pasteur à Colmar (Haut Rhin) d'autre part

Entrée en jouissance

le 1er Janvier 1963

Il a été convenu ce qui suit :

Monsieur Fleury, co-gérant fait bail et donne à loyer à la Fédération Française des Clubs de Cinéma d'Amateurs qui l'accepte pour trois, six ou neuf années (à la volonté réciproque des Parties) entières et consécutives à compter du premier janvier mil neuf cent soixante trois et pour finir le premier janvier mil neuf cent soixante douze pour y installer ses bureaux

Fin du Bail

- 1er période 1er Janvier 1966;
2e période 1er Janvier 1969;
3e période 1er Janvier 1972;
4e période

Maison

5/11 rue de Rome à Paris (8e arrt)



à une vitrine

SHF

Handwritten notes including '24/11', '12/11', and 'cent cinq francs' with a signature.

les lieux ci-après dépendant de ladite maison, savoir :

DÉSIGNATION DES LIEUX

Une boutique à gauche de l'entrée de l'immeuble arrière-boutique et cuisine. Droit en commun avec M.C. situés dans la cour. Une arce.

tels, au surplus, que lesdits lieux s'étendent, poursuivent et comportent, sans aucune exception ni réserve, et dont il n'est pas ici la plus ample description à la requête d... qui déclare les parfaitement connaître pour les avoir vus et visités.

L'UNICA se tient AU DANEMARK , du 27 août au 03 septembre, se répartissant dans deux lieux différents, à NYBORG-Plage en Fionie pour le Concours et à COPENHAGUE pour les manifestations mondaines et l'Assemblée Générale. Les excursions sont semble-t-il très axées sur les châteaux, c'est ainsi que nous relevons dans le programme les visites aux châteaux d' Egeskov, de Nyborg, de Frederisborg et de Kronborg.

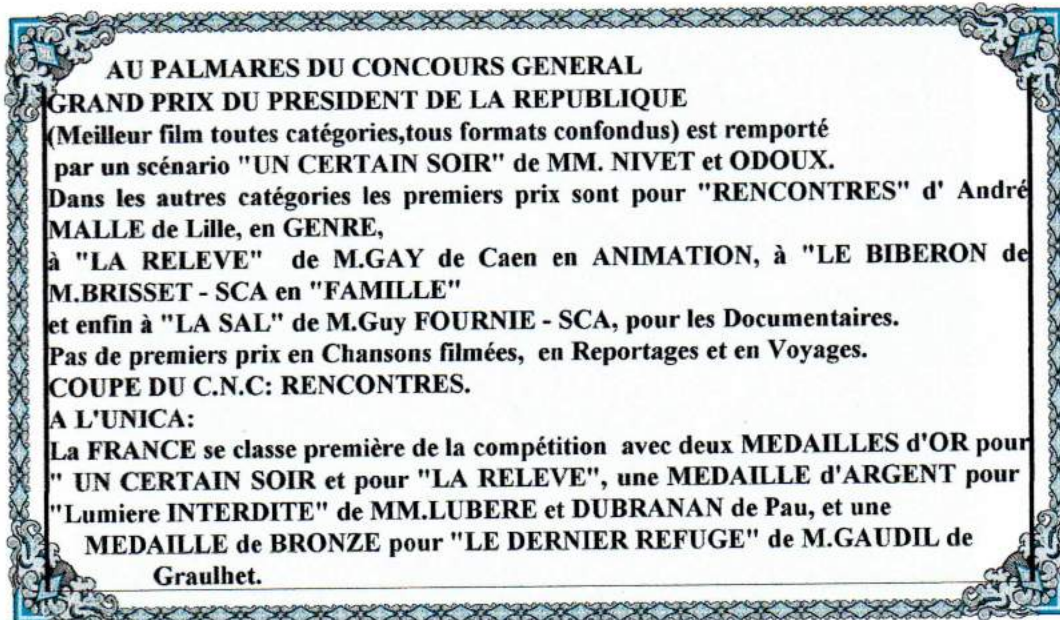


Le Président du Congrès, René Davy (DK) remet à Rolf Paul Benner, Président de la F.F.C.A., la Coupe Wolf décernée à la France, classée première au Concours international des Meilleurs Films d'Amateur de Nyborg Strand.

*La remise de la coupe Wolf par Mr Davy à Mr Benner*

L'UNICA est par nature une association à la composition très fluctuante. Des Fédérations entrent ou sortent ou ne font qu'un passage éphémère et il est toujours difficile de faire un point précis. Le Bulletin d'Information Le Numéro 11 de l'UNICA de juillet 1963 nous permet d'apporter quelques précisions:

M. Wiohlem HERMANN, d'Allemagne, est le Président, M. Rolf **Benner**, de France, Vice -Président. 24 Fédérations constituent les membres. Pour épargner les nerfs des lecteurs je ferai abstraction des intitulés exacts des fédérations me contentant de préciser les pays, à savoir: Allemagne (de l'Ouest), République d'Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Danemark, Finlande, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, Sud-Afrique, Tchécoslovaquie, Uruguay, Yougoslavie. Au cours de ce Congrès, après trois tours de scrutin, la majorité des 2/3 est enfin obtenue pour l'admission du CENTRE NATIONAL DU FILM D'AMATEUR DE LA DDR. (Allemagne de l'Est) qui postulait depuis 1960. Le CANADA, bien que n'étant pas membre officiel, a envoyé un délégué. M. ROCHAL le Président des CINEASTES AMATEURS RUSSES, s'est déplacé et présente hors concours deux films qui donnent un aperçu de ce qui se fait en Russie en matière de Cinéma d'amateur.





## En 1964.

Pierre **Boyer**, qui, nous l'avons vu, avait été l'heureux titulaire de la première médaille 9,5 à l'UNICA avec son film **HASARD** et le premier secrétaire de l'organisation internationale, disparaît brutalement; il était toujours membre actif inscrit au CACF et il est unanimement regretté pour ses qualités humaines et ses compétences d'animateur, dans son club, à la Fédération et à l'UNICA où il avait de nombreux amis.



*Pierre Boyer*

Par suite de l'indépendance de l'ALGERIE, la FFCCA perd ses derniers clubs d'Afrique du Nord et elle ne garde ainsi désormais comme représentants d'OUTRE MER que le Club de FORT DE FRANCE qui finalement se perdra très vite dans la nature et le Club de NOUMEA qui, lui, disparaîtra en 1970.

La troisième Région connaît toujours des difficultés de fonctionnement, dues semble-t-il à des questions de personnes.

Le Concours Général a lieu à GRENOBLE, organisé par le Club "LECRAN DE GRENOBLE"; il y a un peu moins de films que l'année précédente avec 74 inscrits. Deux jurys officient toujours pour huit catégories. Cinq premiers prix seulement sont attribués.

Pour la première fois le palmarès de la catégorie "Chansons filmées " reste complètement vierge, aucun des cinq films présentés n'ayant été jugé digne d'un prix ou d'une mention.

Autre première: un film 16 mm ( du club du Havre) est refusé pour non conformité technique; l'auteur est invité à le représenter l'année suivante aux présélections régionales avec une "piste magnétique normale".

L'UNICA a lieu à AMSTERDAM.

L'année se termine par une nouvelle crise, la troisième du nom, entre le CACF et la Fédération. Cette fois les griefs sont au nombre de trois, présentés chacun par un membre différent du bureau du CACF:

Primo: M. Jean **Tourand**, Président du club, estime que des propos écrits et injurieux ont été adressés à des membres du CACF par différentes personnes touchant de très près à la Fédération.

Secondo: M. de **Marchi** exprime son mécontentement au sujet de la non sélection lors du Concours régional d'un film du CACF en vue du Concours général.

Tertio: M. **Maury** considère pour sa part que des incidents se sont produits au Concours Général de Grenoble. Le Bureau du CACF décide donc de rompre avec la FFCCA, mais, dit-il, "en douceur et aimablement", ce qui est fait sous la forme du communiqué suivant (je cite..):

" Le Comité ayant jugé que la FFCCA s'acquittait  
" mal de sa tâche a préféré démissionner plutôt  
" que d'avoir l'air d'être d'accord avec ses dirigeants.  
" Démission accueillie avec beaucoup de sympathie par  
" les autres clubs.  
" Si la ligne de conduite de la FFCCA redevient ce que  
" nous souhaitons, nous réviserons notre politique à son  
" égard. Les portes n'étant pas fermées.



*Pierre Robin sur le tournage de Mille et deuxième nuit*

#### **AU PALMARES DU CONCOURS GENERAL.**

##### **Cinq premiers prix:**

**En catégorie "Voyages", HONG KONG du Dr Strady de Charleville.**

**En catégorie "Documentaires", VOILE A VENUS de Melle Renée DUCROS du CC Forézien.**

**En catégorie "Animations", AGAGO CONGA de M.MEUNIER - Club François 1er Paris.**

**En catégorie " Scénario" IL N'ARRIVE JAMAIS RIEN de MM.CUER et PERRIN des Clubs d'Orange et de Moulins.**

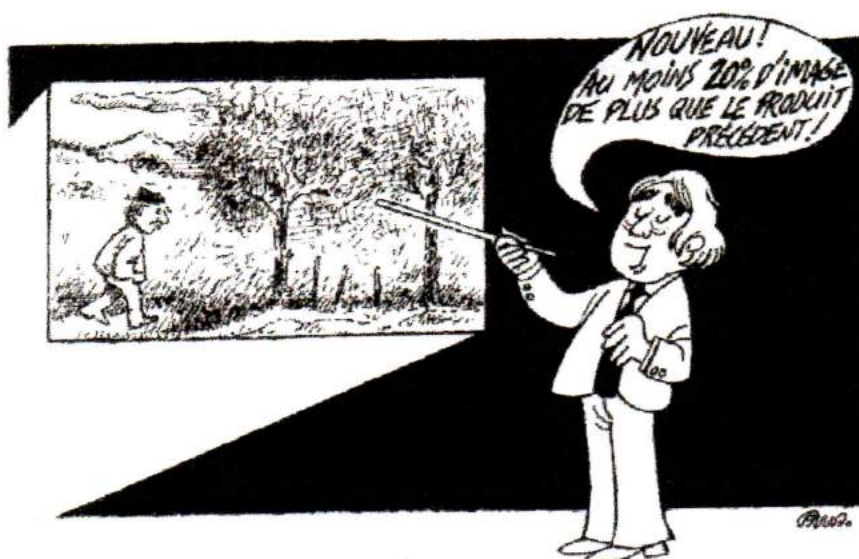
**En Catégorie "Genre" et GRAND PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE et COUPE DU C.N.C: LA MILLE ET DEUXIEME NUIT de Pierre Robin (SCA).**

**Deux films sont classés ex aequo à la Coupe PERSICO: VERTIGES du Ciné-Club 9,5 de Langon et KARL MULLER de l'A.C.P. de Nice, mais c'est au club de LANGON qu'est attribuée la coupe.**

##### **A l'UNICA:**

**La moisson de la France est fort honorable. Celle-ci se classe deuxième; elle remporte une MEDAILLE D'OR en catégorie "Genre" avec LA MILLE ET DEUXIEME NUIT, deux MEDAILLES D'ARGENT, l'une en "Documentaires" avec A L'OMBRE DU PIGNADAR de M. NOLLE, l'autre en "Scénario" avec LE RETOUR de M.POLI et une mention également en scénario avec IL N'ARRIVE JAMAIS RIEN.**

## L'ERE DU SUPER 8



### EN 1965

L'Année 1965, à défaut de troubler le Cinéma d'Amateur, a en tout cas révolutionné le 8 mm avec l'arrivée du SUPER 8. On peut considérer que ce dernier est un nouveau format par rapport au 8 mm classique (dit standard): surface d'image un peu plus grande, perforations plus étroites et piste marginale un peu plus large. Le chargeur rend plus aisé le chargement des caméras notamment en plein jour mais l'inconvénient vient justement de ce chargeur dans lequel le presseur est incorporé d'où une précision inférieure à celle du bon presseur métallique de nos caméras 8 mm. Parallèlement, FUJI sort le Single 8 aux mêmes caractéristiques que celles du Super 8, mais le chargeur est différent et le presseur est intégré à la caméra. L'émulsion du Super 8 est conçue pour la lumière artificielle et ne peut être utilisée pour la lumière du jour qu'en interposant un filtre de conversion dont chaque caméra est munie.

Un petit avantage qu'offrent le Super 8 et le Single 8: les chargeurs peuvent être sortis en cours de prise de vues (par exemple pour passer de la couleur au noir et blanc) si, bien sûr, on accepte de perdre une vingtaine d'images à chaque permutation.

L'engouement pour le Super 8 n'est pas spontané, beaucoup de cinéastes estimant que la différence de qualité dans le rendu de l'image n'est pas particulièrement significative; il est intéressant pour conforter cette remarque de se reporter à un extrait d'un article paru dans "LE MONDE DU CINEASTE AMATEUR" revue officielle de l'UNICA qui dans son numéro 7 de septembre 1965 publie un compte rendu d'une conférence de presse consacrée au Super 8 et organisée à Salzbourg par Eumig:

"Les projections furent suivies attentivement en  
" comparant les résultats juxtaposés du 8 Standard et du  
" Super 8. On dut se persuader que l'ancien 8 mm n'était pas  
" si mauvais que cela. S'il ne fallait pas tenir compte  
" d'autres avantages, l'effet seul obtenu par l'image ne  
" justifierait pas l'effort fait pour le Super 8.

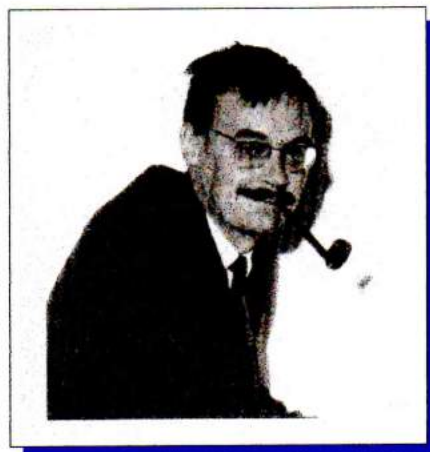
Toutefois le matériel neuf en 8 mm classique se faisant plus rare, la montée du Super 8 est rapide et inéluctable.

Nous publions en annexe un tableau dressé par "LE MONDE DU CINEASTE AMATEUR" qui nous indique qu'il existe fin 1965 sur le marché environ une vingtaine de modèles de Caméras super 8 et un peu plus de projecteurs du même format.

Le Concours Général a lieu à BORDEAUX, organisé par le Club de "BORDEAUX MAGAZINE". Un seul jury mais il regroupe 14 membres! Le nombre de films est en baisse avec 56 films inscrits pour 8 catégories. Pas de premiers prix distribués dans les catégories : Famille, Reportages, Genre, Scénario et Chansons Filmées. Signalons que dans cette dernière catégorie apparaît le nom d'un auteur, Pierre **Michel**, nom que nous allons souvent retrouver par la suite et qui, cette année là, obtient un troisième prix avec LE TANGO DE L'ASSASSIN.

La COUPE PERSICO est la cause d'une polémique, le film récompensé ayant été présenté par M. Hubert **Wijkhuisen** comme film d'auteur, au Concours général où il a obtenu un troisième prix en scénario. Plusieurs lettres de contestation posent la question: un film peut-il être présenté dans une compétition comme film club et dans une autre comme film individuel?

*Jean Charles Meunier*  
*Auteur du film Leucocytes Story*  
*Grand Prix du Président de la République et Médaille d'Or*  
*UNICA*



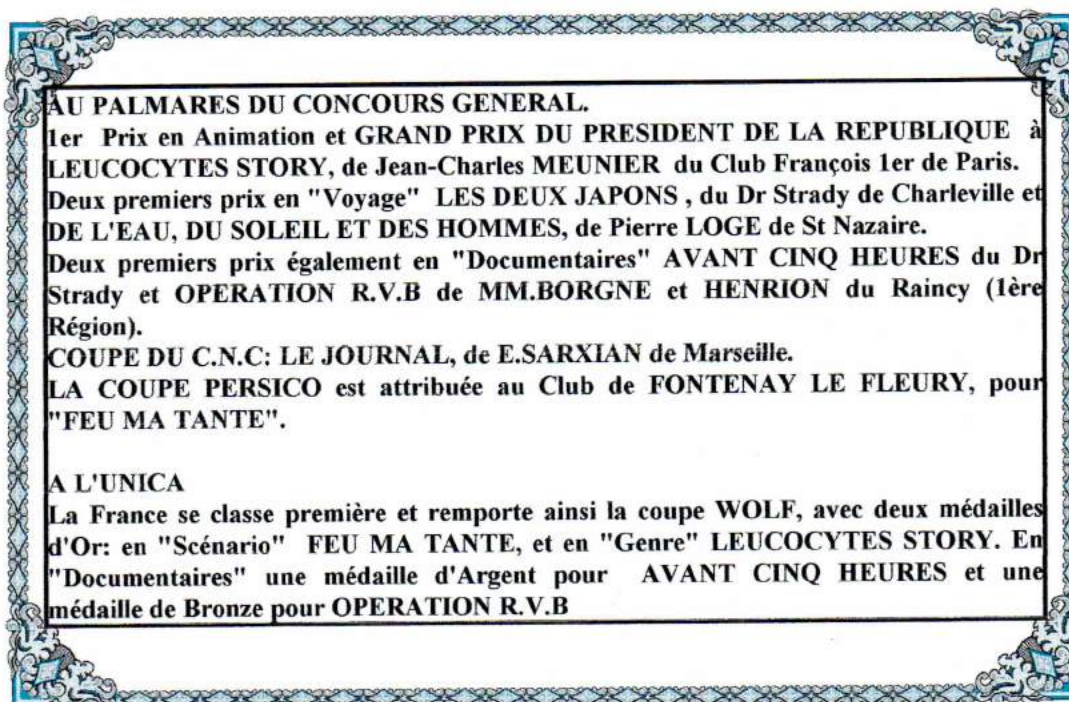
L'UNICA se tient à DUBROVNIK en Yougoslavie, du 28 août au 02 septembre, sous une chaleur torride. Heureusement le Congrès est installé dans l'enceinte d'un ancien couvent et le bâtiment moyenâgeux forme écran contre l'ardeur du soleil.

21 nations participent au Congrès, avec près de 50 % de films du format 8mm (ou Super8). Après l'admission de l'IRLANDE, l'Union Internationale recense officiellement 26 nations. En outre l'URSS, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie et la Tunisie manifestent leur désir d'adhésion.

En 1965, il faut noter la réception par la FFCCA de la lettre datée du 5 octobre (et toujours d'actualité) du Ministère de l'Information qui stipule que:

- " Les films garantis par la cinémathèque de la Fédération
- " sont dispensés du visa d'exploitation, .../... il
- " appartient aux Présidents de Clubs de s'assurer que les
- " films programmés " à l'intérieur de leurs organisations ne
- " sont pas contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

Dans sa réunion de novembre le Comité décide de l'éclatement de la troisième Région, son Président M. DELAUNE ayant jeté l'éponge. Il n'y aura donc pas d'élections l'année suivante dans cette Région et son sort sera réglé à la prochaine Assemblée Générale.



## En 1966.

M. **Liehoudt**, qui a présidé le Concours régional de la 3ème Région, a rencontré 6 dirigeants de clubs sur les 9 qui la composent.

Ils sont unanimes pour plaider leur cause et réclamer le maintien de "leur Région". Ils évoquent la raison qu'ils ont été privés d'informations pendant plusieurs mois et qu'ils n'ont pas eu la possibilité de terminer leurs films à temps pour les concours. Ils font remarquer également que leur production n'a pas été aussi déficiente que certains se sont plu à le dire. Ils proposent que M. Maurice **Dragon**, Président du Club ESSO-SPORTS, fasse fonction de Président Régional pour l'année à venir.

Le Comité accepte cette proposition et la Région n'éclatera pas comme il avait été prévu en novembre.

Des difficultés surgissent suite aux nouvelles élections du Comité. La première est vite résolue; M. **VIOLEAU** du club de Marseille "CAMERAL" un des trois délégués de la 7ème ayant déjà démissionné, Maurice **Mesmay** représentant de l'autre club marseillais est coopté pour le remplacer.

Mais la difficulté principale concerne la mise en place du nouveau bureau fédéral, lors du comité qui se tient à Troyes à l'occasion du Concours général. Il ne faut pas moins de trois séances consécutives, les 18, 21 et 22 Mai, pour aboutir à une solution.

M. **Liehoudt** n'ayant pas été réélu dans la première Région, il ne peut plus assumer les fonctions de Directeur-Général, puisque les statuts précisent que pour assurer ce poste il faut d'abord être délégué. En raison des grands services que M. **Liehoudt** a rendus à la Fédération depuis 10 ans, le Comité à l'unanimité le nomme "Président d'Honneur".

La première Région par la voix de M. **Robin** réclame des changements de statuts: Selon lui le Bureau Fédéral doit être désigné hors Comité afin que le nombre de délégués de la première Région reste sans changement. (\*)

\* Les statuts en vigueur ne prévoient pas de remplacement des délégués régionaux qui prennent des fonctions au Bureau Fédéral. Donc la nomination au Bureau Fédéral du représentant d'une Région prive ladite Région d'un membre de ses propres instances.

M. **Wallis Davy** rejoint le raisonnement de M. **Robin**, en insistant sur le fait que le bureau est actuellement choisi dans la première Région et qu'en conséquence la fédération reste à la merci du vote des clubs de ladite Région: Ceux-ci peuvent donc s'ils le désirent "renvoyer un bureau" alors que toutes les autres régions peuvent souhaiter son maintien. Le Comité donne son accord pour une modification des statuts qui sera présentée à l'Assemblée Générale de 1967. Cette modification prévoit que le Président pourra choisir son Directeur Général, son trésorier et éventuellement des adjoints de Direction en dehors de la délégation de la première Région et même hors du Comité.

Mais le Président insiste sur le fait qu'avant la prochaine Assemblée Générale il est indispensable de mettre un bureau en place. Un appel à candidature est lancé, mais aucun candidat de la première Région ne se manifeste pour le poste de Directeur-Général.

La discussion est longue et confuse sans qu'il en sorte rien de positif. Aussi le Président **Benner** brandit la menace de faire appel au Président **Inge** pour organiser la dissolution et la liquidation de la Fédération Française. La suspension de séance s'avère salutaire et à la reprise les Délégués de la première Région demandent au Dr **Strady** de formuler la solution qu'ils ont envisagée:

- " Les Délégués de la première Région veulent bien assurer
- " pour un an la gestion de la Fédération. Le poste de
- " Directeur Général mis en vacances serait assuré par
- " intérim par le Docteur **Benner** qui aurait la charge de
- " constituer un bureau fédéral provisoire.

La proposition est mise au voix et elle est acceptée à l'unanimité ... Ouf! nous sommes passés à côté de la crise... il est 23 heures 30.

La séance est levée... la suite à demain matin.

La nuit à porté conseil, les visages sont plus détendus et il est procédé à l'élection du Bureau . Le Dr **Benner** est reconduit comme Président, M. **Schwartz** est élu Vice-Président, M. **Charbonnier** Trésorier. Le poste de Directeur Général est toujours sans candidat. Comme il a été prévu la veille, il sera assuré par intérim par le Dr **Benner**, qui demande que soient nommés comme responsables pour la même période pour le seconder dans les tâches administratives: MM **Sevestre**, **Fournie** et **Beaufre**. Ces deux derniers sont choisis hors Comité. Ne rentrons pas dans le détail de l'organisation; soulignons simplement que M. **Beaufre** a la charge de l'organisation générale des concours, Madame **Charbonnier** doit assurer le Secrétariat des Comités et M. **Liehoudt** est sollicité pour superviser l'action des responsables de la Direction intérimaire et s'occuper des relations ministérielles, ORTF et fabricants.

M. **Schwartz** est chargé de préparer le projet de modifications des statuts.

Mais toutes ces péripéties administratives ne doivent pas faire oublier qu'il y a aussi à TROYES le Concours Général.

Il y a 70 films inscrits. La catégorie "Famille" montre sa grande faiblesse avec seulement deux films inscrits, un seul présenté, ... et aucune récompense.

La COUPE PERSICO va déclencher une nouvelle fois beaucoup de discussions après le Concours,...le film récompensé étant à nouveau signé du nom personnel d'un auteur.

L'UNICA qui a lieu à Marienbad en Autriche du 3 au 9 septembre réunit 550 congressistes. 26 nations participent au Congrès dont deux pour la première fois, l'URSS et la TUNISIE.

Il faut noter que le jury qui doit juger 76 films ne comporte pas moins de ... 36 membres!.

Les excellents résultats obtenus par la France à l'UNICA ont de quoi détendre l'atmosphère du dernier Comité de la FFCCA de l'année qui se tient à Paris.

Les rangs du bureau se sont épaissis avec trois membres supplémentaires cooptés : M. LEMIALE au titre de Conseiller juridique, M. **Wijkuisen** comme attaché de Presse et Mme de PRAILHAUNE qui assiste Madame **Charbonnier** comme secrétaire de séance.

Maurice **Mesmay**, nouveau délégué de la 7ème Région, s'occupera en remplacement de M. **Liehoudt** de la rédaction, de la mise en page et du tirage des circulaires fédérales; l'expédition aux clubs de ces circulaires continuera à être confiée aux Présidents régionaux. Enfin, M. **Wijkuisen**, qui est comme on vient de l'écrire en charge de la relation avec la presse extérieure, est invité à s'introduire dans ce milieu en participant aux inaugurations de certaines manifestations, aux expositions de matériel et en fréquentant, ce qui ne devait pas être la tâche la plus désagréable ... les cocktails de Presse.

ml/jg  
MINISTÈRE DE L'INFORMATION  
CABINET

PARIS, LE  
69, RUE DE VARENNE (VII<sup>e</sup>)  
TÉL. 468-73-89

- 5 OCT 1965

05194

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous confirmer qu'à la date du 4 mars 1965 j'ai adressé à M. le Directeur général du Centre National de la Cinématographie la lettre dont je reprends les termes ci-après :

"Vous avez bien voulu me saisir d'une requête du Président de la Fédération Française des Clubs de Cinéma d'Amateurs (F.F.C.C.A.) en vue d'une dispense du visa d'exploitation pour les films garantis par la cinémathèque de cet organisme.

"Vous proposez de laisser à la F.F.C.C.A. la responsabilité de la diffusion des films à l'intérieur des clubs qui lui sont affiliés, ainsi que celle de l'exportation par ses soins desdits films d'amateurs à des fins non commerciales. Le Président de la F.F.C.C.A. saisisrait la Commission de Contrôle des films semblant devoir présenter des difficultés et ferait à l'intention de cette Commission un compte-rendu annuel des diffusions ainsi faites.

"J'ai l'honneur de vous faire connaître que votre proposition reçoit mon agrément, sous réserve de revenir immédiatement à la procédure légale en cas d'incident grave".

Il appartient, en conséquence, aux Présidents de vos clubs locaux de s'assurer que les films programmés à l'intérieur de leurs organisations ne sont pas contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

Je vous saurai gré des précisions que vous voudrez bien leur adresser dans ce sens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

Docteur R. BENNER  
Président de la Fédération  
Française des Clubs de  
Cinéma d'Amateurs  
2, rue de Zurich  
MULHOUSE (Haut-Rhin)

Pour le Ministre et par délégation  
Le Directeur du Cabinet

  
J. J. de BRESSON

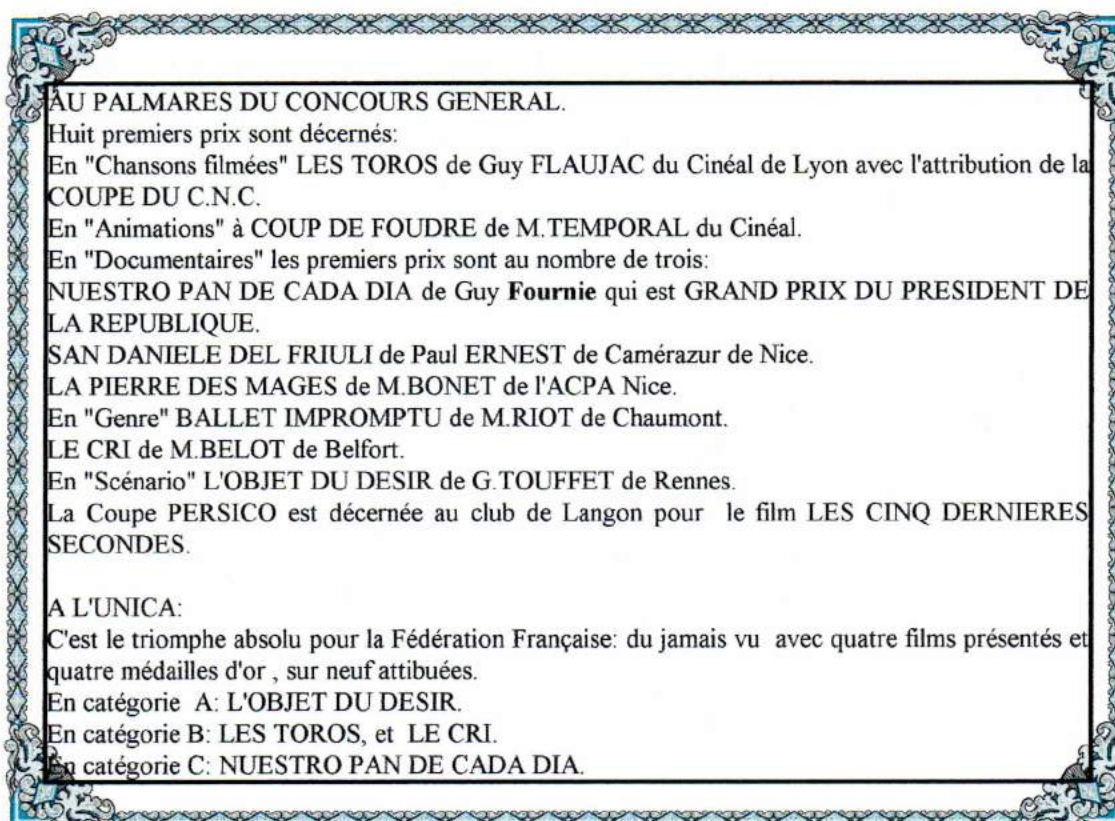
C'est, bien sûr, le projet de révision des statuts qui fait l'objet principal des discussions du Comité. M. **Schwartz** présente ses travaux et, entre autres, trois points importants qu'il propose sont adoptés à l'unanimité. Résumons les:

Premièrement : Un membre du Bureau Fédéral dès sa nomination ne pourra plus siéger au Comité au titre de délégué régional. Il sera remplacé dans sa délégation par son suivant de liste.

Deuxièmement: Le Bureau ne sera plus élu pour un an mais pour trois, comme pour le Comité.

Troisièmement, un membre du Bureau ne pourra plus cumuler ses fonctions avec celle de Président Régional.

Beaucoup de questions diverses sont à l'ordre du jour, sur lesquelles je ne vais pas insister, m'étant déjà beaucoup étendu sur les séances du Comité de 1966. Cependant je voudrais terminer par une remarque au sujet des cotisations . LE Dr **Strady** ayant posé la question du relèvement de la cotisation, M. **Charbonnier** note que chaque fois qu'une augmentation de la cotisation a été décidée il s'en est suivi une diminution des membres déclarés...! Sans commentaires...!



## En 1967.

Je ne sais pas comment est l'état de la mer en ce jour du 6 mai à Pornichet où l'Assemblée Générale et le Comité se réunissent pour le Concours général annuel, mais il est certain que l'ambiance des séances est agitée. L'Assemblée Générale a pour tâche principale le vote du texte des nouveaux statuts élaborés par M. **Schwartz**. Le vote doit se faire article par article à mains levées ou à bulletin secret.

Je cite ici le compte-rendu tel qu'il est consigné au procès-verbal de séance:

- " Dès le début de la lecture des deux premiers articles de
- " grandes discussions s'engagent; on palabre, on joue sur les
- " mots; certains se complaisent dans cette discussion
- " interminable, d'autres, la majorité, font confiance à la
- " Fédération et souhaitent qu'on ne perde pas son temps
- " inutilement; la salle est houleuse.
- " Les votes des articles 9 et 12 sont demandés à bulletins
- " secrets, les autres articles heureusement sont votés à main



" levée.

Au Comité, donc hors Assemblée Générale, une satisfaction: après une année probatoire, la troisième Région a réussi son redressement; 25 films ont été présentés au régional, cinq ont été sélectionnés pour le Concours Général et l'organisation de celui-ci est prévue pour 1969 dans la 3ème Région; en conséquence, des élections vont être organisées pour officialiser la situation de Maurice **Dragon** comme Président régional.

Mais une très vive discussion qui va empoisonner l'ambiance s'établit au sujet d'articles parus dans des bulletins de clubs de la quatrième région qui selon l'avis de certains ont publié des contrevérités. (je cite):

" Le Comité blâme la forme d'expression dans les textes  
" imprimés , mais ne blâme pas la liberté d'expression.

Trois blâmes sont distribués, mais M. **Schwartz**, avec beaucoup de bon sens, propose de surseoir à leur publication, espérant que les marques de bonne volonté de la quatrième Région, d'ici là, permettront de ne pas appliquer ces sanctions.

Le Président **Benner** se porte candidat à la présidence et constitue son bureau, mais un incident de séance surgit, dont la nature n'est pas précisée au procès-verbal et deux personnes quittent la salle en guise de protestation. Maurice **Mesmay** qui préside la séance en qualité de doyen, dans sa grande sagesse toute provençale, suspend la séance, envoie tout le monde au lit et donne rendez-vous au lendemain.

Le 7 mai à 9 heures le Comité se réunit à nouveau, mais il n'y a que 11 personnes autour de la table; 9 personnes ne se sont pas présentées, dont trois toutefois ont délégué des pouvoirs; une Région a totalement boudé la séance. Cependant, un bureau est élu à l'unanimité des présents:

M. **Benner** en est le Président M. **Schwartz**, Vice Président, M. **Charbonnier** Trésorier.

M. **Reverdy**, Président du club Cinamat Maison Blanche, est proposé au poste de Secrétaire Général par le Dr **Benner** et cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. **Liehoudt** est élu "Conseiller Fédéral".

Mais, comme l'an dernier, n'oublions pas le Concours Général; la qualité des films estompera un peu toutes ces péripéties administratives et ce sera la dernière année pour la catégorie "Famille".

Le CINAMAT éclate et ses quatre sections deviennent clubs autonomes. Il y aura dorénavant:

LE CINAMAT CLUB FRANCAIS, dont le correspondant sera M. **Gamet**.

LE CINAMAT MAISON BLANCHE, avec M. **Reverdy**.

LE CINAMAT CLUB VINCENNES, avec Mr **Beaufre**.

LE CINAMAT CLUB MAISONS LAFFITTE, avec M. **Roth**.

En octobre, la circulaire d'informations fédérales se transforme sous l'impulsion de Maurice **Mesmay** en "Bulletin de Liaison". Elle porte le Numéro 71 et le titre de

"JOURNAL OFFICIEL DE LA FEDERATION FRANCAISE DES CLUBS DE CINEMA D'AMATEUR".

Le torchon brûle avec l'UNICA. Le Comité de la FFCCA reproche à l'organisation internationale l'ingérence dans les affaires de la Fédération française qu'elle manifeste en adressant des lettres directement aux clubs affiliés, en ne laissant pas la parole lors de l'Assemblée Générale aux membres du comité français et en ne souciant pas suffisamment de la compétence des jurés présentés par les différentes fédérations. A la suite de quoi, la FFCCA décide de réduire sa cotisation à l'UNICA au minimum.

Lors du Congrès de l'UNICA qui a lieu à SAN FELIU en Espagne, un nouveau Président, un italien, est élu, le Dr **Gianni** de TOMASI. Ce changement ne s'est pas fait dans la douceur et mon ami Werner **Kaufmann**, qui a été 34 ans trésorier de l' UNICA, a assisté à la séance et a bien voulu me rapporter les faits que je transcris intégralement tels qu'il me les a confiés:

" Au congrès à SAN FELIU, il y avait à l'UNICA une petite  
" révolution provoquée par le secrétaire général Jules de  
" WANDELER de la Belgique . Il avait lancé avant le Congrès  
" une énorme propagande pour éliminer le Président **Hermann**  
" et son ami Vice-Président le Dr Rolf **Benner** de Mulhouse.  
" Malheureusement il a réussi. Mais le nouveau comité n'a pas  
" tenu longtemps . Le Délégué français (\*) était presque le  
" seul à défendre et soutenir Wilhelm **Hermann**.

(\*) NDLR Il s'agit de M. **Henault** de la quatrième région



## En 1968.

Au Comité de février, une discussion est engagée au sujet de l'abondance des films sélectionnés pour le Concours Général: deux thèses s'affrontent: M. **Robin** demande que la sélection soit sévère dans toutes les Régions et autant que possible faite aux mêmes conditions; M. **Lafay**, lui, prêche une certaine mansuétude dans les régionaux; peu de prix décernés mais sélection pour le National plus étendue; son argument est "qu'il vient là pour voir tous les films valables".

En raison des événements de mai 1968, la séance du Comité de mai, l'Assemblée Générale et le Concours Général prévus à Amiens au week-end de l'Ascension sont reportés au mois de novembre. L'organisation est exemplaire et M. **Rispal**, qui l'a assurée avec ses amis du **Caméra-Club Picard**, reçoit de vives félicitations. Le nombre de films sélectionnés est important: 79 inscrits, 76 présentés et 64 films figurant au palmarès. Il y a toujours sept catégories, "Voyage, Chanson filmée, Reportage, Scénario, Documentaire, Animation, Genre; la catégorie "Famille" a définitivement disparu.

L'UNICA se tient à **SALERNE** en **ITALIE**. Au cours de ses travaux, la commission de l'UNICA souhaite que dorénavant le jury soit composé d'un aréopage moins nombreux et plus compétent qu'il ne l'est jusqu'ici.

Décidément, chaque année apporte son incident en ce qui concerne la publication des bulletins de clubs. L'affaire de l'année précédente de la quatrième Région est à peine oubliée qu'éclate une nouvelle affaire dans la septième. M. **NIVET** informe le bureau fédéral et le Comité qu'à la suite du Concours Régional, M. **VIOLEAU**, mécontent de la sélection du jury présidé par M. **Fournie**, a publié un article dans le bulletin de son club "**CAMERAL**" sous couverture du sigle **FFCCA** dans lequel les clubs de la région sont traités d'«*arriérés*», **CAMERAL** étant considéré comme le seul club valable. Ce club transgresse ainsi les règles les plus élémentaires de courtoisie et commet une infraction par rapport aux statuts fédéraux. Un avertissement est décidé à l'unanimité et adressé à **CAMERAL**.



UNION INTERNATIONALE  
DU CINEMA D'AMATEUR

Concours de *Salerno - 1968*

Le Film *AURA*  
de *MM. LOGÉ, MACE, DOUCET*  
Catégorie *genre*  
Médaille *medaille de bronze*

UNION INTERNATIONALE  
DU CINEMA D'AMATEUR

Le Président de l'U.I.C.A.

*A. Tournier*

Le Secrétaire Général de l'U.I.C.A.

*Y. ...*

**AU CONCOURS GENERAL.**

Cinq premiers prix sont attribués:

En catégorie "Reportage": **LA CORRIDA DE LA MER** de Fernand BOURGINE- SCA Paris.

En "Documentaire" et **GRAND PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE:**  
**L'IMPRESSIONNISME** - Roger BEGUE- CINAMAT Maison Blanche,  
et **AL YOUM KAMA EL AMS** de M. MIGEON du CCDF Lille.

En "Animation" **IDYLLE** de MM. FLAUJAC et **TEMPORAL** du CINEAL Lyon,  
et **BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN** de MM. Maurice et Gérard COLLIN de Troyes.

**COUPE DU C.N.C: LA MAISON DESERTE** de M. COLOMBE -PCCC Cambrai.

**PRIX MINISTERE JEUNESSE ET SPORTS: LA PREMIERE FOULEE** d'André  
LEGENNE -Lille.

**LA COUPE PERSICO** est attribuée au CC. NANTAIS pour son film club "**LA CHASSE  
AUX COURNOUILLONS**".

**A L'UNICA:**

La **FRANCE** se classe une nouvelle fois première avec une Médaille d'Or pour **RIEN A  
LOUER** un scénario du Dr Jean DEFONTAINE,  
une Médaille de Bronze pour **AURA** un film de Genre de MM. LOGE, MACE et  
DOUCET de Saint Nazaire

et deux mentions l'une pour **AL YOUM KAMA EL AMS** et un film de Voyages "**A  
L'AUBE DE L'HISTOIRE**" de M.Caminada d'Argenteuil.

## En 1969.

La grosse question de l'année est la suite de l'affaire du "CAMERAL" qui finalement après beaucoup de dépenses de salive et de palabres se termine à l'Assemblée Générale par l'exclusion du CAMERAL et du club de CARPENTRAS, organisateur du régional 1968.

Au Comité de mai et à l'Assemblée Générale, le Président **Benner** exprime son souhait de ne pas renouveler son mandat de Président de la Fédération. Il l'assume en effet depuis octobre 1961, c'est à dire depuis près de 8 ans, ce qui est un record dans l'histoire de la Fédération. Il est nommé par l'Assemblée Générale Président d'Honneur et continuera à faire fonction de cinémathécaire.

### *Mr Pierre Robin*

Mr Pierre **Robin**, Président de la 1ère région est élu à l'unanimité pour lui succéder. Mrs **Schwartz**, **Reverdy**, **Charbonnier** restent respectivement : Vice président, Secrétaire général et trésorier ; Madame Michèle **Charbonnier** remplace Pierre **Robin** à la tête de la 1ère région.



La Fédération cherche une nouvelle dénomination, désirent exclure le mot "Amateur" jugé trop péjoratif. Il est proposé l'appellation de Fédération Française de Cinéma et d'Audiovision, mais après une longue discussion, il est décidé de faire une enquête auprès des clubs en leur adressant un questionnaire.

Le Concours Général a lieu à FECAMP, organisé par Maurice **Dragon**, Président de la 3ème Région. Il n'y a plus que trois catégories:

Documentaire, Genre, Fiction et 47 films figurent au palmarès.

### *pendant les projections à Fécamp*





*Noces de cire de Jacques Pean et Jean François Lambert*

L'UNICA lors de son congrès à LUXEMBOURG enregistre l'adhésion du PORTUGAL.

**DU CONCOURS GENERAL.**  
Quatre premiers prix:  
En Fiction: **GRAND PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE:**  
**NOCES DE CIRE** de MM.PEAN et LAMBERT d'Orléans.  
et **LE PASSAGE** de MM.AGRAPART et WELLINGER d' Angers,  
en Documentaire: **IN ILLO TEMPORE** de M.GUIHARD de Brest.  
en Genre et attribution de la **COUPE DU C.N.C:** **L'A.B.C du FRANCAIS MOYEN** de  
MM.FLAUJAC et **TEMPORAL** du CINEAL Lyon.  
La Coupe **PERSICO** n'est pas attribuée.

**A L'UNICA:**  
**NOCES DE CIRE** et **LE PASSAGE** reçoivent une Médaille d'Argent, **LONDON** un  
film de genre de M.MARRY de Lyon une Médaille de bronze; une Mention  
récompense un autre film de Genre "**L'ALCOOTEST**"

## En 1970.

La grande discussion qui alimente les comptes-rendus des Comités de l'année est celle de la nouvelle dénomination à adopter pour la Fédération.

Du questionnaire adressé aux clubs, il ressort qu'elle pourrait être "FEDERATION FRANCAISE DES CLUBS DE CINEASTES", mais des délégués souhaitent que l'on garde " le mot "AMATEUR". et la décision finale est à nouveau reportée.

Un changement au sein du bureau: M. **Wijkhuisen**, démissionnaire, est remplacé dans son rôle "d'attaché de presse" par Gilbert-Maurice **Mahieux**, qui assurait déjà les années antérieures les fonctions de Rédacteur en Chef du J.O de la Fédération au côté de Maurice **Mesmay**.

A la dernière séance du Comité de l'année, le 28 novembre à Vincennes, Pierre **Michel** venu spécialement de RENNES, invité et présenté par Gilbert AGRAPART, fait sa première intervention dans un Comité pour présenter la défense des petits formats. Il expose ses griefs contre la façon dont le 8 et le Super 8 sont projetés dans les Nationaux, ainsi que l'absence de copies et le peu de considération que la Fédération apporte à ces formats.

Il faut noter aussi au cours de cette année le rapprochement du CACF avec la Fédération, grâce à MM. **Nolle** et **Blereau** pour le CACF et à M.**Reverdy** pour la FFCCA. Il s'agit bien pour le bureau d'effacer toutes anciennes traces de discorde et de permettre aux membres du Club de participer à nouveau aux concours.(\*)

(\* Le CACF va connaître de nouvelles difficultés au cours des années suivantes à la suite de la perte brutale de ses locaux Avenue de Montespan. Mais un club d'une telle notoriété ne peut pas mourir et grâce à l'ardeur de MM. CLEMENT et REGEMBAL de nouveaux locaux seront trouvés en 1976 en la Mairie du XVII<sup>ème</sup> arrondissement.

Le Concours Général, qui entre temps est redevenu "Le National", sinon officiellement du moins dans le langage courant, a lieu à CHARENTON . La grande nouveauté de l'année est la suppression de l'existence des catégories. Désormais tous les films sont sur le même plan et les mentions sont supprimées.

Pour la première fois de son histoire l'UNICA se tient au delà de la Méditerranée, à SOUSSE en Tunisie.

Maurice **Rispal** est élu au poste de Secrétaire Général de l'UNICA.

La Fédération Française conteste deux changements importants: le premier concerne la suppression des Médailles; désormais seuls des "Diplômes" seront délivrés.

Le second point sur lequel le Président **Robin** s'insurge concerne: (je cite)

" ... l'arbitraire d'une limitation à 90 minutes du temps  
" de projection imparti à chaque pays et qui ne tient pas  
" compte de l'importance de la production, ni du nombre de  
" cinéastes dans ce pays".

Sur le plan technique , le Super 8 progresse: au Japon ELMO, avec sa caméra à formats interchangeables C-300, lance un chargeur de 60 mètres pour le double 8C. CANON annonce une caméra Zoom DS 8 dérivée de la Scoopic 16 mm. Sur le choix des émulsions en double Super 8 la gamme s'élargit.,En plus du Kodachrome II A, on trouve désormais le Kodachrome II type lumière du jour (25 ASA) , la Tri-X Kodak (200 ASA), la Ferrania 32 (125 ASA support polyester) en Noir et Blanc et bien sûr l'Ektachrome Super 8, qui, développé par un laboratoire parisien, est rendu systématiquement pisté sans supplément de prix.

LE CONCOURS GENERAL.

Ont obtenu un premier prix:

ELOAH , de MM.MOREAU-PERDRIAU de l'ACPA - Nice. qui reçoit

LE GRAND PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

BELLES A CROQUER DE MM.DARTOIS-TOUFFET du CACR Rennes.

LE DOMESTIQUE de M.LALLEMMAND -CACF Paris.

EROSTRATE DE MM.DEFONTAINE-VOORONS de l'UCAN Lille.

CE TEMPS QUI NE VEUT PAS MOURIR de M.BURGER de Troyes avec l'attribution de la  
COUPE DU C.N.C.

La Coupe PERSICO n'est pas attribuée.

A l'UNICA:

Un seul *diplome* pour le DOMESTIQUE récompense la sélection française

## En 1971.

Après bien des discussions une nouvelle dénomination est adoptée:  
FEDERATION DES CLUBS FRANCAIS DE CINEASTES, par abréviation FCFC.  
Ce changement ne soulève pas l'enthousiasme. Il est cependant adopté lors de l'Assemblée Générale par 75 voix pour, 2 contre et 19 abstentions. Par la même occasion on glisse dans les statuts que le bureau disposera dorénavant d'un "Attaché de presse", ceci pour officialiser la situation de Gilbert **Mahieux**.

Du fait des divergences de vues qui ressortent de sa conception propre des affaires de la Fédération et des tendances évolutives appliquées par le bureau, M. Gérard **Robin**, Vice-président, présente sa démission. Cette décision est durement ressentie par de nombreux clubs qui apprécient l'efficacité de ses actions.  
LE JOURNAL OFFICIEL DE LA FEDERATION a quelques difficultés à vivre. Elles sont dues au peu d'empressement de nos cinéastes pour souscrire des abonnements ainsi qu'à l'état des relations **Mesmay/Mahieux** qui sont parfois difficiles.

Aussi, c'est de son plein gré que Maurice **Mesmay** abandonne à Gilbert **Mahieux** le soin d'assurer seul l'édition de notre journal officiel.

Le Président **Robin**, évoquant tout le mérite de Maurice **Mesmay** qui assumait seul la lourde tâche de lancer cette revue, lui exprime toute la reconnaissance de la Fédération. Il propose de lui remettre la Médaille d'Honneur de la Fédération, ce qui est accepté à l'unanimité à la fois par le Comité et par l'Assemblée Générale.

Le National est organisé à LYON dans le fief du CINEAL. C'est une réussite due à Raymond **Lafay**, Président du club lyonnais et à Georges NIVET, Président de Région.  
84 films sont au programme: 58 de format 16 mm, 25 au format 8/S8 et 1 au format 9,5. Reprenons ici un extrait des libres propos du National parus dans le Numéro 91 du journal officiel de la FCFC de juillet 1971:

" Si les Cinéastes "16" ont brillé par le nombre, il n'en  
" demeure pas moins vrai que le 8/S8 sur grand écran a pris  
" une revanche éclatante grâce à la technologie avancée  
" d'une marque italienne qui n'a pas hésité à prendre de  
" sérieux risques de prestige, en équipant un projecteur de  
" série d'une lampe MARK 300 GE destinée primitivement  
" à l'exploitation commerciale du substandard.

" Un coup de chapeau à l'action  
contestataire et efficace de

" Pierre **Michel** de RENNES, en faveur  
du 8 mm avec le regret

" que cet appareil, expérimental, n'ait  
pas été conçu lors

" des précédents Nationaux.

A la fin de ce Congrès, Georges NIVET passe la main pour la présidence de la 7ème région à Guy FLAUJAC et reçoit des mains de Roger REVERDY, Secrétaire Général, la Médaille d'Honneur de la Fédération.





REPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFECTURE DE POLICE

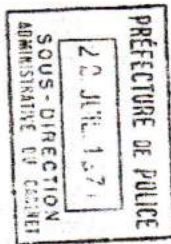
CABINET DU PRÉFET

Sous-Direction Administrative

± BUREAU

N° D'ORDRE Ass 18 055 P

Modifications



Aux termes du Décret du 16 Août 1901 (art. 6 et 31), les modifications apportées aux statuts et les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'Association, sont transcrits sur un registre tenu au siège de toute association déclarée; les dates des récépissés relatifs aux modifications et changements sont mentionnées au registre.

Toutes les modifications introduites dans le fonctionnement d'une Association qui comportent modification au contenu de la première insertion doivent faire l'objet d'une insertion rectificative publiée au Journal Officiel dans la même forme.

## ASSOCIATIONS

RÉCÉPISSÉ

Conformément à l'article 3 du Décret du 16 Août 1901,  
Monsieur Roger REVERDY

demeurant à PARIS 14ème

rue Lecuiret N° 7

secrétaire général de l'association dite:  
FEDERATION FRANCAISE DES CLUBS DE CINEMA  
D'AMATEURS

a déclaré le 16 juillet 1971

que des modifications ont été apportées par cette association  
dans le titre qui devient FEDERATION DES CLUBS  
FRANCAIS DE CINEASTES

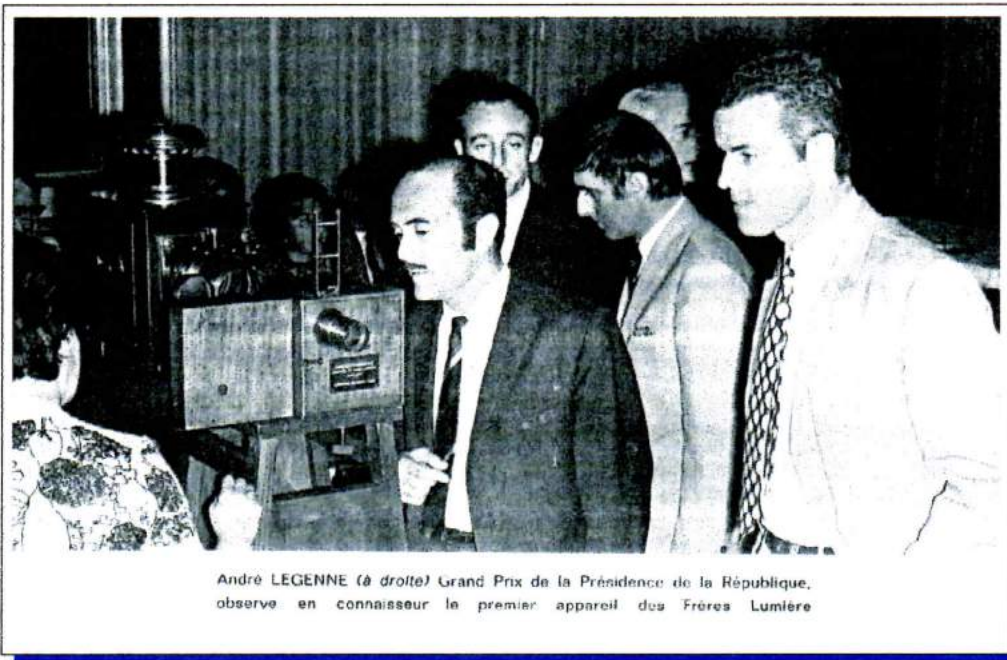
Il a déposé à l'appui de cette déclaration :  
notification de ce changement

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le  
dépôt des modifications ou changements apportés dans l'associa-  
tion sans préjuger en quoi que ce soit de sa légalité.

Paris, le 22 juillet 19 71

POUR LE PRÉFET DE POLICE :

*Le Chef de Bureau, p. s.*



André LEGENNE (à droite) Grand Prix de la Présidence de la République, observe en connaisseur le premier appareil des Frères Lumière

*André Legenne devant le premier appareil des frères Lumière*

L'UNICA se tient en Suisse à MONTREUX .

Le dernier Comité de la FCFC de l'année décide une fois de plus de revoir le règlement des concours. Est ainsi prise la décision sur proposition de Maurice DRAGON Président de la 3ème Région que les jurés ne noteront plus les films et remplaceront la note par la place que le juré donne au film dans le classement. A propos de la sélection de l'UNICA, il est décidé que dorénavant

" seront sélectionnées les premières 90 minutes primées au  
" National.

La fin de cette année 1971 est endeuillée par le décès d'André INGE, Président d'Honneur de la FCFC, qui a été, rappelons le, Président de la FFCCA et de l'UNICA.

**AU PALMARES DU NATIONAL.**  
Cinq premiers prix sont décernés:  
**UN AUTRE AMOUR** d'André **Legenne** - SCA Paris, qui reçoit **LE GRAND PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.**  
**FEU** de **Michel Body** du CC.Nantes avec l'attribution de la **COUPE DU C.N.C.**  
**HUGUES PINGLER** de M.CARLOT - CACF Paris.  
**LA GRANDE BARBOUILLE** de M.DECORTERD - CINEAL Lyon.

La Coupe **PERSICO** est attribuée à **ECHECS POSTAUX** du CACR Rennes.

**A L'UNICA:**  
La France reçoit trois "Diplômes" pour:  
**UN AUTRE AMOUR**, **FEU** et pour **L'ADIEU**, lui aussi réalisé par André **Legenne**, cet auteur réussissant ainsi la prouesse de figurer deux fois au palmarès de l' UNICA la même année.

## En 1972.

C'est l'année du renouvellement du bureau. Mais aucune candidature ne se manifeste pour la présidence. Pierre **Robin** accepte de se porter à nouveau candidat et il est réélu à son poste de Président Fédéral. Il rappelle cependant qu'il est Président "parce qu'il en faut un" et il n'accepte ce poste que s'il est entouré d'une équipe.. Le remplaçant de Gérard **Robin** au poste de Vice-président sera Raymond **Lafay**. Robert **Beaufre** est nommé Secrétaire Général, Roger **Reverdy** assure les fonctions de Secrétaire administratif et de gestionnaire du Siège. André **Legenne** assume la tâche du secrétariat technique. Jacques **Charbonnier** conserve ses fonctions de Trésorier. Maurice **Rispal** s'occupe des relations extérieures. Maurice-Gilbert **Mahieux** a la charge d'attaché de Presse et rédacteur du J.O, Rolph **Benner** celle de Cinémathécaire et Guy **Fournie** celle de Conseiller Fédéral.

Une longue discussion intervient au sujet du "CLUB 9,5" qui compterait 1300 à 1400 adhérents répartis sur le territoire national, tandis qu'il en a déclaré 220 en 1969, 115 en 1970 et seulement 46 en 1971. La structure de ce club est tout à fait particulière et elle ressemble plus à "une fédération" dans "la Fédération". Il est décidé qu'il faudra trouver avec M.**Jesus**, nouveau Président du "CLUB 9,5", un accord pour remettre les montres à l'heure et pour que la cotisation des adhérents du 9,5 soit à parité égale avec celle des autres membres de la Fédération. La solution logique qui devrait s'imposer est une adhésion des clubs 9,5 cellule par cellule répartis dans leur régions respectives. Le National se tient à BAGNERE DE BIGORRE, il laissera un grand souvenir aux participants et en particulier aux fins gourmets.

*La remise des prix*



*Le buffet*

*M G Mahieux et M et Me Charbonnier*

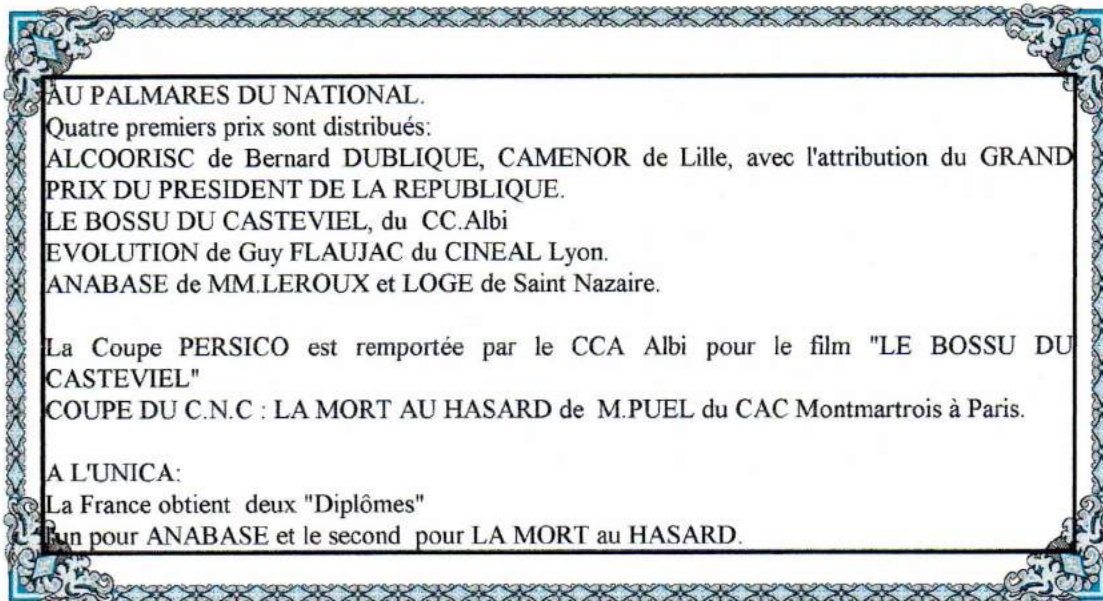


*Alcoolrise de Bernard Dublique*

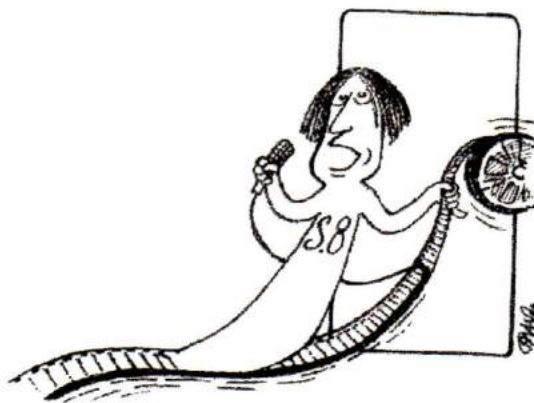
ESTORIL (Portugal), est la ville d'accueil du Congrès international

La décision de sélectionner pour l'UNICA les 90 premières minutes du National n'a pas pu être mise en oeuvre en raison des longueurs très différentes des films.

Au Bureau de l' UNICA M.Josef WALTERSCHEIDT est élu Président .



## LE SUPER 8 SE DOTE DE LA PAROLE



## En 1973

Une autre révolution technique arrive sur la marché : la caméra sonore Super 8

L'idée de l'enregistrement du son en direct n'est pas vraiment nouvelle puisque on trouve dans la revue américaine "MOVIE MAKERS" de décembre 1932 une annonce pour la première caméra sonore 16 mm "ANNOUNCING" présentée à NEW-YORK par la Maison Eric M. Berndt.

En juillet 1936, dans cette même revue paraît une publicité de la maison RCA ( Radio Corporation of America) qui présente elle aussi un modèle 16 mm de caméra sonore. Mais pour ces deux appareils il s'agissait d'un enregistrement par voie "Optique" ce qui devait décourager pas mal de cinéastes amateurs.

En 1960 sortait aux Etats Unis sans beaucoup de succès apparent la caméra sonore 8 mm "Cinéphonic Eight, F sound Zoom" utilisant un chargeur à piste marginale magnétique; : elle était équipée d'un Zoom de 10-30 avec une focale ouvrant à f:1,8.

Les premiers modèles mis à disposition sur le marché en France sont la caméra Japonaise Supra zoom Super 8 fabriquée par une marque dont le nom est aujourd'hui inconnu et la Kodak EKTASOUND 140. Ces nouvelles caméras sont très décriées dans nos clubs. Il est vrai que les premiers modèles sont peu élaborés, notamment ils ne fonctionnent en sonore qu'à 18 images secondes (et à 20 images secondes en muet). Par ailleurs le décalage son-image rebute bien des candidats au montage . On ne voit dans ces appareils qu'un gadget s'adressant au grand public désireux d'enregistrer les "areu-areu" du dernier né.

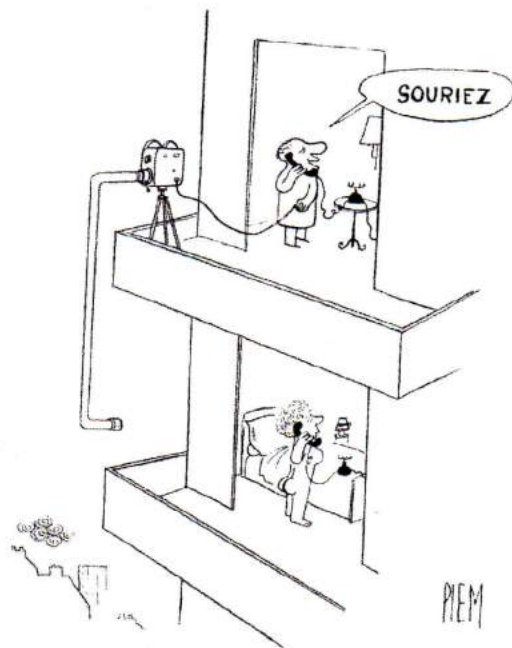
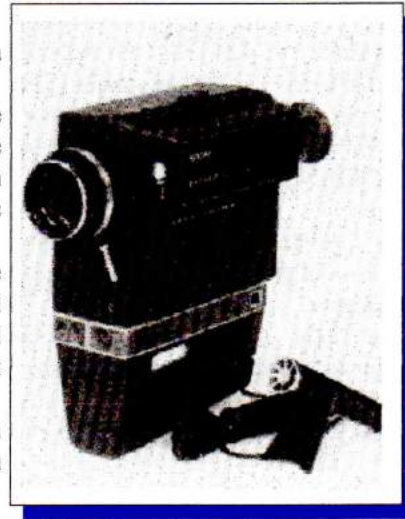
Cependant il faut noter que l'image magnétique fait son chemin et que la Vidéo s'impose peu à peu. Ainsi dans la revue CINEMA-PRACTIQUE une rubrique régulière de cinq à six pages est publiée sous la plume de M. **Lartigue** sur cette forme nouvelle de l'image.

Au Comité de la FCFC de février, il est décidé qu'un nouveau découpage des Régions sera effectué. Une commission formée de MM **Betoux, Body, Sevestre, Charbonnier** est mise en place pour faire une première étude.

Le National se tient à DIJON mais l'exiguïté de la salle contraint les organisateurs à répartir les projections en deux lieux différents, ce qui ne va pas sans quelques grincements de dents.

La Fédération fête ses 40 ans par un GALA organisé à CHARENTON. Pour l'occasion le célèbre dessinateur humoriste "PIEM" (de son vrai nom Pierre de MONTVALLON), qui a été un cinéaste amateur de talent, exécute spécialement pour la FCFC un dessin offert avec le programme. Au cours du spectacle il vient réaliser en direct une série de dessins satyriques.

L'UNICA se tient à OSTENDE en Belgique, Le Film "Le Chemin d'Egolières" qui a obtenu le grand prix au National a bien des soucis. Ce film, présenté en double bande, après de nombreux faux départ, passe sans début, à l'envers, avec un son non synchrone, un ronflement continu et plusieurs arrêts pour tenter de recalibrer le son; de plus, il est mal reçu et on lui reproche une trop grande accumulation de malheurs sur le héros,

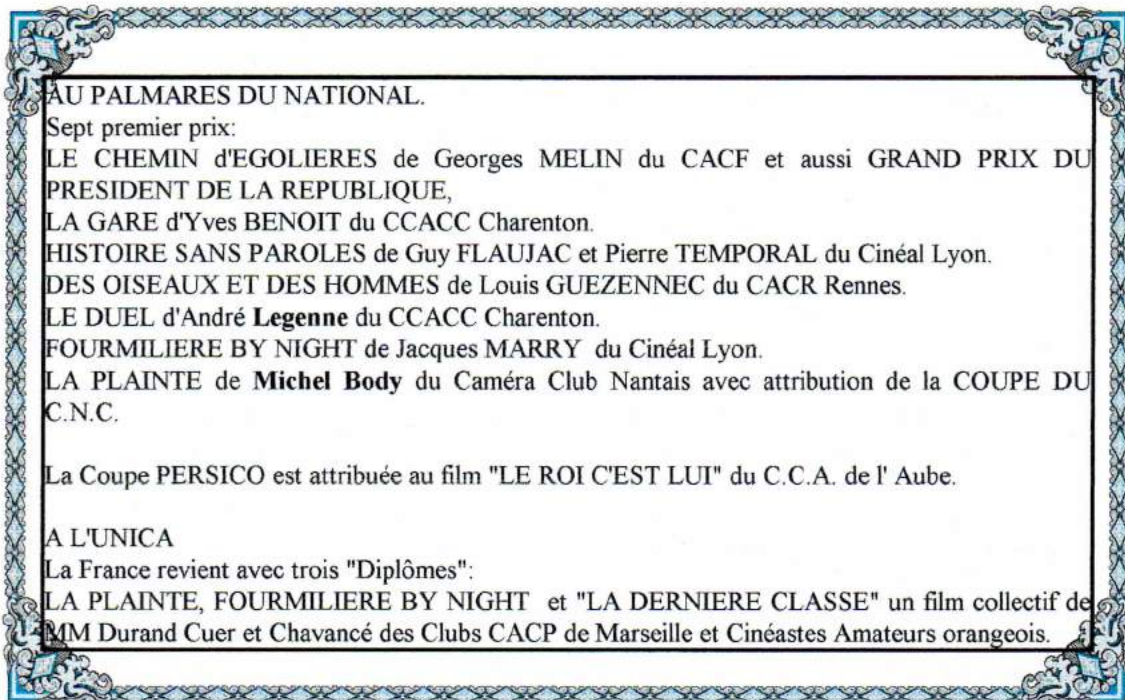


un côté mélodramatique et des longueurs attribuées à une trop grande influence du cinéma professionnel. Pierre **Michel**, à qui nous sommes redevables de cette description, est le juré français. Il est persuadé que les critiques auraient été atténuées dans des conditions de projection normales. En conséquence il considère logique le refus pour ce film d'un diplôme UNICA qui ne serait apparu que comme une mesure compensatoire. L'AUTRICHE dépose une motion pour réclamer le rétablissement des Médailles d'Or, d'Argent et de Bronze. Le comité de la FCFC décide de soutenir cette motion. Jean **Defontaine** exprime ses regrets de voir le FRANCAIS, langue officielle de l'UNICA, disparaître peu à peu dans le Congrès international au profit de l'ALLEMAND.

Au dernier Comité de l'année qui se tient pour la première fois à Vincennes au théâtre SORANO, l'ordre du jour est alimenté de bout en bout par une longue lettre adressée par **Michel Body** qui ne comprend pas moins de 17 pages.

**Michel Body**, parmi d'autres sujets, relate les incidents techniques qui se sont produits à l'UNICA à OSTENDE au sujet de la projection des films français. En conclusion de la discussion qui s'ensuit, il est recommandé aux auteurs de ne plus se servir du double bande en concours et de n'envoyer que des films pistés.

Il est décidé également que l'abonnement au J.O. de la FCFC qui était de 10 F depuis 1967 sera désormais de 15 F mais que chaque abonné recevra gratuitement sa carte d'opérateur.

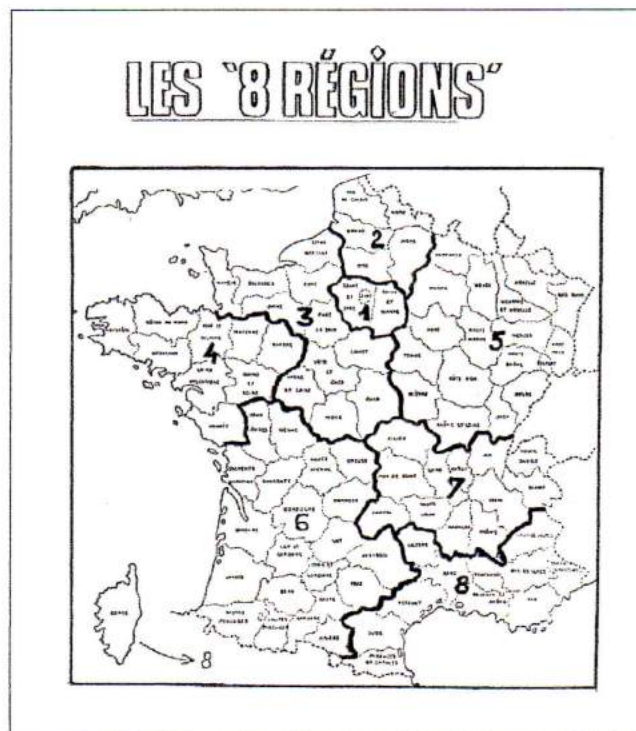


## En 1974.

En ce début 1974, la Vidéo est d'actualité. Dans les colonnes de son numéro de janvier, la revue "CINEMA PRATIQUE " nous informe qu'au Japon la firme TOSHIBA annonce la production mensuelle de 200 exemplaires d'une caméra vidéo couleur à un prix "populaire" aux alentours de 200.000 yens (environ 3.200 f) et nous pouvons lire dans cet article :

- " ... la vidéo ne peut évidemment pas prétendre à
- " concurrencer intégralement le Super 8, mais elle fait
- " réfléchir de grands fabricants de supports
- " argentiques et leurs parades sont en cours...

Les séances de l'année du Comité Fédéral sont largement dominées par le découpage des Régions. Un certain nombre de délégués semblent être beaucoup plus préoccupés par le nombre de postes qui leur seront alloués que par les limites des Régions elles-mêmes. Le découpage en 8 Régions proposé par la Commission "ad hoc" est accepté par 6 voix pour et 1 contre. A noter que la voix contre est exprimée par un membre de la commission qui a élaboré le découpage. Cependant le découpage nouveau ne peut-être officialisé qu'à partir de la prochaine Assemblée Générale et il n' y aura encore que 7 concours régionaux en 1975



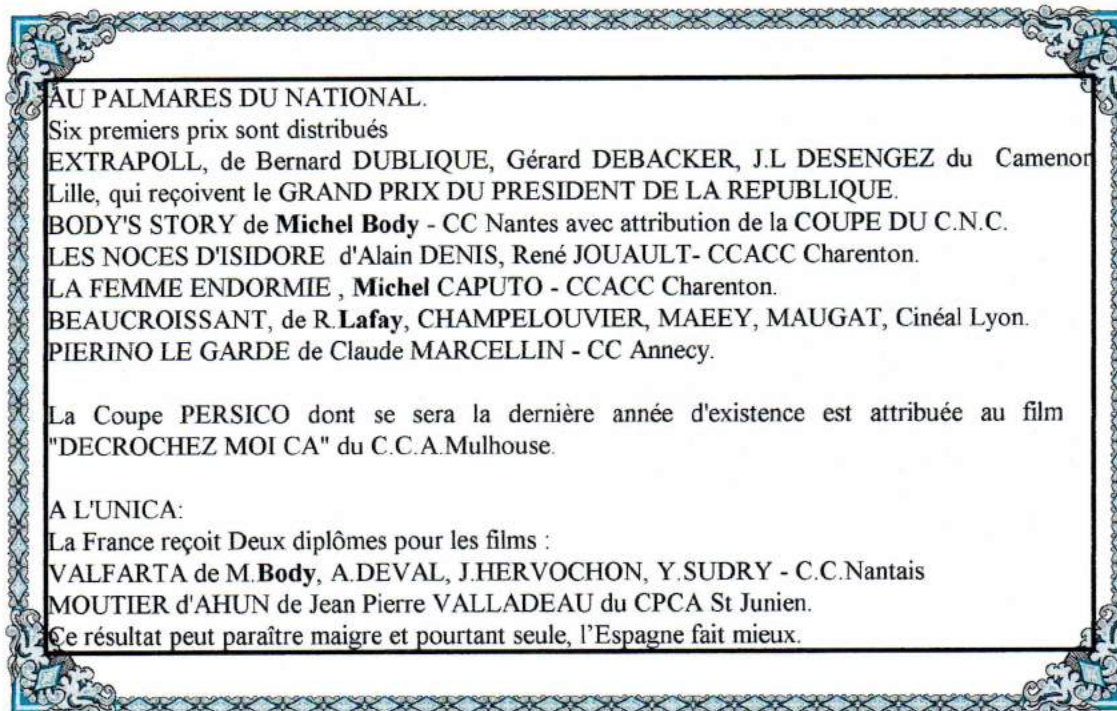
**Michel Body** propose que toutes les régions se constituent en Une Union Régionale de façon à pouvoir obtenir des organismes de tutelle des subventions dans leur zones d'activités. Le comité approuve cette idée qui est déjà appliquée dans la première région , mais laisse libre chaque région de l'adopter ou non .

Pour le Concours National il est décidé de supprimer tous les prix à partir de 1975. Seules demeureront les coupes attribuées habituellement en prix spéciaux. Cependant tous les concurrents recevront un diplôme de participation.

Les fiches de cotation seront modifiées. Dorénavant elles utiliseront les mentions: A (Très Bon) B (Bon) C (Assez Bon) D (Moyen) et E (Insuffisant).

Le National est organisé à BREST et son organisation est reconnue PARFAITE à l'UNANIMITE, ce qui est assez rare pour mériter d'être souligné.

L'UNICA se tient à COLOGNE.



## En 1975.

A la réunion du Comité du 8 mai qui se tient à LILLE à l'occasion du Congrès annuel, le Président **Robin** reproche aux Présidents de Région de ne pas faire le travail qui leur est demandé, surtout en ce qui concerne les articles pour le JOURNAL OFFICIEL de la Fédération. Le problème des Délégués de Région est également posé: Alors que leur présence est exigée à au moins deux réunions sur les trois annuelles, certains ne sont jamais venus. On peut s'interroger: faudra-t-il à l'avenir les maintenir au Comité?

Néanmoins les Délégués sont au nombre de vingt dans le prochain Comité: cinq pour la première Région, trois pour la sixième, et deux pour les autres. Toutefois, en raison de la mise en place du nouveau découpage des Régions les élections n'interviendront qu'après le Congrès.

C'est aussi l'année où les Régions commencent à prendre une certaine autonomie en se déclarant "Associations Loi 1901". C'est le cas pour la 1ère Région qui prend le nom d'Union Régionale des Clubs de Cinéastes de L'Ile de France (URCCIF) et dont la déclaration paraît au JOURNAL OFFICIEL le 15 mars. La 4ème Région prend l'appellation d' Union Régionale des Clubs de Cinéastes de l'Ouest (URCCO) avec une publication au J.O le 18 décembre. Ce changement ne devrait a priori avoir aucune conséquence. Mais l'expérience nous démontrera qu'il s'agit en fait d'une mutation importante. Ne citons que deux exemples:

Pour les cotisations: Etant autonomes, les Régions sont libres de fixer la cotisation régionale comme elles l'entendent, ce qui entraîne des distorsions parfois très importantes d'une Région à l'autre.

Pour les concours régionaux: le bureau fédéral n'aura plus les moyens d'imposer un mode de cotation plutôt qu'un autre et chacune des Régions étant "maitresse chez elle", pourra établir son propre règlement et composer ses jurys à sa guise. Cette situation provoquera parfois des difficultés d'harmonisation avec le règlement national.



M.**Robin** ne se représentant pas au poste de Président, c'est M. Guy **Chaumont** de Ste FOY LA GRANDE qui est élu. M. André **Gaudubois** est élu Vice-Président. M.**Robin** est nommé Président d'Honneur et M. Albert **Boge** est élu Secrétaire Général.

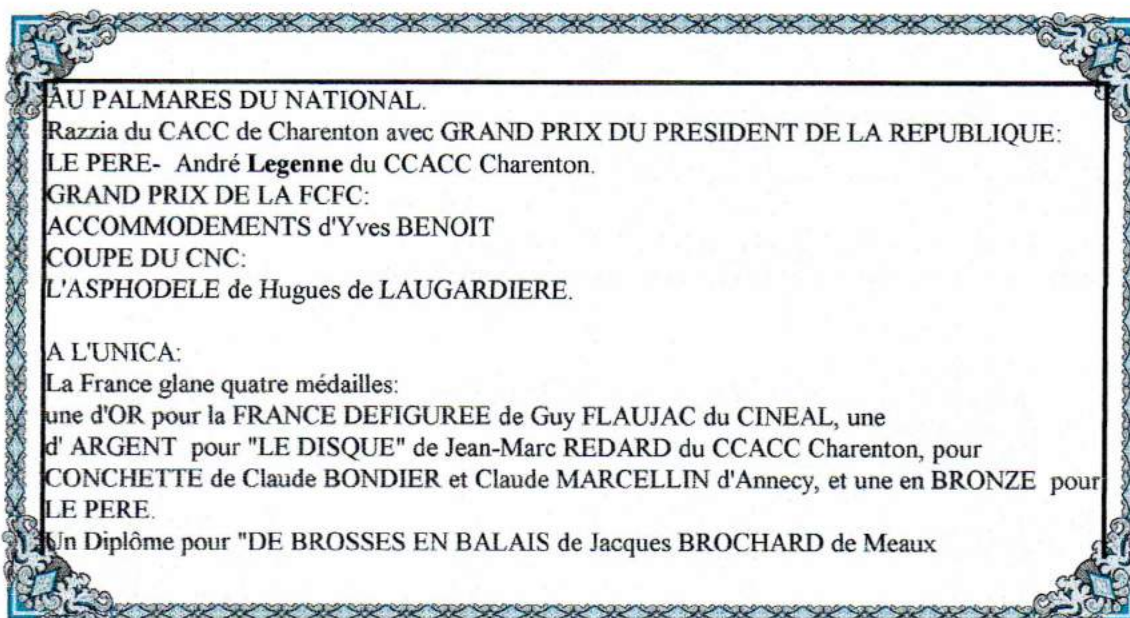


*Guy Chaumont*

Il y a du tirage avec l'UNICA dont le Comité ne comprend plus de représentant de la France. Pendant quatre ans, MM. **Henault** et **Rispal** ont cependant assumé une tâche écrasante pour redonner tout son blason à l'UNICA et ceci malgré des difficultés avec le Président de l'organisation internationale.

Le congrès de l'UNICA a lieu en Pologne à TORUN

En décembre c'est la troisième Région qui devient association Loi 1901, sous le nom de l'UNION REGIONALE DES CLUBS DE CINEASTES DE CENTRE NORMANDIE (URCCCN)



## En 1976.

Dès le début de l'année, les deuxième, huitième et cinquième Région se déclarent à leur tour "autonomes". La deuxième sous le nom de l' UNION REGIONALE DES CLUBS DE CINEASTES DE LA REGION NORD, la huitième sous le nom de l'UNION REGIONALE DES CLUBS DE CINEASTES MEDITERRANNEENS (URCCM) et la cinquième sous l'appellation de l'UNION REGIONALE DES CLUBS DE CINEASTES DE LA 5ème REGION FCFC. (U.R.C.C.5) (\*)

(\*) Il est amusant de noter que cette dernière n'a pas le statut Loi 1901. En effet la célèbre loi régissant les associations en France n'est pas en application en Alsace. Ainsi les associations ne déposent pas leur statuts aux services préfectoraux mais au Registre des Associations.

De nombreux efforts sont faits pour faire connaître la Fédération à l'extérieur: Contacts avec la télévision et la revue PLAISIRS DU CINEMA qui nous offre gratuitement 12 pages à chaque publication.

Le National se tient à ROUEN, organisé par M.DRAGON, Président de la 3ème Région.

M.**Gaudubois** devient le rédacteur du JOURNAL OFFICIEL de LA FEDERATION.

Passer sous silence le différend entre la FCFC et l'UNICA et les divergences qui se font jour au Comité serait un manque d'objectivité car la crise est importante.

M.**Rispal** fait état au Comité du 27 Mai 1976 de ses griefs à l'encontre de l'UNICA.

" Vol du film "LE MOUTIER D'AHUN + 2 films confisqués en

" Tchécoslovaquie

" Attitude du Président

" Retards Administratifs dans l'envoi des comptes-rendus.

" Guerre entre le Secrétaire général et le Président

" Depuis 1971 on essaye d'aider l'Espagne à créer une

" Fédération sans succès

" Depuis 1970 on se refuse d'admettre l'Ecosse au sein de

" l' UNICA.

Un avis différent est émis par M. Yvon **Mace** qui craint que le comportement de M.**Rispal** ait choqué les congressistes et que les fédérations n'aient pas compris l'intervention du représentant français. Il estime que les participants viennent pour voir des films et sont indifférents aux cuisines internes du Comité.

Après une discussion d'ensemble des mesures sévères contre l'UNICA sont envisagées par le Comité qui les propose à l'Assemblée Générale. Ne citons que les trois principales:

Ne pas envoyer de Délégué

Ne pas présenter de Juré

Ne pas payer les cotisations....

*Ces propositions déclenchent un tollé lors de l' Assemblée.*

Pour apaiser les choses, Guy **Chaumont** se propose de se rendre à l'UNICA 1976 qui se tiendra en Autriche à BADEN pour se faire une opinion des difficultés évoquées et y avoir un entretien avec le Président.

Cet entretien a effectivement lieu, la discussion est très courtoise et Serge **Michel**, dans un compte rendu sur l' UNICA 1976, pourra écrire: ( je cite):

" Le président WALTERSCHEID a également rendu publiquement

" compte de son entretien avec le président de la FCFC,

" M.**Chaumont**, entretien qui a permis, (je cite) "d'éclaircir

" des points et de mettre de côté certains différends. Le

" Président de l'U.N.I.C.A est persuadé qu'il sera possible

" de gommer les malentendus qui existent entre l' UNICA

" et la FCFC.

L'UNION INTERNATIONALE change de nom et abandonne à son tour le mot amateur. Elle devient UNION INTERNATIONALE DU CINEMA NON PROFESSIONNEL, mais garde son sigle UNICA.

Sur le plan technique, Serge **Michel** signale que pour la première fois la qualité de projection en grande salle du Super 8 a été indiscutablement aussi bonne, sinon meilleure, que celle du seize millimètres , grâce à un projecteur EUMIG 850 muni d'une lampe au Xénon de 300 watts.

102 films sont présentés avec un niveau que Serge **Michel** estime en baisse.

Au dernier Comité Fédéral de l'année, le règlement du National est remis sur la sellette. La Commission des concours estime que la sélection pour le Concours National représente à elle seule une promotion pour l'auteur d'un film. Elle opte pour un palmarès restrictif. Il est décidé (et ceci pour une période probatoire de deux ans):

*Que les 10 meilleurs films retenus par le Jury recevront une médaille et seront annoncés au palmarès dans l'ordre de passage à l' écran.*

Que parmi les 10 meilleurs films seront attribués dans l'ordre des valeurs:

Le grand prix du Président de la République,

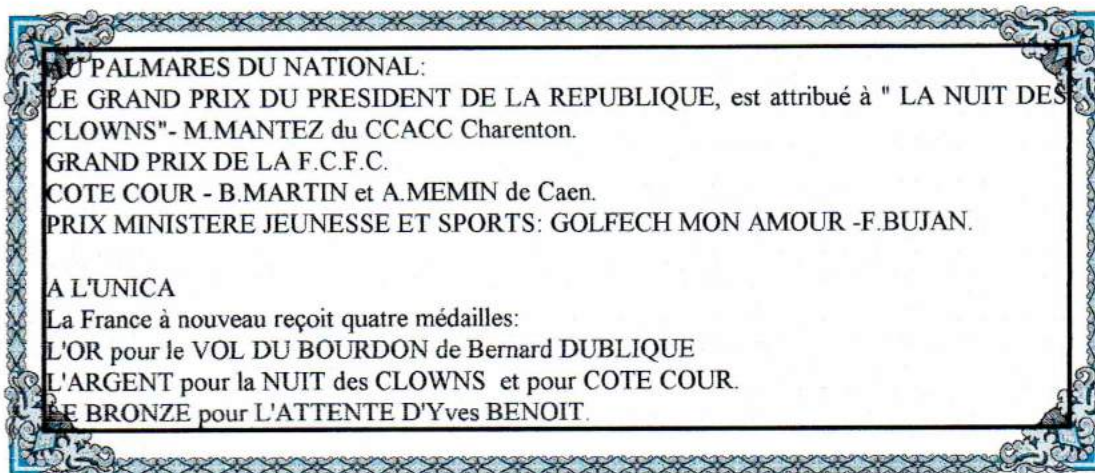
La Coupe de la FCFC,

La Coupe du CNC.

Que deux prix spéciaux seront spécialement attribués:

La Coupe Jeunesse et Sports au meilleur film de jeune de moins de 25 ans.

La Coupe du Tourisme au meilleur film de tourisme français.



## En 1977.

C'est le premier National auquel j'assiste, en ayant toujours été empêché jusqu'à présent pour d'impératives raisons professionnelles. Aussi je l'attends avec curiosité, compte tenu de ce que j'en ai entendu dire.

La première Région a la charge de l'organiser.

Il n'y a pas de club candidat à l'organisation: manque de salle ou impossibilité de prévoir un budget valable. Aussi c'est un collectif qui se met en place autour de Madame **Charbonnier**, avec Jesus **Rodriguez**, Robert **Beaufre**, Pierre **Robin**, Pierre **Sevestre**, Gérard **Vivarel**, Gilbert **Betoux** et quelques autres bonnes volontés.

La Ville d' ENGHEN LES BAINS est choisie. Le concours a lieu au Casino, le cadre extérieur sur le lac est très agréable et la salle assez feutrée et sympathique.

Des difficultés de dernière heure surgissent: Le club de Charenton, qui devait assurer la technique, se retire de l'organisation car il est mécontent de la sélection au concours régional. Il retire également ses films sélectionnés. Seul André **Legenne** maintient son film.

Pierre **Robin** et Madame **Charbonnier** ont des problèmes de santé de dernière minute ce qui les oblige à déclarer forfait.

Pour compléter le tout, le projecteur expérimental Super 8 mis à la disposition par la maison Heurtier arrive au dernier moment.

La cabine cependant se sort bien de tous les aléas, en particulier grâce à Jean Jacques Dufourd du Cinémat Vincennes.

J'apprécie ce National, mais quelque chose me frappe et me déçoit en cours de ce congrès:

je m'imaginai que c'était les grandes retrouvailles, la grande occasion pour le copain de Marseille de rencontrer celui de Dunkerque et je m'aperçois au contraire qu'il existe un esprit régionaliste: dans la salle ou à table. A de rares exceptions près, les Régions ne se mélangent pas; mais des clubs se regroupent et je n'oublierai pas l'étonnement du Président Fédéral Guy **Chaumont** de me trouver au repas en compagnie de Guy **SUPPLISSIAU**, Président du Club de ROYAN et de Paul **Laurent**, de Toulouse, Délégué de la 6ème Région.

*Mon premier national à la table à la 6ème région*



Puisque je parle de table, évoquons les repas. Ils ont été prévus à moindre frais, d'une qualité et dans un cadre qui certes ne sont pas du trois étoiles, mais il sont très acceptables. Cependant certains n'hésitent pas à crier au scandale et en réponse à ces critiques nous pourrions lire dans le J.O de la FCFC un article dont je tais le nom de l'auteur: (Je cite)

" Il est impensable ( pourtant cela existe) que des cinéastes  
" venus des quatre coins de France, se comportent, vis à vis  
" des organisateurs ( qui se sont dévoués) comme des  
" "goujats"; critiquant ouvertement la qualité des repas  
" servis en commun durant 4 jours (et en se faisant même  
" rembourser)...Nourrir 400 personnes, est-ce facile ?  
" Doit-on venir à un National pour "gueletonner" ou pour  
" voir des films? Que ceux qui ont manifesté contre la  
" gastronomie restent à l'avenir chez eux et ne viennent pas  
" encombrer nos Congrès. Les "fines gueules" n'ont pas de  
" place chez nous, car pour eux le cinéma n'est qu'un  
" prétexte où la critique est reine.on critique les repas  
" d'abord, les films, le jury et le palmarès ensuite... car  
" le cinéma on l'ignore ... et si par hasard on leur demande  
" de prendre part aux travaux d'un jury, de faire des films  
" ou d'organiser un Congrès.. ils s'enfuient à toutes jambes.

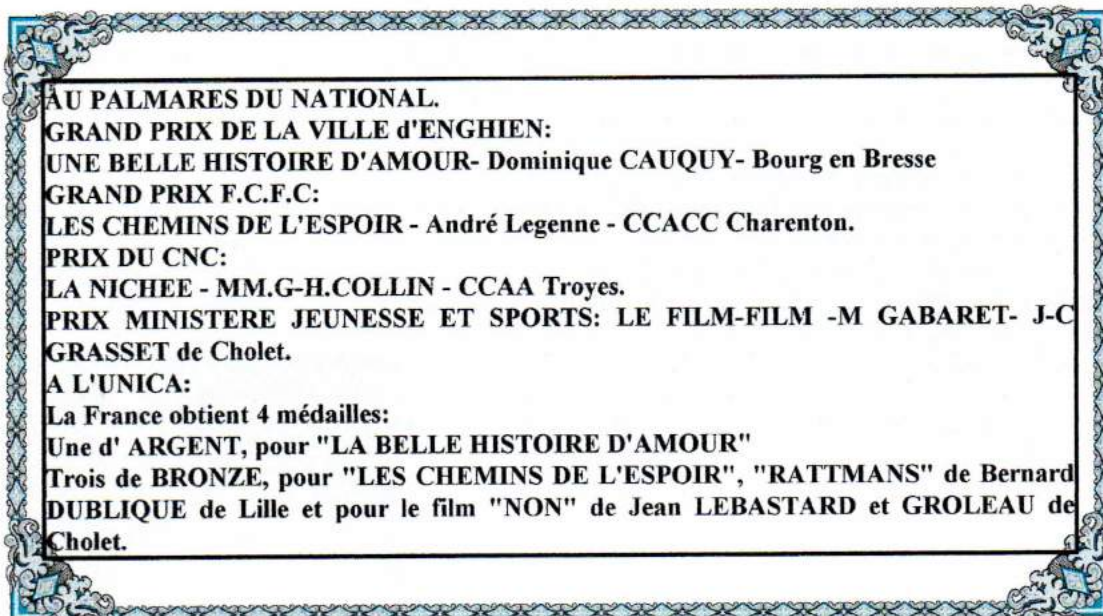
Force est de constater que cette diatribe passionnée contient une vérité très regrettable: les congressistes attachent parfois plus d'importance à la qualité des repas qu'à la qualité des films. Le paradoxe est que l'auteur de ce pamphlet, vingt ans plus tard, dans des conditions analogues, critiquera d'une façon aussi virulente la qualité des repas servis aux congressistes (sans parler du fait qu'il ne mettra à aucun moment les pieds dans le réfectoire).

Cette année le Président de la République n'a pas accordé le prix habituel. C'est donc celui offert par la ville d'ENGHIEN les BAINS qui sera le GRAND PRIX. Il est attribué sans contestation possible à "LA BELLE HISTOIRE D'AMOUR " de Dominique CAUQUY du club de Bourg en Bresse, un morceau d'anthologie qui servira longtemps de référence dans les clubs.

Un autre film remarqué par le public, et cité au palmarès: AMI, ENTENDS TU? de Pierre **Michel** et Daniel **Dartois**. Il s'agit du premier scénario présenté au National tourné en Super 8 en son direct.

En ce qui me concerne j'ai le "coup de foudre" pour un autre Super 8, LA POMPE A MERDE, un dessin animé à la "Dubout" sur la célèbre chanson de corps de garde; il est réalisé par deux débutants MM. **Galtier** et **Michaud**, du Club de Rosny sous Bois. Je ne suis pas le seul, car, pendant près de vingt ans, ce film sera le véritable best-seller de la cinémathèque fédérale, faisant l'objet du plus grand nombre de réservations.

L'UNICA à lieu aux Pays Bas à MAESTRICH. Le différend avec la FCFC est définitivement classé. Les Médailles ont été rétablies et remplacent les diplômes qui n'étaient guère appréciés par une majorité de cinéastes.



## En 1978.

C'est l'année de la disparition de Charles **Liethoudt**, qui, pendant de nombreuses années, s'est beaucoup consacré à la Fédération, avec dévouement, enthousiasme et efficacité.



*Mr Ch Liethoudt*

Le Congrès annuel a lieu à ARLES. C'est le premier qui soit organisé par la 8ème Région depuis sa création. Maurice **Mesmay** en est le maître d'oeuvre et il offre à la Fédération huit oriflammes de sa conception et de sa fabrication. Chacun représente une des huit Régions fédérales avec un blason qui est une synthèse des armoiries des anciennes provinces.



*Région 1*



*Région 2*



*Région 3*



*Région 4*



*Région 5*



*Région 6*



*Région 7*



*Région 8*

Jacques **Charbonnier** est élu Président de la Fédération, Guy **Chaumont** Vice-Président.

Le Président présente son nouveau bureau composé de dix personnes:

Secrétaire Général et Concours: Robert **Beaufre**

Le Poste de Trésorier reste vacant faute de candidat et Jacques **Charbonnier** assurera l'intérim.

Secrétaire Technique: André **Legenne**.

Conseillers: Raymond **Lafay** et Guy **Fournie**.

Presse Spécialisée: André **Boge**.

Relations Extérieures: Maurice **Rispal**, Jean-François **EVARD**,

Yannik **Vivarel** et Michel **Body**

Cinémathécaire: Rolph **BENNER**.



*J Charbonnier*

Mais rapidement M.BENNER émet le souhait de passer la main pour ses fonctions au plus tard en 1980. Plusieurs lieux d'installation sont envisagés pour être le siège de la Cinémathèque: Saintes, Triel, Colmar, mais finalement le Bureau choisit, fortement approuvé par Jesus **Rodriguez**, délégué de la première Région, de baser la cinémathèque au siège de la Rue de Rome. Le déménagement se fera progressivement au cours de l'année 1979.

C'est la fin du "Journal officiel de la FCFC", dont le dernier exemplaire porte le numéro 126. Il est remplacé par une circulaire "INFOS FCFC" à caractère limité aux informations fédérales, dont certains articles peuvent être publiés dans le magazine "SCIENCE AM".

A l'Assemblée Générale revient une fois encore l'interminable discussion concernant le nombre des films au National, jugé toujours trop élevé et l'inégalité de niveau entre les sélections de chaque Région:

Michel **Body** souhaiterait qu'une réunion préalable entre les huit présidents des jurys régionaux soit organisée pour déterminer l'axe des sélections et en unifier les critères.

Fernand **BOURGINE** fait valoir que l'abondance des films en première Région oblige à avoir recours à trois divisions, ce qui cause un déséquilibre avec les autres Régions.

Pierre **Michel** prend la parole au sujet ( je cite)

"des jurés, de leur façon personnelle de recevoir une oeuvre

" de la fiabilité toujours possible".

Raymond **Lafay** termine sur le sujet en reiterant son point de vue qu'il avait déjà exprimé en 1968 : il estime qu'une sélection large est préférable et qu'il vaut mieux supporter quelques oeuvres faibles pour le plaisir de voir les bonnes dont certaines auraient pu être barrées par une sélection plus rigoureuse.

Le palmarès du National limité à la citation des 10 meilleures oeuvres, formule appliqué depuis 1977, est trouvé trop restrictif de l'avis de beaucoup de cinéastes. Aussi est-il décidé qu'à partir de 1979 et à titre d'essais pour

trois ans seront cités au palmarès tous les films ayant obtenus les cotes A et B.



*LE GRAND PRIX DU  
PRÉSIDENT DE LA  
REPUBLIQUE est attribué au film  
"LES PAPILLONS NOIRS" de  
Dominique CAUQUY qui se classe  
ainsi pour la deuxième année  
consécutive au premier rang de  
nos cinéastes.*

Mais voici que surgissent d'autres problèmes:

D'abord avec la presse grand public: à la suite d'un article publié par " VSD" sur le cinéma d'amateur, **Michel Body**, en sa qualité de chargé des Relations Extérieures de la FCFC, répond d'une manière jugée peu diplomatique par le Bureau Fédéral. Celui-ci affirme se désolidariser de **Michel Body** auprès du journal qui avait fortement réagi.

Problème également avec "PLAISIR DU CINEMA qui a critiqué vivement la FCFC pour son comportement à l'égard du Super 8 ce qui a amené la Fédération, par la plume de Jean-François EVRARD, à demander un droit de réponse.

Et puis plus grave, le conflit avec le Président de la deuxième Région, M.HANNEBICQUE, qui refuse une décision votée en Assemblée Générale. Il s'agit du montant de la cotisation forfaitaire par Club fixée pour 1979. M.HANNEBICQUE brandit l'étendard de la révolte et il informe le Comité que ses clubs ne paieront que ce qu'ils voudront payer!

Cette position est très mal ressentie par le Bureau Fédéral, d'autant plus qu'aucune cotisation pour 1978 n'a été versée par les clubs de la deuxième Région.

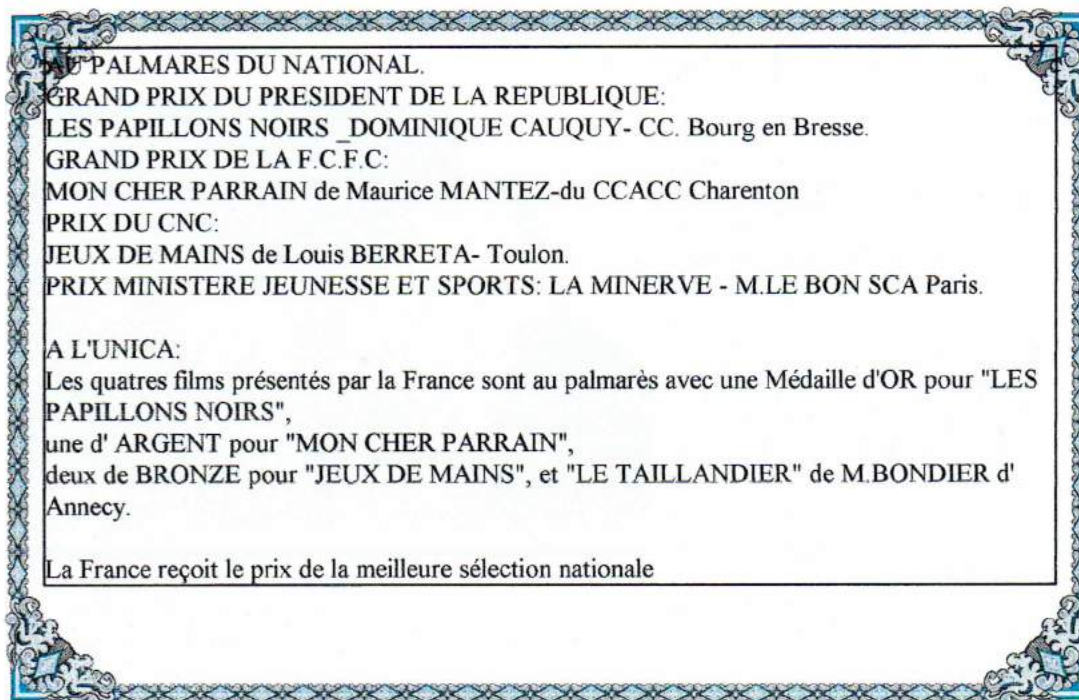
Le Président **Charbonnier** "fait preuve de fermeté et s'étonne qu'une décision de l'Assemblée Générale puisse être remise en question du fait d'un Président régional, membre du comité Directeur et à ce titre co-responsable des actions de la FCFC."

L'UNICA se tient à BAKOU en URSS. Maurice **Rispal** est élu Vice-Président de l'organisation internationale.

La chaîne de Télévision Antenne 2 organise un concours Super 8 et on note une bonne participation des films de la FCFC. On compte beaucoup sur les retombées de ce concours. La chaîne a convenu de diriger les clubs participants non fédérés sur la Fédération et les films primés seront présentés deux mardis par mois de 18 heures à 18 heures 30 dans une émission qui sera placée sous le sigle FCFC.

A la fin de l'année un concours vidéo est organisé par le Conseil Général du département des Hauts de Seine . Les Clubs doivent former une équipe de trois jeunes de 15 à 18 ans . Un camion régie affrété par le département circule de ville en ville. Une dizaine de clubs ou de MJC répondent à l'appel.

Les résultats sont jugés satisfaisants. Bien que la technique soit de piètre qualité et que la vidéo soit loin de faire son entrée dans nos concours on constate qu'elle continue à progresser et que les clubs doivent y rester attentifs.



## En 1979.

Le premier communiqué du Comité de l'année prend acte de deux démissions: celle de **Michel Body** du Bureau Fédéral, qui ne sera pas remplacé, et celle de **M.HANNEBICQUE**, Président de la deuxième Région, qui sera remplacé par **M.Gérard FLAMENT**.

Le poste de trésorier, vacant depuis les dernières élections, sera assumé par **Maurice-Gilbert Mahieux**.

Le Président **Jacques Charbonnier** annonce à l'occasion de l'année de l'enfance, le lancement d'un **CONCOURS NATIONAL JEUNES** ouvert aux moins de 25 ans avec le concours du Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs.

La Cinémathèque déménage et s'installe officiellement au Siège Rue de Rome. Elle a fonctionné pendant 18 ans à **MULHOUSE** grâce à la compétence du **Dr.BENNER** mais aussi de sa Secrétaire **Mme MARTINY**; c'est désormais **Philippe WATTIER** le secrétaire permanent qui en assurera le service.

*Madame Martiny à Mulhouse a assuré la gestion de la Cinémathèque pendant plusieurs années .*



**M.Armand VENTRE** d'**ANTENNE 2**, qui depuis septembre passe des films Super 8 dans "**La TELEVISION DES TELESPECTATEURS**", noue des relations privilégiées avec la Fédération. C'est désormais pour "les huitistes" l'assurance de voir chaque semaine des films de leur format à l'antenne, ce qui fait quelques jaloux du côté des pratiquants du 16 millimètres.

Cette émission a été réalisée à l'origine par **M.Pierre Locquin** qui diffusa dès 1977 des films de notre Fédération grâce aux contacts avec le Président Fédéral de l'époque, **Guy Chaumont**. C'est **Armand Jammot** qui, en 1976 dans l'émission "**Aujourd'hui Madame**", passa

à l'antenne le premier film **SUPER 8 mm**

en provenance de la Fédération. Il s'agissait du film "**DE BROSSES EN BALAIS**" dû à **Jacques Brochard**, Président du **Caméra-Club de Meaux**.



*Mr Locquin en conversation avec J Brochard*

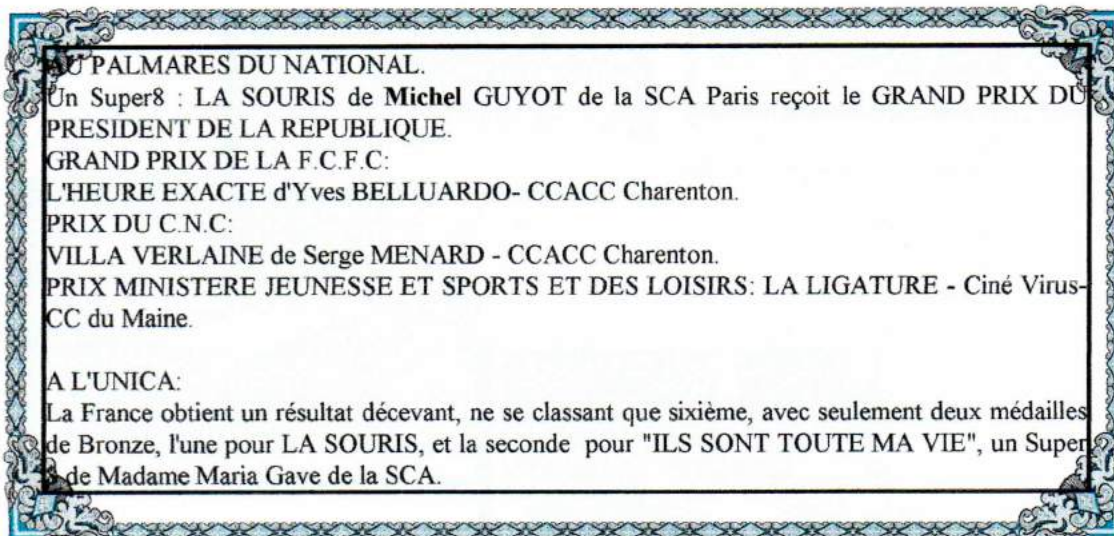


Mais c'est en réalité le 14 juillet 1962 à 12 heures 30, dans une émission présentée par Roger **Féral**, Jacques **Chabannes** et Gérard **Broca**, intitulée "Paris-Club", que la Télévision française a diffusé pour la première fois un film "Petit format". Il s'agissait d'un film suisse 8mm, intitulé "La Vie Continue" de M.**Urech**. Madame **Le Hedan** Présidente de l'UCAHM (voir 1962) fut invitée sur le plateau pour y présenter le film. La Télévision allemande quelques années plus tôt avait déjà diffusé deux réalisations tournées en 8 mm

Le Gala annuel, qui a été abandonné depuis plusieurs années, est a nouveau organisé le 27 octobre dans la nouvelle salle "Georges Pompidou" de la Ville de VINCENNES.

En cette année 1979, Roger **Reverdy**, qui a été un secrétaire général de grande efficacité, quitte ce monde. Il laisse derrière lui le souvenir d'un homme dont sa discrétion n'avait d'égale que son dévouement.

Le National se tient à BOURG EN BRESSE et l'UNICA a lieu à TURKU en Finlande:



## En 1980.

Le concours Jeunesse lancé en 1979 réunit 99 candidats. La participation est assez décevante du côté fédéral avec seulement 24 oeuvres présentées: Six par les 7ème et 8ème Région, cinq par la première, Une par les 2ème, 3ème et 6 ème et aucune par la quatrième. Si la quantité n'y est pas, la qualité est bien présente: les quatre films primés émanent d'auteurs de la Fédération. Le premier prix, récompensé par un voyage aux DOM-TOM, est attribué à Aldo **Vagnotti** du Club d' Annecy pour son film MEFIAT.

Dans la lancée, la FCFC décide pour 1981 l'organisation, dans le cadre de l'année du patrimoine, d'un concours national du Ciné-patrimoine, avec la participation de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites.

Le Comité prend une option pour l'organisation de l' UNICA en FRANCE en 1983 et, à propos du NATIONAL, **Michel Monfort** émet l'idée qu'il pourrait avoir lieu chaque année dans une même ville... s'il y avait preneur.

Le Ministère Jeunesse et Sports offre un stand au Salon de la Porte de Versailles à Paris, du 22 mars au 2 avril, dans le Cadre de la Semaine de la Jeunesse. Ce stand, tenu par des membres des clubs, est destiné à faire connaître nos activités. Mais il faut regretter une maladresse. Personnellement Président de Club, j'ai motivé mes adhérents à s'y rendre le samedi, mais le permanent désigné pour ce jour là, lassé par un nombre de visiteurs qu'il juge décevant et fatigué par les bruits voisins des patins à roulettes, abandonne le stand dont il ne subsiste que l'enseigne. Je puis assurer que vis à vis des adhérents de mon club que j'ai déplacés et qui ont déjà assez peu l'esprit fédéral, le prestige de la FCFC a été ébranlé et que je me suis senti ridicule.

Le Président **Charbonnier** renouvelle le 11 décembre sur des bases nouvelles l'accord avec la SACEM.

Le National a lieu à ROYAN, organisé de mains de maître par le Président local Guy **Supplissiau**. Avec 600 participants, la salle du Palais des Congrès est pleine à craquer. Les larges vitres de la façade de la salle

exposées au soleil radieux de Saintonge et occultées par d'épais rideaux en plastique noir entretiennent une atmosphère surchauffée qui tient un peu du sauna. Mais ce petit inconvénient sera vite oublié avec les bons côtés de l'organisation et en particulier les cascades de Pineau Charentais et la dégustation d'huîtres de Marennes.

*Le bureau Fédéral*



*R Lafay, G Chaumont, J Defontaine, P Robin  
P Laurent*



*Réception dans les jardins de l'Hotel de ville*



*Le Jury*



*Dégustation d'huîtres*

L'UNICA se tient à ZURICH. 115 films sont présentés.  
Le film GOL déclencherà une polémique avec la Fédération de la République d'Argentine, qui le ressentira comme une insulte à son pays.  
Au cours de ce Congrès a lieu un débat public sur la vidéo.

**DU PALMARES DU NATIONAL.**  
LE GRAND PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE est attribué à UNE AUTRE FACON D'AIMER de Dominique CAUQUY, qui remporte ainsi pour la troisième fois en quatre années la récompense suprême.  
PRIX DU C.N.C: SEPT SUR HUIT- Patrice PHAN- SCA Paris.  
PRIX DE LA JEUNESSE ET SPORTS ET DES LOISIRS:MEFIAT d' Aldo VAGNOTTI CC. Annecy.  
A L'UNICA:  
La FRANCE revient avec trois médailles , Une médaille d'ARGENT pour L'ENTERREMENT DE JULIE d'Antony DUPUIS d' Amiens, un film d'humour réalisé en Super 8 et deux médailles de BRONZE, une pour MAGNETOSTRICTION de Daniel **Renaudot** de Paris et la seconde pour GOL de Philippe **Sevestre** d'Orléans

# LA FEDERATION VUE DE L'INTERIEUR



A partir de 1981, par mes fonctions au Bureau Fédéral d'abord, pendant trois ans comme délégué régional de la 1ère Région ensuite, pendant trois autres années comme Président de la même Région, et enfin pendant neuf ans comme Président Fédéral, j'ai été amené à connaître de l'intérieur la GRANDE et les PETITES HISTOIRES DE LA FEDERATION.

Cette autre façon de vivre les événements va dans cette dernière partie entraîner une narration un peu différente.

Je ne voudrais pas que le lecteur puisse y voir de quelconques MEMOIRES DE GUERRE, mais il m'a semblé indispensable de partager avec lui mes joies, mes déceptions, mes états d'âmes. Il m'a fallu aussi m'expliquer sur des choix que j'ai été amené à faire et qui dans certains cas n'ont pas toujours été compris.

Je fais ce récit avec la plus grande objectivité possible. Que ceux qui se sentiraient un peu égratignés au passage me le pardonnent. Je pardonne moi même volontiers à ceux dont j'ai mal ressenti à l'époque les paroles ou les actions.

Qu'ils sachent bien qu'ils ont été mes amis, qu'ils le sont aujourd'hui et le resteront.

## En 1981.

La réunion du Comité de janvier a lieu sous forme d'un séminaire à l'Institut National de l'Education Populaire à Marly le Roi et pour la première fois de son histoire la Fédération vit une séance de nuit.

A la demande de Fernand **Bourguine**, Président de la SCA, la Fédération exclut définitivement M.P..... Motif: N'a pas remis à la cinémathèque la copie de son film qui lui avait été demandée.

C'est l'année des élections au Comité, qui ont lieu au printemps et je me décide à présenter ma candidature à la délégation de la première Région.

La concurrence est sérieuse; il n'y a que quatre places à pourvoir et nous sommes 10 candidats. Parmi eux, Jacques **Charbonnier** et Gérard **Vivarel**.

Aux résultats, j'arrive en septième position derrière Pierre **Sevestre**, Jacques **Charbonnier**, Michèle **Charbonnier**, Fernand **Bourgine**, (qui sont donc élus) Jacques **Delaisement** et Gérard **Vivarel**.

Cependant, il n'y a de doute dans l'esprit de personne que Jacques **Charbonnier** et Gérard **Vivarel** ont présenté leur candidature en tant que délégués avec comme objectif ultérieur la présidence et la vice-présidence de la Fédération.

Il apparaît certain que Jacques **Charbonnier** sera réélu comme Président, au prochain Comité du Congrès en Mai à Colmar. Ainsi c'est Jacques **Delaisement** qui sera appelé à prendre la fonction de délégué régional. En effet le texte des statuts en vigueur prévoit que pour être Président ou Vice-Président de la Fédération, il faut au préalable avoir été élu délégué. En cas d'élection à l'un de ces postes fédéraux le nouvel élu est remplacé en tant que Délégué régional par la personne la mieux placée sur la liste lors du scrutin régional. En l'occurrence il s'agit de Jacques **Delaisement**.

Dans ces conditions Gérard **Vivarel** ne sera toujours pas en position pour briguer le poste de la vice-présidence.

Une Assemblée Générale extraordinaire est organisée au début du Congrès, donc après les élections du Comité, en vue d'augmenter le nombre de délégués qui devrait passer de 20 à 22, les deux postes supplémentaires étant attribués l'un à la première Région (Jacques **Delaisement**) et l'autre à la seconde (Hyane-Maurice **Rispal**).

Jacques **Charbonnier**, en brigant un deuxième mandat à la présidence de la Fédération, libère son poste de délégué qui est attribué à Gérard **Vivarel**. Ce dernier peut de la sorte être candidat à la vice-présidence de la Fédération.

Certains crient à la "magouille", d'autres plus modérés parlent d'une "habile manoeuvre". Bref la proposition est adoptée par 58 voix contre 41.

Comme prévu, au Comité, Jacques **Charbonnier** est réélu Président. Gérard **Vivarel** entre au Comité. Il pose de suite sa candidature comme Vice-président de même que Hyane-Maurice **Rispal**. Gérard **Vivarel** est élu par 11 voix contre 9.

En conséquence de cette élection, j'entre moi-même au Comité.

Y a-t-il eu magouille ou pas? Je suis mal placé pour prendre position étant aussi bénéficiaire de l'opération.

Au cours de la séance du Comité, l'organisation de l'UNICA en France envisagée pour 1983 prend une grande place dans les discussions. La désignation d' AUXERRE, antérieurement envisagée pour accueillir le Congrès International, semble devoir être abandonnée compte tenu de l'évolution politique qui risque de rendre plus difficile l'obtention de subventions.

Un certain nombre de membres du Comité souhaite reporter à plus tard la discussion de cette éventuelle organisation, mais certains membres du Comité subgèrent la mise en place de l'UNICA à Saint Nazaire. Maurice **Mesmay**, quant à lui, pense qu'il est envisageable de prévoir cette manifestation à Cannes. Finalement il est décidé de s'octroyer un délai de grâce et Jacques **Charbonnier** propose de demander au comité de l'UNICA le report de la décision définitive jusqu'au mois de novembre suivant, ce qui est accepté à l'unanimité.

L'UNICA a lieu à SIOFOK en Hongrie.

A propos du programme français, un incident contrarie le choix de la commission de sélection qui a retenu le film "LE FRERE DE CASANOVA" de Sylvain **Madigan** du Club SNCF St LAZARE": L'auteur refuse de le présenter au dernier moment sans préavis. C'est le film de Paul **Scoccini**, "LE FILS DU DRAGON", qui est sélectionné pour le remplacer.

7 novembre à Vincennes: séance du Comité, la première à laquelle je participe. Nous sommes 29 autour de la table, (9 pour le bureau, 8 Présidents de Région, 11 délégués, 2 délégués sont absents ainsi qu'un membre

coopté du bureau). Il faut ajouter aussi quelques Femmes de Délégués qui ont accompagné leur mari et qui papotent gentiment en tricotant dans le fond de la salle.

Je me suis fixé pour cette prise de contact l'objectif de beaucoup écouter, d'observer et d'essayer de sonder au mieux la personnalité de chacun.

Au cours de cette réunion de Comité, la question la plus débattue est, bien sûr l'organisation de l'UNICA en France pour 1983. Après moult discussions, la décision définitive d'accepter cette organisation est prise à l'unanimité, mais le choix de la ville n'est pas encore fixé. Yvon **Mace** propose Saint Nazaire Maurice **Mesmay** Cannes ou Monaco. La décision finale est remise à la réunion suivante.

Le Président Jacques **Charbonnier** informe le Comité de la création de la Fédération 9,5, qui souhaite s'affilier à la FCFC. Il est proposé qu'elle soit considérée comme une Région de la Fédération. La demande d'adhésion de la Fédération 9,5 qui ne fait pas l'unanimité sera rejetée ultérieurement, en particulier sur l'avis de Jean **Boyer**, Président de la 6ème Région, dont la Fédération 9,5, qui a son siège à Bègles, dépend territorialement.

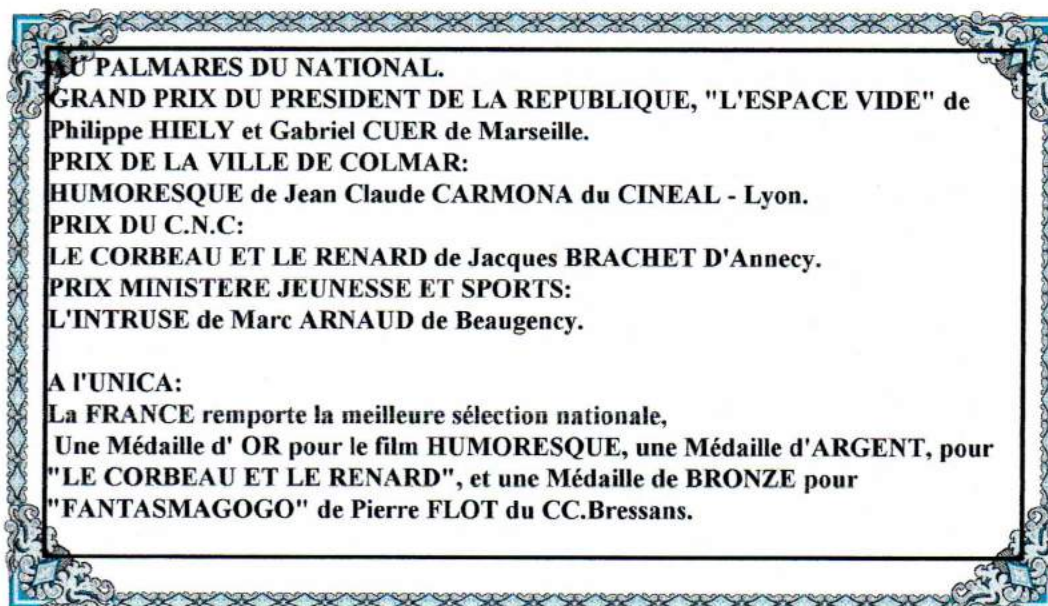
Le Concours "du PATRIMOINE" qui vient d'être organisé n'a pas obtenu le succès espéré: le nombre d'inscriptions était insuffisant. En outre, si les premiers films étaient de qualité il n'en était pas de même des autres. Le premier prix est attribué au film " UN CRI DU FOND DES AGES" de M.Pierre **Biraben** d'Albi qui reçoit une somme de de 3.000 f offerte par la Caisse Nationale des Monuments Historiques, qui récompense d'ailleurs tous les films finalistes d'un prix en espèces (les films classés du 16ème au 30ème rang recevant un prix symbolique de 50f).

Le 10 décembre, l'UNICA, dans le cadre d'un gala organisé à l'UNESCO, fête son cinquantième anniversaire. Cette manifestation est assurée avec le soutien logistique de la FCFC et de ses clubs de la première Région. Elle a été organisée dans un temps record de deux mois.

En ce qui concerne la Télévision Française, les relations avec la Fédération sont excellentes et fructueuses: en un an 63% des films diffusés à "LA TELEVISION DES SPECTATEURS" émanent de nos clubs. Antenne 2, outre cette émission, s'intéresse à nos productions. C'est ainsi que dans la séquence "INCROYABLE MAIS VRAI" de l'émission dominicale de Jacques **Martin**, des extraits du film "RATTMAN" de Bernard **Dublique** ont été diffusés avec mention de l'origine FCFC.

Cependant, certains membres de la Fédération émettent des réserves sur l'avenir de "ce débouché", estimant que les extraits, sortis de leur contexte original, ne sont pas présentés avec toute l'objectivité souhaitable.

Dans une autre émission intitulée "ENTRE VOUS" consacrée aux associations, le film 16 mm "HUMORESQUE" de Jean-Claude **Carmona** du CINEAL de LYON est présenté.



## En 1982.

S'il est désormais certain que la FRANCE organisera l'UNICA en septembre 1983, le choix reste toujours incertain entre la candidature de CANNES présentée par Maurice **Mesmay** et celle de SAINT-NAZAIRE soutenue par Yvon **Mace**. Le Comité international de l'UNICA réuni à PARIS en décembre 1981 a marqué sa préférence pour Saint Nazaire, en tenant compte de deux points: cette ville est moins connue et le séjour sur la côte Atlantique est moins onéreux que sur la côte d'Azur. Quoiqu'il en soit, le comité organisateur français est seul souverain pour fixer son choix. Ce choix se portera le 16 mars sur SAINT NAZAIRE, compte tenu des assurances de subventions données par cette ville. L'UNICA aura donc lieu du 2 au 11 septembre 1983 avec une organisation qui aura comme ossature la quatrième Région.

Le 7 Mai, nous déplorons le décès de Georges Nivet. Outre les fonctions de président de la 7<sup>ème</sup> Région qu'il assumait pendant cinq années, il a été le fondateur du club niçois CAMERAZUR. Cinéaste de qualité, il a figuré de nombreuses fois au palmarès du National et en particulier avec le Prix du Président de la République en 1963 pour son film « UN CERTAIN SOIR » qui devait également obtenir une médaille d'or à l'UNICA. Georges Nivet laisse derrière lui le souvenir d'un homme affable, apprécié de tous.

L'année est particulièrement florissante en matière de productions. Pour 168 clubs recensés dans le cadre d'une enquête, 1676 films ont été montés et sonorisés. L'organisation du National est confiée au Club de CHOLET. Bon niveau de participation de congressistes.

L'UNICA a lieu à AIX LA CHAPELLE  
(République Fédérale d'Allemagne)

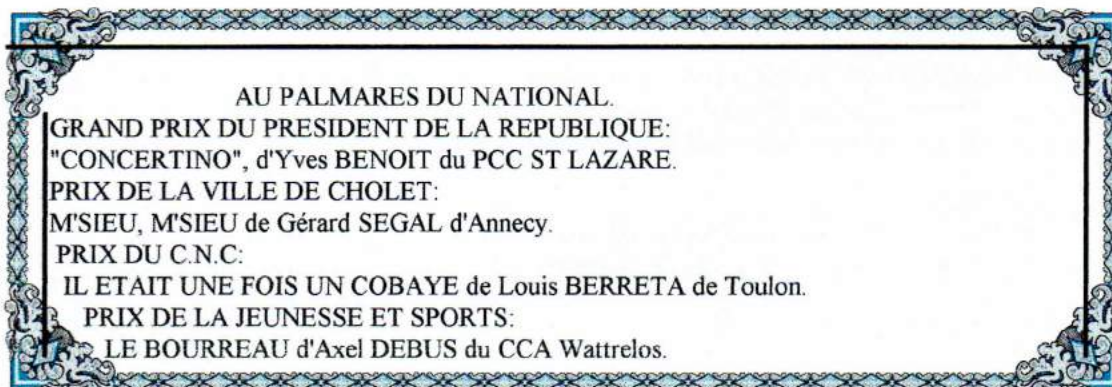
L'assistance est nombreuse et la salle trop petite pour recevoir tout le public; aussi il faut ouvrir une autre salle pour présenter des projections parallèles en vidéo.

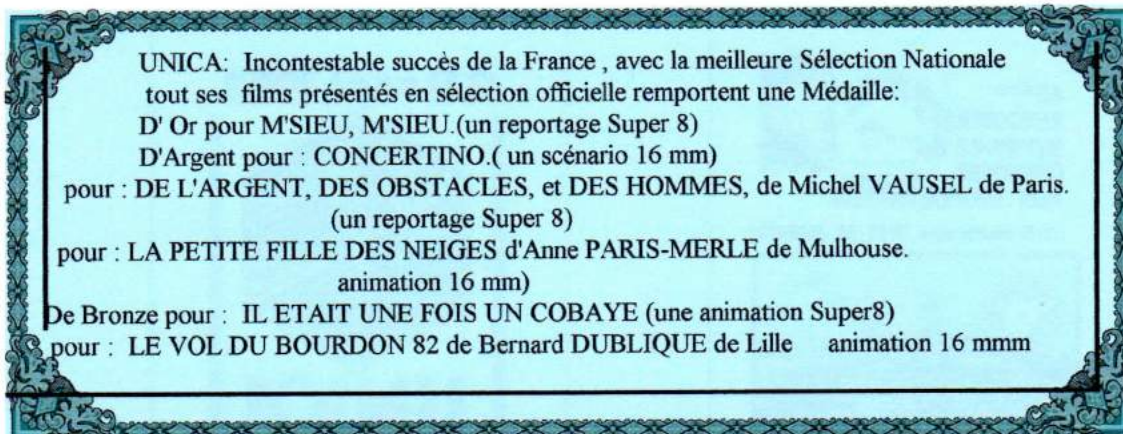
*Yvon Mace reçoit pour la France, chargée de l'organisation de l'UNICA en 1983 le drapeau de l'organisation internationale*



Le Comité Fédéral du 23 octobre se déroule dans une ambiance détestable. Hyane-Maurice **Rispal** conteste la validité de certains compte-rendus et conteste au Président **Charbonnier** la présidence de la séance. Les membres du Comité, surpris et gênés, refusent à M. **Rispal** le droit qu'il demande de présider la séance. Il y a blocage réel et finalement un consensus est trouvé: Pierre **Michel** est chargé de présider la séance, tâche difficile dans une telle atmosphère mais qu'il mène avec beaucoup de tact et de diplomatie.

Pour ne pas disperser l'utilisation de ses moyens financiers, le Comité prend la décision d'abandonner l'idée de l'organisation d'une grande manifestation pour le cinquantenaire de la FCFC en 1983 et axe ses efforts sur la mise en place de l'UNICA à St Nazaire.





## En 1983.

Sur ma proposition la séance du Comité se tient à VAUCRESSON.

Le Président **Charbonnier** étant absent, c'est le Vice-Président Gérard **Vivarel** qui préside l'Assemblée. D'emblée il présente le rapport de juristes consultés qui affirme clairement que la présidence des réunions statutaires revient de droit au Président de l'Association, contrairement à ce que prétendait M.**Rispal**. L'incident de la précédente séance de Comité est définitivement classé.

La mauvaise nouvelle est l'annonce de la suppression par KODAK de son service de copie de films au format 16 mm. Cette firme nous offrait chaque année la copie d'un programme complet en 16 mm pour la cinémathèque; il faudra désormais dégager un budget pour obtenir ce service d'autres laboratoires. Les copies Super 8 continuent à être effectuées gracieusement par KODAK.

Le National a lieu à ORLEANS, plus exactement à La Source. On y fête le cinquantenaire de la Fédération. Le repas de clôture se tient dans une magnifique serre du parc floral. La fréquentation est importante avec 618 inscrits. Tous les records sont battus. Mais le CNC refuse d'attribuer la coupe traditionnelle.



*La soirée dans les serres du parc floral*

*Le National d'Orléans prend rang dans les plus fréquentés avec 618 personnes*





## L'UNICA à SAINT-NAZAIRE

Le grand événement de l'année est, bien sûr, l'organisation de l'UNICA à ST NAZAIRE qui se déroule du 2 au 11 septembre à la MAISON du PEUPLE.

De l'avis unanime, c'est une grande réussite, due à l'action efficace de Pierre **Michel**, Président régional, d'Yvon **Mace**, de Jean **Bernier** et de leurs amis du club de St Nazaire ainsi que de nombreux membres de la Région. Plus de 100 films sont projetés dans d'excellentes conditions, ce qui est à mettre à l'actif de Serge **Michel** le projectionniste de service et de Jeannick **Michel** au pupitre-son.

Mme **Malthete-Mélie**s présente lors de la soirée inaugurale des films de son illustre parent.

Une soirée du Cinquantenaire de la FCFC est organisée et son Président d'Honneur Pierre **Robin**, souffle les 50 bougies.

Les excursions bénéficient de très bonnes conditions climatiques et sont très appréciées, en particulier: la visite aux alignements de CARNAC, la promenade nautique dans le golfe du Morbihan et le concert en l'église de Guérande.

Les repas divers se tiennent en des lieux forts différents: la halle aux poissons de St Nazaire et le casino de La Baule.



*Le bar*



*Mme Malthete Mélie*s





*Le gâteau anniversaire*



*Carnac*

*Les deux médaillés : J Baca et J Lebastard*



500 personnes sont inscrites dont 200 français, ce qui constitue une petite déception, car ce chiffre reste bien inférieur à la fréquentation du National d'Orléans. On pouvait espérer mieux d'autant plus que cette manifestation importante n'avait pas eu lieu en France depuis 22 ans ( Mulhouse 1961).

Autre déception: l'absence du Président **Charbonnier** qui fait suite à un conflit de relations survenu entre le Trésorier Fédéral Maurice-Gilbert **Mahieux** et le Trésorier du comité d'organisation Jean **Bernier**. Le Président Fédéral, restant solidaire de son Trésorier, a préféré s'abstenir de participer au Congrès International.

Le Comité d'octobre se tient à nouveau à VINCENNES. Le cadre de VAUCRESSON, lieu du précédent Comité, est jugé sympathique par tous mais on lui reproche d'être trop éloigné du centre de Paris. M. PEAN l'organisateur du dernier National informe qu'il s'est vu refuser une subvention par le CONSEIL GENERAL en raison de l'appellation "CONGRES". Les autorités départementales n'ayant pas la possibilité de financer ce genre de manifestation, il est décidé pour l'avenir d'adopter l'appellation "RENCONTRES NATIONALES DE LA FCFC". Le Président **Charbonnier** et Pierre **Michel** lancent l'idée de la "COUPE DE FRANCE DES REGIONS", qui pourrait être annuelle, le principe en étant que chaque Région, lors d'un week-end d' octobre ou de novembre, aurait une heure pour présenter un programme de films qui n'auraient pas été sélectionnés au Concours National. L'initiative est jugée intéressante d'autant plus que cette manifestation pourrait remplacer le gala fédéral supprimé l'année précédente

Notre Fédération n'assure pas de stand au salon de la photo, mais y présente à trois reprises des programmes promotionnels auxquels la fréquentation est peu importante. En revanche, un débat sur le thème "AUTOUR D'UN FILM NON PROFESSIONNEL", illustré par le film "FAUX CONTACT" de Philippe **Sevestre** et Jean-François **Lambert** d'Orléans et animé par Jean-François **Evrard**, obtient un vif succès.

Et la vidéo où en est-elle?

Elle fait son chemin mais doucement. Comme au début du cinéma, le matériel est lourd et encombrant: la caméra est toujours accompagnée d'un magnétoscope dit "portable", la qualité des images demeure médiocre et les possibilités de projection restent bien incertaines. Tous ces inconvénients additionnés constituent un frein à l'expansion de cette nouvelle technique.

Lors de l'UNICA à St Nazaire j'ai tourné un film avec Pierre **Sevestre** qui est une satire sur tous ces cinéastes qui, à peine sortis de la salle de projection, se ruent caméra à la main sur tout ce qui bouge. Ce film n'a jamais été monté mais l'examen attentif des rushes nous montre que parmi tous les cinéastes un seul disposait d'une caméra vidéo.



## En 1984.

Le 14 janvier, la Fédération célèbre son cinquantenaire à la cinémathèque du Centre Pompidou à Paris. Les négociations avec le Centre Pompidou ont été entreprises sur l'initiative de Pierre MANOA, Président du Cinéal de Lyon et de Raymond LAFAY. 28 films sont présentés à cette occasion par Gérard **Vivarel** et Francis **Lepetit**. Les projections sont assurées par Pierre **Sevestre** et Georges JONESCO. Cette manifestation permet à la FCFC de figurer dans des magazines consacrés aux spectacles et dans la presse nationale.

Mais c'est déjà l'année des élections. Le Président Jacques **Charbonnier**, après 25 ans au service de la Fédération dont six de Présidence, et son épouse, ont manifesté le désir de se retirer.

Au scrutin de la première Région Fernand **Bourguine** arrive en tête et de ce fait est le Président de Région. J'arrive en seconde position, suivi de Pierre SEVESTRE, Jacques **Delaisement**, Gérard **Vivarel**.

Tout le monde sait que Gérard **Vivarel** sera candidat à la Présidence de la Fédération, Fernand **Bourguine** visant pour sa part la Vice-Présidence. Si l'éventualité de la Présidence de Gérard **Vivarel** est vue d'un très bon oeil à la quasi unanimité, il n'en est pas de même pour Fernand **Bourguine**; son grand âge, (78 ans) est la raison officielle de cette réticence mais la vérité est que son charisme bien connu effraie certaines personnes qui cherchent à l'écartier d'une fonction fédérale. Je suis alors l'objet de fortes pressions pour poser ma candidature à la Vice-Présidence face à celle de Fernand **Bourguine**. Malgré plusieurs sollicitations je me refuse à cette manœuvre: d'abord, par loyauté envers Fernand avec lequel j'entretiens des relations amicales très étroites; en outre, il n'y a que trois ans que je suis délégué et passer ainsi sans préparation à la Vice-Présidence me paraît prématuré; enfin, je suis Président du Club de Vaucresson, fonction incompatible avec la vice-présidence fédérale et j'estime ne pas avoir le droit de laisser tomber mes amis vaucressonnais sans avoir préparé ma succession.



G.J. VIVAREL

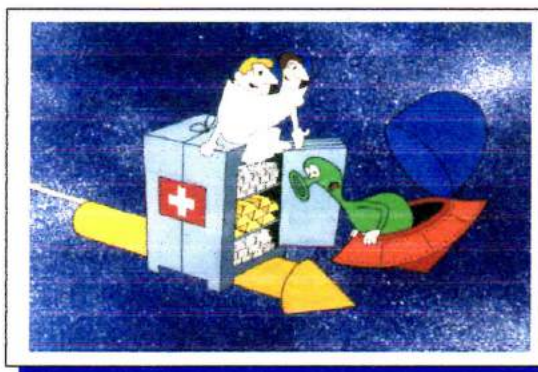
Comme prévu lors du Comité de RONCHIN en mai, Gérard **Vivarel** est élu à l'unanimité moins une voix (que je suppose être la sienne) Président de la FCFC. Fernand **Bourgine** est élu Vice-Président par 13 voix contre 6 bulletins blancs.

A la 1ère Région, Gérard **Vivarel** et Fernand **Bourgine** ayant été élus à des postes à l'échelon national, Jacqueline **Poirier** et Maurice **Mantez**, les suivants de liste, font leur entrée au bureau de Région et je deviens le Président Régional.

Sur proposition du nouveau Président de la FCFC Gérard **Vivarel**, Jacques **Charbonnier** est nommé Président d'Honneur de la FCFC.

D'emblée, Jean-François **Evrard**, le nouveau Secrétaire Général, propose de mettre en place des "commissions éclatées" permettant un travail d'étude avant présentation des dossiers devant le Comité National. Ces commissions sont ouvertes à des membres hors Comité.

Au National, Bernard **Dublique** présente son film "L'ARCHE", le premier dessin animé en relief de l'histoire de la FCFC. Il est projeté avec deux appareils synchronisés spécialement modifiés par l'auteur lui même et visionné par le public à l'aide de lunettes qui lui ont été distribuées.



### *L'arche de Bernard Dublique en relief*

Un film est retiré de la programmation sur avis de la commission des concours. Ce film sélectionné dans une Région avait déjà concouru l'année précédente dans une autre Région où il n'avait pas été sélectionné. Par la suite, le Comité infligera un blâme à l'auteur pour infraction délibérée au règlement des concours.

L'UNICA, qui sera pour moi la première occasion de représenter notre Fédération à l'étranger au titre de délégué, se tient en Allemagne démocratique (RDA) à KARL MARX STADT, ville connue anciennement et à nouveau depuis 1991 sous le nom de CHEMNITZ. Un Palais des Congrès somptueux nous fait oublier la morosité de la cité. Les excursions sont parfaitement réussies, malgré le froid, le temps médiocre et la grande tristesse qui se dégage de la ville de DRESDE qui porte encore les stigmates du terrible bombardement du 13 février 1945 et dont 40 ans plus tard nombreux monuments sont en attente de restauration.

*La signalisation dans les rues de la ville ne passe pas inaperçue*



*L'imposante statue de Karl Marx*



*les ruines du théâtre de Dresde*

Le film de Bernard **Dublique** fait un tabac mais le deuxième passage demandé par tout le public n'aura pas lieu. On est venu m'expliquer discrètement que les organisateurs s'excusent auprès de la délégation française "mais le temps est limité" ( le film ne dure pourtant que 3 minutes). La réalité en fait est que ce film comporte un clin d'oeil au rideau de fer qui n'est pas très apprécié des autorités locales.

Au cours du Congrès Serge **Michel** est sollicité par le Président **Walterscheidt** pour prendre en main et réactiver la section "DES AMIS DE L'UNICA"



*Vote à l'assemblée générale*



*Une partie de la délégation française après le palmarès.*



*La France reçoit la coupe de la meilleure Sélection National*

Le dernier Comité de l'année a lieu pour la deuxième fois à VAUCRESSON. La raison en est qu'il est jumelé avec la première édition de la COUPE DE FRANCE (décision du comité d'octobre 1983) qui se tient dans cette ville..

La septième Région est la première lauréate de cette nouvelle compétition qui ne remporte qu'un maigre succès ressemblant un peu à un fiasco: la fréquentation est peu importante, même de la part des clubs de la 1ère Région et, mis à part deux ou trois programmes, les films présentés sont de peu d'intérêt. En plus, en qualité de responsable du club organisateur, je suis peu enclin à pérenniser cette manifestation à Vaucresson vu le déficit qu'elle a entraîné: pas de recettes sauf les maigres ressources du bar et de la vente des programmes, aucune aide sous quelque forme que ce soit du Bureau Fédéral.

La septième Région, le 3 Mai 1984, dépose ses statuts à la Préfecture de Haute Savoie et devient L'UNION DES CLUBS DE CINEASTES DES REGIONS RHONE-ALPES ET AUVERGNE ( UCCRRAA).

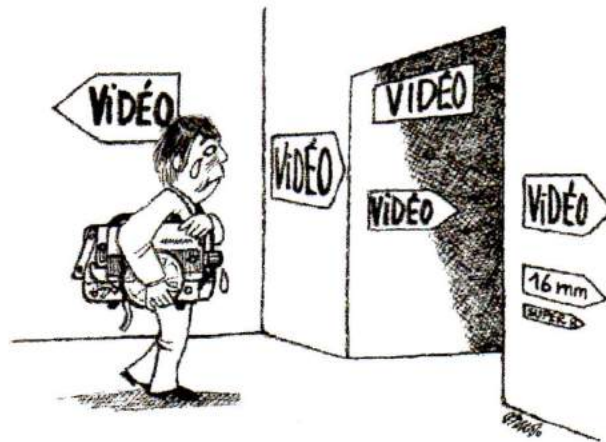
La cinquième Région innove: son Président Louis **Brengarth** et son Délégué Francis RENAUD incitent les clubs implantés dans la même région administrative à constituer des unions régionales. (\*)

C'est ainsi que vont ce créer dans les années à venir une union en ALSACE, une en FRANCHE COMTE, une en BOURGOGNE, une en LORRAINE; la CHAMPAGNE ARDENNES n'a jamais souhaité constituer une union régionale. La cinquième Région est la seule ainsi organisée et elle prend comme titre GROUPEMENT DES CLUBS ET DES UNIONS REGIONALES DE CINEMA ET VIDEO DE L'EST et comme sigle GUR. EST.

(\*) Le terme d'union régionale ici utilisé est a différencier du même terme utilisé par la FCFC pour désigner les huit Régions qui la composent.



## L'ERE DE LA VIDEO



### En 1985.

La première réunion du Comité National de l'année a lieu à PARIS à l'espace REILLE: ce lieu propose un certain nombre de salles pouvant recevoir les diverses commissions qui ont été constituées. Comme il fallait s'y attendre, suite au semi-échec de 1984, l'avenir de la COUPE DE FRANCE est remis en question. Il est décidé qu'elle n'aura lieu qu'une année sur deux (les années paires) et que les programmes seront plus courts (seulement 45 minutes). Sur proposition de Fernand **Bourguine**, il est décidé de la rebaptiser "CHALLENGE DES REGIONS". Pour ma part, je doute fort que ce changement de nom soit un facteur propre à lui donner un regain de succès. Quoi qu'il en soit, Guy **Chaumont** se propose d'organiser la prochaine édition à Ste Foy la Grande en Gironde en 1986.

L'année 1985 est celle du grand départ de la vidéo avec l'apparition tant attendue sur le marché des Camescopes. La vidéo a indiscutablement souffert jusqu'ici de son encombrement et de sa conception qui oblige à transporter les deux appareils, la caméra et le magnétoscope. Le matériel s'est certes bien allégé, comme le montre le dispositif présenté par "PLAISIRS DU CINEMA" dans son numéro 73 daté du mois d'avril. Il s'agit, commercialisé par JVC, de la Caméra GX-N7 et du magnétoscope portable HR-S10 qui ne pèse que 2 kg 4 et utilise des cassettes VHS SECAM de 3 heures.

La même revue, deux mois plus tard, annonce la sortie du premier véritable Camescope 8 mm chez SONY, le CCD-V8E, qui offre une possibilité d'enregistrement pouvant aller jusqu'à 180 minutes avec un cassette de taille comparable à une cassette audio.

Quelques mois plus tard, JVC entre à son tour sur le marché avec le BY 110 E en VHS PAL standard suivi de très près par le 7 UC GR-C1 qui, lui, fonctionne avec des cassettes compactes de 30 minutes en VHS-Sécam. Puis apparaît le BAUER VCC 406 MOVIE qui peut recevoir des cassettes VHS de 4 heures. KODAK de son côté annonce un 8mm, enregistreur seulement; pour lire la cassette il fallait placer la caméra dans un lecteur. Malgré une publicité très voyante au salon de la photo le système aura peu d'adeptes. Quoi qu'il en soit, cette fois le progrès est réel: fini le sherpa de service pour traîner derrière soi le magnétoscope.

La Fédération prend bien vite en considération cette avancée technique qui va indiscutablement révolutionner l'avenir à plus ou moins longue échéance. Aussi elle décide lors de l'Assemblée Générale d'introduire en sous titre dans sa dénomination la mention CINEMA et VIDEO. Elle profite également de la modification de ses statuts qui résulte de cette décision pour reconnaître enfin officiellement "Les Unions Régionales".

Dans la première Région, les deux clubs SCA et CACF qui avaient été à l'origine de la Fédération en 1933 fusionnent et vont devenir le CLUB AUDIO-VISUEL DE PARIS. Le premier Président en sera Jacky **Perez**, qui sera suivi par Robert **Tassinari**.

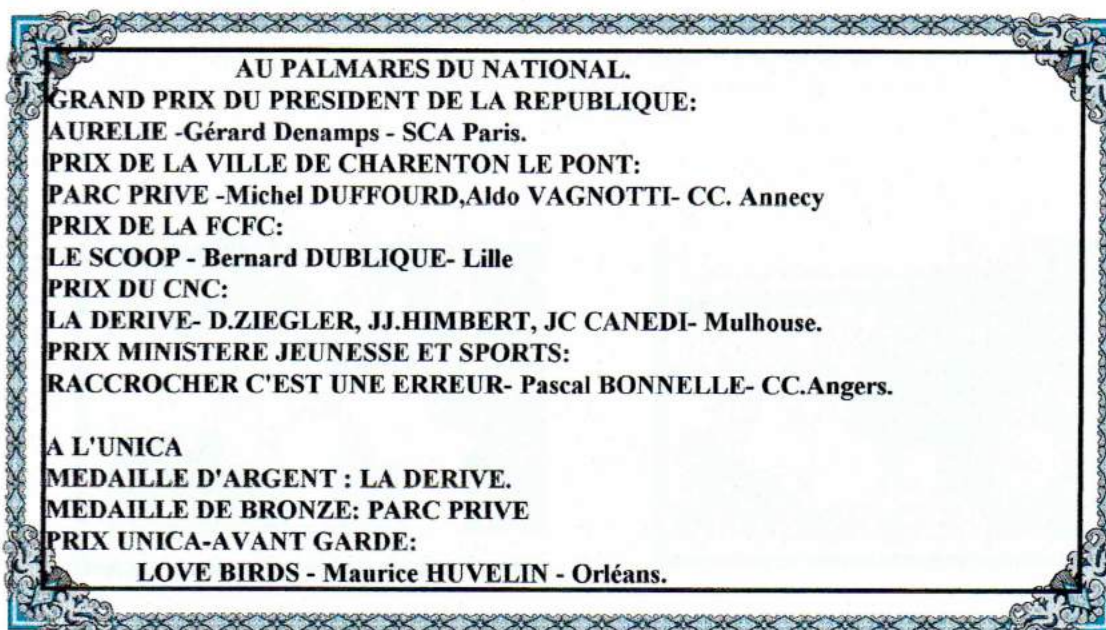
Le 3 mai, à la Télévision, dans le cadre de la TELEVISION DES TELESPECTATEURS, Le Président **Vivarel** lors d'une interview de 5 minutes présente les Clubs et le National organisé à CHARENTON, exclusivement par le Club local (le CCACC). L'organisation de ce Congrès trop rigoureuse manque de la convivialité que j'espérais en tant que Président Régional. Mais l'un des Responsables du CCACC me fait remarquer sans ménagements:

"L'Organisateur c'est moi, je suis chez moi, et tu n'as qu'à la fermer!"

Une bonne nouvelle: pour le National nous bénéficions à nouveau de la reconnaissance du "Centre National de la Cinématographie" qui nous accorde à nouveau son prix.

L'UNICA a lieu en République Argentine à MAR DEL PLATA. Une centaine d'Européens font le long voyage mais il n'y a que quatre français. Dans le cadre d'un forum, pour la première fois, quatre réalisations video sont présentées (une de RFA, deux d'Italie, une de Hongrie).

Serge **Michel**, en tant que responsable des AMIS DE L'UNICA, lance une nouvelle brochure intitulée : ANNUAL 85, REVUE ANNUELLE DE L'UNICA. Cette brochure rédigée en quatre langues (Français, Anglais, Allemand, Espagnol) est d'une grande tenue et très attractive. Hélas, pour des problèmes de distribution, elle disparaîtra après la troisième année.



## **En 1986.**

Sur l'initiative de Fernand **Bourgine**, une tentative est faite pour instaurer une "JOURNEE NATIONALE DU CINEMA". La date du 1er février est retenue. L'objectif recherché est d'amener chaque club à organiser dans sa ville une manifestation publique. Malheureusement, cette initiative tourne court, du fait de l'absence d'un sponsor qui aurait pu donner un impact médiatique sur le plan national et du peu d'empressement des clubs à jouer le jeu ( moins de 20 % d'entre eux).

Il est proposé que tous les concours régionaux aient lieu le même jour. Pour ma part, je suis opposé à cette idée, estimant qu'il sera difficile d'obtenir la présence d'un Président de jury qui, en acceptant ne pourrait assister à "son régional"; en outre la diversité de dates permet aux Présidents de Région d'aller voir chez le voisin comment cela se passe. Dans mon esprit, ces déplacements ne sont pas, comme il a été dit, de l'espionnage. Ils sont simplement dictés par un désir de faire profiter une Région d'exemples pris ailleurs.

Des problèmes surgissent avec "LE FESTIVAL 9,5 d'ALBI" affilié en tant que club. Bernard GAILLARD, Président de la 6ème Région, Guy CHAUMONT et Pierre SAINT MARC délégués font état des griefs accumulés contre ce club et son Président P. B.....: violation quasi-permanente du règlement des concours, appel au "boycott" du concours régional, propos injurieux et diffusés contre la FCFC, non paiement des cotisations... etc...etc...

L'exclusion de ce club est votée par le comité par 19 voix contre 1. Cette sanction sera ratifiée par l'Assemblée Générale.

Le National a lieu à NIMES. Il est organisé par Maurice **Mesmay**, Président de Région, et Jean **Sondel**, Délégué régional. L'annonce du Palmarès a lieu en plein air dans le Jardin Public de la Ville avec la présence effective du Maire Jean **Bousquet**. Les jurés ont été généreux: 17 films sont inscrits au palmarès mais il n'y a qu'une dizaine de médailles disponibles. Aussi quelques lauréats sont mis au parfum et discrètement, après avoir reçu leur médaille, ils mettent les mains derrière le dos où un complice récupère au passage ladite médaille pour la remettre au suivant. Le scénario fonctionne à merveille et personne ne s'aperçoit du stratagème.

A l'issue de ce National, Maurice **Mesmay**, qui en raison de son âge a manifesté le désir de cesser ses activités au sein de la FCFC reçoit la MEDAILLE de LA FEDERATION. Il est le seul à s'être vu attribuer deux fois cette distinction, puisqu'elle lui avait déjà été décernée en 1971 pour son action dans le cadre du "JOURNAL OFFICIEL".

L'UNICA a lieu en URSS à TALLINN dans la République d'ESTONIE. Nous ne sommes que 13 Français mais Maurice **Rispal** nous a concocté un petit périple qui laissera un grand souvenir aux participants. Sylvie **Michel** (20 ans) est la Déléguée française, la plus jeune déléguée dans l'histoire de la Fédération Française et peut-être même de l'UNICA.

Un fait rarissime est à souligné. Les congressistes bénéficient d'une traduction simultanée intégrale pour tous les films présentés et ceci grâce à des écouteurs individuels qui nous sont remis à chaque séance.



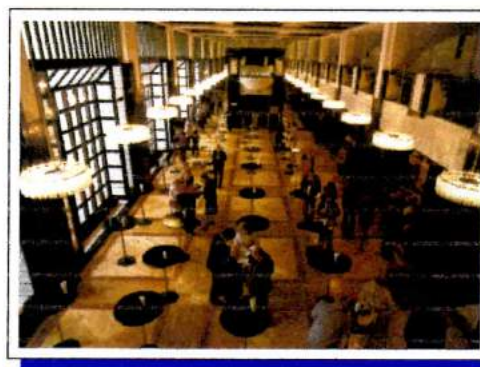
*En vol vers l'Unica*



*La délégation Française après le palmarès*



*Le palais des congrès de Tallinn (La maison du peuple)*



*Le Hall du palais*





*La salle de projections*



*L'assemblée Générale*

Conscient de l'importance croissante de la vidéo j'organise le 11 octobre, en qualité de Président Régional d'Ile de France, une rencontre d'informations sur l'utilisation de la vidéo. C'est la première du genre et elle sera suivie par beaucoup d'autres en province à l'initiative de Présidents Régionaux ou de Clubs. Cette journée a lieu dans les locaux de la Société Marcel DASSAULT à Suresnes, une magnifique salle équipée d'un vidéo-projecteur ce qui est exceptionnel à cette époque (\*).

Trois conférenciers se succèdent: Francis **Lepetit**, représentant le Bureau Fédéral, qui traite du transfert des films Super 8 en BVU ou VHS, Jean Claude **Brun** de la FACULTE D'ORSAY , qui a déjà réalisé des spots publicitaire en VHS.

Le troisième intervenant est Pierre **Perrier** qui traite de la Vidéo 8mm, de son transfert en VHS et du montage VHS en VHS. Les deux premiers exposés sont accompagnés de projections complétées par une présentation réalisée en UMATIC par Lucien **Zazzera** du Club de Charenton. Mais, si à la projection l'UMATIC est relativement correct, il n'en est guère de même pour le VHS qui est bien médiocre.

(\*) La passion de Marcel DASSAULT pour le Cinéma est bien connue, aussi il veillait toujours personnellement à l'équipement en matériel du Club du Comité d'Entreprise qui ainsi bénéficiait des matériels de projection les plus modernes.

La deuxième édition de la Coupe de France, devenue Challenge des Régions a lieu comme prévu à Ste Foy la Grande, le 9 novembre, couplée avec la réunion du Comité.

le résultat n'est guère plus enthousiasmant que celui de la première édition à VAUCRESSON deux ans plus tôt: le niveau des films est inégal voire faible.

La manifestation est boudée par le public et même par les auteurs.

Le coût de l'organisation est toujours déficitaire.

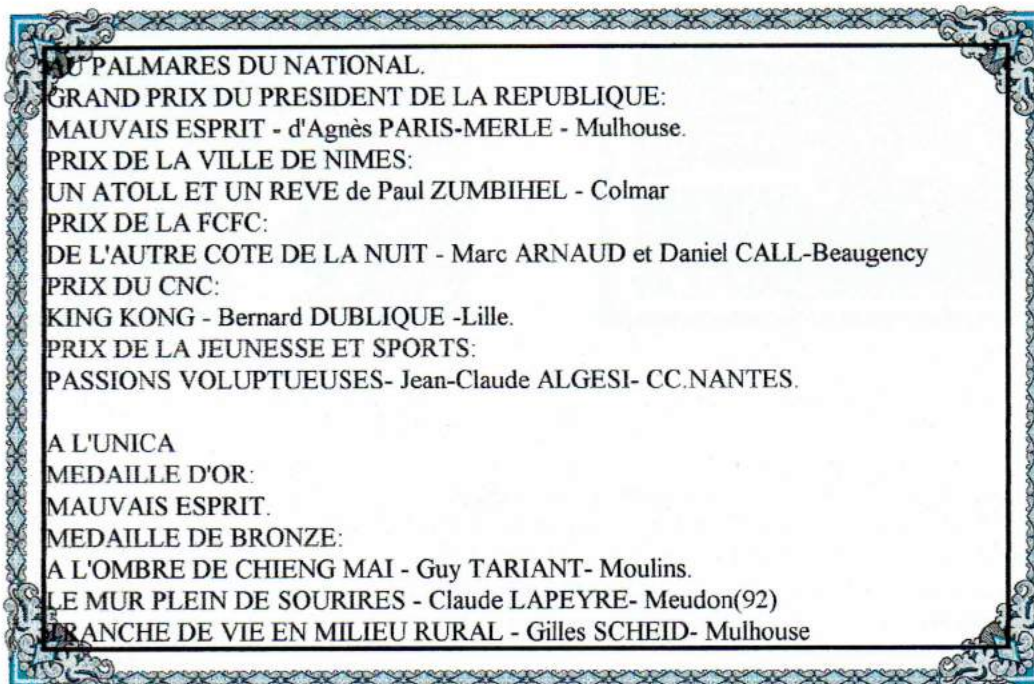
J'ai cependant le plaisir de recevoir le trophée, la première Région ayant été classée largement première.

*A Sainte Foy , rencontre des trois présidents de la FCFC :  
Jacques Charbonnier , Guy Chaumont , Gérard Vivarel*



A la fin de l'année, j'organise dans mon club pour la région le premier séminaire de formation de jurés; Louis **Brengarth** , président de la 5ème région, venu spécialement d'Alsace en est l'animateur. Les résultats sont jugés très positifs. Cette expérience restera unique, l'équipe qui devait me succéder n'ayant pas cru bon de poursuivre cette activité.

Un club d'outre-mer, à NOUMEA, adhère à la Fédération. Dénommé EDISON, c'est un club essentiellement familial, animé par Paul.K DUPRE, qui est venu à nous par l'intermédiaire d' Emile DELCOUR, Président de la 2ème Région . Il demande son rattachement à celle-ci ce qui lui est refusé, le bureau se retranchant derrière l'article des statuts qui prévoit que les clubs d'outre-mer sont gérés par la première Région.



## En 1987.

Lors de la première séance du Comité le 7 février à Vincennes, le Président **Vivarel** annonce une mauvaise nouvelle: notre Ministère de tutelle: JEUNESSE ET SPORTS nous informe que la subvention de fonctionnement sera réduite de 55% et n'atteindra donc que de 13.500 f au lieu de 30.000 f.

Le Président **Vivarel** présente les statistiques de ventes de pellicules cinématographiques en France qui ont diminué de 50% en 5 ans. Par ailleurs le parc des caméras en service s'est considérablement réduit. Les ventes ont chuté de 41% et n'ont pas été compensées par la montée en puissance des caméscopes. Nous sommes cependant tous convaincus que notre avenir et notre survie est dans la vidéo. Aussi, il est proposé de nommer la Fédération : FEDERATION FRANCAISE DES ATELIERS DE CINEMA ET DE VIDEO. Si le principe du changement n'est pas mis en cause, la dénomination suggérée attire quelques réserves. Le mot "atelier" est souhaité par certains dans le désir de se démarquer des "Cinés-Clubs" d'autres, en revanche, restent très attachés à la notion de club. Aussi la décision finale est reportée au Comité suivant, mais devra intervenir avant la prochaine Assemblée Générale.

Le Comité débat ensuite de la difficulté que l'on constate pour trouver en province des volontaires pour le poste de délégué. Cette fonction entraîne en effet des frais de déplacements importants et il apparaît souhaitable qu'une réforme statutaire réduise le nombre de participants au Comité National. Gérard **Vivarel** propose donc que seuls les Présidents régionaux ou un Délégué soient présents aux réunions de Comité qui se tiennent à Paris. Lorsque ces réunions se tiennent pour les Rencontres Nationales l'ensemble des Présidents et délégués seraient convoqués. Les membres cooptés seraient également convoqués sans pouvoir bien entendu participer aux votes.

Cette proposition rencontre l'accord de tous et elle sera ratifiée par une réforme des statuts lors de l'Assemblée Générale suivante.

Le Président **Vivarel** propose également un nouveau découpage des Régions l'actuel n'étant plus adapté à la géographie des clubs. Malheureusement le Comité repousse cette proposition.

La Fédération déplore le décès du Docteur M.Rolf **Benner**, Président d'Honneur de la FCFC. En ouverture du Comité du 27 mai à BORDEAUX, le Président rend un juste hommage à l'homme qui avait beaucoup oeuvré dans diverses fonctions pour le renom de notre Fédération et celui de l'UNICA.

La nouvelle dénomination de la Fédération est à l'ordre du jour ce 27 mai à Bordeaux lors de l'ultime réunion du Comité avant l'Assemblée Générale.

Depuis le dernier Comité la 5ème Région a sollicité le retrait pur et simple du projet, ce qui n'a pas été retenu et le Bureau Fédéral propose de mettre aux voix l'appellation: FEDERATION FRANCAISE DE CINEMA ET VIDEO (FFCV). Cette résolution est adoptée par six Régions sur huit, la troisième région réservant sa position sur la dénomination et la 7ème se tenant à la dénomination intégrant la notion d'Ateliers. La nouvelle appellation est ratifiée à l'Assemblée Générale par 93 voix pour, 18 contre et deux abstentions. Cette même Assemblée vote à l'unanimité moins trois abstentions la réforme portant sur la restriction du nombre des membres assistant au Comité.

Ces deux réformes importantes, qui vont dans le sens de la politique de modernisation de la Fédération souhaitée par le Président **Vivarel** sont à mettre entièrement à son actif. Elles seront les dernières adoptées sous son mandat, puisqu'à l'issue de ces Rencontres de BORDEAUX je vais prendre officiellement la fonction de Président de la FFCV.

Les réalisations vidéo ne sont pas encore admises en compétition mais hors concours. Dans une salle annexe a lieu pour la première fois la présentation de vidéogrammes sur grand écran; si les thèmes présentés n'ont guère d'intérêt, cette manifestation démontre que la projection de vidéos n'est plus une utopie et qu'il est grand temps de les intégrer dans nos programmes.



*Alain Memin co-auteur avec Daniel Ziegler du film Baba au Rhum , reçoit la Coupe de la ville de Bordeaux en présence du Président Vivarel*

Au cours de la soirée de Gala, au fond de la salle un jeune artiste débutant fait de son mieux pour se faire entendre dans une indifférence quasi-générale... Il s'appelle Pierre **Palmade**.

Mais revenons quelques mois en arrière. Au printemps ont eu lieu les élections pour le renouvellement du Comité.

Je suis bien sûr à nouveau candidat dans la première Région, où il y a quatre postes à pourvoir. J'arrive largement en tête du scrutin suivi de Pierre **Sevestre**, Jacqueline **Poirier**, Jacques **Delaisement**, Fernand **Bourgine**, Gérard **Vivarel**, Jérôme **Bevilacqua**, Maurice **Mantez**, Jean Jacques **COUNORD**.

Comme premier élu je suis statutairement reconduit dans mes fonctions de Président régional. En revanche au cinquième rang, Gérard **Vivarel** ne peut pas briguer une candidature à la présidence de la Fédération.

Je décide donc de poser ma propre candidature à la présidence de la Fédération. Cette décision est loin de plaire à tout le monde dans la Région où l'on me fait comprendre sans ménagements que si j'ai été largement plébiscité c'était pour me consacrer à la Région et non pour aller émigrer au siège de la Rue de Rome.

Fernand **Bourgine** souhaite se présenter comme Vice-Président, mais, si beaucoup apprécient chez Fernand son mérite et son dévouement, ils souhaitent un vice-président plus jeune: à la fin de son mandat Fernand aura 84 ans. Cet argument me paraît admissible et je pense qu'il serait souhaitable de pouvoir choisir entre plusieurs candidats. Je cherche à savoir sans succès faute de pouvoir le joindre, les intentions de Gérard **Vivarel** et un de ses proches me laisse entendre que déçu de son mauvais score il va se retirer purement et simplement. Aussi je pars l'esprit tranquille sur une autre piste et m'évertue à trouver un second candidat pour la vice-présidence souhaitant qu'un vote démocratique soit fait entre Fernand **Bourgine** et un autre candidat. Jacques **Delaisement** accepte de prendre le risque d'être ce second candidat.

Le jour du vote arrive. Nous sommes le 30 mai, lors du Congrès réuni à BORDEAUX, mais depuis deux jours des délégués régionaux me font grise mine, m'accusant d'avoir fait dans ma Région de l'anti-Vivarel dans le but de prendre sa place. Ils s'appuient sur une déclaration de Gérard **Vivarel** lors du dernier Comité du 27 mai. Cette déclaration est consignée dans le procès verbal du Comité par le secrétaire de séance Jean-François **Evrard**:

- " Le Président **Vivarel** évoque rapidement les résultats des
- " élections fédérales qui seront proclamées officiellement
- " lors de l'Assemblée Générale et s'adresse personnellement à
- " l'ensemble du (Comité) National sortant pour lui faire part
- " des réflexions que le dernier scrutin lui a inspirées
- " compte tenu de la non-reconduction possible de son mandat
- " qu'il avait sollicité; non reconduction obtenue par une
- " minorité (sic) de clubs (une région sur huit) sans
- " possibilité de recours ou d'approbation par une minorité;
- " non reconduction ayant pour conséquence un veto non motivé
- " apporté à la politique de redressement et de modernisation
- " de la Fédération. Il demande donc au Comité de réfléchir
- " très vite sur le mode de scrutin qui préside actuellement
- " aux destinées de la Fédération.

Cette déclaration accrédite les dires de M.WALLYS DAVY qui en 1966 dénonçait le fait qu'un Président National pouvait être mis en minorité par une seule Région. Cependant par cette déclaration Gérard **Vivarel** accuse ouvertement les clubs de la première Région, ce qui me gêne.

Quant à la révision du mode de scrutin, je suis totalement convaincu de sa nécessité d'autant plus que, lors d'un entretien privé avec le Président **Vivarel** et le Secrétaire Général Jean-François **Evrard**, bien avant les élections, j'avais attiré leur attention sur les dangers de ce mode de scrutin qu'il fallait changer au plus tôt; ce qui n'avait pas été fait.

Devant cette situation je ne m'attends pas à faire un gros score à l'élection pour la Présidence de la Fédération, mais ma décision est prise: si je n'ai pas au moins 50% des voix, je démissionnerai aussitôt.

Coup de théâtre, deux heures avant le scrutin; j'apprends que Gérard **Vivarel** posera sa candidature à la Vice-Présidence si je suis moi-même élu à la Présidence. Je suis un peu étonné: je n'ai rien contre le fait d'avoir Gérard **Vivarel** comme Vice-Président bien au contraire; c'est en nombre d'années d'adhésion le doyen de la Fédération et il est nanti d'une très grande expérience; en outre c'est grâce à lui que nous bénéficions d'une situation très privilégiée auprès de la maison KODAK. Mais j'aurais apprécié le fait qu'il n'attende pas la dernière minute pour me prévenir, ce qui m'aurait évité de chercher un candidat à présenter face à Fernand **Bourgine**.

Au cours d'un repas du Comité je présente mon programme. Il concerne essentiellement des points prioritaires:

- modification du mode d'élection du Comité en dissociant les scrutins pour les élections régionales et l'élection du bureau fédéral,
- ouverture de la Fédération aux Individuels pour offrir aux cinéastes isolés des clubs la possibilité de pouvoir participer à nos activités,
- développement des moyens d'information et surtout de leur efficacité à l'intérieur des clubs et en direction de

l'extérieur,  
- bien entendu continuation et développement de l'action  
entreprise par l' équipe précédente en faveur de la vidéo.

*Je présente mon futur Bureau. Dans le but d'assurer la continuité du travail de l'équipe et en raison de sa qualité intrinsèque je choisis de garder comme membres permanents l'ossature du bureau sortant:*

Secrétaire Général: Jean-François **Evrard**.  
Secrétaire Fédéral aux Concours: Robert **Beaufrère**.  
Secrétaire à la Diffusion, chargé de la cinémathèque: Jesus **Rodriguez**.

Comme nouveaux arrivants:  
Le Trésorier: Claude BERGER.  
Un Secrétaire Fédéral adjoint à la diffusion: Daniel **Poirier**.

On passe au vote et à ma grande surprise j'obtiens un bien meilleur score que je ne l'avais prévu avec 17 voix contre 4 bulletins blancs (dont le mien).  
Comme prévu, Gérard **Vivarel** entre dans la salle comme délégué coopté et pose sa candidature à la Vice-Présidence. Jacques **Delaisement**, qui comme moi n'a été prévenu qu'en dernière minute, retire la sienne et Gérard **Vivarel** est élu par 18 voix contre 4 à Fernand **Bourgine**. J'avoue volontiers que n'ayant pas encore compris cette candidature tardive, j'ai voté Fernand **Bourgine**.

*Ayant toujours une activité professionnelle, il me paraît nécessaire de déléguer un certain nombre de tâches et je m'entoure de huit membres non permanents:*

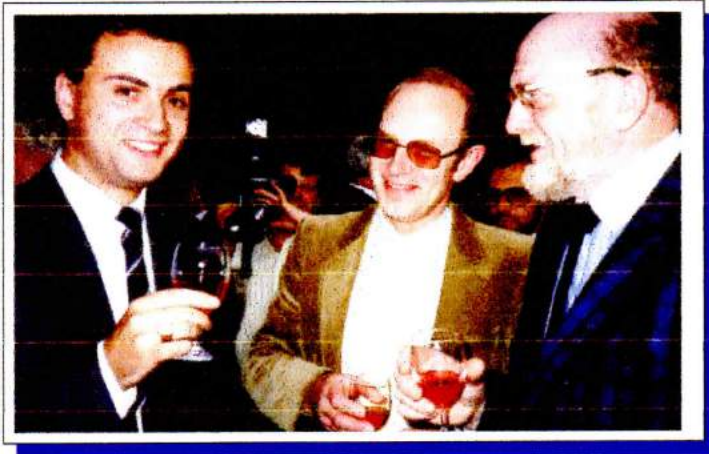
Maurice Gilbert **Mahieux** qui conserve bien sûr ses fonctions de secrétaire appointé et comptable bénévole,  
Serge **Michel**, comme conseiller UNICA,  
Edmond **Perthuis**, comme conseiller documentaliste à l'information générale,  
Maurice **Hecart**, comme conseiller documentaliste à l'information technique,  
Marcel **Gastaud**, comme conseiller aux relations extérieures,  
Francis **Lepetit** et Pierre **Perrier**, comme conseillers vidéo,  
Jean **Chevron** (de la maison KODAK), comme conseiller technique hors Fédération.

Mais l'annonce de ce choix ne fait pas plaisir à tout le monde. Dès la sortie de séance on me reproche de ne pas avoir renouvelé "la commission de l'enseignement" et donc les fonctions de Jean **Defontaine** et Raymond **Lafay**. Si je n'ai pas cru bon de le faire c'est que j'estime que cette commission, quelle qu'en soit la qualité, n'a aucune répercussion dans les clubs qui à quelques exceptions s'en désintéressent totalement. Après un moment de déception fort légitime, Jean **Defontaine** et Raymond **Lafay** ne m'en tiendront nullement rigueur et nous resterons d'excellents amis.

Du fait de mon élection Pierre **Sevestre** retrouve son siège de Président de la première Région qu'il avait dû abandonner par la force des choses six ans auparavant lors du congrès de Colmar.

Les autres représentants de Régions sont:  
Pour la deuxième: Alain **Desreveaux**,  
Pour la troisième: Marc **Arnaud**,  
Pour la quatrième: **Michel Bodin**,  
Pour la cinquième: Louis **Brengarth**,  
Pour la sixième: Bernard **Gaillard**,  
Pour la septième: **Michel Monfort**,  
Pour la huitième: Jean **Sondel**.

C'est avec émotion que je quitte la Présidence de mon Club à Vaucresson que j'assurais depuis 10 ans, mais l'hommage de la ville pour mon départ me touche beaucoup: remise de la Médaille de la Ville, proposition à la Médaille de Bronze JEUNESSE ET SPORTS et un large article dans la presse locale



*Serge Michel du Comité de l'Unica , Guy Petiot de la première région , et Roger Bigeon nouveau président de la FFCV portent un toast aux destinées futures de la Fédération.*

Fidèle à mon désir de privilégier l'information et l'ouverture vers l'extérieur, dès le mois de juin je me rends en province pour y rencontrer M. **Gagniard**, Directeur Général de la revue PLAISIRS DU CINEMA. Le contact est excellent: M. **Gagniard** me promet qu'à partir de 1988 il réservera à la Fédération la UNE pour la publicité de notre National. Il me demande de nommer un correspondant, comme le Bureau précédent l'avait fait avec **Fernand Bourguine**. Nous nous quittons dans une ambiance très cordiale en ayant pris un nouveau rendez-vous pour le mois de novembre prochain: Je présenterai à ce moment là à M.**Gagniard** la personne que j'aurai choisi.

De retour à PARIS, j'organise toute l'équipe de l'information.

Je nomme Edmond **Perthuis** correspondant de PLAISIRS DU CINEMA et Gérard **Vivarel** me propose de prendre en main FFCV-INFO et les relations avec les industriels médias et télévision. Ce que j'accepte bien volontiers.

Au cours de l'été, un différend apparaît entre M.**Gagniard** et son Rédacteur en Chef: **Michel Karloff** qui veut donner un autre look au journal. La rupture entre les deux hommes est inévitable. **Michel Karloff**, qui est un ami de notre Secrétaire Général, veut créer sa propre revue "CINE-VIDEO-EXPRESSIONS" et nous offre la possibilité d'insérer un cahier à l'intérieur de sa publication. Une partie du bureau est tout à fait d'accord pour suivre M.**Karloff**, trouvant que Plaisirs du Cinéma manque de modernisme. Gérard **Vivarel** pense qu'il est prudent, tout en ne rejetant pas l'offre de **Michel Karloff**, de continuer les relations avec M.**Gagniard**. Je sens mal cette politique qui consiste à ménager la chèvre et le chou. J'ai beaucoup de difficultés à penser que M.**Gagniard** puisse accepter cette dualité et je demande quelque temps de réflexion. Mais nous apprenons que M.**Gagniard** a été mis au courant de nos discussions et qu'il a, comme je le craignais, très mal réagi. Sa secrétaire me téléphone, me faisant savoir que notre rendez-vous de novembre est renvoyé sine die et que M.**Gagniard** rompt les relations avec la FFCV.

Plus réjouissant, nous apprenons que le Ministère a accepté un projet présenté par le Bureau précédent (\*) pour l'organisation d'un concours national de très courts métrages dénommé "CLIP-CLAP" ouvert à la Vidéo. La subvention est maigre (17.500 f) par rapport à l'ampleur du projet mais le concours sera organisé en 1988.

(\*) Ce projet avait vu le jour suite à un entretien chez KODAK avec Gérard **Vivarel**, Jean Francois **Evrard** et Roger **Martinot** Cinéaste de la région Parisienne grand défenseur du Super 8.

A la suite du changement de dénomination de la Fédération il est décidé de lancer un concours pour un nouveau logo doté d'un prix de 1.000 f. (voir en annexe).

Au mois d'octobre, ont lieu trois manifestations très diverses: la première est la reprise du gala de la Fédération. Sans pouvoir parler d'échec, la réussite n'est pas totale. La seconde: le SITI (Salon international des Techniques Cinématographiques), autrement dit le Salon de la Photo, qui se tient au CNIT à la Défense. Nous y assurons un stand très fréquenté grâce à des démonstrations d'un caméscope 8 mm prêté par la Société CANON-FRANCE et surtout avec un système de transfert-vidéo ELMO mis à notre disposition par

la maison SCOOP. Les résultats du transfert ne sont pas très probants mais cette démonstration a le mérite de nous amener des visiteurs. La troisième manifestation de ce mois d'octobre concerne le Comité National le premier que je préside et surtout qui est le premier organisé conformément aux décisions de l'Assemblée Générale avec le Bureau Fédéral et les seuls Présidents de Région. Deux Délégués de la première Région font pression pour y assister en arguant qu'ils n'auront à payer aucun frais de déplacement. Je refuse, ne voulant pas faire de favoritisme et encore moins de parisianisme. Ma réponse, bien que conforme à la décision votée à la quasi unanimité lors de la dernière Assemblée Générale, déclenche le courroux chez mes anciens collègues de l'Ile de France et leur Président m'accuse d'en faire des "INTERDITS DE SEJOUR". Je persiste néanmoins dans mon refus et, si des sondages de popularité avaient lieu, je serais certainement au plus bas. Je me fais, au contraire, des amis dans la 2ème Région en acceptant de lui accorder une dérogation pour le rattachement du club de NOUMEA.

La carte fédérale se transforme: elle abandonne le format classique pour aborder celui plus moderne dit "carte de crédit". Cette modification est à mettre à l'actif de **Michel Monfort**.

Nouveau petit retour en arrière mais cette fois dans la deuxième Région. La compétition du Régional a été remportée par un superbe film réalisé sur la Turquie. De l'avis de tous les jurés et du public ce film dont les cadrages, le montage, l'harmonie des couleurs, sont excellents est bien le meilleur. Pourtant, très vite, des soupçons planent sur l'origine du document. D'abord l'auteur est bien connu pour ses réalisations qui sont jusqu'à présent restées à un niveau bien inférieur. De plus, le générique non sonorisé n'est pas à la hauteur du film et lorsqu'on pose des questions sur la réalisation les explications sont toujours confuses. Le forfait du film au National contribue à conforter l'opinion qu'il y a quelque chose de pas très clair. Aussi, la Région, dont **Alain Desrevaux** est le nouveau Président, diligente une enquête. Le pot aux roses est découvert: le cinéaste s'était approprié en changeant le générique un film réalisé pour une agence de voyages par **Claude Lelouch** lui-même. La sanction ne se fait pas attendre: la Région déclassé l'adhérent indélicat, l'invite à rendre coupes et trophées et prononce sa radiation.

Une déception: à la télévision l'émission "LA TELEVISION DES TELESPECTATEURS" d'Armand **Ventre** est supprimée. La disparition progressive du Super 8 y est pour quelque chose. Le dernier film programmé est dû à Jacques **Brochard** du Camera-Club de MEAUX en Seine et Marne: il est intitulé "LA CROQUEUSE DE CHOCOLAT". Rappelons que le premier film Super 8 issu de la Fédération à avoir été programmé en 1976 par Armand **Jammot** était du même auteur. On nous promet une reprise de cinq ou six minutes chaque jour dans l'émission "MATIN-BONHEUR" qui est ouverte au Super8 au 16 mm ou à la Vidéo, mais un seul film "LE CORBEAU ET LE RENARD" de Jacques **Brachet** d'Annecy est diffusé dans cette émission.

Je suis le Délégué Français à l'UNICA qui a lieu à GRATZ en Autriche. C'est une année d'élections à la Fédération Internationale et je désire poser la candidature de Serge **Michel** en tant que représentant officiel de la FFCV au bureau Directeur de l'UNICA à la place de Maurice **Rispal** qui en est le Vice-Président. Serge me fait savoir qu'il estime qu'il n'est pas souhaitable qu'il y ait deux français au Comité pour des questions d'équilibre de représentation des diverses fédérations. Je fais donc un choix dont j'assume l'entière responsabilité: le représentant officiel de la FFCV à l'UNICA sera Serge **Michel**. A l'Assemblée Générale je récuse officiellement Maurice **Rispal**; moment difficile pour lui et pour moi. Serge **Michel** est élu par 22 voix sur 22. C'est le meilleur score, meilleur encore que celui du Président **Walterscheidt** qui est lui-même reconduit dans ses fonctions. Maurice **Rispal** est cependant coopté par le Bureau de l'UNICA comme le règlement le permet. Il se voit offrir les relations avec le C.I.C.T.

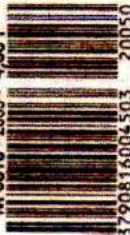
En compétition 100 oeuvres sont présentées en sélections nationales, il y a 45-S8, 51- 16 mm et 4 vidéogrammes. C'est la première année que nous avons des projections de Vidéo en compétition à l'UNICA. Les projections sont tout à fait satisfaisantes, mais les participants restent dans l'ignorance sur les standards utilisés. La France présente uniquement des films argentiques et j'ai le plaisir de recevoir la Coupe de la Meilleure Sélection Nationale pour ma première année de Présidence.

53 Français participent à l'UNICA ce qui constitue une excellente représentation. Serge **Michel** ne manque pas de remarquer que la langue allemande prend de plus en plus d'importance alors que la langue officielle est le Français.

# TOUTES LES NOUVELLES DES Hauts de Seine

Numéro de commission paritaire : 65 223  
ISMN 0398-86-198

M 0816 - 2005 - 4,50 F



## ET DE L'ILE DE FRANCE

La publicité et les annonces légales sont reçues au Centre « Les Nouvelles »  
45, rue Carnot, Versailles - Tél. : 39-53-92-25 - C.C.P. 1903-18

MERCREDI  
1<sup>er</sup> JUILLET 1987

N° 2005 45<sup>e</sup> ANNEE  
Abonnement 1 an : 195 F  
**4,50 F**

REDACTION : 6, rue des Etats-Généraux, 78000 Versailles - Tél. : 39-50-19-37 - ANNONCES CLASSEES : 30-21-40-50 - Téléc : Nouvel 696-269

## Vaucresson

### Les titres de gloire de Roger Bignon, président du Caméra Club

Bravo au président du CCVM qui a été élu président de la Fédération française de cinéma et vidéo lors des assises de cette fédération qui se sont tenues à Bordeaux au mois de mai dernier.

Roger Bignon, bien connu dans la région et passionné de cinéma, rappelle que c'est à l'âge de treize ans qu'il a eu le coup de foudre pour le cinéma amateur. Et de rappeler également, que sa première caméra 8 mm, il l'a achetée en 1953.

Après avoir longtemps pratiqué son « hobby » au sein d'une association internationale réservée au 8 mm, Roger Bignon rejoint la Caméra club de Vaucresson, Marnes-la-Coquette en 1970.

C'est ainsi qu'il fit son entrée dans les rangs de la fédération dont il a la charge aujourd'hui.

Pendant six ans, avant d'être élu en 1977 président du CCVM, Roger Bignon s'occupe plus spécialement des relations publiques du club.

Pendant la durée de son mandat de président, il s'emploie aussi à la promotion de l'audiovisuel.

C'est ainsi, qu'il créa des manifestations bien connues, telles la « Soirée Ile-de-France » et le « Ballon d'Essai » et à Vaucresson « Le salon de la photo », auxquelles s'ajoutent diverses expositions ou journées portes ouvertes.

Outre ses activités, Roger Bignon a réalisé de nombreux films, des documentaires, reportages sachant être un témoin de son temps.

Mais savez-vous qu'il a aussi réalisé des chansons filmées, ce que l'on appelle aujourd'hui des clips, des scénari avec les membres du club, ainsi que des films symboliques.

#### Au service du cinéma

« Klaus » en est un exemple. Un film que Roger Bignon a réalisé avec l'un de ses élèves qui avait à l'époque 14 ans, Philippe Bédrossian, aujourd'hui cinéaste professionnel.

Rappelons que Roger Bignon a derrière lui une carrière interna-



Le président Roger Bignon.

tionale au service du cinéma, ayant été membre de la délégation française du cinéma non professionnel en URSS en 1987, délégué pour la France pour la même délégation à Karl Marx Stadt en République démocratique allemande en 1984 ce qu'il fera encore en août prochain, mais cette fois en Autriche.

Par-delà ses titres de gloire Roger Bignon est un « Cécéréhémiste » dans l'âme. Bien qu'il ait quitté ses fonctions de président du CCVM et celles de président de l'Union régionale des cinéastes de l'Ile-de-France dans quelques semaines, il aura tout de même le loisir de rester très près des activités du CCVM.

D'ailleurs, ne dit-il pas lui-même « même en dehors de mes fonctions je serai toujours là. »

C'est bien le moins pour celui qui a donné un nouveau souffle au cinéma et à la photographie non professionnels dans la région.

#### Mme BEDROSSIAN ELUE PRESIDENTE

C'est à l'issue du gain annuel du caméra club, que Roger Bignon a passé le témoin de président du CCVM à Mme Bédrossian, une Marnaise bien connue dans la région.

Gageons qu'elle aura à cœur de poursuivre l'œuvre d'ouverture de son prédécesseur.





*Une partie de la délégation Française*



*La remise des récompenses*



*La France remporte la meilleure sélection nationale*

Je me suis fixé le projet de visiter toutes les Régions au cours de la première année de mon mandat. Je tiens à démontrer ainsi que le Président de la Fédération se sent investi d'une mission auprès de chacune d'elles. Ainsi, dans le même week-end, je visite la deuxième à Lille et la troisième à Rouen pour leurs Assemblées Générales respectives. Ensuite à NIMES également pour l'Assemblée Générale mais surtout pour la passation de pouvoir entre les Présidents Maurice **Mesmay** et Jean **Sondel**.

La FFCV est très appréciée à l'étranger. Ainsi Serge **Michel** est invité comme juré au Festival International d'INGUALADA où il présente en Gala un programme de films de notre Fédération. Pour ma part je suis invité comme juré au Festival de MONS en Belgique.



## En 1988.

Dès le début de janvier, je convoque le Bureau en réunion extraordinaire pour mettre en place le processus des changements que je souhaite apporter aux structures administratives conformément au programme que j'ai présenté dont les deux points essentiels sont:

- prise en compte des Individuels tout en privilégiant les cellules de base, c'est à dire les clubs et ateliers;
- mode d'élection du Président et du Vice-Président de la Fédération suivant une formule permettant de prévoir des candidatures à ces postes déconnectées du niveau régional.

Le Bureau décide que le compte-rendu de cette réunion sera soumis au prochain Comité accompagné d'un dossier complet rédigé par Louis **Brengarth**, Président de la 5ème Région qui, lui aussi, a planché sur le sujet.

Je fixe un calendrier qui permettrait au Comité d'automne d'établir un nouveau projet de statuts visant à mettre en oeuvre le projet de l'Assemblée Générale de 1989 et d'en assurer l'application dès les prochaines élections en 1990.

Premier retard: au Comité de janvier, je présente notre rapport, mais le projet de Louis **Brengarth** est reporté à la réunion suivante, son auteur ayant dû quitter la salle avant la fin de la séance.

Sur le plan de l'information, à la suite de la rupture avec PLAISIRS DU CINEMA, nous fondons beaucoup d'espoir sur la nouvelle revue de **Michel Karloff** "CINE VIDEO EXPRESSIONS" qui doit sortir à raison de six numéros par an à partir de février et qui comportera une large rubrique entièrement consacrée à la Fédération. La deuxième parution de l'année présentera en première page l'annonce des RENCONTRES NATIONALES D'ANNECY. Première déception: la revue sort avec beaucoup de retard. Elle est cependant présentée à Annecy mais les abonnés ne la recevront qu'après la manifestation.

Continuant en ce début d'année ma politique de visite des Régions, je me rends à l'occasion des concours régionaux, dans la quatrième à BREST, la sixième à ROYAN, la cinquième à BELFORT. Puisque j'ai visité la septième à l'occasion du National d'ANNECY, j'aurai réussi en un an à faire mon "tour de France". Il est évident que ceci m'amène à "sécher" quelques réunions de la première Région où mes déplacements sont baptisés d'une façon aigre-douce de "tournée des popotes". Cependant ces actions vers la province sont très appréciées

par les clubs de nos Régions et, au total, j'en effectuerai près d'une quarantaine pendant les neuf années de mes trois mandats, sous les motifs les plus divers: participations à des galas, expositions, festivals ou concours régionaux et aussi pour aider à dénouer quelques crises.

Le Concours CLIP-CLAP est lancé officiellement. Outre l'aide du Ministère de tutelle, il reçoit l'appui des Sociétés KODAK, CANON-FRANCE, BEAUBERT COMMUNICATION (Ciné-Vidéo-Expressions) et MUSIC FOR MEDIA.

Au cours du Comité du mois de mai qui se tient à ANNECY, est adoptée une décision qui sera très lourde de conséquences. Les Membres du Comité rejettent la proposition du barème des cotisations présentée par le Trésorier sur la base d'une cotisation club plus une cotisation membre. Sachant ce qui va être proposé, des bruits de couloir ayant circulé auparavant, je tiens à faire remarquer aux membres du Comité que leur décision:

"...vient de porter un coup fatal à la Fédération."

Ce qui devait arriver arrive. Sur proposition d'un Président de Région, le principe d'une cotisation unique par adhérent est voté par 13 voix, 1 voix contre et 7 absentes (\*). Les conséquences ne se feront pas attendre et dès la rentrée l'effectif des grands clubs fond comme neige au soleil.

(\*) - Il s'agit d'un comité plénier comportant outre les Présidents les Délégués de Région.

Le NATIONAL a lieu à ANNECY au Centre BONLIEU qui n'est autre que la salle du Théâtre d'Annecy, lui-même situé au cœur de la ville à deux pas du célèbre lac. Pour la première année la vidéo est projetée en compétition.



*Daniel Ziegler reçoit le Grand Prix de la République pour son film « Eaux Mêlées »*

**Jérôme Bevilaqua**, Délégué de la première Région, propose l'idée d'une organisation du National dans une ville unique, prise en charge par le Bureau Fédéral, ceci, selon lui, devant apporter à la Trésorerie Fédérale un apport substantiel. Il n'est certes pas le premier à présenter cette proposition, puisque, nous nous en souvenons, **Michel Monfort** avait déjà lancé cette idée en 1980.

Je suis personnellement hostile à ce projet pour diverses raisons:

- ce seront toujours les mêmes personnes (le bureau fédéral) qui auront les charges administratives et matérielles de l'organisation, quelle que soit la ville choisie. Ce seront toujours les mêmes qui auront les frais de déplacements les plus lourds et les mêmes qui seront défavorisés par l'éloignement.
- Je crains qu'un certain nombre de conjoints, peu intéressés par le cinéma et attirés par l'aspect touristique, se lassent de la monotonie des lieux et que nos adhérents, mis à part les auteurs sélectionnés, se détachent du National,
- enfin je doute fort que ce genre d'organisation amène dans la caisse la manne espérée..

Cette proposition n'est pas la seule de la première Région. Ainsi, à nouveau, son Président demande la présence de ses Délégués aux réunions de Comité. Je fais une réponse ferme en précisant qu'il s'agit d'une réforme statutaire votée par l'Assemblée Générale et qui ne peut-être modifiée que par un nouveau vote de l'Assemblée. Réponse qui, bien sûr, ne réjouit pas la première Région où je suis traité de lâcheur.

Pour la première fois dans son histoire, la Fédération est traînée devant les tribunaux en procédure de référé par M.C..., auteur de la huitième Région, qui demande la sélection d'office de son film au régional où il a été refusé pour inscription non conforme au règlement. Il est débouté de sa demande et une procédure d'exclusion à vie de la Fédération est souhaitée par le Bureau. L'affaire s'arrête cependant là, l'homme ayant disparu dans la nature.

Le film de **MM. Augereau et Raimbaud** de Nantes: "POUR UNE POIGNEE DE KURUS" est nommé aux CESAR. Fait rarissime dans le monde des amateurs, à notre connaissance, seul B. **Dublique** avait été distingué avec 3 films « Extrapol 1974 , Fantasmagie 1983, L'Arche 1986 »

L'organisation du gala annuel de la Fédération est à nouveau tentée. Malgré une salle moins onéreuse en location et un programme attractif, la manifestation est largement déficitaire. Il est donc décidé de ne plus l'organiser tout comme le Comité décide d'abandonner le CHALLENGE DES REGIONS. Si je n'ai aucun remord pour le Gala, il n'en est pas de même pour le Challenge des Régions. Je croyais en l'avenir de cette manifestation et je regrette de ne pas avoir été suffisamment convaincant pour son maintien.

Autre déception: j'estime que nous prenons beaucoup de retard sur la refonte des statuts: reports perpétuels de réunion en réunion, nouvelles études demandées par les Régions. Je crains que nous ne puissions pas agir efficacement avant les prochaines élections.

La fin de l'année nous amène d'autres déceptions: d'abord report du CONCOURS CLIP-CLAP à la suite d'une grève des PTT et plus grave, défaillance de l'éditeur CINE-VIDEO-EXPRESSION, qui, après la rupture avec PLAISIRS DU CINEMA, nous prive de véritable organe d'information vers l'extérieur. Je recherche à qui nous pourrions faire appel, je prends des contacts avec les revues HI TECH, CAMERA VIDEO , SON VIDEO. Partout l'accueil est très cordial; nous pouvons espérer passer des annonces ponctuelles mais pas de rubrique régulière comme par le passé avec PLAISIRS DU CINEMA. Aussi Gilbert **Mahieux** suggère de faire renaître l'ancien JOURNAL OFFICIEL DE LA FEDERATION. J'en accepte l'idée mais je suis réticent sur ce titre un peu trop pompeux à mon goût. Aussi Gilbert me propose de lancer "L'ECRAN DE LA FFCV" et d'en faire un petit magazine qui serait vendu par abonnement à toute personne, qu'elle appartienne à la Fédération ou non. L'idée me séduit, j'accepte sans hésitations et envisage même le projet de proposer gratuitement le magazine à tous les titulaires de la carte Fédérale. Hélas, je vais vite déchanter pour cette gratuité: les devis demandés sont là pour me prouver que j'avais rêvé.

L'UNICA a lieu en Yougoslavie à ZAGREB capitale de Croatie. C'est la cinquantième édition mais aussi dernière manifestation de l'UNICA à se tenir dans ce pays avant l'éclatement de la Fédération Yougoslave du Cinéma d'amateur.

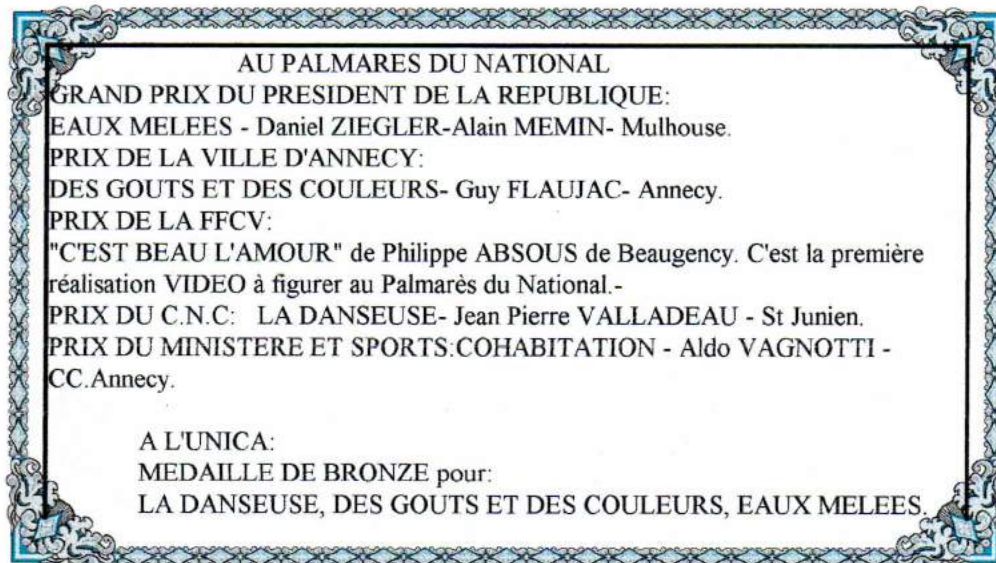
Je suis à nouveau délégué. Notre résultat est moyen avec trois médailles de bronze.

Sur une initiative de la SUEDE, est créé la Compétition du Film minute.



*La Fédération Yougoslave fête à Zagreb les 50 ièmes rencontres de l'UNICA*





## En 1989.



Pour commencer l'année je suis convoqué par le Commissariat du 8ème arrondissement sur mandat du Procureur de la République de Gironde. Un de nos adhérents à Bordeaux qui filmait un incident sur la voie publique à été interpellé par la police . Il s'est retranché derrière la mention portée sur la carte fédérale "AUTORISATION DE FILMER". Hors ceci est illégal, notre Fédération n'étant pas qualifiée pour accorder ce genre d'autorisation. Il m'est également reproché d'utiliser les couleurs nationales et de remettre aux adhérents des cartes barrées ce qui est réservé aux cartes officielles.

Pour ce qui est des couleurs je m'en suis sorti aisément en faisant remarquer que le bleu n'était pas le bleu officiel. L'Officier de Police est resté très réservé sur l'usage d'une carte barrée. Je pense que j'ai dû me montrer convaincant puisque je n'en ai plus entendu parler.

La première réunion du Comité National en janvier est marquée par la démission du trésorier Claude **Berger**, suite à une divergence de vue avec un Président de Région. Pour le remplacer je coopte Maurice-Gilbert **Mahieux**.

Je crée pour le seconder la Commission des Finances; Après plusieurs années de fonctionnement cette commission cessera de son activité. Dans mon esprit elle était surtout destinée à être un organisme de conseil ce qui n'a pas été compris, la plupart ne voyant en elle qu'un instrument "d'inspection".

Les débats sont essentiellement axés sur les réformes statutaires qui me tiennent beaucoup à coeur. Une discussion très longue s'instaure. Les idées qui fusent dans tous les sens seront très difficiles à mettre en ordre. J'ai beaucoup de mal à faire admettre l'ouverture aux individuels, certains clubs craignant d'être déstabilisés par cette décision alors qu'elle n'a pas d'autre but que d'attirer vers nous des cinéastes qui sont trop éloignés des grands centres urbains.

En octobre a lieu sur plusieurs jours dans une ville de province dont je tairai le nom une manifestation culturelle organisée par l' UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS A VOCATIONS CULTURELLES (UNAVAC) à laquelle la FFCV est adhérente.

Cette manifestation est due à l'origine à l'initiative du Président **Vivarel**. Elle regroupe plusieurs volets artistiques, danse, musique, chant, théâtre, cinéma. Nous assurons le 18 octobre une projection de films 16 mm et Super 8 avec le concours du club local qui nous prête ses projecteurs. Nous sommes heureux de le faire participer lui offrant ainsi l'occasion de se valoriser auprès de sa ville. L'office culturel de la Ville nous ayant accordé une indemnité pour nos frais, nous jugeons bon de remettre au Président du club un chèque confortable pour sa participation. Nous aurons une lettre polie de remerciements mais cela n'empêchera pas le club quelques mois plus tard de critiquer vigoureusement la Fédération. J'avoue être un peu déçu et je me promets à l'avenir d'être prudent avant d'être généreux.

Le 4 novembre au cours d'une petite réception privée au siège de la Fédération, j'ai le plaisir de recevoir **Paul. K.Dupré**, le Président de notre club de NOUMEA, venu nous rendre visite à l'occasion d'un voyage familial en France. En témoignage de son amitié, il m'offre un magnifique masque canaque qui reste certainement pour moi sur le plan sentimental un des plus beaux trophées que m'a apportés la Fédération et auquel je tiens beaucoup. Malheureusement par la suite Paul.K, aura beaucoup d'ennuis avec des droits d'auteurs suite à une diffusion imprudente en public de cassettes professionnelles. Cela entraînera la disparition de son club. Il adhèrera à nouveau comme membre individuel. Puis en 1997 le courrier nous reviendra avec la mention "Inconnu". Je déplore beaucoup cette perte de contact car c'était un garçon très attachant et passionné.



*Le masque canaque , cadeau de Paul K Dupré*

Le projet de transformation du Comité National préparé par le Bureau Fédéral prévoit la constitution de deux collèges:

- Le premier composé des huit Présidents de Région, étant entendu qu'un Président empêché pourra être remplacé par la personne de son choix.
- le Second composé du Bureau Fédéral élu par l'ensemble des Clubs des Régions sur présentation d'un programme. Le scrutin sera un scrutin de liste pour élire un président un ou deux vice-présidents, un secrétaire, un trésorier et des secrétaires adjoints sans que le nombre de postes puisse dépasser un total de sept. La liste élue pourra s'adjoindre des conseillers fédéraux pour des tâches spécifiques.

Tous les membres du Bureau auront droit de vote. Les Présidents régionaux auront un nombre proportionnel de voix selon l'effectif des membres déclarés de leur Région.

Les Régions seront entièrement autonomes en matière électorale et leurs élections ne seront plus pilotées par le Bureau Fédéral.

En outre, changement important, les clubs auront dorénavant une représentation en Assemblée Générale selon leur nombre d'adhérents déclarés. Ainsi, un club de 5 membres aura 5 voix, un de 40, 40 voix, alors que jusqu'à présent ils étaient à égalité.

Le texte des statuts tenant compte de ces changements sera proposé pour la prochaine Assemblée Générale à MULHOUSE, pour être appliqué dès les élections de 1990.

Mais ce que je craignais arrive: trop pris par des préoccupations professionnelles, **Jean-François Evrard** sollicité pour rédiger les statuts ne peut les présenter dans les délais impartis.

Pourtant la rédaction de ces statuts est indispensable si on veut mettre en place les modifications envisagées dès les prochaines élections. Aussi le Bureau Fédéral décide d'une procédure qui est une interprétation, sans doute discutable, des statuts en vigueur. Mais, décidé à faire bouger les choses, je donne mon accord pour que nous prenions des risques et à l'Assemblée Générale nous proposons au vote :

- a) le principe de l'ouverture aux individuels, ce qui est accepté par 58 voix pour, 17 contre et une abstention.

b) la proposition d'organiser à titre exceptionnel une Assemblée Générale par correspondance avant la fin de l'année pour approuver les nouveaux textes des statuts.

A notre grand étonnement cette proposition est acceptée par 69 voix pour 4 contre et 3 abstentions.

Le scrutin a donc lieu par correspondance en décembre et les statuts sont acceptés par 103 voix pour, 33 contre et 5 votes blancs ou nuls. Mais je suis informé que certains contestent la validité du vote et qu'une demande d'invalidation est présentée par un membre d'une Région auprès de la Préfecture de Police de Paris. Cette démarche est sans suite: la Préfecture a en effet pour rôle d'enregistrer le dépôt des statuts mais n'a pas qualité pour juger de leur validité.

A l'occasion du Régional de la 4ème Région à Saint Briec, une crise éclate. Une contestation sur le palmarès consécutive à une décision du Président du Jury, entraîne la démission du Président Régional, **Michel Bodin** et aussi plus grave son retrait de la Fédération. Le Bureau Fédéral regrette unanimement cette décision car, avec le départ de **Michel Bodin**, nous perdons un auteur de talent qui, rappelons le, avait été Grand Prix du Président de la République en 1984.

**André Huteaux** devient le nouveau Président. Il a la lourde tâche de rétablir un climat de sérénité.

Au concours National, à MULHOUSE, les films argentiques en 16 ou Super 8 se classent en tête d'un palmarès très restreint avec seulement neuf films retenus. Il faut noter que la vidéo continue sa progression avec près de 30 % de participation et les oeuvres ainsi réalisées sont essentiellement présentées par des jeunes.



*Les rencontres en plein centre ville de Mulhouse*

La vidéo continue également sa poussée sur le plan technique et l'aspirant vidéaste est un peu noyé devant tout le matériel mis à sa disposition. Il vient à peine d'investir dans le 8mm qui lui a été présenté comme la panacée que dès février est commercialisé le premier camescope Super VHS BLAUPUNKT CR 2000S. Parallèlement, en riposte au SVHS, s'implante sur le continent américain le HI8 (Hi-Band) où trois marques sont déjà présentes: SONY, CANON et RICOH, le camescope de cette dernière marque étant fabriqué par SONY. En Europe la CCDV 200 de SONY (8 mm) est à peine sur le marché que ses prix chutent pour descendre à environ 15.000 f. Elle sera remplacée à court terme par la CCD V900 (HI 8). Dans l'année sortiront également la JVC -GFS 1000 HE (SVHS) suivi de près par la JVC.GRS-S 77 (SVHS) et chez CANON la Canovision HI 8 CANON AI.



*La délégation française à l'Unica*

L'UNICA a lieu à BADEN-BADEN en RFA. Si, dans son ensemble, le Palais des Congrès ne manque pas d'allure, la salle de projections en revanche n'est pas particulièrement idéale pour ce genre de manifestation: salle plate, basse de plafond, avec des colonnes, le jury étant complètement rejeté dans un coin de la salle.

C'est ma quatrième délégation. La France a un représentant dans tous les jurys: **Yvon Macé** pour les sélections nationales, **Serge Michel** pour le concours MON PAYS et **Brigitte Bigeon** pour les jurys UNICA-JEUNESSE et UNICA AVANT GARDE.

En septembre, dans le cadre de la Foire Commerciale de la Ville de CHOLET, le club local CHOLET-CINE SON fait une prestation remarquable. Pendant 10 jours dont deux week-ends, il tient un stand installé sous un chapiteau où sont projetés des films de haut niveau réalisés par le club local, bien sûr, mais aussi de films issus de la cinémathèque fédérale. Est également présentée une exposition de matériels anciens de plus d'une centaine de pièces. Il s'agit d'une partie de la collection privée de **Pierre Michel** qu'il a acheminée spécialement de Brest.

Plusieurs vedettes du spectacle sont invitées par la ville : **Alice Sapritch** qui passera devant le stand au pas de charge escortée de son fan club, venu pour y faire sa claque; **Pierre Tchernia** qui fait une visite polie avec une réserve sur la qualité de nos films; **Jacques Rouland**, lui, est vivement intéressé et passionné et reste plus d'une heure avec nos cinéastes choletais. C'est pour eux un temps fort et une belle récompense pour tout le mal qu'ils se sont donné au service de cette remarquable manifestation.

En octobre a lieu à l'Auditorium de la maison KODAK la finale du Concours CLIP-CLAP qui, malgré bien des déboires, obtient un bon succès. La FFCV déplore cependant le nombre peu élevé de nos réalisateurs même si leurs œuvres sont de qualité. 24 films restent en compétition après trois éliminatoires qui se sont tenues à Paris et en Province.

Les lauréats sont pour la catégorie SENIOR à la première place:

EAU-FEU- une vidéo de MM.GROPPA-HOFFMAN de St Saturnin d'Apt (Alpes de Hautes PROVENCE) devant un Super 8: HOMMAGE de MM.PIAU-COULONGEON de Boissy St Léger (Essonne) et un 16 mm: CROQUEUR DE POMME de M.J.J.COUNORD de Paris.

En JUNIOR: PARIS PIXEL, une vidéo de M.ANDREVON de Grenoble (Isère)

devant PORTION A OUVERTURE RAPIDE de MM.FREDDO-SAUNIER d'Annemasse et en troisième position LA CONCIERGE HAIT DANS L'ASCENSEUR de M. **Oudin** de l'Ile de la Réunion.

Les premiers prix de chaque catégorie reçoivent un camescope 8 mm CANON. Les deux tiers des réalisations sont présentés en Vidéo et, dans la catégorie des JUNIORS, plus de 63 % le sont sur ce support.

En ce mois d'octobre se tient à PARIS le Salon de la Photo à la Porte de Versailles où nous devons tenir un stand et voici que le Ministère JEUNESSE et SPORTS organise aux mêmes dates, à la Porte de la Villette, complètement à l'opposé de la Capitale, le Salon de la Jeunesse, dans lequel il nous offre également un stand. Je réussis à faire acte de présence aux deux emplacements et, sur notre stand du Salon de la Jeunesse, j'ai le plaisir d'accueillir en personne le Ministre **Roger Bambuk**.

La prestation du Salon de la Photo avec plus de 400 visites est un grand succès et ceci grâce à la bonne volonté de nombreux cinéastes de Paris et même de Province, l'un d'eux s'étant déplacé spécialement de Toulouse.

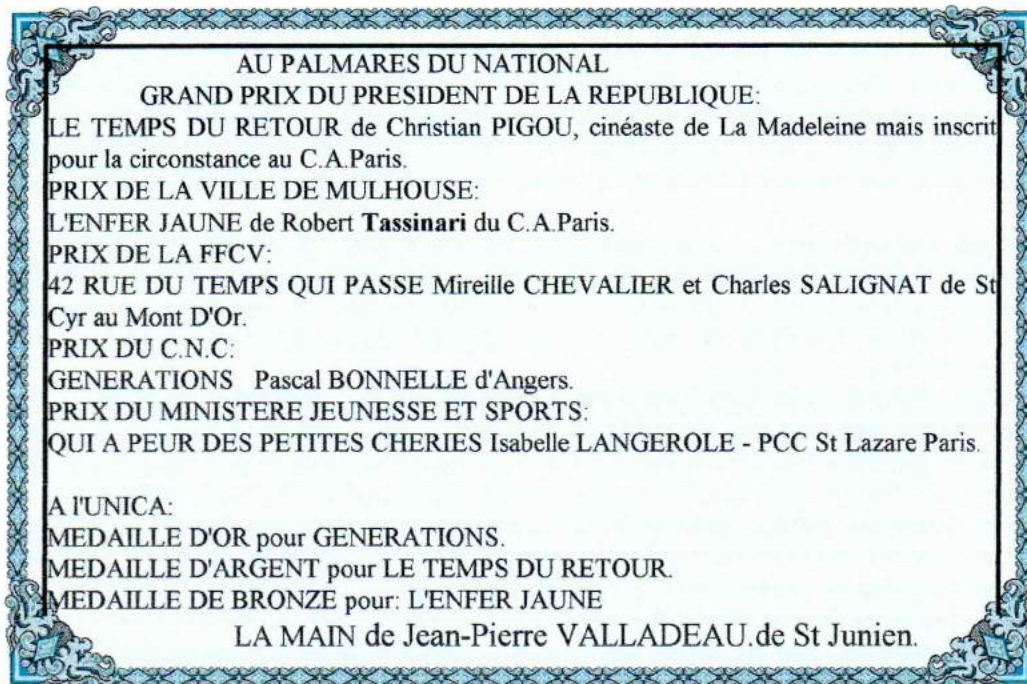


*Roger Bigeon reçoit Mr Bambuk ministre de la Jeunesse et des Sports sur le stand de la FFCV*

A l'étranger la France a toujours bonne presse et c'est ainsi que je suis invité en Espagne pour y représenter notre Fédération au jury du Festival d'INGUALDA. Ce festival de très haut niveau présente, parmi d'autres, des réalisations de grandes écoles de cinéma des USA. Sept films de notre Fédération sont présentés et font bonne figure avec un premier prix en scénario pour AURELIE de Gérard **Denamps** et un deuxième prix en documentaire pour A L'OMBRE DE CHIENG MAY de Guy TARIANT.

Depuis le début de mon mandat, une idée, à la limite de l'obsession, me court dans la tête: l'organisation à nouveau d'un UNICA en France. Je m'en ouvre au Bureau Fédéral qui abonde dans mon sens et Gérard **Vivarel** pense que la ville de la GRANDE MOTTE répondrait à ce besoin et donnerait une bonne image de la France. Il se propose de faire une étude dans cette voie.





AU PALMARES DU NATIONAL

GRAND PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE:

LE TEMPS DU RETOUR de Christian PIGOU, cinéaste de La Madeleine mais inscrit pour la circonstance au C.A.Paris.

PRIX DE LA VILLE DE MULHOUSE:

L'ENFER JAUNE de Robert **Tassinari** du C.A.Paris.

PRIX DE LA FFCV:

42 RUE DU TEMPS QUI PASSE Mireille CHEVALIER et Charles SALIGNAT de St Cyr au Mont D'Or.

PRIX DU C.N.C:

GENERATIONS Pascal BONNELLE d'Angers.

PRIX DU MINISTERE JEUNESSE ET SPORTS:

QUI A PEUR DES PETITES CHERIES Isabelle LANGEROLE - PCC St Lazare Paris.

A l'UNICA:

MEDAILLE D'OR pour GENERATIONS.

MEDAILLE D'ARGENT pour LE TEMPS DU RETOUR.

MEDAILLE DE BRONZE pour: L'ENFER JAUNE

LA MAIN de Jean-Pierre VALLADEAU.de St Junien.

## En 1990

Le vent de révolte soulevé par un club qui a contesté la validité du scrutin par correspondance pour l'Assemblée Générale Extraordinaire a trouvé des échos. Je suis prévenu que la réunion du Comité du 3 février qui a lieu à Vincennes sera précédée par une pré-réunion convoquée dans une brasserie voisine à l'initiative d'un Président régional et qui n'a d'autre but que de me mettre en difficulté. Deux Présidents régionaux refuseront de participer à cette réunion sauvage, estimant que cette pratique est indigne de la convivialité qui doit prévaloir à la FFCV.

Je suis cependant serein, car de notre côté nous avons prévu de contrer nos détracteurs d'entrée. **Gérard Vivarel** et **Robert Beaufrère** font une déclaration personnelle au cours de laquelle ils rappellent qu'à titre d'Anciens de la Fédération ils n'ont jamais connu un tel climat de défiance. Ils notent au passage les attitudes incohérentes de certains Présidents de Région et souhaitent que chacun fasse son examen de conscience et revienne à une attitude plus constructive.

Cette déclaration liminaire coupe l'herbe sous le pied à l'instigateur de cette réunion contestataire.

La troisième Région connaît des difficultés. Elle est dans l'incapacité d'organiser son concours régional. Pour sauvegarder l'intérêt des auteurs, la première Région propose à sa consoeur de l'organiser à sa place, ce qui a lieu à Charenton le 24 mars. Un exemple de solidarité entre Régions qui valait d'être souligné.

C'est l'année des élections nouvelle formule pour la mise en place d'un nouveau Comité. La réforme votée va donc permettre des élections bien distinctes pour le Bureau Fédéral et les Régions. Cette réforme a été accueillie avec beaucoup de satisfaction par la première Région, qui va enfin conserver le Président qu'elle aura choisi sans le voir partir Rue de Rome. Fini aussi le risque dénoncé par **Mr Wallys-Davy** en 1966: il sera désormais impossible à une seule Région par son vote de mettre un Président National en minorité, ce dont a été victime le Président **Vivarel** en 1987.

**Gérard Vivarel** et **Jean-François Evrard** ne souhaitent pas renouveler leur mandat de Vice-Président et de Secrétaire Général et le nouveau bureau élu est ainsi composé:

Président:	<b>Roger Bigeon.</b>
Vices-Présidents:	<b>Jesus Rodriguez et Jacques Delaisement.</b>
Secrétaire Général:	<b>Edmond Perthuis.</b>
Trésorier:	<b>Maurice-Gilbert Mahieux.</b>
Secrétaire aux concours:	<b>Robert Beaufrere.</b>
Secrétaire à l'information:	<b>Patrick Thieulon.</b>

Pour les Régions trois nouveaux Présidents font leur entrée au Comité : **Guy Petiot** pour la première, **Jean Lejarre** pour la seconde, **Gérard Philippe** pour la troisième. Quatre restent en poste: **André Huteaux** pour la quatrième, **Louis Brengarth** pour la cinquième, **Michel Monfort** pour la septième, **Jean Sondel** pour la huitième. La sixième, en proie à des difficultés internes n'a pas procédé aux élections. Aussi en attendant qu'elles soient organisées, son Président sortant, **Bernard Gaillard**, assistera aux séances de Comité en observateur sans droit de vote. Les élections auront lieu quelques mois plus tard et **Pierre Saint Marc** sera élu Président Régional.

Le National a lieu à Saint NAZAIRE, où nous retrouvons avec plaisir "LA MAISON DU PEUPLE" où s'était déroulé l'UNICA sept ans auparavant. Il s'agit des **50èmes Rencontres**. Ce chiffre est vraisemblablement basé sur la supposition de six concours de 1933 à 1939, ce qui n'a pas pu être formellement établi pour l'année 1939 et, selon toute apparence, il ne tient pas compte des deux concours organisés en 1931 et 1932 avant la création officielle de la Fédération.

A l'Assemblée Générale, **Jean Lejarre**, Président de la 2ème Région, dénonce "l'ineptie des nouveaux statuts". Après un long débat, il dépose une motion visant à en rectifier le texte, motion acceptée par 742 voix contre 159. Personnellement, je vis ce débat d'une façon décontractée, car, si la forme des textes est contestée, et sans l'avouer publiquement je reconnais qu'ils comportent un certain nombre de lacunes pour avoir été rédigés trop hâtivement, l'essentiel est que les nouveautés qui ont été apportées soient acceptées. Je vois d'ailleurs mal

comment ces innovations pourraient être annulées puisque tous les représentants des Régions, mis à part la sixième, les ont utilisées pour se faire élire.

Sur ma proposition, **Gérard Vivarel** est nommé Président d'Honneur avec attribution de la Médaille de la Fédération.

Dès le début de mon second mandat, je m'attache à continuer les réformes proposées dans mon programme de 1987 et que 3 ans n'ont pas suffi à réaliser entièrement.

Je demande donc à **Robert Beaufrère** responsable des Concours de se charger avec **Gérard Vivarel** dont l'expérience en la matière est incontestable d'élaborer un projet de réforme du National. En effet le palmarès, tel qu'il existe depuis 1977, est de plus en plus décrié ainsi que le système des cotations; le rétablissement des catégories est également de plus en plus demandé par les Régions, réforme dont pour ma part je suis partisan.

Pour ce qui est de l'information et de la diffusion, j'intensifie mes efforts vers l'extérieur. Ainsi, je me fais élire au bureau de l'UNAVAC (Union Nationale des Associations à Vocations Culturelles) dans le but d'observer de l'intérieur si cette confédération, à laquelle, rappelons le, adhère la FFCV depuis plus de cinq ans, est véritablement adaptée à nos besoins. J'en deviens le Secrétaire Général .

Je m'aperçois très vite que nous ne sommes pas du tout intégrés dans cette union dont les deux grands pôles d'intérêt sont la musique et le théâtre. J'abandonnerai un an plus tard cette fonction devant l'autoritarisme du Président et la suffisance du Trésorier. Ma démission a été suivie de celle de la FFCV à l'image de beaucoup d'autres fédérations culturelles pour les mêmes raisons.

En revanche, j'y rencontre un dirigeant de la Fédération Photographique de France et je conçois l'idée de créer une "Super Fédération de l' Image" qui pourrait regrouper, outre nos deux Fédérations, la Fédération des Preneurs de Son. Le but serait de mettre à disposition des trois Fédérations, qui conserveraient leur autonomie vis à vis de leurs adhérents respectifs, des moyens matériels communs pour améliorer leur fonctionnement: par exemple un local où chacun aurait son bureau, la fourniture et la gestion d'un personnel administratif, un organe de presse, un service informatique, un serveur minitel communs. L'idée séduit mon interlocuteur qui promet de la présenter et de la défendre à son Conseil d'administration . Il me rappelle une quinzaine de jours plus tard assez gêné pour me dire que cette éventualité était rejetée par son bureau et que la FPF entendait conserver sa liberté totale. Ainsi le projet s'arrête là, ce ne fut donc qu'un rêve.

Pour satisfaire à la mode de l'époque nous réalisons des "Pins", qui, dans notre esprit devraient dépasser leur objectif publicitaire pour être un insigne interne à la FFCV.

D'autres efforts sont entrepris. Ainsi, nous réussissons à attirer l'attention du Journal "LE MONDE" qui, dans son supplément Week-end du 28 et 29 avril, présente deux larges pages sur les activités de la Fédération sous le titre "DE NOUVEAUX FAISEURS D'IMAGES" avec photo et interview du Président; cet article décrit aussi les travaux d'un club, en l'occurrence le Club Audio Visuel de Paris.

Des contacts sont pris également avec toutes les chaînes de Télévision. Dans l'immédiat, sans beaucoup de succès apparents. Cependant nous réussissons à participer avec des films de nos auteurs à des émissions réalisées par **Pierre Tchernia** et la Vidéothèque de Paris sur le cinéma d'amateur diffusées par "LA SEPT" sous le titre "OBJECTIF AMATEUR". La prestation d'un de nos cinéastes **Guy Lafaille** sera très remarquée. Hélas l'audience de cette chaîne est très faible et les résultats restent limités. Pourtant c'est ce qui va permettre d'entamer d'intéressantes relations avec la "VIDEOTHEQUE DE PARIS, et aussi avec Antenne 2 et la 3, mais dans ces cas avec des perspectives à plus lointaine échéance.



*Guy Lafaille lors de l'émission « Objectif Amateur »*

Pour plus d'efficacité dans le travail du siège, nous décidons avec **Maurice-Gilbert Mahieux** et **Edmond Perthuis** de remplacer la machine à écrire à mémoire devenue obsolète et de passer à la micro-informatique avec l'achat d'un premier ordinateur.

Nous décidons également de maintenir notre effort pour assurer notre présence au prochain salon de la Photo.

Pour l'action vers la vidéo, notre Ministère de tutelle ayant accepté un projet de STAGE VIDEO au titre de la Subvention 1990, sa mise en place est décidée pour le mois de décembre.

L'UNICA a lieu en Suède à VASTERÅS. Nous avons regretté à plusieurs reprises que l'UNICA n'utilise pas plus souvent la langue française. Mais nous apprécions cette année là que le discours d'ouverture soit prononcé en notre langue par **Mr Sven A. Hansson A.** Il avait également présidé le premier Congrès d'après guerre en 1947 en Suède à SALTSJOEBADEN. Nous voulons voir dans l'usage de notre langue un hommage à la France qui reste largement en tête du classement des Nations établi sur les dix dernières années. La FRANCE cependant enregistre à VASTERÅS son plus mauvais résultat depuis 1970 avec une seule médaille de bronze.



Nous déplorons le décès le 1er septembre de Monsieur **André Avalle** Président d'Honneur de la FFCV- Outre les fonctions de Président de la Fédération et de l'UNICA qu'il avait exercé lors de la reprise après la deuxième guerre mondiale, il était un cinéaste de talent en 16 mm. Il a réalisé entre autres films: VER A SOIE qui obtint un 2ème Prix au National en 1947 et LE DERNIER CONGRES SCHOL qui remporta un premier prix au National de 1949.

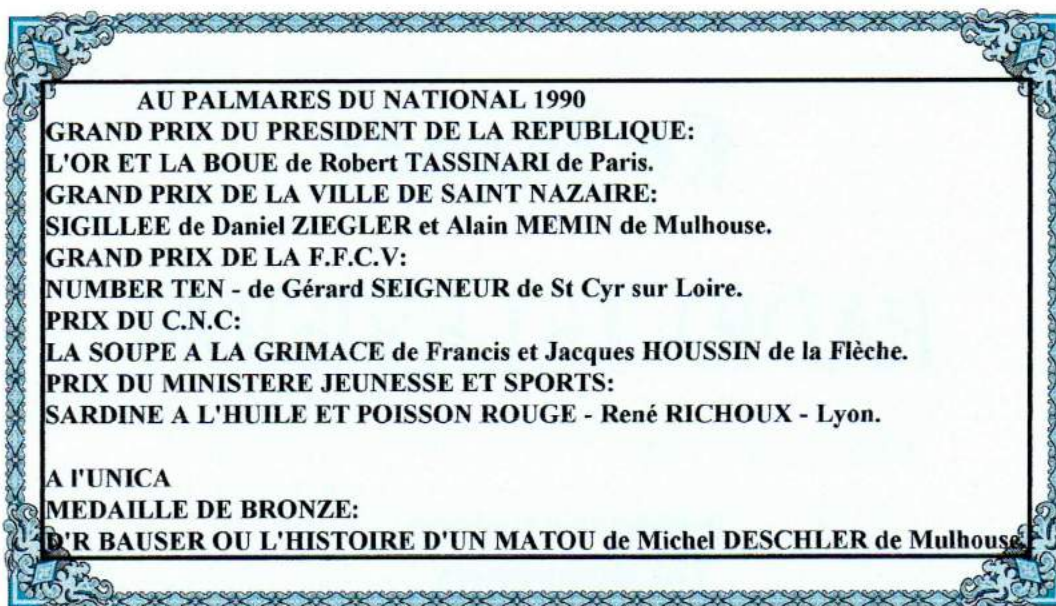
Au Comité du 20 octobre, la rédaction des statuts reste bien sûr le principal sujet discuté. **Mr LEJARRE** qui a des idées précises sur la question est chargé de les rédiger. Il nous présentera les textes en janvier 1991 et ils pourront ainsi être ratifiés à l'Assemblée Générale suivante.

Relançant une idée qui avait été émise par **Guy Chaumont**, il y a plus d'une dizaine d'années, **Jean Lejarre** désire que l'on étudie le principe d'une assurance collective liée à la carte fédérale. Le Comité ayant abondé dans ce sens il est décidé de présenter un projet complet pour ratification également à l'Assemblée suivante.

Autre question très débattue, la sédentarisation du National. En ce qui me concerne je ne suis toujours pas convaincu de l'utilité de ce changement: j'ai déjà exposé les raisons de ma position, conforté par l'opinion des adhérents des clubs que j'ai visité pendant mon premier mandat. Au contraire une majorité de Présidents souhaite la sédentarisation. Deux d'entre eux d'ailleurs la voudraient tout de suite dans l'espoir de se débarrasser d'un bébé encombrant qui va leur tomber sur les bras dans un proche avenir. Soutenu par **Robert Beaufrère**, je tiens bon et si je n'obtiens pas l'abandon de ce projet je réussis à gagner du temps en le différant.

En décembre, a lieu à Vaucresson notre premier stage vidéo. C'est un succès de fréquentation avec 21 stagiaires et 15 demandes que nous n'avons pu satisfaire. Cinq personnes dont un professionnel assurent l'animation. Nous sommes bien sûr convaincus de la nécessité de pérenniser cette action. Toutefois, si cette première expérience satisfait une majorité des stagiaires, il faut constater que tous n'ont pas été traités d'une façon égale par suite d'une excessive diversité des matériels utilisés.

Notre délégué auprès de l'UNICA, **Serge Michel**, met en circulation pour la durée de la saison, avec la collaboration de notre cinémathécaire **Jesus Rodriguez**, un programme de films primés issus de la cinémathèque de l'UNICA. Cette initiative remporte un vif succès auprès des clubs.



## En 1991

A ma grande satisfaction, dès le premier Comité de l'année je constate qu'un climat de confiance et de coopération s'est tout naturellement installé entre le Bureau Fédéral et les Présidents Régionaux. Finie la gue-guerre, chacun ayant compris que les actions et les moyens que nous avons utilisés pour faire bouger les choses l'avaient été dans un esprit constructif.

Le Président de la 2ème Région **Jean Lejarre** présente son nouveau texte des statuts qui après quelques légères retouches convient à tout le monde. Il sera accepté à l'unanimité en Assemblée Générale Extraordinaire à Loches. **Jean Lejarre** se propose par ailleurs d'actualiser le règlement intérieur en fonction de ces nouveaux textes ce qui, bien évidemment, est accepté très volontiers. J'en suis le premier ravi et je tiens à le remercier de sa collaboration constructive.

Au cours de ce Comité est mise en place une nouvelle réforme du règlement du Concours national sur laquelle ont travaillé **Robert Beaufrere** et **Gérard Vivarel**.

Les changements sont importants:

Rétablissement de deux catégories:

REALITE et FICTION.

Modifications des prix attribués. Il y aura désormais trois grands prix :

LE GRAND PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

LE PRIX DE LA VILLE ORGANISATRICE.

LE PRIX DU CNC qui sera attribué pour l'originalité dans la réalisation et l'écriture cinématographique.

Le Prix de la FFCV disparaît. Il éclate en six prix, étant remplacé dans chacune des deux catégories par des MEDAILLES d'OR, d'ARGENT et de BRONZE. Il est précisé que le Prix de la Ville sera attribué à la meilleure médaille d'Or.

# Le Monde

## RADIO TELEVISION

Supplément au n° 14076 - Dimanche 29/Lundi 30 Avril 1990

LE MARCHÉ DE LA VIDÉO DOMESTIQUE

### De nouveaux faiseurs d'images

#### « L'instabilité commerciale des formats »

Outre les MJC et les ateliers municipaux, le mouvement le plus organisé est la Fédération française de cinéma vidéo (FFCV), qui regroupe quelque deux cents clubs à travers la France entière. Elle est ouverte à toutes les associations intéressées et même aux particuliers. L'adhésion donne droit à une « carte-licence » qui offre une « tolérance » de tournage sur la voie publique, l'accès à la cinémathèque de la fédération (une mine d'or !) et une ristourne importante de la SACEM sur les droits d'auteurs des bandes-sons entendues lors des projections publiques.

Rue de Rome à Paris, une petite façade en lambris foncés est coincée, modeste, entre deux immeubles : c'est le siège de la FFCV. Derrière l'étroite vitrine masquée par un rideau opaque, dans une

pièce encombrée, deux messieurs, la cinquantaine passée, brassent tous les après-midi papiers et poussière. Président de la FFCV depuis février 1987, Roger Bigeon a dans l'œil l'étincelle de sa passion. Il filme au sein de la FFCV depuis une trentaine d'années, bien avant que le sigle ne s'élargisse à la vidéo, quand la fédération (déclarée en avril 1933) était exclusivement composée de cinéastes non professionnels travaillant en 16 mm (un format qui « se maintient », note-t-il) et en Super-8 (« en baisse indéniable »). Le président bénévole, ravi par l'essor de la vidéo, regrette cependant « l'instabilité commerciale des formats ». Grâce au standard unique de la télévision haute définition, ce problème devrait bientôt être résolu.

Il s'agit, en attendant, d'« offrir à des gens la possibilité de se perfectionner. Ils n'y pensent pas toujours, on voudrait les attirer et leur faire découvrir les immenses possibilités d'utilisation du caméscope », explique-t-il. Sa « préoccupation numéro un » reste « la promotion et la diffusion des œuvres produites par les membres ». Des sélections sont régulièrement organisées dans les huit régions qui divisent la FFCV ainsi qu'une rencontre nationale annuelle (la cinquantième cette année, à Saint-Nazaire, du 23 au 27 mai), un concours international, et des participations à de nombreux festivals.

Parmi les membres actifs de la FFCV figure le « plus grand club de France », le Club audiovisuel de Paris (CAP). Au fond d'une impasse qui ne figure pas sur les plans, du côté du dix-septième arrondissement, un jeudi sur deux, les fous d'images se rassemblent. Le local est sommaire mais décoré d'affiches de cinéma. Sous un drap se dessine une table de montage Atlas, un petit bijou pour les connaisseurs, des chaises sont entassées dans un coin, un grand tableau noir en face. Ce soir-là, le cours de montage-vidéo a attiré pas mal de monde. Au premier rang, un vétéran enthousiaste et un jeune homme chuchotent à propos d'un article du dernier *Caméra vidéo*. L'orateur introduit son exposé, puis la salle est plongée dans l'obscurité, le gros téléviseur allumé. La leçon sur les raccords de plans date du bon vieux temps : noir et blanc et commentaires grésillants par une voix à la Guitry...

« Nous avons la chance d'avoir avec nous quelques grands professionnels du cinéma ou de la télévision, retraités ou non, qui viennent pour se distraire et dans un esprit amateur », affirme Jean Baron, ingénieur en retraite et vice-président du CAP. « Sur une centaine de membres, environ un tiers a moins de trente ans, un autre tiers entre trente et cinquante ans, et le dernier tiers se compose de plus de cinquante ans qui restent jeunes ! » Deux fois par mois, des séances critiques réunissent les protagonistes à la salle des fêtes de la mairie de l'arrondissement. Là, « on analyse les films et les vidéogrammes projetés, on les critique sans pitié pour aider leurs auteurs à s'améliorer et à progresser en vue des concours », raconte Jean Baron, « car un film n'a de valeur que s'il est montré et vu. Ceux qui sont là réalisent que même un tournage de vacances, ce peut-être un bon petit chef-d'œuvre, s'il est bien monté, bien sonorisé, et si on trouve une idée, un commentaire original », conclut-il avec ferveur.

Extrait de l'article de Laurence FOLLEA reproduit avec l'aimable autorisation accordée le 20 Juin par le Journal " LE MONDE ".

Des prix spéciaux pour:

Meilleur acteur, meilleure actrice , meilleur montage, meilleure mise en scène, meilleure photographie ou meilleure adaptation sonore et un ou deux prix spéciaux du jury.

LE PRIX JEUNESSE ET SPORTS est réservé aux réalisateurs de moins de 25 ans.

Les films qui sont distingués par le jury pour l'attribution des prix spéciaux sont cités au palmarès

Sur les fiches des jurés, les cotations disparaissent.

Ces modifications sont acceptées à l'unanimité par les membres du Comité et entrent en vigueur dès 1991.

La sixième Région se déclare officiellement en association Loi 1901 le 11 Juin et prend comme dénomination 6ème REGION FEDERATION FRANÇAISE CINEMA VIDEO -UR6.

A l'Assemblée Générale, l'assurance collective liée à la carte fédérale est votée (\*). Est également adopté l'abonnement obligatoire à l'Ecran pour tous les clubs, ce qui constitue une façon de faire réapparaître la cotisation club mais nous coupe du bénéfice de la Commission paritaire, souhaité par certains. (\*\*)

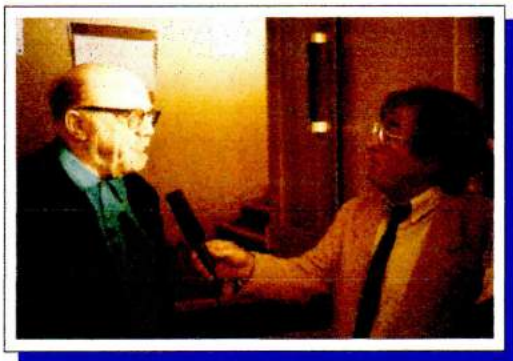
(\*) Cette assurance sera résiliée six ans plus tard s'étant avérée sans objet.

(\*\*) Commission dont nous avons bénéficié avec le JOURNAL OFFICIEL DE LA FCCF.

Suite à l'émission télévisée, "OBJECTIF AMATEUR", (voir 1990) je réussis à convaincre les responsables de la VIDEOTHEQUE de PARIS d'organiser un FESTIVAL AMATEUR. Cette manifestation a lieu les 7 et 8 juin. Répartie dans quatre salles différentes, elle totalise pendant les deux jours près de 30 heures de projection et regroupe 36 programmes dont 8 sont issus de la FCCFV: 2 présentés par notre Cinémathèque, 1 par la première Région , 1 par la 4ème, 1 par la 7ème, 1 par la 6ème, et 2 par des clubs affiliés: Caméra Club d'Orsay et l' Atelier du Film. L'UNICA présente elle aussi un programme. Le public est intéressé mais hélas trop clairsemé. De plus, la capacité d'accueil varie largement suivant les salles de projections: 300, 100, 40 ou 30 places. Les spectateurs sans connaître les programmes sont d'abord attirés vers les grandes salles. Quoi qu'il en soit, la Direction de la Vidéothèque est satisfaite du résultat et promet de renouveler l'expérience tous les deux ans . Par suite du changement des responsables de la vidéothèque cette manifestation restera unique.

Le National est organisé par la troisième Région à LOCHES. Il se déroule dans des conditions satisfaisantes et la soirée a lieu dans le cadre du célèbre château de la ville.

65 films sont présentés, dont 23 en 16 mm, 27 en Super 8 et 27 en vidéo. Ces chiffres confirment la poussée incontestable de la vidéo et ceci essentiellement au détriment du Super 8. Rapprochons les chiffres des deux dernières années: en 1990 le 16 mm représentait environ 41% du programme et cette année 36%, le Super 8 de 40% chute à 23 % et la vidéo de 19% grimpe à 41 %.

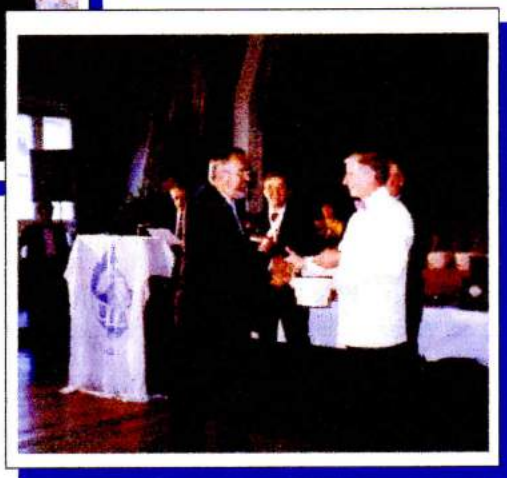


*Roger Bigeon répond aux questions de FR3 Centre*

L'UNICA, qui était prévue à l'origine dans l'une des Républiques de l'ex-URSS, est organisé au pied levé par MM. **Hansli** et **Schober**, en Suisse à ST GALLEN. C'est un modèle du genre en matière d'organisation et pourtant elle a été mise en place dans un délai ne dépassant guère les six mois.



*La délégation Française*

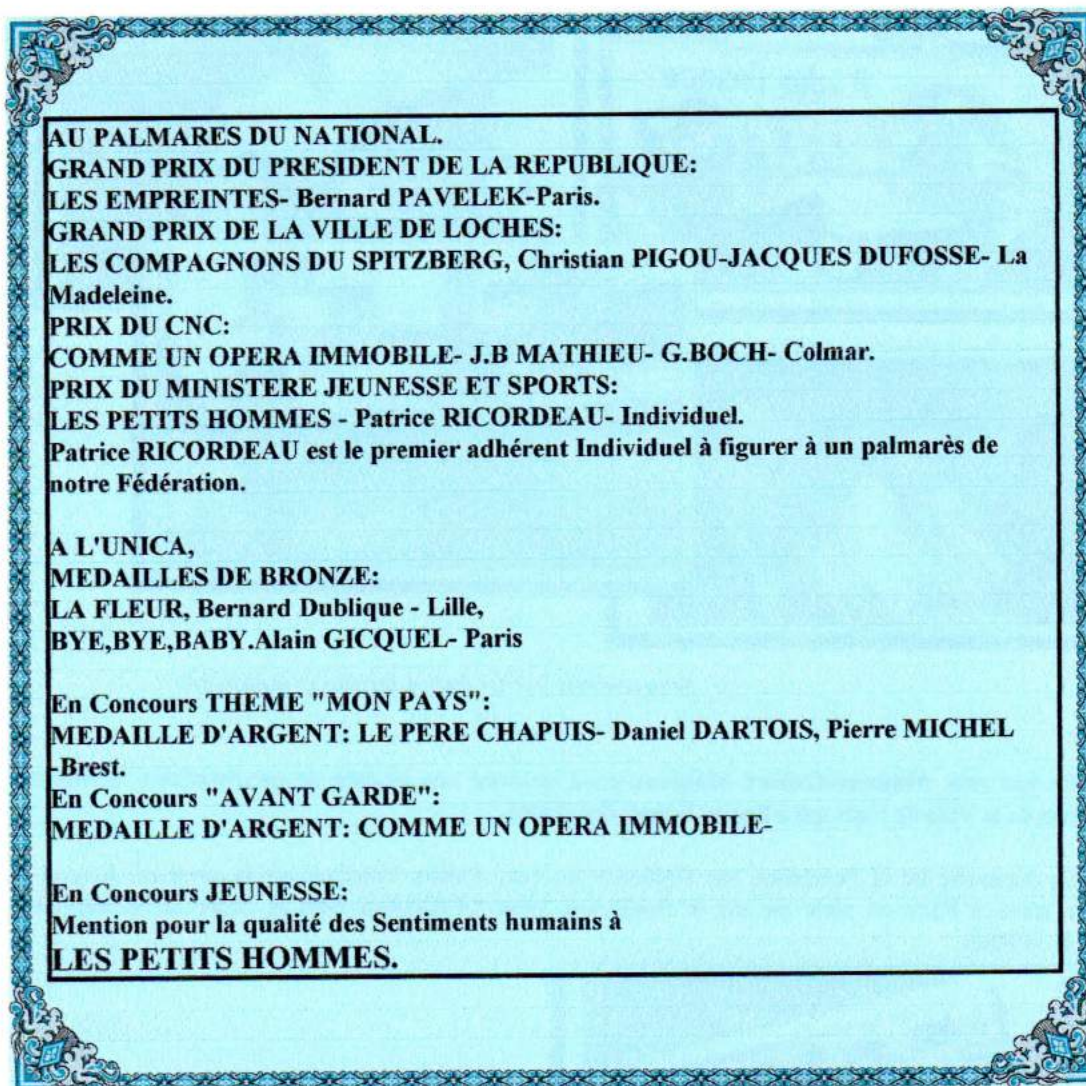


*Pierre Michel reçoit la médaille d'argent du thème « Mon pays »*

La Fédération est particulièrement active en ce mois d'octobre. Le stand que nous assurons au salon de la photo du 27 septembre au 3 octobre connaît un bon succès. Plus de 400 visites sont enregistrées, 45 personnes à la recherche d'un club sont dirigées vers des ateliers de province, 9 s'inscrivent pour le stage vidéo et le stock de "pins" est épuisé amenant un apport substantiel dans notre trésorerie.

Les 12 et 13 octobre se tient à VAUCRESSON notre deuxième stage Vidéo que j'ai organisé avec **Jacques Delaisement** et avec une structure technique assurée par le club de l'HAY LES ROSES. Nous avons tenu compte des enseignements de l'année précédente et avons apporté un certain nombre d'améliorations. Il reste cependant que la diversité du matériel pose toujours quelques problèmes.





## En 1992

Beaucoup de travail a été accompli ces dernières années pour dynamiser et moderniser la Fédération, en particulier avec la réforme des statuts, qui nous l'avons vu, a été assez difficile à mettre en place et également la réforme du National. J'estime que l'essentiel est fait à cet égard et que j'ai ainsi respecté mes engagements. En revanche je suis convaincu de la nécessité de continuer les efforts pour informer et faire connaître la Fédération à l'extérieur, domaines où il reste encore beaucoup à faire. Avec **Maurice-Gilbert Mahieux** je recherche les moyens de diffuser et de moderniser l'ECRAN DE LA FFCV. Mais nos moyens sont faibles. Malgré toute la bonne volonté de Gilbert, les possibilités de fabrication restent artisanales et les ressources financières manquent pour faire faire ce travail à l'extérieur. Pour ces mêmes raisons nous sommes aussi contraints de renoncer à un envoi gratuit à tous les membres.

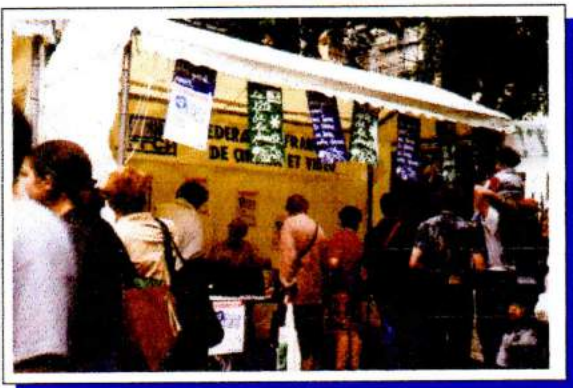
Aussi, j'essaye de faire passer au maximum des articles dans la presse grand public. "CAMERA-VIDEO" et le "TECHNICIEN DU FILM" répondent favorablement mais cela ne reste que des annonces et des avis épisodiques. Je suis persuadé que c'est en prenant son bâton de pèlerin que la Fédération arrivera à se faire connaître à l'extérieur.



*Interventions sur les radios locales et nationales*

En juin avec **Maurice-Gilbert Mahieux** nous assurons une journée de permanence à la Maison des Associations de la Ville de Paris qui a lieu au Forum des Halles.

Le dimanche de la Pentecôte, sur l'initiative de **Guy Petiot**, Président de la première Région, nous tenons un stand à Paris en plein air sur le Boulevard Saint GERMAIN dans le cadre de la manifestation PLANETE TERRE.



*La FFCV a son stand Boulevard St Germain*

En octobre, j'organise et je tiens avec notre secrétaire général **Edmond Perthuis** et des membres de la 8ème Région un stand au Festival de l'Image Sous marine d'Antibes.

Toutes ces manifestations reçoivent des visites de cinéastes qui seront dirigés sur nos clubs.



*A Antibes le Commandant Taillez en visite au Stand*

Enfin, je dévoile officiellement l'idée de: l'organisation par la FRANCE d'un nouvel UNICA. Certaines personnes sont peu enthousiasmées par cette idée estimant que c'est un travail énorme et qu'il vaut mieux rester sur la belle image de Saint NAZAIRE en 1983. **Gérard Vivarel**, pour sa part, y est favorable et il pense toujours que LA GRANDE MOTTE pourrait présenter beaucoup d'avantages pour une telle manifestation.

Les Rencontres Nationales devraient normalement avoir lieu dans la deuxième Région, mais la 6ème a demandé le privilège de les organiser pour fêter les cinquante ans du club de Pau et rendre hommage à Mr **Wallis-Davy** qui a été la grande figure du Club et de la Région. La deuxième Région ayant accepté de céder son tour, la dérogation est accordée et les Rencontres se tiennent à PAU. Cette dérogation aura pour effet de retarder jusqu'en 1996 l'organisation du National par la première Région.

Une troisième catégorie dans le règlement du concours est instaurée: L'ANIMATION. Jusqu'à présent les films de cette catégorie étaient présentés en Fiction.

L'organisation laissera un excellent souvenir aux participants mises à part les difficultés soulevées par la projection d'un 16 mm en cinémascope. Le film concerné est d'ailleurs avec l'accord de la commission des concours retiré de la compétition et la proposition qui est faite à l'auteur d'être représenté l'année suivante restera sans effet celui-ci n'étant plus propriétaire des droits..

L'UNICA a lieu en ITALIE à LIDO DEGLI ESTENSI, où, selon le rapport de **Serge Michel**, l'organisation est bonne mais manque de chaleur par suite de l'intervention exclusive d'une agence de voyage dans l'organisation. Le fait dominant de ce Congrès international est l'arrivée de sept nouveaux pays conséquence de l'éclatement des pays de l'Est. Leurs programmes, pas toujours d'un grand niveau, vont rendre la gestion plus difficile dans les structures actuelles et il faut envisager pour l'avenir une réduction du temps de projection alloué à chaque Fédération. La Délégation Française à l'UNICA entraînée par **Serge Michel** propose d'instituer un système de "bonus-malus" permettant de favoriser les pays qui ont fait leur preuve dans le passé, mais cette demande, contestée alors par certains membres de l'Union internationale, ne sera acceptée que quelques années plus tard.

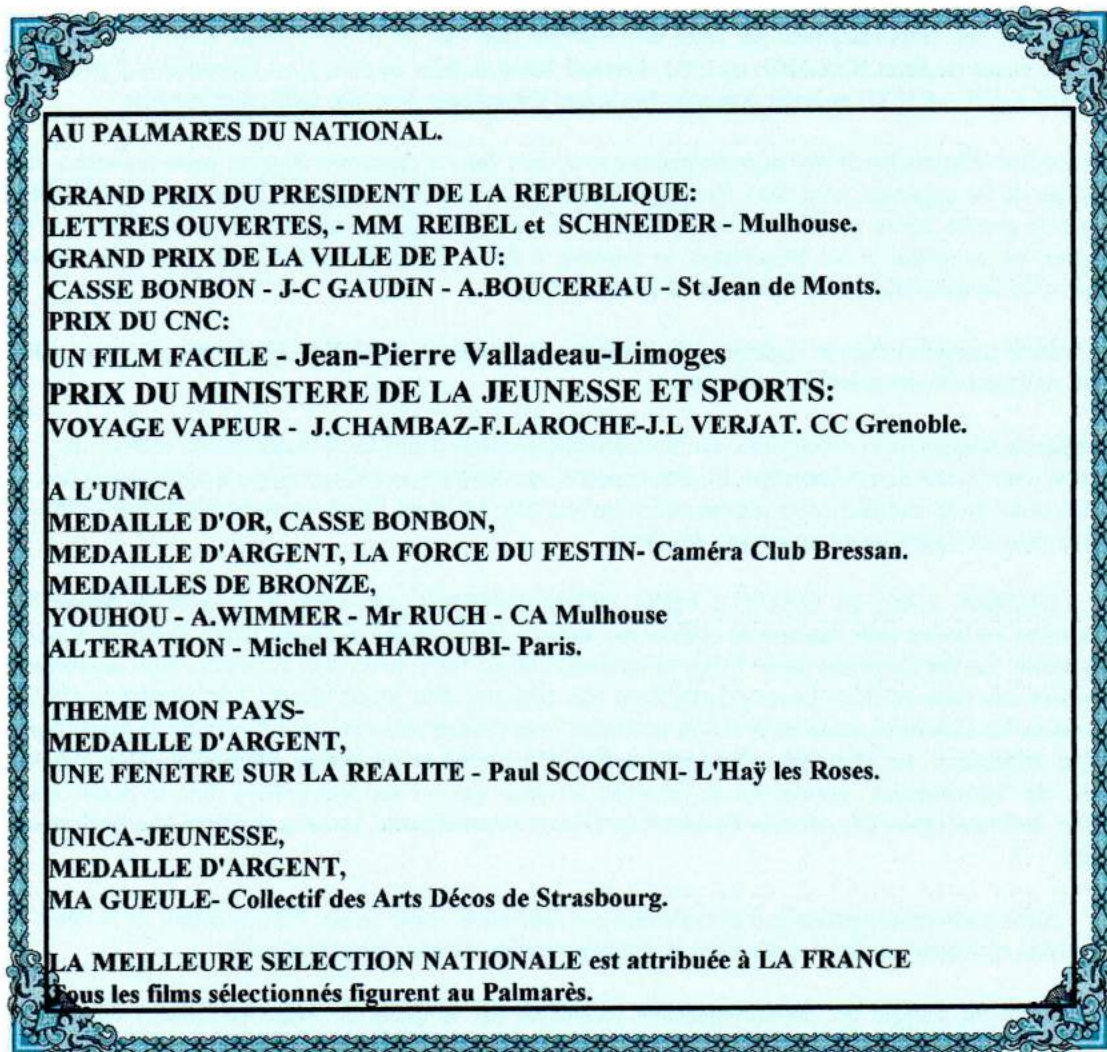
Suite à son refus de fournir à la cinémathèque fédérale la copie de son film un auteur de la 4ème Région est exclu des concours sur décision du Conseil d'Administration de son union Régionale.

Cette fin d'année est malheureusement endeuillée par le décès de **Maurice-Gilbert Mahieux** le 14 décembre. Les membres du Bureau Fédéral sont tous très affectés. Nous venons de perdre un membre précieux mais bien au delà un ami sincère.

La maladie le minait depuis deux ans. Après une première intervention chirurgicale il se croyait guéri et avait courageusement repris ses fonctions avec entrain.

Il décède à la suite d'une deuxième intervention chirurgicale qu'il semblait avoir bien supporté.

Gilbert était un inconditionnel de la Fédération à laquelle il a beaucoup donné. Il avait d'ailleurs reçu pour son action la Médaille de Bronze de la Jeunesse et Sports. Certains lui ont reproché son autoritarisme et des lettres comminatoires mais son dévouement était sans limite. Il avait un grand coeur et savait prouver son amitié.



## En 1993

Dès la première réunion de l'année du Comité, il est décidé que la FFCV posera sa candidature pour l'organisation de l'UNICA en France en 1995 à l'occasion du centenaire de la création des frères Lumière. Mais nous sommes informés que les Fédérations néerlandaise et polonaise sont déjà sur les rangs. C'est aussi l'année des élections à la FFCV. Bien sûr je suis à nouveau candidat; ce n'est pas le moment de lâcher alors que je fais tout pour que nous organisions l'UNICA en France.

Le bureau est élu avec la composition suivante:

<b>Jesus Rodriguez</b>	Vice-président et cinémathécaire.
<b>Pierre Perrier</b>	Vice-président et conseiller vidéo.
<b>Edmond Perthuis</b>	Secrétaire Général.
<b>Jean-Paul Carton</b>	Trésorier.
<b>Robert Beaufrere</b>	aux Concours et Directeur de Publication de l'Ecran.
<b>Philippe Watier</b>	conseiller journaliste .

Les Régions procèdent à leurs élections: aucun problème à signaler sauf pour la 8ème dans laquelle le Président sortant, **Jean Sondel**, ne souhaite pas se représenter et où il n'y a pas de candidat. C'est une situation délicate car la 8ème Région doit organiser les Rencontres Nationales l'année suivante. Une réunion extraordinaire

de la Région est organisée à Marseille. Je m'y rends avec **Gérard Vivarel**. L'atmosphère très tendue au début de la séance se décrispe au fur et à mesure des débats. **Gérard Darbois**, Président du Club d'Aix en Provence, se propose pour organiser les prochaines Rencontres et éventuellement briguer le poste de la Présidence Régionale mais seulement après le National. En conclusion, il est décidé de repousser les élections régionales après le National. D'ici là **Jean Sondel** gardera son droit de vote au Comité National, bien entendu sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale. qui l'acceptera d'ailleurs sans la moindre difficulté.

Le 7 mai le Comité Directeur de l'Union internationale se réunit à ORLEANS et nous décidons de nous y rendre pour présenter notre dossier de candidature, compte tenu du centenaire du cinéma des frères Lumière. La décision n'est pas très difficile à emporter, les Pays Bas et la Pologne ayant eu le fair-play de se retirer -et surtout le terrain ayant été admirablement bien préparé par **Serge Michel**.



*Les membres du bureau de l'Unica et de la FFCV sablent le champagne pour l'organisation de l'Unica en France en 1995*

Les Rencontres Nationales se tiennent à TOURCOING très bien organisées par le Président Régional **Jean Lejarre** et son équipe.

Une excursion très appréciée est offerte aux premiers arrivants: La visite au site du "Centre Historique Minier de LEWARDE" qui vient d'être utilisé pour de nombreuses prises de vues du film "GERMINAL".

Les projections du National ont lieu au Théâtre de la Ville dans un cadre confortable et accueillant mais hélas la fréquentation descend à son seuil le plus bas avec 140 inscrits seulement.

Au cours de l'Assemblée Générale l'exclusion de deux membres de la Fédération est votée pour indélicatesses ayant portés atteinte au renom d'un atelier affilié ainsi que de la FFCV (\*\*)

Au cours de la même Assemblée, je présente les membres cooptés qui m'accompagneront dans mon prochain mandat: **Gérard Vivarel** comme conseiller auprès du Président, **Serge Michel** pour l'UNICA, **Jacques Delaisement** pour les stages, **Patrick Thieulon** pour les relations avec les médias et en tant que chargés de mission, **Francis Lepetit** pour la vidéo et **Maurice Hecart** pour les expositions et les salons.

J'ai le plaisir d'annoncer, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale de l'Union Internationale, que l'UNICA aura bien lieu en France en 1995. J'invite tous les clubs à prévoir pour le centenaire du cinéma toutes les manifestations souhaitables sur ce thème, en particulier par des expositions et des galas.

(\*\*) Une de ces personnes fera appel quatre ans plus tard et sera réintégrée par décision du Comité National sur avis favorable du Président de la Région.

Le Congrès International a lieu pour la deuxième fois en moins de 10 ans en **République Argentine** à Villa Carlos Paz. C'est aussi une année de renouvellement pour le Comité Directeur de l'UNICA, mais, prévoyant une participation restreinte, le Comité a décidé sagement de repousser les élections d'une année. La fréquentation est effectivement très faible, avec 90 congressistes 45 Argentins et 45 Européens dont 2 Français, notre représentant à la fois comme délégué et Juré: **Jesus Rodriguez** et son épouse. Ils nous ramènent la bonne nouvelle: l'accord de l'Assemblée Générale pour l'organisation du Congrès international en France en 1995, ce dont personne en réalité ne doutait. La video fait une entrée en force avec 63 vidéogrammes pour 17 films en 16 mm et 17 en Super8.

Les 23 et 24 octobre à lieu à Vauresson le Stage vidéo. Le recrutement des stagiaires a été orienté sur les jeunes. Le but est atteint puisque sur 18 inscrits, 8 sont âgés de 13 à 18 ans.

*Un stage ouvert vers les jeunes*



Nous lançons, conformément à un souhait du Ministère Jeunesse et Sports, un concours réservé aux jeunes et scolaires " La JEUNESSE ET L'EUROPE". Le résultat en est désastreux: peu d'impact, très mauvaise qualité d'ensemble: 32 cassettes seulement ont été reçues, dont nous aurons beaucoup de peine à en sortir cinq pour la finale qui aura lieu en lever de rideau l'année suivante à Aix en Provence.

*Devant les difficultés à trouver des candidatures pour le jury du National le règlement des concours est remanié. Les modifications décidées permettent que le jury du National soit composé de cinq ou sept personnes, en tout cas obligatoirement un nombre impair. Des personnes extérieures à la FFCV pourront être invitées mais seulement dans la limite de deux et sous réserve que le jury comporte au moins cinq membres de la FFCV. Il pourra également y avoir plusieurs membres de la même Région, mais ne seront pas autorisés à être jurés les Présidents des Concours Régionaux de l'année. Enfin, le Président sera désigné dès la première session de la commission des concours de l'année sur proposition du Secrétaire au concours du Bureau Fédéral.*

Au mois d'octobre, je reçois un coup de fil d' Antenne 2 me rappelant un contact passé et me demandant si nous étions toujours décidés à participer à une opération télévisée. Ma réponse est bien sûr positive. Il s'agit de prendre part à l'opération TELETHON en invitant nos clubs à fournir des images du jour de la manifestation. Elles seront diffusées dans des flashes en cours de journée et au cours de la nuit dans une émission spéciale appelée "CAMETHON".

En dépit de délais très courts je répercute l'information sur nos clubs. Le jour venu de nombreux cinéastes adressent des images à Antenne 2 mais ils sont dans l'ensemble déçus car elles passent au milieu de centaines d'autres et sans mention d'origine. Seul l'Atelier de Clermont Ferrand, qui a eu l'astuce d'identifier ses images, par un logo aura le plaisir de se voir cité à l'antenne. Voir en fin de chapitre page 169 , leur lettre .

En octobre un Comité d'organisation pour l'Unica 95 se met en place. **Pierre Perrier** en accepte la Présidence, les Vice-présidents sont **Jesus Rodriguez** et **Robert Beaufre**, la Secrétaire **Jacqueline Beaufre**, la Trésorière **Brigitte Bigeon**. Deux autres membres sont également désignés: **Serge Michel** et **Gérard Vivarel**. L'objectivité m'impose d'avouer que je suis vexé de ne pas faire partie officiellement de ce Comité. Il me paraît anormal que le Président Fédéral ne soit pas impliqué d'une façon formelle dans l'organisation.

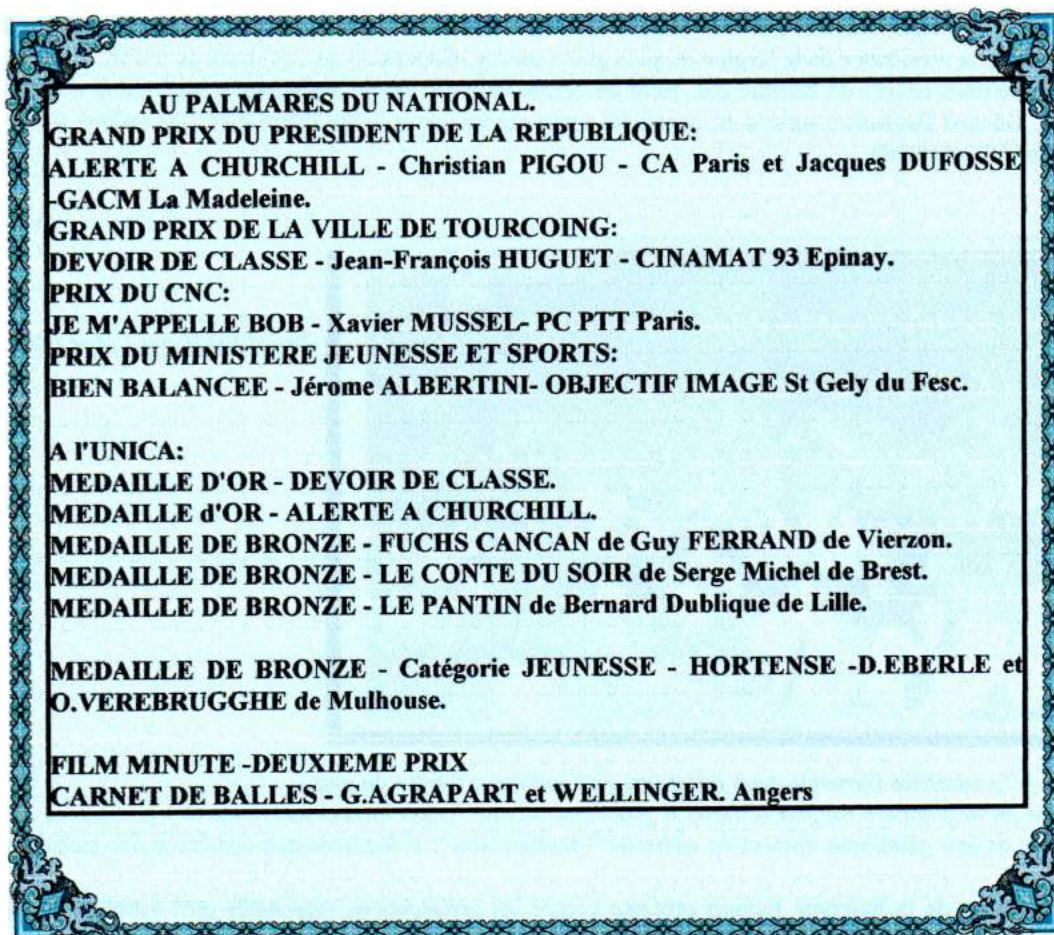
Très vite le Comité d'organisation choisit comme but de l'excursion principale le site du Parc du FUTUROSCOPE. Aussitôt des recherches sont lancées pour choisir une ville relativement proche de ce site et répondant à des critères d'appréciation précis: accès commode, salle de projection pouvant recevoir au minimum 500 personnes avec des annexes adéquates pour les réunions, accueil, et restauration. infrastructure hôtelière suffisante, intérêt touristique reconnu, volonté manifestée par la ville de participer à l'organisation. De POITIERS

il n'est pas question: il y aurait un risque de voir des congressistes désertier les Rencontres pour compléter leurs connaissances personnelles au Futuroscope.

Ainsi sont visitées au cours de l'automne et de l'hiver: BOURGES qui offre un vaste Palais des Congrès et où la Municipalité semble particulièrement intéressée et motivée; seul petit ennui elle est assez loin du FUTUROSCOPE. ROYAN, avec un Palais des Congrès que nous connaissons bien mais où il ne serait pas possible de recevoir l'UNICA avant le 15 Septembre ce qui est jugé trop tard. AMBOISE charmante ville du bord de Loire, mais ne disposant que d'un Palais des Congrès vétuste. SAUMUR dont le cadre est très agréable, mais où l'on ne sent pas une véritable motivation des édiles municipaux. ANGERS, certainement le plus beau des Palais des Congrès, mais trop cher.

CHINON où nous rencontrons une volonté de nous accueillir mais la ville et le Palais des Congrès ne sont pas à la dimension de la manifestation. ANGOULEME où la volonté de nous recevoir est certaine mais ne disposant que de salles trop petites.

La décision définitive sera prise en début de l'année 1994.



## En 1994

Dès le début de février c'est un ultime déplacement à Bourges pour y rencontrer les responsables de l'animation culturelle de la Ville et la décision définitive est prise: BOURGES sera le lieu de rendez-vous de l'UNICA 1995 et Monsieur **Jean-Claude Sandrier**, Maire de la Ville, très heureux de ce choix, sable la champagne avec nous. Le Comité d'organisation se transforme en association loi 1901 et devient "UNICA-95 BOURGES". Pour notre Ministère de tutelle cependant l'organisateur sera la FFCV, une subvention ne pouvant être sollicitée qu'au titre d'une association titulaire de l'agrément. Le Comité d'organisation se met activement au travail et à la recherche de financements, ce qui s'annonce difficile.

Dans la quatrième région suite au départ en Provence du Président **André Huteaux**, **Yvon Mace** assure l'intérim de la Présidence.

Les Rencontres Nationales ont lieu à AIX en PROVENCE. La salle qui se situe dans une ancienne église est très agréable. Hélas les organisateurs, voulant trop bien faire, ont loué un appareil de projection-vidéo professionnel mais mal adapté à nos besoins. Le résultat est catastrophique avec des décrochements perpétuels d'images et de couleurs. On tente de remédier à ces difficultés tant bien que mal avec tout un programme complètement décalé. Un retard considérable est pris. Bref, c'est une belle pagaille, le mécontentement est général. Le seul miracle sera que nous réussirons à terminer dans les horaires prévus!

Certes, les auteurs ont de quoi être mécontents. Il est cependant regrettable que le soir, lors de la proclamation du palmarès en présence d'élus locaux, ces auteurs, au lieu de montrer un peu de compassion pour l'organisateur **Gérard Darbois**, aient cru bon de le chahuter. A table avec les officiels de la ville je tente de réparer ce qui peu l'être: c'est à dire rien. Nous avons été ridicules. **Gérard Darbois**, humilié, désabusé, jette l'éponge. Finie la perspective de la présidence de la Région et, plus grave encore, disparition du club local de la FFCV. Un peu plus de compréhension envers un homme qui, plein de bonne volonté, s'était beaucoup donné aurait pu éviter d'en arriver là. **Gérard Darbois** a surtout eu contre lui son inexpérience et le fait d'être livré à lui même, aucun noyau régional ne l'ayant assisté.



*Au National entre deux films*

A l'Assemblée Générale deux questions sont remises à l'ordre du jour.

Un auteur de la première Région soulève le problème suivant: selon lui, certaines oeuvres présentées, de par la conception de leur générique, sortent du cadre de "l'amateurisme". Il demande que soit créée une catégorie "films sponsorisés".

Un autre auteur de la huitième Région proteste contre les présélections régionales qu'il estime trop larges et laisseraient la place à des films de niveau médiocre.

Ces deux questions ne sont pas nouvelles. Pour la première on ne peut en l'état actuel des choses que s'en tenir à la notion que "l'auteur doit-être propriétaire des droits de l'oeuvre présentée en concours".

Il est beaucoup plus difficile de répondre à la seconde question. **Jesus Rodriguez** estime que, si des oeuvres sont de qualité inégale, elles peuvent parfois surprendre par leur inspiration et qu'il faut reconnaître objectivement que l'esprit créatif se trouve de plus en plus chez les jeunes vidéastes, même s'ils sont parfois défailants sur la



technique. Il fait également remarquer qu'à la lecture des palmarès on s'aperçoit que les films à gros budgets ne sont pas forcément toujours les plus primés.

Le trésorier **Jean-Paul Carton**, pour des raisons professionnelles, souhaite se démettre de ses fonctions à dater de cette Assemblée. Dans l'attente de trouver un volontaire compétent, l'intérim du poste sera assuré par **Pierre Perrier**.

Dans le cadre d'actions vers les jeunes qui nous sont vivement recommandées par les instructions ministérielles, il est décidé la création d'une "Carte-Jeune". Elle donnera droit à une cotisation réduite pour les jeunes adhérents d'un club sous réserve toutefois que ce club ait déjà un effectif de 5 membres à taux plein. Il est également envisagé la création d'une carte "Collège".

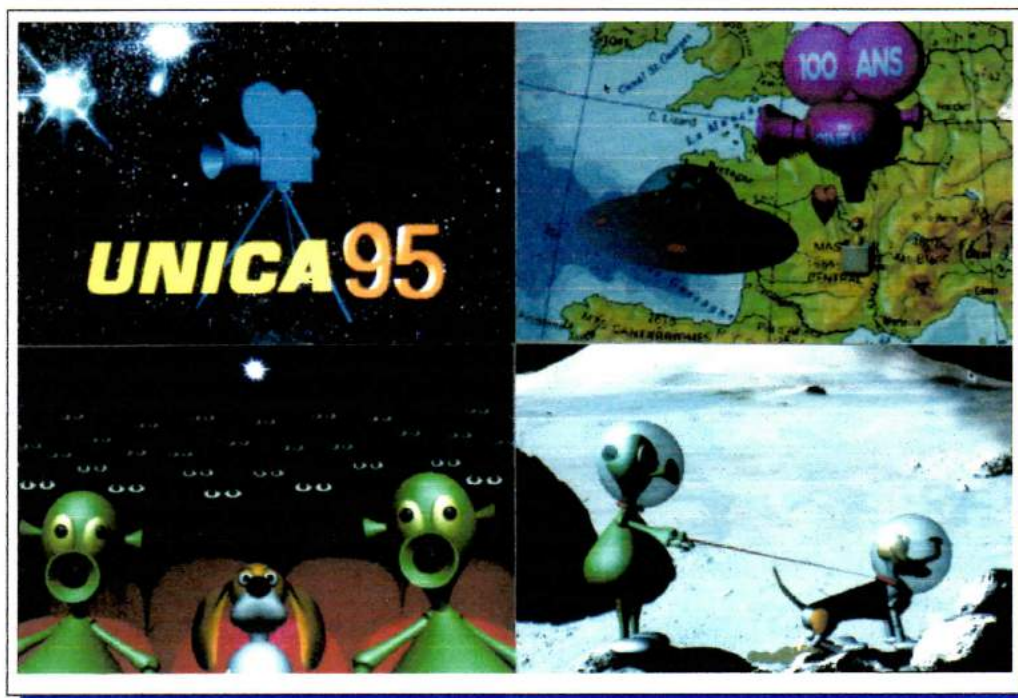


Au cours de ce Congrès, un hommage est rendu à **Fernand Bourguine** qui reçoit la Médaille de la Fédération.

L'UNICA a lieu en République Tchèque à HRADEC-KRALOVE. **Jesus Rodriguez** est le Délégué officiel Français mais il est accompagné de **Pierre Perrier** et **Robert Beaufre**, qui sont venus avec dans leurs valises quelques bouteilles de SANCERRE.

La présence de **Mr Jean-Claude Sandrier**, Maire de la Ville de BOURGES, accompagné du Directeur du Palais des Congrès de la Ville, fera forte impression.

La bande annonce pour l'UNICA 95 réalisée par **Bernard Dublique** obtient un très grand succès et il est décidé d'adopter "BETA", son petit bonhomme vert venu de la planète Mars, comme mascotte de l'UNICA à Bourges.



Dans le cadre d'actions vers les jeunes, la FFCV, prend en charge le voyage PARIS HRADEC-KRALOVE aller et retour pour un jeune de moins de 25 ans ayant son film minute sélectionné pour l'UNICA.

Personnellement, je renonce à ce déplacement en République Tchèque, le motif officiel en sera « Raisons familiales ». Mais j'ai promis l'objectivité, aussi je me dois d'écrire franchement et sans remords que mon absence est en réalité motivée par le fait que je me sens de plus en plus marginalisé par le Comité d'organisation de l'UNICA 95 et que, désabusé, je ne sens pas la nécessité de cautionner par ma présence.

Le renouvellement du Comité mondial de l'UNICA a lieu. Le Président, **Mr Joseph WALTERSCHEIDT**, élu depuis 1972, n'a pas souhaité solliciter un nouveau mandat. **Max HANSLI** devient Président et **Serge Michel** Vice-président. Le Néerlandais **Jan DEKKER**, secrétaire général lui aussi depuis de longues années, laisse sa place à son compatriote **Arie de JONG**.

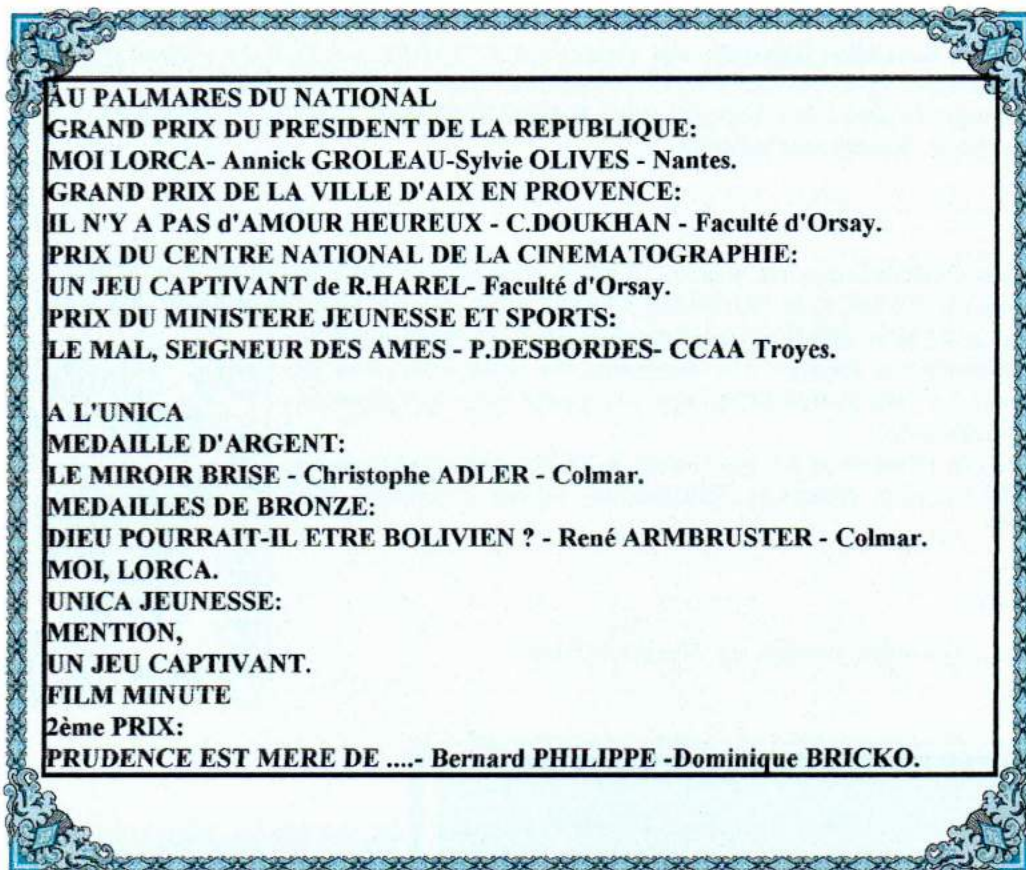
Le Comité d'octobre de la FFCV a lieu le 8 octobre à BOURGES pour permettre à ses membres de visiter les lieux. Au cours de cette rencontre dans les salons de l'Hôtel de Ville le drapeau de l'UNICA transmis officiellement à la Ville de BOURGES est remis à **Mr Jean-Claude Sandrier**, Maire de la Ville, en présence de plusieurs édiles dont **Mr Serge Lepeltier**, Député et Conseiller municipal.



*Réception à l'hôtel de ville de Bourges avec MM Sandrier et Lepeltier*

Suite aux incidents de projection des dernières Rencontres Nationales et dans le but d'adopter une standardisation des oeuvres présentées, il est décidé que seules seront admises les cassettes de VHS ou SVHS et l'U-MATIC. Le 8 et le HI8 ne seront plus acceptés en tant que standards de projection.

Dans la 8ème Région, les espoirs de voir la situation se régulariser se sont évanouis suite au retrait du candidat potentiel **Gérard Darbois**, désabusé après les incidents du National. Aussi, le Comité prolonge l'intérim de **Mr Jean Sondel** jusqu'au début de l'année 1996.



## En 1995

Le stage vidéo a lieu cette année à l'HAY les ROSES. Il faut dépasser le stade de l'initiation qui n'attire plus de candidats potentiels et baser le stage sur le montage et le traitement du son.

C'est donc l'année du Centenaire du Cinéma que je souhaite particulièrement brillante pour notre Fédération. Je lance un concours spécial "CENTENAIRE" dont les films présentés devront obligatoirement évoquer l'invention des Frères LUMIÈRE.

J'obtiens le partenariat du parc de Disneyland pour récompenser les lauréats: le premier Prix sera un week-end pour quatre personnes à Marne la Vallée et pour les prix suivants des cartes d'entrée.

De nombreux clubs pendant toute l'année vont assurer diverses manifestations sur le thème du centenaire et en particulier des expositions. Citons deux des plus importantes et attractives: la première à ROYAN où le club local sous la houlette de Guy SUPPLISSIAU a mobilisé tout le Palais des Congrès de la Ville, avec exposition d'une rétrospective du matériel utilisé depuis le début du siècle par des amateurs ou des professionnels: affiches, projections non stop de films anciens, de films 35 mm réalisés aux anciens studios de ROYAN ou dans les environs, tels que "FIEVRES", tourné pendant l'occupation dans une zone interdite pratiquement à la barbe des autorités allemandes. Le club de ROYAN accueille également Jean DREVILLE, le réalisateur de la super production "LAFAYETTE", de "LA BATAILLE de l'EAU LOURDE", de "NORMANDIE-NIEMEN" etc... qui vient s'entretenir longuement avec les visiteurs.

La deuxième manifestation, beaucoup plus modeste par son importance faute de locaux spacieux, présente cependant un grand intérêt. Elle est organisée dans la région parisienne par le CLUB de VERT LE PETIT à l'initiative de Azarie AROULANDOUM. Essentiellement axée sur le cinéma d'amateur, elle réunit un matériel très diversifié. Elle est agrémentée par une projection de films des Frères Lumière qui avaient été programmés lors de la première séance en 1895. Cette projection est assurée par l'Institut LUMIÈRE de Paris avec un projecteur d'époque actionné à la main. La seule modification concerne la lampe pour des questions de sécurité.

Le 20 juin, la Ville de PARIS organise Place Saint Sulpice, une soirée consacrée au Centenaire du Cinéma. Nous y tenons un stand avec le concours de la première Région.

Les Rencontres Nationales sont assurées par le CINEAL de LYON qui a tenu à placer la manifestation sous le signe du CENTENAIRE. Elles se déroulent en réalité à VILLEURBANNE. A l'Assemblée Générale, je présente **Jacques Delaisement** comme Trésorier coopté jusqu'à la fin du mandat en cours ce qui est accepté sans difficulté.

La grosse affaire de l'année est, bien sûr, l'UNICA qui se déroule à BOURGES du 18 au 27 août. Le Comité de l' UNICA 95 BOURGES n'a pas ménagé sa peine pour l'organisation. Mr Serge LEPELTIER, nouveau maire de la ville de Bourges tient fidèlement les engagements de son prédécesseur et maintient une coopération très efficace dans tous les domaines. La Ville de BOURGES tient une grande place dans le succès de la manifestation. L'Assemblée Générale a lieu le 17 août à PARIS dans les locaux de l'UNESCO sous la présidence d'Honneur du cinéaste ethnologue Jean ROUCH.

*L'assemblée générale à L'Unesco de Paris*



Plus de 100 personnes y assistent. J'ai l'honneur d'ouvrir la séance. Désirant être bref compte tenu de l'ordre du jour je l'ai fait dans les termes suivants, après, bien sûr les salutations d'usage:

".../...La Fédération Française de Cinéma et Vidéo est particulièrement fière de vous recevoir dans les locaux prestigieux de l' UNESCO pour la présente Assemblée Générale. Paris ayant été le grand point de départ du cinéma il y a 100 ans, nous sommes heureux de pouvoir honorer cet événement à sa juste mesure en vous recevant un siècle plus tard dans la ville "Lumière", en lever de rideau aux Rencontres qui vont se tenir à Bourges. Nous remercions tous ceux qui ont permis la réalisation de cette manifestation en ce lieu, nous souhaitons en particulier à nos amis étrangers un agréable séjour en France et, à cette Assemblée que nous voulons enrichissante pour tous, d'excellents travaux qui ne manqueront pas d'être constructifs pour l' avenir de l' UNICA et de nos Fédérations."

Il m'était difficile d'être plus court mais je me suis réservé pour l'inauguration officielle le lendemain à BOURGES pour laquelle j'ai préparé un texte beaucoup plus complet.

Mais là, surprise, mon texte est prêt, les traductions ont été faites en anglais et en allemand par Jean-Claude LEJOSNE, mais le tout partira à la poubelle. Je découvre en effet dans l'après midi que mon allocution de présentation de la FFCV n'est pas programmée dans le protocole. Pourtant lors de la réunion préparatoire qui s'est tenue à Bourges le 24 Juin avec le Comité Directeur de l'UNICA et le Comité d'organisation de BOURGES elle a bien été prévue, mais elle a pas été notée dans le compte rendu de cette séance. Je dois me rendre à l'évidence: j'ai fait l'erreur de ne pas le vérifier en temps voulu. Aujourd'hui je le déplore mais je dois m'incliner tout en regrettant également l'intransigeance de certains membres du Comité organisateur qui refusent toute discussion. Ainsi, j'aurai été l'un des seuls et peut-être le seul Président d'une Fédération organisatrice d'un UNICA à ne pas saluer les participants que nous accueillons. Ce refus est pour moi un affront, j'ai le sentiment d'être éjecté. Le pire sera à la fin de la soirée quand des membres du Comité National viendront me reprocher vertement de ne pas avoir présenté la FFCV. Je suis furieux et le soir en rentrant à l'hôtel je prépare ma valise, déterminé à prendre le premier train le lendemain matin pour Paris.

Le nuit est bonne conseillère nous dit le proverbe. Le lendemain, un peu calmé mais toujours plein de rancœur, j'estime que vis à vis de certaines personnes qui ne sont pas responsables de cet état de chose et aussi pour l'image de marque de la FFCV vis à vis de l'UNICA je me dois de rester. Aussi je ne pars pas. Je ne reviendrai pas sur le sujet mais il n'en reste pas moins que cet UNICA que je voulais plus que tout autre m'a complètement échappé. Pour moi ce n'est plus "mon Unica" et il m'en reste un sentiment amer de frustration qui ne s'estompera pas avec le temps.

Les projections et les repas d'ouverture et de clôture ont lieu au Palais des Congrès dans une très grande salle modulable pouvant contenir plus de 2000 personnes.

La soirée d'ouverture s'ouvre avec l'arrivée sur scène d'une superbe maquette d'une soucoupe volante, réplique exacte des petits bonshommes verts de la bande annonce de **Bernard Dublique**. Cette maquette est due à Jean **Bernier** et son épouse.



Au cours de cette soirée d'inauguration, pendant près d'une heure nous est offerte une projection continue des premiers films des frères Lumière. Un talentueux pianiste accompagne les films comme à la belle époque. Certes, se sont des documents intéressants mais objectivement il faut reconnaître que leur diffusion aujourd'hui nous parait bien longue. La partie attractive est complétée par le musicien Claude BOLLING qui interprète quelques unes de ses plus célèbres musiques de films dont bien évidemment "BORSALINO".

Une solide équipe, emmenée par **Paul Scoccini** et **Michel Portat** assure d'excellentes projections.



*La cabine technique*

Seul gros problème, il fait une chaleur torride et comme la salle n'a pas de climatisation certains moments nous font penser à un séjour en sauna.

Pour la première fois, des films d'origine des USA vont concourir. Les Etats Unis sont maintenant représentés à l'UNICA par l'American Motion Picture Society, de l'état du Michigan, cet organisme venant d'être admis à l'UNICA lors de l'Assemblée Générale.

Le lundi l'excursion du FUTUROSCOPE tient ses promesses: cinq à six pavillons sont visités par les congressistes qui sont enchantés.

Le chemin du retour passe par LOCHES pour le dîner du soir.

L'excursion de la demi journée le jeudi, après la visite du Château d'Apremont et surtout de son ravissant jardin, nous emmène à SANCERRE, avec visite des caves du célèbre cru. La soirée se termine par un repas servi dans les caves de "La Mignonne" aux accents du folklore berrichon.



*Promenade dans le village d'Apremont*



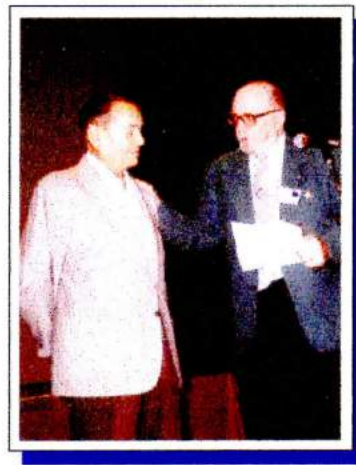
*Dégustation dans une cave du Sancerrois*

Deux médailles d'honneur de l' UNICA sont décernées: la première par le Comité Directeur de l' UNICA à **Gérard Scharvitz** pour la présentation des ses films anciens que nous avons déjà évoqués au début de cet ouvrage. La seconde, sur proposition de la FFCV, à **Pierre Robin**, couronnant ainsi les trois médailles d'Or qu'il a obtenues au Concours international. Cette dernière médaille j'ai l'honneur de la lui remettre lors de la cérémonie du palmarès. Ce geste est pour moi une maigre compensation à ma déception concernant la séance d'inauguration.



*Gérard Schvartz*

*Remise  
des médailles  
de l'UNICA*



*Pierre Robin*

Les Régions participent aussi à la grande fête. Soulignons notamment la contribution importante apportée pour l'accueil de nos amis congressistes par les familles BERNIER, BODY, LE BASTARD, MACE, MICHEL, MONFORT, PETIOT, SAINT MARC, TARIANT, HUTEAUX. De même les cadeaux offerts à nos congressistes sont très appréciés: pour la première Région un assortiment de dragées, pour la seconde les Bêtises de Cambrai, pour la troisième la bouteille de vin rosé, pour la quatrième les petits beurres nantais, pour la sixième le vin de Jurançon, pour la septième un assortiment des fromages et vins du cru et pour la huitième les sachets de lavande. J'en oublie peut-être, qu'ils me le pardonnent mais je me dois de décerner une mention particulière à Michel BODY pour l'exécution du programme, des badges, de la signalétique, des tickets restaurants du bulletin journalier et autres tâches graphiques.

L'UNICA laissera à nos amis étrangers un excellent souvenir. J'estime que le Comité d'organisation a parfaitement réussi dans sa tâche. Certes, le bilan financier n'est pas favorable, mais le Comité ne peut pas en être tenu responsable avec de maigres subventions n'atteignant pas 30 % de la somme qui avait été reçue en 1983 pour Saint Nazaire et l'absence de sponsors.

Bien évidemment, comme toujours, quelques petites histoires viennent meubler cet Unica. Ainsi, au retour de l'excursion du Futoroscope, nous sommes quelques Français "oubliés" dans un car à majorité slave notamment polonaise. Je puis assurer que les ressortissants de cette dernière nationalité, vin de Touraine aidant, ont fait honneur à leur réputation.

Egalement, lors de la visite des caves du SANCERROIS, il nous faut faire le serre-file pour éviter la convoitise de quelques mains peu scrupuleuses sur des bouteilles, il faut le dire bien tentantes.

A la clôture, une délégation étrangère d'un pays de l'Est part sans régler sa note d'hôtel, ce qui va amener par la suite des frictions entre la FFCV et l'UNICA.

Enfin, il fallait s'y attendre, il y a à nouveau des problèmes linguistiques. Une fois de plus, on déplore la germanisation de l'UNICA et on regrette que le Président HANSLI qui maîtrise fort convenablement la langue française se soit exprimé lors de son discours d'ouverture en allemand. Mais le comble est que lors de la discussion du jury en public, la représentante de la FFCV s'exprime en anglais...! ce qui me vaut de recevoir maints reproches de la part de nos amis Français... Pourtant je n'y suis absolument pour rien; cette décision a été prise par les personnes responsables des traductions sans que je sois consulté d'aucune façon.

Mais n'abandonnons pas ce sujet des traductions sans souligner le travail absolument remarquable effectué en la matière par Jean-Claude LEJOSNE dont la compétence et la dextérité à passer d'une langue à une autre laissent tous ceux qui ne le connaissent pas encore complètement pantois.

La ville de BOURGES est ravie de cette manifestation et elle joue dans un premier temps les prolongations en ouvrant sa médiathèque à un programme de la Cinémathèque de la FFCV avec des films spécialement choisis par

**Jesus Rodriguez.**



*Les jeunes lors de la soirée de clôture*

*Un des tickets d'entrée de l'UNICA  
Création de M. Body*



Au Comité de novembre, à la Commission des concours, l'idée de la ville unique pour l'organisation du National revient en force. **Robert Beaufre** signale que l'UNICA 95 a permis de nouer des liens privilégiés entre la Fédération et la Ville de BOURGES et que celle-ci serait partante pour nous accueillir chaque année. La Commission approuve à l'unanimité le principe que des contacts soient pris avec la Ville de Bourges pour étudier les conditions dans lesquelles pourraient s'y dérouler de manière permanente nos Nationaux.

A l'ouverture du Comité qui suit la Commission des concours j'annonce ma décision de ne pas briguer un quatrième mandat à la Présidence de la FFCV. J'ai tenu à faire cette déclaration dès l'ouverture de la séance, afin de bien marquer ma position sur cette question de la sédentarisation du National à BOURGES. Chacun connaît mon avis sur le sujet. Aussi si je ne veux pas contrarier les projets de l'équipe qui va me succéder, je ne veux pas non plus lui imposer un surcroît de travail, car je suis toujours convaincu que c'est bien le Bureau Fédéral sur lequel les Nationaux reposeront entièrement. Aussi j'ai prévenu **Robert Beaufre** que, si je ne mettrais aucune entrave pour l'évolution du projet, en revanche, je tiens à ce qu'il ne soit pas voté par le Comité sortant.

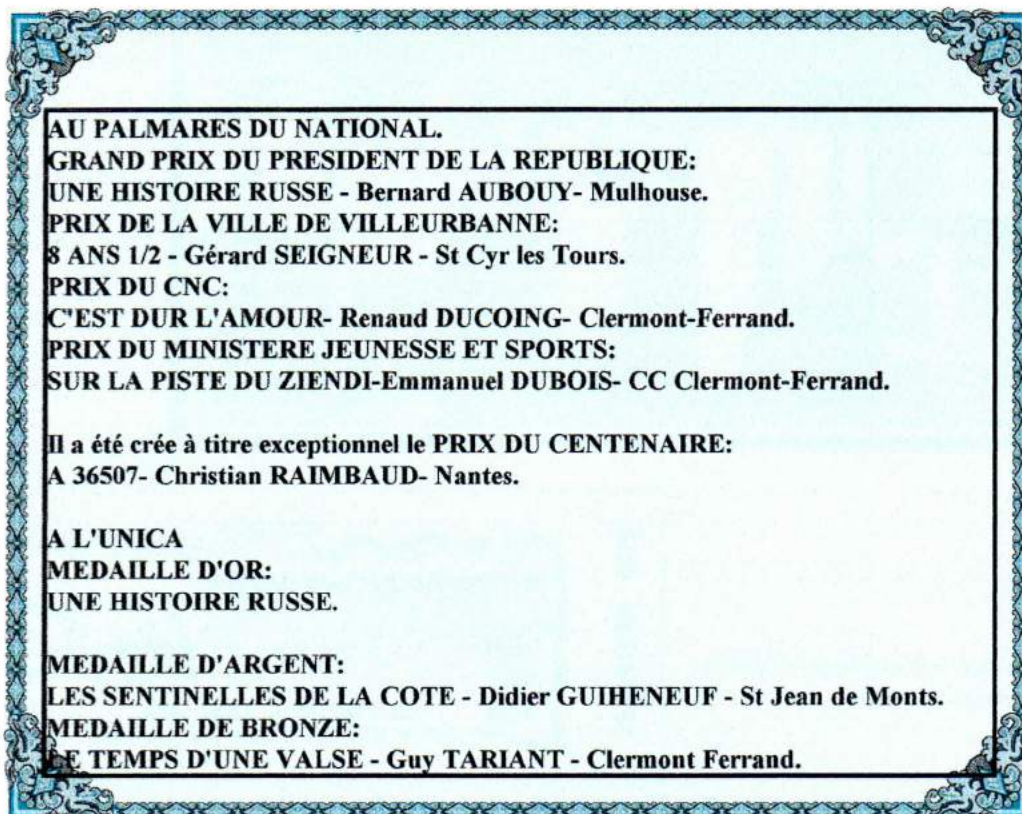
Le Concours du Centenaire n'a réuni qu'une vingtaine de films dont onze ont été sélectionnés pour la finale. Ce maigre succès montre bien le peu d'empressement de nos cinéastes pour des réalisations à thème. Les films primés sont présentés en public à Paris au Studio RASPAIL, le 10 décembre, mais une grève des transports en commun paralyse la capitale et il n'y a que 25 spectateurs.

Michel BODY est le lauréat avec son film "PREMIER SIECLE DE LUMIERE".

La fin de l'année est endeuillée par la disparition de **Maurice Mesmay**. C'est un grand homme à l'esprit fédéraliste qui nous quitte. Il a été pendant 25 ans Président de son Club de Marseille, neuf ans Délégué et 12 ans Président de Région.

Né à Marseille, les pieds dans l'eau sur le vieux port comme il aimait le dire, un jour de 25 décembre, dix ans après l'invention des Frères LUMIERE, il a vécu intensément ce siècle de l'image. Je l'entends encore me dire avec cet accent, que ne peuvent avoir que les gens de Marseille :

"... Le Cinéma c'est la vie, la couleur, le miroir de chaque jour.. Ah! si on pouvait y ajouter le parfum





## L'ERE DU NUMERIQUE



### En 1996

L'année 1996 peut raisonnablement être considérée comme l'année de lancement du numérique . Dans le numéro de Mars de notre revue "L'ECRAN de la FFCV", **Pierre Perrier**, y consacre un premier article à l'occasion de la sortie sur le marché des deux premiers caméscopes existants: le SONY DCR- VX 1000 et VX 700; les prix sont élevés 28.000 f, pour le premier et 18.000 f pour le second . L'entrée du numérique est encore timide mais néanmoins remarquée parce qu'elle n'était pas attendue si tôt. Déjà on annonce pour l'automne un magnétoscope numérique SONY et des caméscopes JVC et Panasonic.

Un contact avec Marie-Laure AUGRY et Jacques de RIVE réalisateurs de France 3 s'annonce plein de promesses. Il s'agit de passer lors de l'émission "UN JOUR EN FRANCE" des temps forts de films de nos auteurs, à l'occasion, l'un d'eux pourrait être invité sur le plateau. Tous les extraits passeront avec des explications préalables garantissant l'esprit du document. En outre, le nom de l'auteur et la dénomination de la Fédération passeront en clair avec les extraits projetés. Il est convenu que nos films seront diffusés en alternance avec des extraits envoyés par d'autres téléspectateurs. Une période d'essai est prévue pour environ trois mois et sera reconduite en cas de succès.

Au Comité de janvier il est décidé définitivement de la création de la carte collègue. Le but de cette carte est de permettre à des enseignants réalisant occasionnellement des films avec leur classe de les présenter dans le cadre de notre Fédération.

A ce même Comité il est également décidé de ne plus laisser participer aux concours officiels les auteurs sélectionnés qui refuseraient de remettre leur film à la cinémathèque.

**Robert Beaufrere** rend compte de la mission dont il a été chargé auprès de la Ville de BOURGES pour l'éventuelle sédentarisation des Rencontre Nationales en ce lieu. Il confirme le désir de la Ville d'accueillir nos Rencontres pour un minimum de quatre années, c'est à dire jusqu'en l'an 2000.

Au début mars nous déplorons le décès de **Fernand Bourguine**. Tout comme son ami **Maurice Mesmay**, Fernand avait beaucoup vibré pour le cinéma, et, si parfois on lui reprochait son caractère un peu difficile, personne ne pouvait nier son amour et son dévouement pour le 7ème art. Retiré près de BORDEAUX, il était inscrit à un club où il participait efficacement à ses activités et à celles de la 6ème Région.

La situation s'est régularisée dans la 8ème Région. C'est maintenant Madame Jeanne GLASS qui en assure la présidence.

En mars commence, comme prévu, dans l'émission "Un JOUR en FRANCE" sur France 3 la diffusion des extraits de films de nos auteurs.

Le départ est excellent: des extraits de huit films sont présentés du 18 mars au début avril . Un cinéaste de Vaucresson, première Région Alain **Le Saout**, est invité sur le plateau pour y présenter son film "TRAVAIL de FOURMIS". Hélas, les diffusions vont s'espacer pour devenir d'abord hebdomadaires puis disparaître complètement. La raison en est que nous n'avons pas assez de films à fournir. En effet, une majorité d'auteurs exigent à la fois que leur film passe en intégralité, ce qui est impossible dans le cadre de l'émission, et demandent en outre une rémunération estimant que: (je cite)...

"La télévision se fait des émissions à bon marché sur notre dos".

Mon argument est très différent. Je pense qu'il s'agit là d'une excellente publicité "GRATUITE" offerte sur une chaîne Nationale et lorsque l'on connaît le prix payé par les firmes pour avoir deux ou trois minutes d'Antenne, j'estime que c'est un beau cadeau. En outre on peut considérer que le but des amateurs est essentiellement de faire connaître leur film et non de rechercher un but lucratif.

Quoi qu'il en soit, l'affaire tournera court au bout de quelques mois. Il est dommage de voir une telle chance de publicité gâchée par notre propre intransigeance.



*Alain Le Saout sur le plateau de France 3  
Les extraits de film portent le label de la fédération*

Le coût des copies de 16 mm étant très onéreux et les films argentiques n'étant que peu demandés, il est décidé que les films 16 mm qui entreront en cinémathèque seront copiés en vidéo, sauf avis contraire de l'auteur où si celui-ci nous fait cadeau de la copie argentique.

C'est donc l'année des élections. Comme prévu je passe la main. **Pierre Perrier** a bien voulu accepter de prendre la succession et j'en suis ravi. C'est une équipe largement renouvelée qui se présente puisqu'elle ne comporte que trois sortants:

Sont donc élus :

Président

Vice-Présidents:

Secrétaire Général:

Trésorière:

Responsable de la Cinémathèque:

Secrétaire Adjointe:

**Pierre Perrier.**

**Robert Beaufrere, Michel Portat.**

**Edmond Perthuis.**

**Brigitte Bigeon.**

**Paul Scoccini.**

**Christine Regnier.**



Pas de changement dans les présidences régionales sauf dans la quatrième où **Michel Body** est élu, **Yvon Mace** ayant souhaité se retirer.

Pour la première fois le collège des Individuels est représenté avec l'élection de **Mr Barbier**. Sa présence sera de courte durée, il démissionnera pour raisons personnelles quelques mois plus tard.

Le National se tient à VERRIERES le BUISSON, dans la très confortable salle "LE COLOMBIER" . Ce sont les dernières Rencontres Nationales que j'ai l'honneur de présider.

Jacques de RIVE, réalisateur de l'émission "UN JOUR EN FRANCE", se déplace et remet avec moi le Grand Prix à la lauréate Anne Castillo et l'invite à participer à une prochaine émission pour y présenter son film "LE CRIME DE L'INNOCENCE", ce qui sera fait la semaine suivante à l'occasion hélas de la dernière présentation de la FFCV dans l'émission.



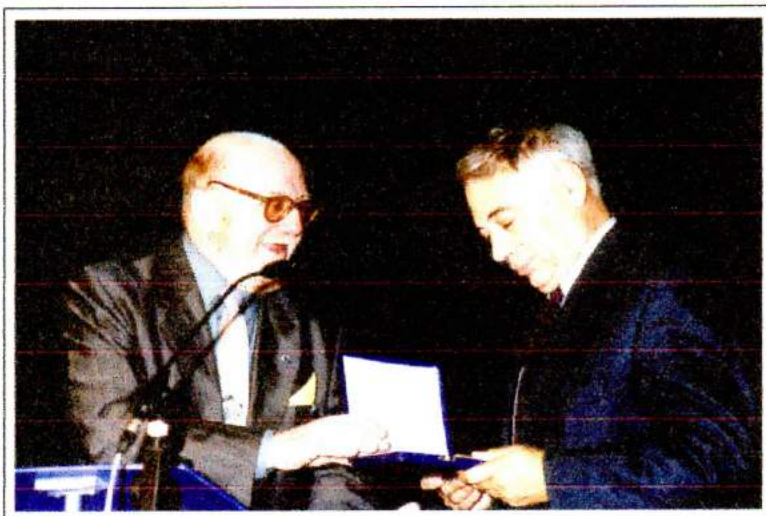
*Anne Castillo, Grand prix du Président de la République 1996, reçue par M.L. Augry sur le plateau de FR3*

Je tiens à souligner l'hommage particulier qui m'est rendu sous différentes formes au cours de ces Rencontres. Ainsi, à la fin de mon ultime Comité, les Présidents de Région, sur l'initiative conjointe de **Michel Monfort** et **Guy Petiot** m'offrent de merveilleux cadeaux et le Comité d'Organisation du National un trophée.

Sur la proposition de **Pierre Perrier**, je suis nommé Président d'Honneur de la FFCV.

Je pars cependant avec un regret, celui de ne pas avoir concrétisé une idée que j'avais soumise dès que j'avais été élu délégué: la constitution d'un "CONSEIL DES SAGES" . Je souhaitais en effet que la Fédération se dote d'une espèce de Conseil Constitutionnel, formé par les Anciens Présidents de la Fédération, ainsi que par des personnes choisies pour leur ancienneté et leurs expériences du bénévolat, soit dans la Fédération soit dans d'autres associations. Ce Conseil qui ne serait pas intervenu dans la gestion courante de la Fédération aurait pu être consulté et servir de médiateur dans certains cas litigieux.

Il aurait pu être utile aussi comme charnière entre les différents Comités en apportant aux nouveaux l'expérience des anciens. Je pense très sincèrement que si ce "CONSEIL" avait été en place, il m'aurait facilité bien des actions pendant mes mandats. Cette idée a toujours trouvé un écho favorable, mais personne ne m'a vraiment suivi ni soutenu dans cette voie pour sa mise en place.



*Le président sortant Roger Bigeon remet au nouveau président Pierre Perrier , les clés du siège de la Fédération*

Dès l'ouverture de son premier Comité, **Pierre Perrier** propose de sédentariser le National à BOURGES et il soumet au vote du Bureau:

- " Compte tenu de nombreux avantages reconnus par le Comité
- " Directeur pour le choix d'une ville unique disposée à
- " accueillir nos activités, les futures Rencontres Nationales
- " de la FFCV se dérouleront à BOURGES au moins jusqu'à l'an
- " 2000. On se ménagera néanmoins la possibilité de reprendre
- " le système actuel de rotation des Régions au point où l'ont
- " laissé les 56èmes Rencontres.
- " L'Organisation se fera sous la responsabilité du Bureau
- " Fédéral, mais avec le concours actif des Régions, notamment
- " en ce qui concerne l'accueil des congressistes.

Cette décision est adoptée par 28 voix. **Mr Pierre Saint Marc** s'abstenant compte tenu que sa Région, la sixième, est majoritairement défavorable à la sédentarisation des Rencontres.

**Pierre Perrier** souhaite moderniser et revoir la diffusion de "L'ECRAN de la FFCV". Il présente une commission qui sera chargée de ce travail, avec comme Directeur de Publication **Jacques Delaisement**, et comme Rédacteur en Chef: **Michel Body**.

L'UNICA a lieu aux Pays-Bas à ALMELO.

136 films sont en compétition;une seule médaille d'Or est décernée: Elle est pour la France.

**Serge Michel**, qui a pris en charge les relations de l'UNICA avec le C.I.C.T, abandonne la Présidence de la Section des AMIS DE L'UNICA. Il est remplacé par **Gisela Schultz**.

A la Commission des Concours du mois d'octobre, **Pierre Perrier** relance le débat sur le problème de la limite entre l'amateurisme et le professionnalisme, il le fait par la déclaration suivante (je cite)

- " De tous temps la frontière entre les films d'amateurs et les
- " films professionnels a été difficile à définir au sein de la
- " Fédération. Cette question a fait l'objet de débats plus
- " fréquents avec le développement de la video et semble
- " préoccuper davantage les amateurs depuis quelques
- " années. Ainsi, les concours officiels de la FFCV et notamment
- " les Rencontres Nationales, sont l'objet de critiques de plus
- " en plus vives.

**Michel Monfort** estime qu'il est nécessaire de prévoir désormais au moins deux catégories de films :

- une catégorie pour les réalisateurs utilisant des moyens techniques simples.
- une catégorie pour les réalisateurs utilisant des moyens techniques élaborés et réalisant ainsi des films de facture professionnelle. Une commission sera constituée pour l'étude de la mise en oeuvre de ces deux catégories . Mais il est souhaité que cette commission s'attache à ne pas multiplier les prix offerts afin de conserver leur signification, notamment en ce qui concerne les grands prix: Grand Prix du Président de la République, Prix de la Ville et Prix du CNC

La nouvelle formule de l' ECRAN DE LA FFCV est inaugurée avec le Numéro 34. Plus dense, plus complète que l'ancienne, elle est certes plus attractive mais sa présentation est un peu austère. La revue a plus l'aspect d'un quotidien que d'un magazine.

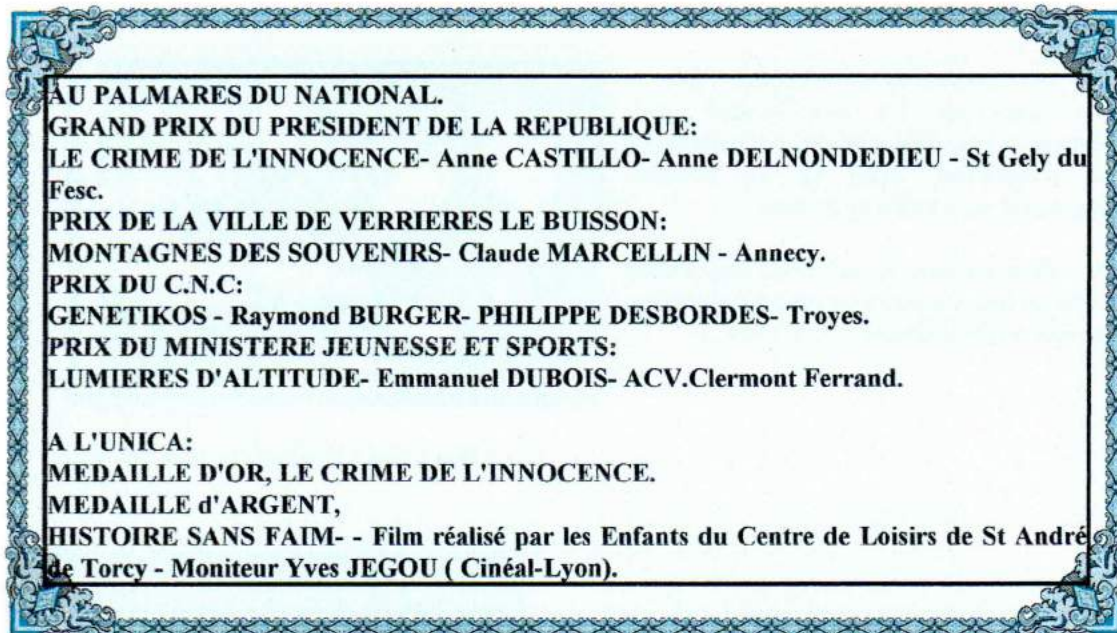
**Pierre Perrier** qui tient beaucoup à la crédibilité de notre revue rappelle que nous devons y apporter une grande attention. Il ne faut pas oublier qu'elle est adressée à nos autorités de tutelle.

Il fait adopter une charte de déontologie qui a pour but essentiel:

- d'éliminer tout article de propagande politique ou religieuse.
- d'éliminer tout article de dénigrement mettant en cause l'existence ou la réputation de la FFCV
- de s'interdire toute attaque directe contre des membres de la Fédération.
- de s'interdire dans les critiques de films l'utilisation de termes susceptibles de porter atteinte aux auteurs ou aux organismes fédéraux (Unions régionales, Ateliers...) auxquels ils sont directement rattachés.

Cette charte est adoptée à l'unanimité.

Le logo a cessé de plaire. Il est remplacé par un nouveau modèle présenté par Michel **Body** . (voir en annexe)



## En 1997

Le stage vidéo s'étoffe. Il a lieu à nouveau à l'Haÿ les Roses. Il est très suivi, les participants étant vraisemblablement attirés par son sujet qui est nouveau: le montage numérique.

Les six premiers mois de l'année ne vont pas être particulièrement faciles pour le Président **Pierre Perrier**. La septième Région ayant décidé unilatéralement un nouveau mode de calcul de la cotisation fédérale, des discussions agitées s'en suivent tant aux séances de Comité qu'à l'Assemblée Générale où débats et discussions sur le sujet vont durer près de deux heures. Cependant par 566 voix contre 186 et 133 absentions, il est décidé de revenir à l'ancien système d'une cotisation club et d'une cotisation par membre allégée. Le Bureau Fédéral par la voix du Président, fait remarquer que cette solution est risquée car elle est uniquement basée sur le civisme des clubs. Si elle ne devait pas apporter les résultats escomptés il serait amené à présenter la démission du bureau incapable d'assurer le financement de la Fédération. La décision qui vient d'être votée avantage les grands clubs mais pénalise les petits surtout ceux qui n'ont pas de subventions et qui sont donc obligés de répercuter la cotisation club sur celle des membres. Il est clair cependant qu'il n'y a aucune solution miracle permettant de faire plaisir à tout le monde.

Autre modification de tarif mais cette fois il s'agit de l'ECRAN DE LA FFCV. De 5 numéros par an il passe à 4, mais le prix de l'abonnement est réduit de 50% dans le but d'essayer d'augmenter le nombre d'abonnés volontaires. **Michel Portat**, très actif dans sa tâche de relations publiques, multiplie ses efforts pour obtenir des insertions publicitaires qui aideront à rentabiliser la revue.

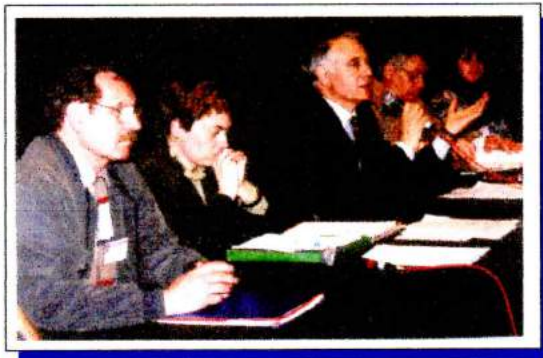
Dans le domaine de l'information et de la diffusion il prend des contacts avec toutes les chaînes de Télévision dans l'espoir de relancer la diffusion de films de nos auteurs. Il négocie avec les revues CAMERA-VIDEO et VIDEO-PRACTIQUE et auprès de certains revendeurs des tarifs préférentiels pour les adhérents de la FFCV.

C'est la première année de l'organisation du National à BOURGES. Nous y sommes accueillis dans l'ambiance très sympathique du "THEATRE JACQUES COEUR". Comme pour l'UNICA, l'aide des Services Culturels de la Ville dirigés par **Mr Michel Pobeau** est très importante.

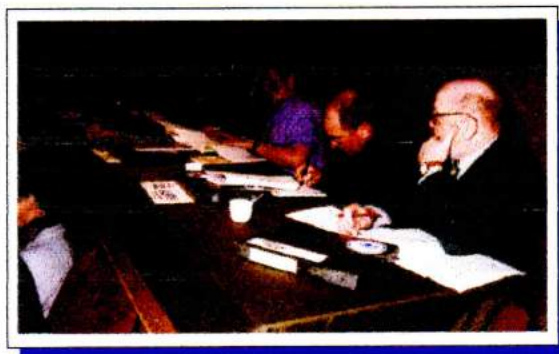
Sans doute une retombée du bon souvenir que nos cinéastes ont gardé de la ville de Bourges de l'UNICA 95, la fréquentation est en hausse.

Les projections se déroulent dans de bonnes conditions. Un seul incident mais simplement d'ordre administratif: un film est retiré de la compétition, ayant été au préalable commercialisé sous forme de cassette.

Pour ma part, je vis ce National comme Juré. J'ai en outre le plaisir de recevoir des mains de **Pierre Perrier** la Médaille de l'UNICA.



*Pierre Perrier préside sa première A.G*



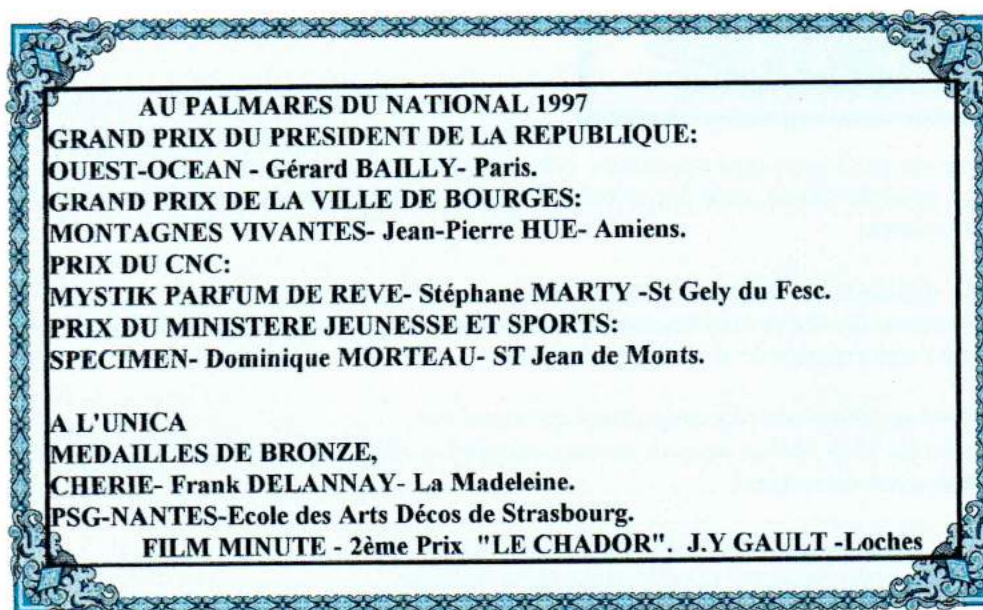
*Le Jury*

L'UNICA a lieu à VARSOVIE. Le Président du Jury est Pierre **Michel** et son épouse la déléguée pour la France. Deux nouvelles fédérations viennent se joindre à l'Union Internationale: La Grande Bretagne et la Bosnie-Herzégovine . C'est une année d'élection et le fait marquant est le retrait volontaire de Werner **Kaufmann** qui, après 34 ans au poste de trésorier, un record difficile à battre, passe la main à Hansjoachim Stampehl. Année sans gloire pour la FFCV, avec une petite participation de congressistes et seulement 2 médailles de bronze.



*Le président J.Waltersheidt*

Le 24 novembre, l'UNICA déplore le décès de son Président Honoraire Josef **Waltersheidt**, qui, rappelons le, a présidé avec beaucoup de passion et d'efficacité l'Union internationale pendant 22 ans.



## En 1998

Le 10 janvier à BOURGES, à l'initiative de **Mr Pobeau** Directeur de l'Agence Culturelle de la Ville, la Fédération présente au Théâtre Jacques Coeur de 16 heures à 23 heures en non stop un programme de films de la cinémathèque fédérale qui sera suivi par plus de 150 habitants de la Ville.

L'année commence tristement. Le 25 janvier, nous déplorons le décès de notre Secrétaire Général **Edmond Perthuis**, emporté par une douloureuse maladie contre laquelle il luttait courageusement depuis plus de deux ans. Il avait cessé ses fonctions quelques mois auparavant mais tant qu'il en a été capable il s'est intéressé à la vie fédérale.

Nous venons de perdre un ami sincère et d'une très grande compétence. Homme très cultivé, d'une grande modestie qui n'avait d'égale que sa gentillesse il avait beaucoup hésité pour accepter le poste de Secrétaire Général que je lui proposais. Il l'avait fait par amitié envers **Maurice-Gilbert Mahieux** et moi-même. Fin psychologue, il n'avait pas son pareil pour ramener les débats les plus passionnés à leur juste dimension. Peu de personnes le connaissaient lorsqu'il avait pris ses fonctions de Secrétaire Général, mais par ses qualités intrinsèques et humaines il s'était fait l'ami de tous au Comité et dans les clubs.

Un hommage unanime lui est rendu et il est décidé de créer au National "LE PRIX EDMOND PERTHUIS" qui récompensera un film d'humour. Edmond était en effet un homme plein d'humour, et grand cinéphile, il était un inconditionnel des films de Jacques **Tati**.

Le Bureau Fédéral décide de lui décerner la Médaille d'Or de la FFCV à titre posthume.

Le stage habituel video, a lieu pour la première fois à VANVES où il est accueilli par le club CINE-IMAGES VANVES et son Président Henri-Louis **Barolet**. Devenu plus musclé il porte sur le montage virtuel à l'aide de stations informatiques ou d'un magnétoscope de montage numérique.



Lors d'une entrevue privée le Président **Pierre Perrier** remet la Médaille d'Or de la Fédération à **Mr Tezenas du Montcel** représentant la maison KODAK.

Le Bureau Fédéral enregistre avec satisfaction un regain du nombre d'adhésions dans les clubs: les effectifs 1998 sont en augmentation de 42 % en nombre d'adhérents, malgré la perte de quelques clubs. Ceci est dû essentiellement à la modification apportée dans le mode des cotisations. Chacun souhaite bien sûr que cette situation s'améliore ou au moins se maintienne.

Un nouveau règlement des concours est mis sur pied.

Sur ma proposition et celle de Jean **Lejarre**, les films-minute considérés jusqu'à présent comme les marginaux du National sont reconnus comme une catégorie officielle.

Mais l'essentiel est bien le nouveau texte adopté qui a pour but de différencier les films réalisés avec les moyens amateurs et ceux réalisés avec une facture professionnelle. Il y aura dès cette année deux classes:

" La Classe A- qui regroupe les oeuvres réalisées par des  
" auteurs qui n'exercent pas d'activités professionnelles  
" dans le domaine de la conception, de la réalisation ou de  
" la production de documents audiovisuels.

" La Classe B, qui regroupe les oeuvres réalisées par des  
" auteurs qui exercent régulièrement ou occasionnellement  
" une activité professionnelle dans le domaine de la  
" conception, de la réalisation ou de la production de  
" documents audiovisuels

" Sont également inscrites en cette catégorie les oeuvres  
" dont les auteurs ont bénéficié de l'intervention de tiers  
" professionnels ( pour la prise de vue, le son, le montage  
" ou l'interprétation) ainsi que toute oeuvre dont la  
" production a été financée, même partiellement, par des  
" subventions publiques ou privées.

Certes cette classification a le mérite d'être claire et chacun espère, si les auteurs jouent le jeu, qu'elle mettra un frein aux contestations incessantes qui durent depuis si longtemps. Elle a l'inconvénient de rajouter une dizaine de Médailles de la FFCV au palmarès officiel, ce qui risque de dévaloriser ces prix.

**Christine Régnier** est nommée Secrétaire Général en remplacement d'Edmond **Perthuis**.

**Philippe Absous** devient le Président de la 3ème Région, **Gérard Philippe** ayant démissionné pour raisons personnelles.

Le National a lieu pour la deuxième fois à BOURGES, toujours au THEATRE JACQUES-COEUR. Le Bureau Fédéral peut se réjouir de constater un taux de fréquentation sensiblement égal à celui de l'année précédente.



On peut regretter qu'il y ait peu de volontaires dans les Régions, mis à part la première et la quatrième, pour apporter de l'aide à l'organisation et que ce soit le Bureau Fédéral qui doit lui-même assumer le gros de la tâche, ce qui confirme mes remarques préalables.

Personnellement j'ai le plaisir de recevoir des mains de **Pierre Perrier**, la Médaille de la Fédération.

91 films sont au programme des projections y compris les films minute. Un seul en Super 8, 5 en 16 mm; sur les 85 vidéos 9 sont présentées en D.V. Rarement un nouveau format ou standard avait fait une telle percée, supérieure à 10 %, la première année de son entrée en concours. C'est aussi la première année de la classification A et B adoptée par la commission des concours. 79 films sont inscrits en catégorie A et 12 en catégorie B.

Au palmarès, le Président **Pierre Perrier**, reçoit le Prix du C.N.C pour son film "L'Horoscope des Astres disparus". C'est la première fois depuis 49 ans qu'un Président de la Fédération en exercice se voit décerner l'un des Grands Prix. Il faut en effet remonter en 1949 pour trouver un précédent. Cette année-là le Président **Avalle** avait obtenu un Premier Prix en catégorie Voyage-Reportage-Famille avec son film "Le Dernier Congrès Schol".

*En faisant fi du protocole, remise de la médaille de la Fédération*



L'UNICA a lieu en AUTRICHE dans le Tyrol à MAYROFEN-ZILLERTAL dans un cadre touristique qui enchante tout les participants.

La FRANCE y remporte la meilleure sélection nationale avec une immense coupe. Mais une fois encore la langue française n'est pas à l'honneur et l'Assemblée Générale ne se tiendra qu'en Anglais et en Allemand. Fort naturellement cela provoquera un échange de correspondance entre les Présidents **Perrier** et **Hansli**.

36 pays sont membres de l'UNICA. La Norvège quitte l'UNION pour des raisons mal définies; il semblerait que des facteurs politiques aient joué un rôle dans cette décision.

Les USA ne concourent pas, l'American Motion Picture Society n'étant pas en mesure de payer une cotisation. Il semblerait que cette situation ne soit que passagère; elle serait due au décès du secrétaire général de l'Association et le nouveau secrétaire paraît déterminé à renouveler les contacts.

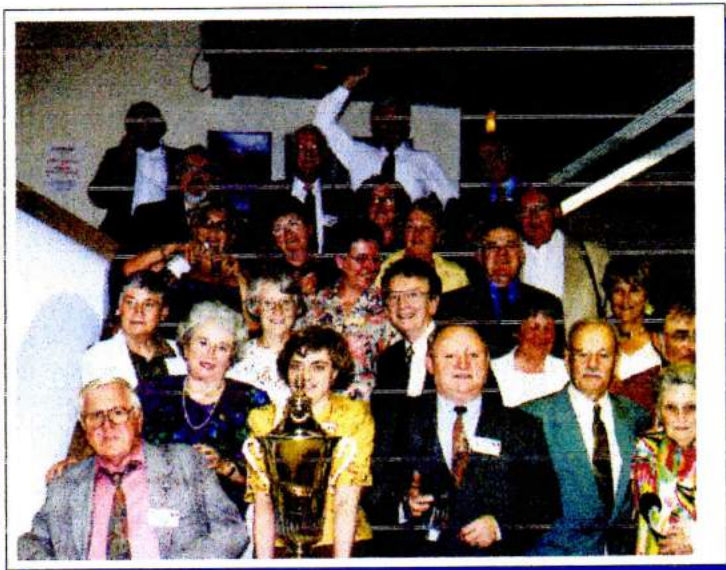
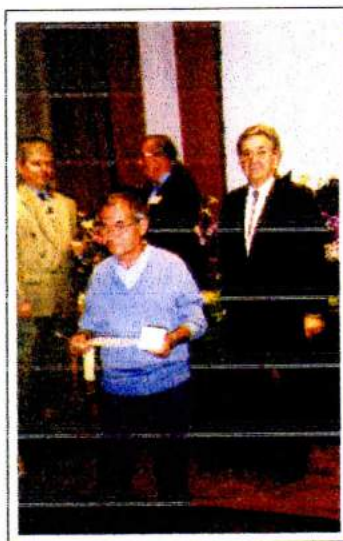
Le Comité de l'UNICA enregistre avec plaisir le retour de la Russie et l'entrée de la Slovénie et du Tchad; je me réjouis de cette dernière adhésion car elle fait suite à une action personnelle. Lors de la réunion de son Conseil d'Administration qui se tient en Alsace fin Octobre, l'UNICA décide que son concours annuel s'appellera désormais "Championnat du monde du Cinema et de la Vidéo non professionnels".

Je ne sais ce que pensent les Fédérations de cette décision, mais beaucoup de Français ne sont pas enthousiasmés par cette dénomination pour une activité qui se veut plus artistique que sportive.

*Brigitte Bigeon, déléguée de la France reçoit la coupe des mains de Max Hansli président de l'Unica*



*Jacques Canet , médaille de Bronze*



*La délégation française*



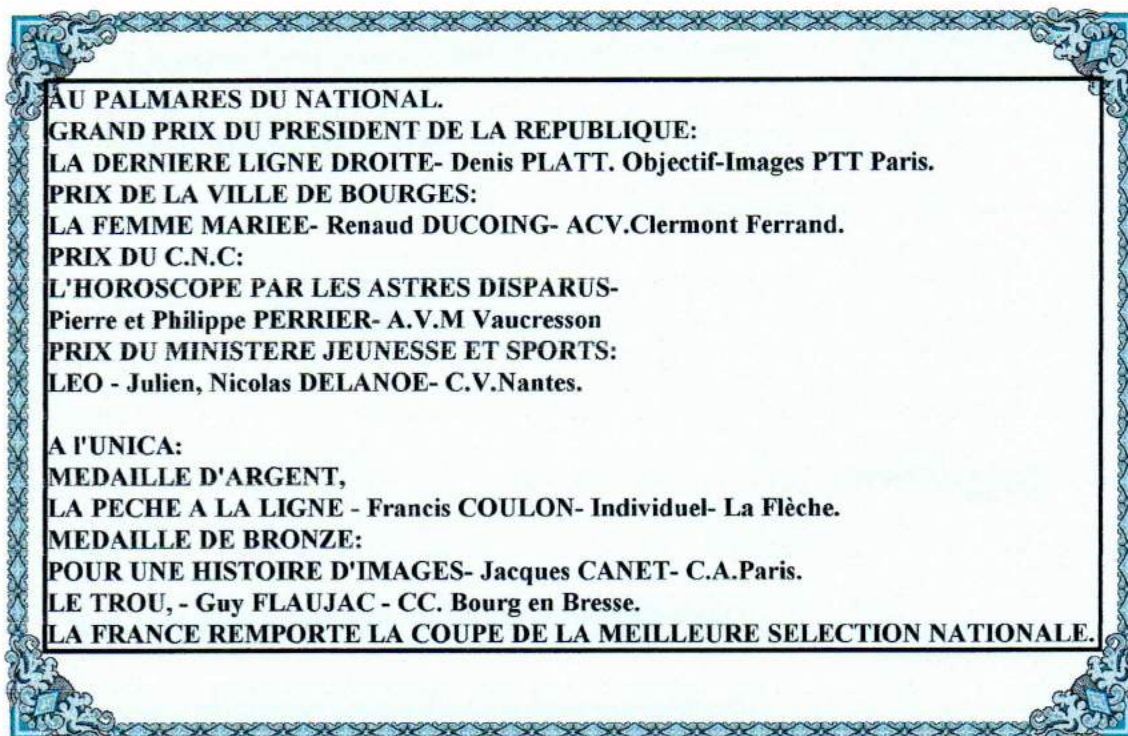
## **LA FRANCE CHAMPIONNE DU MONDE**

Au cours de l'année, "L'ECRAN DE LA FFCV" retrouve une présentation de magazine avec le Numéro 40 et à partir du Numéro 41 s'enrichit d'une couverture avec des photos en couleurs, ce qui lui donne incontestablement un plus et le met en valeur.

Au Comité d'octobre, une part importante de l'ordre du jour est consacrée au National, en particulier à cette question que nous avons vu revenir très souvent comme "le Monstre du Loch Ness" dans la GRANDE HISTOIRE de La FEDERATION, le nombre trop important de films au National. Un correspondant propose une solution qui selon lui serait idéale...une sorte de super jury qui pré sélectionnerait pour le National les films déjà sélectionnés dans les régionaux...!. Bien que n'ayant pas mon mot à dire je pense que cette solution est vraiment fantaisiste et qu'elle met en doute les capacités des Présidents de Jury .

**Jean Lejarre** raisonne dans ce sens et estime que les présidents de jurys régionaux ont un rôle déterminant et qu'ils sont les seuls habilités à effectuer des sélections pour le National; Il ajoute d'ailleurs pour sa part qu'il vient aux Rencontres pour y voir des films et qu'il n'est nullement saturé par le nombre d'oeuvres présentées. Il confirme par là les propos qui ont été tenus dans le passé par Raymond Lafay.

Une autre question revient à l'ordre du jour: la virginité des films au moment de leur présentation aux régionaux . Cette clause qui avait existé a été abandonnée depuis longtemps compte tenu qu'il est absolument impossible de s'assurer quelle soit respectée. Aussi le Comité ne la retient pas. En revanche , il adopte une règle spécifiant que tout film diffusés sur une chaîne de Télévision avant sa présentation au National sera retiré d'office du Concours.





**L'ATELIER du CINEMA et de la VIDEO  
de CLERMONT-FERRAND**

Affilié à la Fédération Française de Cinéma et Vidéo sous le n° 7 63 709  
Siège - 3, rue de la Pradelle - 63000 CLERMONT-Fd  
Adresse pour le courrier : chez B. ROUDIER 3, rue St Rames 63000 CLERMONT-Fd

Monsieur le Président de la FFCV

Clermont-Ferrand,  
le 7 décembre 1993

Monsieur le Président,  
Cher ami,

Comme nous avons eu l'occasion de vous le dire téléphoniquement, nous vous exprimons nos remerciements pour votre initiative et votre démarche auprès de FRANCE 2, à l'occasion du TELETHON 93.

Nous nous sommes engagés dans l'opération CAMETHON. L'Atelier, motivé et responsabilisé pour cette manifestation, a vu ses efforts récompensés : 2 micro-reportages diffusés à des heures de grande écoute : 12 h 35 et 23 h 10. De plus FRANCE 2 a diffusé l'intégralité de ces 2 réalisations sans retoucher quoique ce soit dans le montage. Au cours de l'émission spéciale CAMETHON, nous avons eu 4 extraits d'autres reportages diffusés. Comme nous avons pris la précaution d'incruster en permanence la raison sociale de notre association ..... voilà une publicité dont le coût à la minute est bougrement intéressant !

Pour parler plus sérieusement, les adhérents de l'ACV, en dehors du fait de participer à une cause généreuse, ont pu constater qu'ils pouvaient, sans être ridicules, aller jouer quelques instants dans la cour des grands. Nous avons également remarqué que les techniciens de FRANCE 3 qui assuraient la transmission des images, sont passés du petit sourire complaisant, au début de nos contacts, à la complicité cordiale, au vu de nos images. De plus, nous avons noué de nombreux contacts intéressants.

Nous avons toutefois commis 2 erreurs d'appréciation :

- la presse a fait une très petite publicité à l'opération CAMETHON. Nous l'avons compris trop tardivement et nous n'avons pas eu le contact souhaité avec les vidéastes-amateurs de la région. Ceci dit, nous entendons bien rebondir et exploiter notre toute nouvelle "notoriété" pour donner de l'écho à notre future et prochaine "Portes ouvertes".
- nous avons faxé les coordonnées de chaque reportage en faisant figurer en bonne place la référence à la FFCV. A notre connaissance, à aucun moment, les animateurs de FRANCE 2 n'ont cité le nom de la Fédération. Nous aurions pu ajouter, dans les incrustations, à côté d' ACV ... FFCV, c'eût été le même prix ! A retenir pour une future opération de ce type.

Globalement nous estimons l'expérience, très positive et valorisante pour notre atelier. Merci à la Fedé de nous avoir fourni la clef pour accéder à l'opération.

Recevez, cher Président et ami, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

  
Bernard Roudier

## En 1999

C'est l'année du renouvellement du Comité Directeur. Au Bureau toute l'équipe en place sollicite un nouveau mandat et est réélue. Philippe **Sevestre** d'Orléans est élu au poste laissé vacant depuis le décès d'Edmond **Perthuis**. A la présidence des Régions après l'élection de Philippe **Absous** dans la troisième, survenue l'année précédente, seuls deux changements sont enregistrés; dans la deuxième où après neuf années de mandat Jean **Lejarre** laisse la place à Gabriel **Hotte**; dans la sixième après également neuf années de mandat, Pierre **Saint Marc** passe la main à Bernadette **Troubat**.

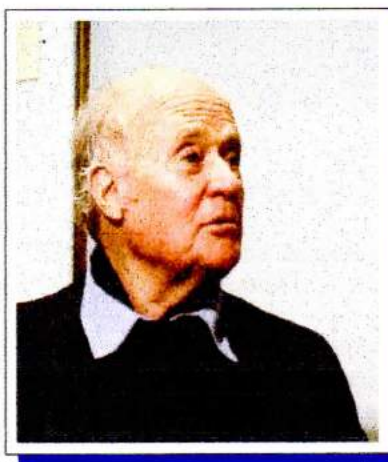
Le National se tient à BOURGES au Théâtre Jacques Coeur pour la troisième année. Il est placé sous la Présidence d'Honneur de Jean **Rouch** qui ouvrira la séance par écran interposé grâce à un entretien préalablement enregistré par Pierre **Perrier**, Michel **Portat** Paul **Scoccini** et Philippe **Sevestre**. La Carte Fédérale se personnalise et devient grâce à une nouvelle numérotation une véritable "Carte d'Identité Fédérale".

Comme en 1998, la Fédération assure son stage vidéo à Vanves. Il reprend le même thème que l'an passé: "montage virtuel par ordinateur et magnétoscope". Il rencontre toujours un grand intérêt auprès des stagiaires.

Les Rencontres sont suivies par une très bonne assistance. Il a été fait appel à un matériel puissant pour la projection vidéo qui est d'excellente qualité, mais qui a l'inconvénient de prendre la place de spectateurs. La technique a été placée sous la responsabilité de Claude **Bondier** du Club d'Annecy.

Un peu moins de films que l'an dernier: soixante quatorze au total y compris les films minute. Un seul Super 8 d'une durée de seulement 51 secondes figure au programme. Quatre réalisations en format seize millimètres sont présentées par trois auteurs. Il faut remarquer la grande poussée du numérique puisque 21 films sont présentés en support DV soit plus de 28%. Il est indéniable que nous sommes entrés de plein pied dans l'ère du numérique et du montage virtuel. Déjà les utilisateurs de l'analogique se sentent les parents pauvres. Une excellente qualité d'ensemble des productions ne facilite pas la tâche du jury ce qui amène évidemment après le palmarès des commentaires divers de la part du public, chacun établissant son propre palmarès qu'il estime être le meilleur.

Pour la deuxième fois en trois ans le jury a été réduit à cinq personnes. Toujours cette difficulté de trouver des volontaires pour cette tâche ingrate, où l'on se fait plus souvent des ennemis que des amis.



*Claude Bondier et Lionel Lassus à la technique*

*Jean Rouch par écran interposé ouvre les 59 ièmes rencontres*



*Véronique Lefevre et Yves Thibaut tournent les Actualités 99*

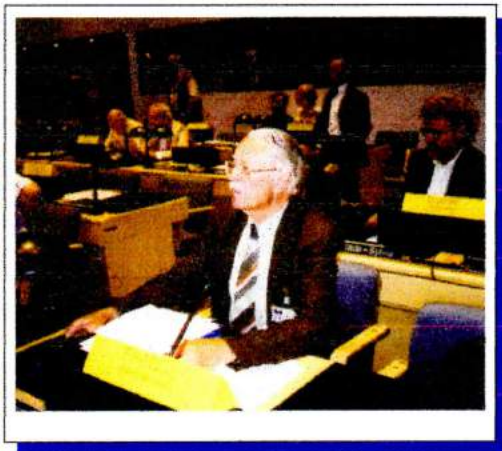


*L'imposant Barco*

L'UNICA a lieu en Finlande à LAPPEERENTA avec une très faible participation de Français. Pierre **Sevestre** est désigné comme Délégué officiel de la FFCV et il retrouve ainsi pour quelques jours une activité dans la vie fédérale.

Un seul film français figure au Palmarès avec une Médaille d'Argent, elle est pour le Président de la FFCV: Pierre **Perrier**.

Comme presque chaque année la liste des pays membres de l' UNICA subit quelques changements la Roumanie et le Liechtenstein sont admis; en revanche un courrier est adressé à Porto Rico, à la Géorgie, et à l'Ukraine pour les informer de leur radiation. En outre la Yougoslavie, l'Afrique du Sud, la Bulgarie, l'Ouzbekistan et le Sénégal en retard de cotisation sont provisoirement sur "le banc de touche"



*Le délégué français Pierre Sevestre à l'assemblée générale*



*Pierre Sevestre reçoit la médaille d'argent du film «Vous me suivez ? » de Pierre Perrier*

Mais je voudrais terminer le récit de ces nombreuses années par une note optimiste pour l'avenir. Revenons à nos Rencontres de Bourges. Le fait est peut-être passé inaperçu, pourtant les jeunes y ont tenu une place de plus en plus grande.

13 % des films sélectionnés étaient l'oeuvre de cinéastes de moins de 25 ans et tous étaient en tête du peloton pour ce qui concerne la qualité. Je voudrais y ajouter ceux qui bien qu'ayant dépassé les 25 ans fatidiques de référence, restent dans la classe des jeunes tel que **Jean Eric** et **Sylvain Godard**, de Clermont Ferrand, Grand Prix du Président de la République.

A la technique **Lionel Lassus**, un jeune cinéaste de Clamart de 20 ans, a été un assistant apprécié par le responsable de cabine **Claude Bondier**. Il avait d'ailleurs déjà opéré l'an passé avec Jean-Jacques Dufourd. Il faut noter aussi la présence de deux jeunes aux jury: **Emmanuel Dubois** de la septième région et **Nathalie Pronost**

de la huitième. N'oublions pas non plus **Véronique Lefevre** et les Jeunes de l' Atelier Cinéma CRAPONNE, qui pendant les quatre jours ont sillonné le Palais Jacques Coeur camecscope au poing où à l'épaule pour la cassette souvenir des 59èmes Rencontres.

Il serait injuste de ne pas citer **Renaud Ducoing**, du Club de Clermont-Ferrand. Ses études ne lui ont pas permis d'être présent physiquement à BOURGES, mais il a été le plus jeune responsable d'une sélection pour le National en qualité de Président du Jury pour la huitième région à Marseille. A 21 ans **Renaud Ducoing** s'est déjà taillé un palmarès aux Rencontres Nationales qui fait rêver plus d'un vétéran :

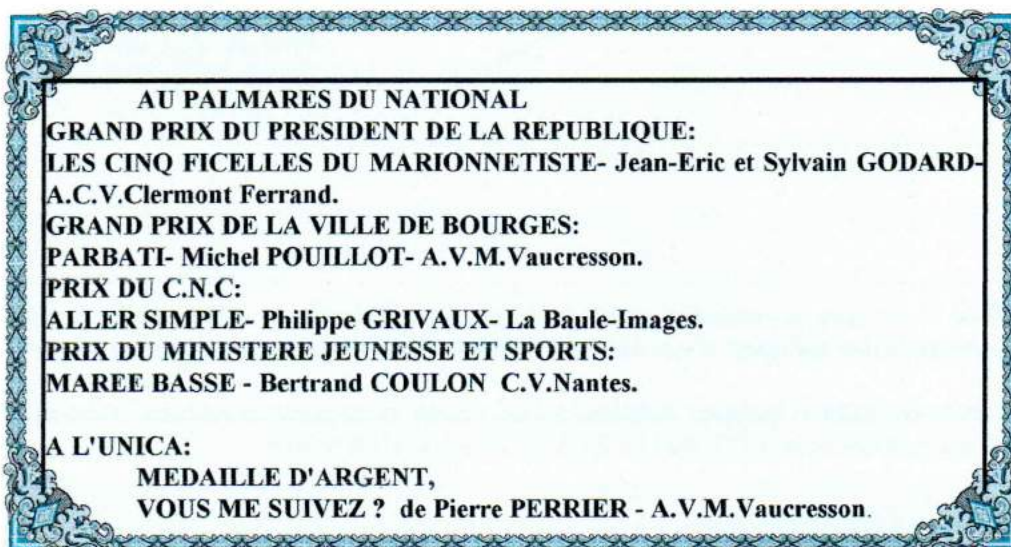
1995: PRIX du CNC avec C'EST DUR L'AMOUR.

1997: PRIX DU CONSEIL GENERAL DU CHER avec HAUT LES COEURS

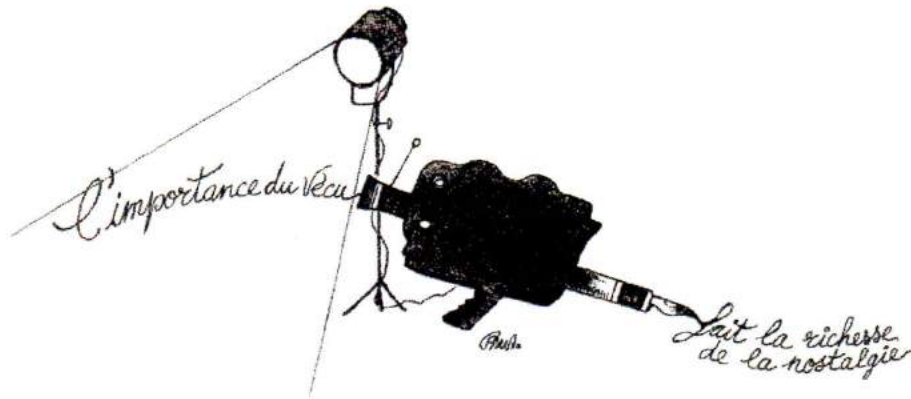
1998: PRIX DE LA VILLE DE BOURGES avec LA FEMME MARIEE

1999: PRIX SPECIAL DU JURY avec FOLIE DOUCE.

Nous devons nous réjouir de ces signes de rajeunissement qui nous montrent que la génération de la Fédération des années 2000 est en marche.



## EN GUISE D'EPILOGUE



Il est de coutume de terminer ce genre d'ouvrage par un épilogue. Je respecterai cette tradition mais ce sera bien entendu "**Mon épilogue**" et non celui de LA FEDERATION qui, elle, continue son chemin .

Avec ces modestes pages et quelques illustrations nous venons de traverser les soixante dix années où se sont constituées la GRANDE et les PETITES HISTOIRES DE LA FEDERATION.



Notre Fédération dans le domaine du cinéma et de la vidéo a été et reste la plus importante de France. Elle le doit à ses talentueux auteurs. J'en ai cité autant qu'il était possible dans cet ouvrage mais il y en a eu à leurs côtés beaucoup d'autres. Depuis la création de notre Fédération ils ont été nombreux à présenter des milliers de films dans les divers concours.

Ces concours qui sont souvent décriés sont absolument nécessaires à la Fédération. Ils sont un élément vital pour l'échange et les rencontres de tous les cinéastes. Par l'esprit de saine émulation qu'ils provoquent, ils amènent les cinéastes à un désir de perfection servant la qualité des productions.

*Depuis 1975 , sept fois la France a obtenu le prix de la meilleure sélection*

Depuis 1975, date à laquelle ont été rétablies les médailles au Concours de l' UNICA à 1999, nos cinéastes ont glané 80 médailles: 16 d'Or, 21 d'Argent et 43 de Bronze . Et dans cette même période, par sept fois nous avons obtenu la récompense pour la Meilleure Sélection Nationale. Ce palmarès est unique et place la France et notre Fédération très loin en tête du Cinéma d'Amateur mondial.

Il est certain que les confrontations internationales apportent beaucoup aux diverses fédérations. Entre la FFCV et l'UNICA c'est une longue histoire d'amour et s'il y a eu quelques scènes de ménage ou de petites chamailleries, il est indéniable qu'elles ne pourraient pas vivre l'une sans l'autre.



Nous devons aussi ce succès à tous les Dirigeants et Animateurs qui souvent dans l'ombre se sont généreusement dépensés et continuent à le faire au service de notre art. Cela à tous les niveaux, local avec les clubs, régional, national et pour certains international.

La pratique du cinéma a beaucoup évolué pendant ces soixante dix ans. Il est loin le temps des collures maladroites avec une colleuse archaïque, et les grattages à la lame de rasoir. Les ciseaux sont à la poubelle, avec d'autres accessoires de ce genre. Nous en sommes arrivés aujourd'hui au montage l'oeil rivé sur l'ordinateur où le disque dur a remplacé le chutier de jadis. L'époque de la "Bidouille" est bien révolue.

Avec le numérique et le montage virtuel il ne fait aucun doute que nos productions continueront à s'améliorer. Les oeuvres atteindront une quasi-perfection. Mais n'y a-t-il pas un danger de coupure entre le cinéaste qui aura à sa disposition un équipement de haut niveau grâce à des moyens personnels ou apportés par son club et le cinéaste qui continuera à faire son montage avec seulement son camescope et son magnétoscope ? Nos dirigeants devront avoir beaucoup de doigté pour maîtriser cette situation et éviter que ne revienne un esprit de rivalité, dont je sens déjà les prémices, entre l'analogique et le numérique tel celui que nous avons connu entre le 8 et le 16mm.

Le parcours que j'ai accompli en compagnie des cinéastes amateurs m'a beaucoup apporté sur le plan humain. La fréquentation de la Fédération m'a permis de rencontrer des personnes que je n'aurais jamais eu l'occasion de connaître et aussi de me faire des amis, en France et à l'Etranger, tel qu'en Suisse, en Belgique, en Espagne, en Italie, en Tunisie et encore plus loin en Estonie et au Tchad. J'ai aussi appris à comprendre et à découvrir la personnalité de beaucoup de gens que j'ai côtoyés. J'ai été amené à citer au cours de cette longue histoire des cinéastes ou des dirigeants de notre Fédération soit nominativement soit d'une façon anonyme. Certains ne manqueront pas de se reconnaître. Selon les cas ils seront peut-être un peu flattés ou un peu blessés. Que ceux qui seraient dans ce dernier cas sachent bien que je n'ai cherché à ridiculiser ou humilier personne. J'ai respecté tous les comptes rendus d'Assemblées Générales ou de Comités tels qu'ils sont consignés dans les archives officielles de la Fédération. Si j'ai mis en évidence des propos parfois contradictoires que certains ont pu tenir et qui ne correspondent pas à leurs avis actuels, c'est uniquement dans le but de montrer qu'au fil des années il y avait une évolution non seulement dans la technique du cinéma mais aussi dans nos propres comportements humains.

Cette référence au comportement humain m'amène à formuler une constatation ancienne. Combien de fois n'ai-je pas entendu pendant mes années de diverses présidences, dans mon club, à la Région ou à la Fédération, la question suivante: je paye une cotisation, cela me donne droit à quoi ? Cette question, légitime en soi, montre cependant qu'il y a eu au cours des trente dernières années un changement fondamental de l'esprit club. Autrefois on allait au club avec comme ambition première de montrer ses productions, d'y rencontrer des amis, de partager une passion. En résumé on y allait avec un désir de communication et pour ce faire on n'hésitait pas à transporter son matériel personnel, projecteur, magnétophone, etc.. C'était pour cela et pour rien d'autre que l'on payait une cotisation.

Aujourd'hui, les nouveaux adeptes que reçoivent les clubs viennent surtout pour trouver le matériel et les moyens techniques qu'ils ne peuvent s'offrir personnellement compte tenu des coûts d'investissement d'un équipement performant. L'adhérent au cours du temps et par la force des choses imperceptiblement est devenu un locataire du club.

J'ai appris beaucoup au contact de personnes que j'ai rencontrées dans des jurys ou des festivals qui en quelques jours m'ont fait découvrir des aspects de la vie ou des univers que je ne connaissais pas.

Les rencontres que j'ai pu faire avec les gens du cinéma ou de l'image tels que **Christian Binet**, le célèbre dessinateur des "BIDOCHONS", **Bernadette Laffont**, **Gérard Jugnot**, **Richard Gotainer** entre autres, ont été pour moi de grands moments.

J'ai beaucoup appris aussi grâce au Festival mondial de l'Image sous marine d'Antibes qui est certainement la manifestation qui, pour moi, a été la plus enrichissante. Elle m'a permis de fréquenter de grands noms du cinéma sous marin, voire de m'en faire des amis. En premier lieu le Commandant **Philippe Tailleux**, l'inventeur du scaphandre autonome, qui a permis de procurer aux cinéastes sous marins leur aisance d'aujourd'hui. **Jean-Michel Cousteau**, le fils du célèbre Commandant et ses anciens compagnons de la CALYPSO; **André Laban**, le Peintre de la Mer; **Bernard Delemotte** à qui nous devons beaucoup d'images du "MONDE DU SILENCE"; **Jacques Mayol**, ancien recordman de plongée en apnée et qui fut lui aussi à ses heures réalisateur de films; **Christian Petron**, un des dix huit cinéastes à avoir plongé sur le TITANIC et auteur des images du film "LE GRAND BLEU"; **Jacques Rougerie**, l'architecte de la mer, concepteur du parc nautique de Boulogne sur Mer; **Victor de Sanctis**, aujourd'hui décédé, grand cinéaste italien qui fut le Directeur de la RAI (Télévision Italienne) et beaucoup d'autres noms.

Je ne voudrais pas terminer sans parler de **René Heuzey**, qui est le cadreur sous marin attiré de l'Emission "THALASSA";, c'est avec une certaine fierté que je revendique d'avoir été Président du Jury à ANTIBES lorsqu'il n'était qu'amateur et qu'il a obtenu sa première palme, laquelle s'est avérée déterminante pour la suite de sa carrière professionnelle.

Ce qui fait aussi plaisir ce sont parfois des gestes très simples pleins de sincérité. Ainsi, je n'oublierai pas ce cinéaste amateur Russe qui, lors d'un UNICA, est venu m'offrir en toute simplicité une photo qu'il avait prise de moi quelques années plutôt lors de l'UNICA de Tallinn . Nous ne nous sommes pas parlé, nous n'avions pas la même langue, mais des regards en disent parfois plus qu'un flot de paroles.

Beaucoup d'entre vous ont des souvenirs semblables aux miens et c'est ce grand élan de fraternité et d'amitié qui doit prévaloir et qu'il faut préserver à la Fédération.

Il existe un progrès dans notre société qui est incontournable et qui risque pour nous d'être un danger s'il est mal exploité, c'est l'Internet . Tant que ce moyen de communication moderne sera au service de notre Fédération un outil pour se faire connaître, cela sera parfait. Mais je crains que d'ici quelques années on en vienne à s'échanger les films par ce système et que les sélections pour notre National se fassent aussi par la même méthode avec un jury unique pour la France. Certes l'équité y gagnerait mais que deviendrait dans ce cas la convivialité d'une Rencontre régionale?

Les Rencontres de la Fédération, qu'elles soient Régionales ou Nationales, sont indispensables. Elles sont l'occasion de voir des films, mais aussi d'y rencontrer des amis. Parfois la chaleur et la cordialité d'une poignée de mains procurent autant de plaisir qu'un bon film.

Favoriser l'expression par l'image c'est la tâche essentielle de la Fédération mais elle ne pourra l'accomplir qu'en continuant à préserver les contacts humains. C'est ainsi qu'elle pourra atteindre dans une trentaine d'année son centenaire; Mais ceci est une autre histoire et quelqu'un d'autre que moi vous la contera.



UNICA TALLINN 1986 Photo x .... (Russie)

# ANNEXES

## LES FESTIVALS

Un certain nombre de Festivals organisés en France, sans pour autant être des manifestations directes de la Fédération, contribuent néanmoins avec efficacité à son renom et réciproquement lui doivent aussi une partie de leur notoriété.

Si je cite ici quelques manifestations, je dois m'excuser auprès des organisateurs qui n'y figurent pas mais il m'est impossible d'en établir une liste exhaustive.

Parmi les plus marquantes qui ont illustré l'histoire de la Fédération et qui aujourd'hui hélas ont disparu, notons:

- Le CHARDON D'OR à ASNIERES, et le FESTIVAL de CANNES dont nous avons eu l'occasion de parler:
- Le FESTIVAL de WATTRELOS créée en 1971 et qui était dû à Emile **Delcour**. Ce festival perdura plus de 20 ans. Il obtenait chaque année de nombreuses inscriptions d'auteurs et de par sa situation géographique était une plaque tournante entre les cinéastes français et belges. Très suivi par les sponsors locaux, il offrait pratiquement autant de trophées que de films inscrits.
- Le BRIE D'OR organisé à MEAUX à partir de 1975 sous la houlette de Claude **Laine** et du président du Club local Jacques **Brochard**. Il a pendant huit années de suite réuni le gratin des réalisations Super 8 de la Fédération. Le Grand Prix recevait un fromage de Brie de Meaux et un Louis d'Or.
- Le CARREFOUR DE L'EVASION à Troyes créé en 1985, dû à Raymond **Burger**. C'était une biennale qui a connu six éditions . Ce festival avait un caractère international et regroupait les grands films de voyages et d'aventures. Cette manifestation qui durait trois jours avait une forte fréquentation: 4.000 personnes à la dernière édition en 1996. Elle mettait en compétition des films invités, puisés dans les Nationaux et les UNICA, ce qui garantissait une prestation de qualité.
- Les CANOTIERS DE MARNES, que j'avais lancé en 1983 lorsque j'étais Président du Club de Vaucresson. Au départ c'était un concours interne vite élargi au plan régional et national. Il devait s'arrêter en tant que tel en pleine gloire après 15 éditions. Il avait deux particularités, celle d'être d'une part un festival pilote destiné pour les auteurs à tester leur production avant la présentation officielle aux concours et celle d'autre part d'offrir aux auteurs un entretien avec les jurés avant la délibération finale du jury.
- Le FIFREC, entendez par là "Festival International du Film et des Réalisations des Ecoles de Cinéma", qui se tenait à Nimes et dont le créateur était Jean **Sondel**, nous permettait de profiter de films de grande tenue réalisés par des écoles, américaines, mexicaines, polonaises entre autres.
- Le FESTIVAL du FILM de MONTAGNE, petit frère du festival sous marin d'Antibes, a eu sept éditions , six à Antibes et la dernière dans le décor prestigieux de Briançon. Il a disparu pour des questions financières. Il regroupait deux catégories: professionnel et amateur.
- Plus ancien, LE BLASON DE CLAMART, qui a eu beaucoup de succès en région parisienne dans les années 1970. Il avait été créé par Maurice **Plais** . Bien que réservé aux clubs de la première Région, il

présentait un caractère bien spécifique et méritait d'être cité ici. Il s'agissait d'une compétition inter-clubs. Pour y participer les clubs devaient engager deux réalisations de deux auteurs et de deux genres différents. Etaient inscrits au palmarès les clubs qui obtenaient le meilleur classement d'ensemble pour leurs deux auteurs. L'un des premiers lauréats fut Philippe **Watier**, qui a bien voulu illustrer cet ouvrage de ses dessins. Il représentait le club de la S.C.A avec **M Khalil**.

Pour ceux qui perdurent je noterai:

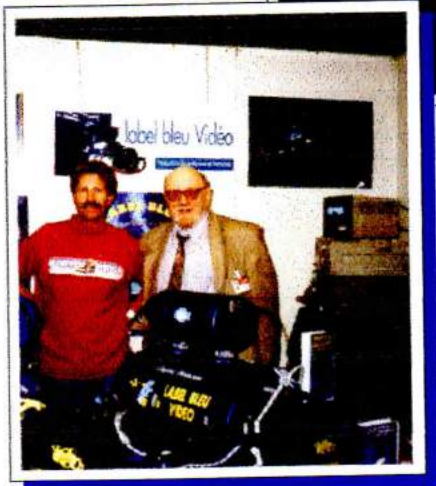
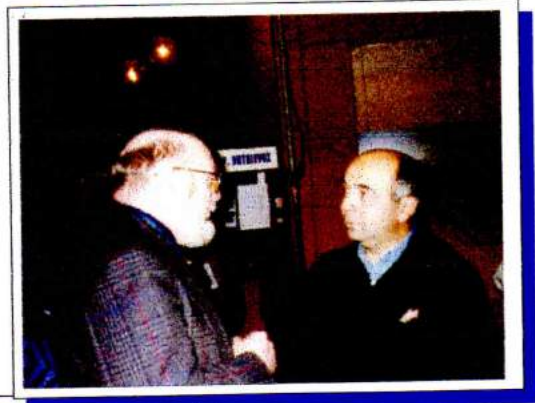
- La **COUPE DE L'AMITIE**, organisé par le club de **VANVES** dans les Hauts de Seine, créé par **Marcel Ponceblanc** en 1962. Bien que réservée aux clubs de la Première Région elle n'en connaît pas moins un vif succès et est toujours suivie très assidûment. A l'origine, elle était réservée aux films ayant concouru au niveau Régional mais n'ayant pas été sélectionnés pour le National. Avec l'évolution du temps, elle accepte aussi les films en première présentation. Elle est ouverte à l'argentine et à la vidéo.
- Le **FESTIVAL INTERNATIONAL de MESNIL le ROI** dans les Yvelines créé en 1983 par **Christian Babin**. Il a pris la suite d'une première manifestation uniquement nationale. Il dure trois jours avec la présentation de films préalablement sélectionnés. Il reçoit souvent des films canadiens, allemands et suisses.
- Le **FRANCILIEN**, créé en 1991 par **Guy Petiot**, alors Président de la Première Région, qui s'est fixé à **VERRIERES le BUISSON** dans l'Essonne. Il a la particularité d'offrir, en dehors du concours proprement dit, différentes facettes, forum, démonstrations, exposition de matériels, foire à l'occasion, ce qui lui donne un caractère de mini-salon et lui vaut une excellente fréquentation.
- Le **FESTIVAL "SEINE-VIDEO"** créé en 1992 par **Alain Vartan** animateur audio-visuel d'un centre culturel à Alfortville. C'est un festival national qui obtient chaque année un succès certain auprès des vidéastes. Regrettons qu'une salle un peu exiguë ne lui permette pas d'accueillir un public plus nombreux, ce qu'il mériterait.
- **EN COURTS et MINI-COURTS à CHAMPAGNE DU MONT D'OR**, organisé par une équipe issue du **CINEAL** de Lyon et entre autres grâce à la volonté de **M. Pierre Chemming's** et de **Madame Renée Manoa**. Créé en 1997, ce festival international grandit rapidement. Il reçoit de nombreuses inscriptions d'auteurs qui doivent cependant se soumettre à une pré sélection rigoureuse.
- Le **FESTIVAL MONDIAL DE L'IMAGE SOUS MARINE à ANTIBES JUAN LES PINS**, créé en 1973 par **Daniel Mercier**. Comme son nom l'indique, il est uniquement consacré à l'image sous marine. Doublé de divers concours, musique, littérature, photos, etc..., et d'une exposition subaquatique, il attire de nombreux visiteurs, plus de 22.000 en cinq jours. Des cinéastes professionnels du monde entier viennent y présenter leurs productions. Pour eux, avoir à Antibes une "**PALME D'OR**" c'est la suprême consécration. Les responsables de l'organisation, **Daniel Mercier** et **Pierre Coton**, n'ont pas oublié qu'au départ le festival a pratiquement été lancé par les productions des amateurs dont beaucoup de la Fédération; aussi, ils tiennent à ce que nous y ayons toujours notre place. Il y a aujourd'hui deux sections, l'une dite "**GRAND FORMAT**" pour les professionnels et la seconde "**PETIT FORMAT**" pour les amateurs. Et il est très rare que ne figurent pas au palmarès un ou plusieurs films de la FFCV.



*Entretien avec Daniel Mercier et Pierre Coton président et directeur du Festival de l'image sous marine d'Antibes*



*Palmarès au festival de Mesnil le Roi. Au centre et au micro, Guy Grosso, l'un des célèbres gendarmes de St Tropez*



*Au hasard des festivals rencontres avec:*

*Bernadette Laffont , Gérard Jugnot , Commandant Taillez, René Heuzey , Christian Petron*

## LES LOGOS DE LA FEDERATION.



Nous ne connaissons pour le premier logo de notre Fédération, ni sa date de création, ni son concepteur. Tout porte à croire qu'il a été créé après la guerre. Nous pouvons remarquer son style très voisin de celui de l' UNICA qui, lui, fut adopté en 1951. Il a été utilisé jusqu'en 1971.



Le deuxième logo a fait suite au changement de dénomination de la Fédération en 1971. Il a été dessiné par Michel BODY. Il a été abandonné après plusieurs années étant jugé plus représentatif de la 4ème Région que de la Fédération sur le plan national.



Le troisième logo est l'oeuvre de Fernand BOURGINE, il est choisi par le Comité entre diverses propositions du même auteur.



En 1987, la Fédération change de nom. Un concours est ouvert pour un nouveau logo. Il est souhaité qu'il symbolise la vidéo. Plus de 80 projets sont présentés. C'est celui de Michel BODY qui est choisi par le Comité.



Le logo actuel dessiné par Michel BODY est présenté à la sauvette en fin de Comité en octobre 1996. Il est néanmoins adopté sans autre débat bien qu'il ne fasse pas l'unanimité. Certains lui reprochent de symboliser les cinés-clubs et non les cinéastes.



# U.R.C.V.I.F.

1<sup>ère</sup> REGION de la F.F.C.V.

## *1<sup>ère</sup> REGION quelques dates et documents*

En 1946, **LA REGION PARISIENNE** de la Fédération regroupe les départements de:

Seine, Seine et Marne, Seine et Oise, Eure et Loir et Loiret.

Elle compte à fin décembre 1946: 1563 membres.

C'est le 8 novembre 1950, lors d'une réunion spéciale du Comité directeur de la FFCCA, qu'elle devient la Première Région.

En 1975, suite au découpage des Régions adopté par l'Assemblée Générale de LILLE, elle trouve ses limites géographiques actuelles formées par la région ILE DE FRANCE.

Par une déclaration parue au JOURNAL OFFICIEL le 15 mars 1975, elle se constitue en Association loi 1901 sous le nom de l'UNION REGIONALE DES CLUBS DE CINEASTES DE L'ILE DE FRANCE (URCCIF).

Le 25 octobre 1987, elle devient l'UNION REGIONALE CINEMA ET VIDEO EN ILE DE FRANCE (URCVIF).

Son logo a été conçu par **Roger Bigeon** en 1984; il utilise des éléments du logo de la REGION Administrative ILE DE FRANCE et **Mr Giraud** alors Président du Conseil Régional donne son autorisation pour cette utilisation.

Depuis 1956, les Présidents ont été:

- en 1956 - Charles LIETHOUDT
- en 1960 - Jean NEGRE
- en 1965 - Pierre ROBIN
- en 1969 - Michèle CHARBONNIER
- en 1978 - Pierre SEVESTRE
- en 1981 - Fernand BOURGINE
- en 1984 - Roger BIGEON
- en 1987 - Pierre SEVESTRE
- en 1990 - Guy PETIOT
- en 1996 - Roger DELAUNAY

### **CLUBS AFFILIES EN 1998:**

#### **Ville de PARIS :**

PHOTO VIDEO CINEMA SNCF PARIS SAINT LAZARE.

CLUB AUDIOVISUEL DE PARIS.

L'AGE D'OR.

OBJECTIF IMAGE PARIS ILE DE FRANCE (PTT).

PHOCICAP - Aéroport d'ORLY.

CINE PHOTO CLUB SNCF PARIS NORD.

#### **SEINE ET MARNE:**

LA VALLEE DU THEATRE - AVON.

CAMERA CLUB VAIROIS - VAIRES SUR MARNE.

#### **YVELINES:**

CINAMAT CLUB FRANCAIS - MAISONS LAFFITTE.  
CLUB DES CINEASTES AMATEURS de MANTES LA JOLIE (CCAM).  
CAMERA CLUB AMATEURS de SARTROUVILLE (CAS).  
VESINET BOUCLE IMAGE - LE VESINET  
LA SALAMANDRE- MESNIL LE ROI

#### **ESSONNE**

SOCIETE DU CINEMA D'AMATEUR de VERRIERE LE BUISSON (SCAVB)  
CAMERA CLUB ORSAY FACULTE (CCOF)  
CLUB AUDIOVISUEL DU BOUCHET - VERT LE PETIT  
OBJECTIF IMAGES ASSOCIATION- VIRY-CHATILLON.

#### **HAUTS DE SEINE:**

VIDEO IMAGES PETITS POIS -CLAMART - (VIPP).  
ATELIERS AUDIO-VISUELS VAUCRESSON-MARNES LA COQUETTE (AVM).  
CINE IMAGES VANVES (CIV).

#### **SEINE SAINT DENIS**

CINAMAT 93- EPINAY SUR SEINE.  
CINANIMA - ROSNY SOUS BOIS.  
CINE PHOTO CLUB DU RAINCY (CPC RAINCY).

#### **VAL DE MARNE**

CINAMAT L'HAY LES ROSES  
ATELIER VIDEO CREATION JEAN MACE- ALFORTVILLE  
ELEVES ET CAMERAS - SAINT MAUR  
ATELIER DU FILM - CHAMPIGNY SUR MARNE.  
CINE PHOTO CLUB VILLENEUVE SAINT GEORGES.

#### **VAL D'OISE**

CENTRE AUDIOVISUEL CINEMATOGRAPHIQUE SANNOISIEN (CACs)-SANNOIS.  
PHOTO FILM ARGENTEULLAIS -( PFA) ARGENTEUIL.

#### **AFFILIATIONS 1999**

#### **VILLE DE PARIS**

CLUB VIDEO IBM. CARA. PARIS NORD.

#### **YVELINES**

CE SEXTANT AVIONIQUE- VELIZY.



*Fernand Bourguin en compagnie de Marcel Ponceblanc , créateur de la « Coupe de l'Amitié »*





*National 1996 - Verrières le Buisson  
sous l'animation de Gérard Bailly*

*Entretien avec Guy Petiot , Président de la 1 ère Région  
de 1990 à 1996 et créateur du Francilien*



## *2ème REGION*

### *Quelques dates et documents.*

En 1946, LA REGION NORD de la Fédération regroupe les départements de:  
Nord, Pas de Calais, Ardennes, Aisne, Somme, Oise, Seine-Inférieure, Eure,  
Orne, Calvados, Manche.

Elle compte 16 membres à fin décembre 1946

Le 9 juin 1950, apparaît la région "NORMANDE", c'est tout au moins ce qui ressort d'un compte rendu de séance de Comité sans qu'il soit possible d'avoir un document officiel sur la constitution de cette Région. La région "NORD", perd de ce fait les départements normands. C'est le 8 novembre 1950, lors d'une réunion spéciale du Comité directeur de la FFCCA, que la REGION NORD devient la 2° REGION.

En 1975, suite au redécoupage des Régions adopté par l'Assemblée Générale de LILLE, elle trouve ses limites géographiques actuelles, soit les Régions Administratives du NORD-PAS DE CALAIS-PICARDIE.

Déclarée en Association Loi 1901 à la Préfecture du Nord le 09 décembre 1975 (J.O du 18/01/76), sous la dénomination:

UNION REGIONALE DES CLUBS DE CINEASTES DE LA REGION NORD, elle devient le 13 novembre 1987: UNION REGIONALE DES CLUBS DE CINEMA ET VIDEO DE LA REGION NORD ( URCCVRN).

Puis par décision de son Assemblée générale du 17 octobre 1992 elle prend le nom de:

UNION REGIONALE DE CINEMA ET VIDEO DE LA REGION NORD (URCVRN)

Depuis 1960 les présidents successifs ont été:

en 1960- Jean LEMAIRE

en 1972- Robert TALPHARY

en 1975- Jacques HANNEBICQUE

en 1978- Gérard FLAMENT

en 1981- Emile DELCOUR

en 1987- Alain DESREVEAUX

en 1990- Jean LEJARRE

en 1999- Gabriel HOTTE

#### CLUBS AFFILIES EN 1998

##### NORD

A.R.V.I.W - WATTRELOS.

CINEASTES LILLOIS - LILLE.

G.A.C.V MADELINOIS - LA MADELEINE.

CLUB AMATEUR DES CINEASTES CARTESIENS MAURICE FLORENT - LE CATEAU.

CINEASTES VALENCIENNOIS - VALENCIENNES.

CINELYS - HALLUIN.

LM.VISION - HELLEMES.

U.C.A. HELLEMES -HELLEMES.

CAMENOR -LILLE.

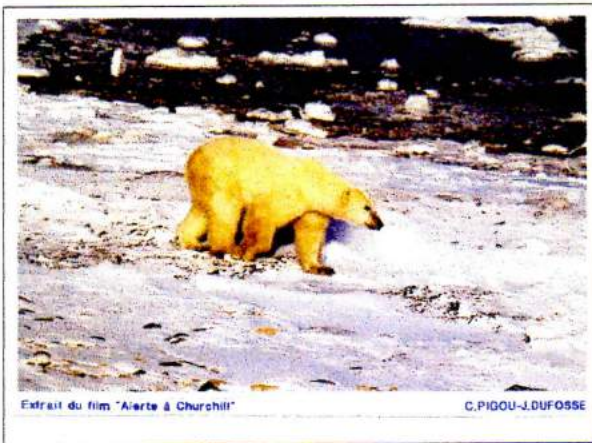
PHOTO CINE CLUB HAUBOURDINOIS- HAUBOURDIN.

##### OISE

A.E.C -CREIL.

##### SOMME

CAMERA CLUB PICARD - AMIENS



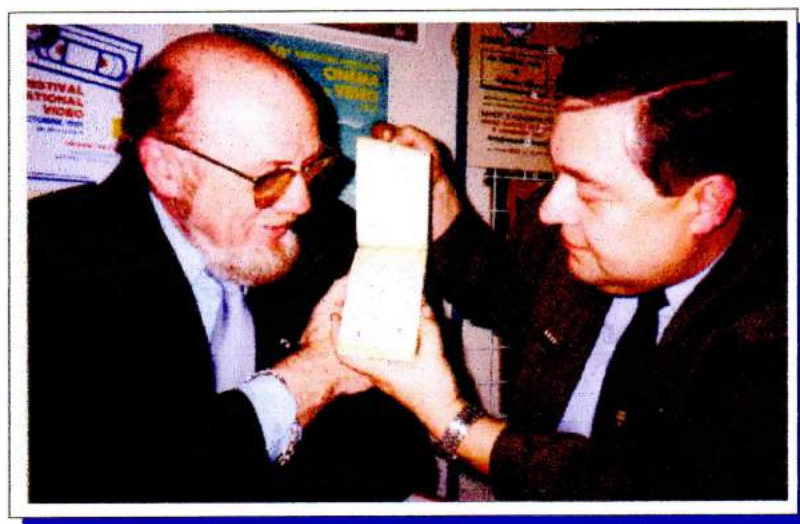
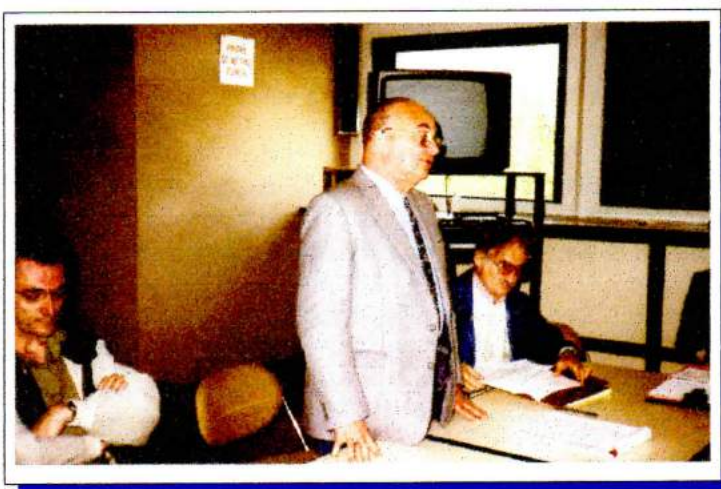
*Alerte à Churchill*

*Grand Prix du Président de la République et médaille d'Or de l'UNICA*

*En 1987 , Emile Delcour quitte la présidence de la région après six années*

*A gauche , Gérard Flament président en 1978*

*A droite , Jean Lejarre président en 1990*



*Gérard Dublique présente son premier dessin animé réalisé lors de son enfance.*



## *3ème REGION quelques dates et documents*

C'est le 9 juin 1950 qu'apparaît pour la première fois dans les comptes rendus officiels de la FFCCA la région "Normande".

Elle regroupe les départements : Seine-Inférieure, Eure, Orne, Calvados, Manche. qui dépendaient auparavant de la Région NORD .

C'est le 8 novembre 1950, lors d'une réunion spéciale du Comité directeur de la FFCCA, que la REGION NORMANDE devient la 3° REGION.

En 1975, suite au redécoupage des Régions adopté par l'Assemblée Générale de LILLE, elle trouve ses limites géographiques actuelles, regroupant les régions administratives : HAUTE NORMANDIE, BASSE NORMANDIE, CENTRE.

Le 3 décembre 1976, elle se déclare en association Loi 1901 à la préfecture de la Seine Maritime. Elle prend le nom de UNION REGIONALE DES CLUBS DE CINEASTES DU CENTRE ET DE NORMANDIE.

Le 12 janvier 1994 ( J.O du 26/01/94) elle devient l'UNION REGIONALE NORMANDIE-CENTRE DE CINEMA ET VIDEO ( U.R.N.C.C).

La conception de son logo est due au Caméra-club Photo-Club Lochois.

Depuis 1960 les Présidents en ont été:

en 1960 - Michel DELAUNE  
 en 1963 - Maurice DRAGON  
 en 1978 - Jean-Paul CHURET  
 en 1981 - Jacques PEAN  
 en 1987 - Marc ARNAUD  
 en 1989 - Gérard PHILIPPE  
 en 1998 - Philippe ABSOUS

### CLUBS AFFILIES EN 1998

PHOTO CINE CLUB VIERZON.	CHER
CINEMA 27 -EVREUX.	EURE
PHOTO VIDEO CLUB ISSOUDUN.	INDRE
CLUB PHOTO CINEMA LOCHOIS -LOCHES.	INDRE ET LOIRE
ORLEANS IMAGE - ORLEANS	LOIRET
- FLEURY LES AUBRAIS	MANCHE
ASSOCIATION CINE LOISIRS AMATEURS DU CENTRE COTENTIN (A.C.L.A.C)	
- AGNEAUX.	

CINE VIDEO PHOTO CLUB - ST HILAIRE DU HARCOUET

AFFILIATIONS 1999  
CALVADOS.

CAMESCOPIES REUNIS - CAEN.

CHER

PHOTO CINE CLUB DU BERRY - BOURGES.

LOIRET

COLLEGE: ATELIER CINEMA VIDEO DE L'INSTITUT D'ARTS VISUELS  
D'ORLEANS.



*National à Orléans en 1983*

*Assemblée générale à Rouen en 1987*



*Le National à Loches en 1991*



**UNION des CLUBS CINE et VIDEO de l'OUEST**

## ***4ème REGION quelques dates et documents***

En 1946 la REGION OUEST de la Fédération regroupe les départements de: Sarthe, Mayenne, Ille et Vilaine, Côtes du Nord, Finistère, Morbihan, Vendée, Deux Sèvres, Vienne, Loire Inférieure, Maine et Loire, Indre et Loire, Loir et Cher, Indre, Cher.

Elle compte à fin décembre 1946: 460 membres.

C'est le 8 novembre 1950, lors d'une réunion spéciale du Comité directeur de la FFCCA, que la REGION OUEST devient la 4<sup>e</sup> REGION.

En 1975, suite au redécoupage des Régions adopté par l'Assemblée Générale de LILLE, elle trouve ses limites géographiques actuelles qui correspondent aux régions administratives BRETAGNE-PAYS DE LOIRE. Elle se constitue en Association Loi 1901 le 18 décembre 1975 et devient L'UNION REGIONALE DES CLUBS DE CINEASTES DE L'OUEST(URCCO). En 1990, elle change d'appellation et devient l'UNION DES CLUBS CINE-VIDEO de L'OUEST (URCVO).

Ses différents logos ont été conçus par Michel BODY.

Depuis 1957 les Présidents ont été:

- en 1957- Corentin BEAUVAIS
- en 1963- Alain MOREAU
- en 1966 Jacques MAUPU
- en 1969- Gilbert AGRAPART
- en 1972- Michel BODY
- en 1975- Yvon MACE
- en 1981- Pierre MICHEL
- en 1984- Jean LEBASTARD
- en 1987- Michel BODIN
- en 1988- André HUTEAUX- par intérim suite à la démission de Michel BODIN
- en 1991- André HUTEAUX
- en 1994- Yvon MACE- par intérim suite au départ de  
André HUTEAUX
- en 1996- Michel BODY

**CLUBS AFFILIES EN 1998.**

### **FINISTERE**

IRIS FILM- BREST.

### **ILLE ET VILAINE**

CINE-VILAINE - RENNES.  
VIDEO-CLUB CESSONNAIS - CESSON.  
ACIS 8 - REDON.

## LOIRE ATLANTIQUE

C.C.P.S.N.C.A - SAINT NAZAIRE.  
AUDIO-VISUEL CROISICAI - LE CROISIC.  
LA BAULE IMAGES - LA BAULE.  
CINE VIDEO NANTAIS - NANTES.

## MAINE ET LOIRE

CAMERA VIDEO ANGEVIN - ANGERS.  
CINEASTES AMATEURS VIHIERSOIS - VIHIERS.  
CHOLET VIDEO-CINE-SON - CHOLET.

## MAYENNE

ATELIER CINE SON - CHATEAU-GONTIER.

## SARTHE

AV8. COMPAGNIE MUTUELLE DU MANS - LE MANS.  
CHROMA-VIDEO - LE MANS.  
CAMERA CLUB DU MANS - LE MANS.  
CLUB CINE VIDEO LOISIRS ET CULTURE CE-RENAULT - LE MANS.  
CLUB DES CINEASTES AMATEURS DU MAINE - CHAMPAGNE.

## VENDEE

CINEPHILM-AREXCPO- SAINT JEAN DE MONTS.  
PHOTO VIDEO CLUB YONNAIS - (PVCY) LA ROCHE SUR YON.



*Jean Lebastard Grand Prix du Président de la République et médaille d'or Unica 1983 pour : Eh bien Dansez maintenant avec le sculpteur «Le père Ratio »*



*Pierre Tchernia en visite au stand du Clolet Ciné Son en 1989*



*La maison du peuple à Saint Nazaire , lieu de l'Unica 83 et du national 1990*



**Groupement des Clubs, Unions Régionales,  
Cinéastes et Vidéastes de l'EST**

## **5ème REGION. quelques dates et documents**

En 1946, la REGION -EST de la Fédération regroupe les départements de: Marne, Meuse, Meurthe et Moselle, Moselle, Haut-Rhin, Bas Rhin, Vosges, Haute Marne, Aube, Yonne, Nièvre, Côte d'Or, Haute Saône, Doubs, Jura, Territoire de Belfort.

Elle compte à fin décembre 1946: 125 membres. C'est le 8 novembre 1950, lors d'une réunion spéciale du Comité directeur de la FFCCA, qu'elle devient la 5 ème REGION.

En 1975, suite au redécoupage des Régions adopté par l'Assemblée Générale de LILLE, elle trouve ses limites géographiques actuelles qui correspondent à celle des Régions Administratives - ALSACE, LORRAINE, CHAMPAGNE, BOURGOGNE, FRANCHE COMTE.

Déclarée comme ses consœurs en association autonome dans le cadre de la Fédération, ses statuts sont déposés au Registre des Associations de Mulhouse le 12 juillet 1977.

En 1984, le Président Régional Louis BRENGARTH et son Délégué Francis RENAUD incitent les clubs implantés dans une même région administrative à constituer des Unions Régionales. C'est ainsi que la Région devient le GROUPEMENT DES CLUBS ET DES UNIONS REGIONALES DE CINEMA ET VIDEO DE L'EST avec comme sigle GUR.EST.

Ce groupement rassemble l'Union Régionale Alsace Cinéma et Vidéo (URA) à COLMAR et à MONTBELIARD, l'Union des Clubs de Cinévidéastes de Franche Comté (UCCFC) lesquelles avaient été créées en 1985. En 1991 a été constituée à Chalons sur Saône, l'Union Bourgogne Cinéma et Vidéo (URB) qui a été dissoute en 1994 et, en 1992, à Epinal l'Union Régionale Lorraine de Cinéma et Vidéo (URLCCV). Il n'a jamais été créée d'Union Régionale en Champagne-Ardennes.

Depuis 1960, les Présidents de la cinquième Région ont été:

en 1960 - M.LAURENTIN  
en 1965 - Lucien EHRINGER  
en 1966 - Etienne RIOT  
en 1975 - François FRITZ  
en 1978 - Louis BRENGARTH

### CLUBS AFFILIES EN 1998.

#### AUBE

CENTRE DE CREATION AUDIOVISUELLES DE L'AUBE. - TROYES.

#### COTE D'OR

CAMERA CLUB BEAUNOIS - BEAUNE.

#### DOUBS

ASSOCIATION DES CINEVIDEASTES AIRE URBAINE 2000 (ACAU 2000) - MONTBELIARD.  
ATELIER CINE IMAGE SON - MONTBELIARD.

#### JURA

AMICALE PHOTO DES USINES SOLVAY - DOLE.



MEURTHE ET MOSELLE

CINE CLUB 9,5 DE LORRAINE - NANCY.  
CAMERA CLUB AUBOUE - AUBOUE.  
OBJECTIF IMAGE PASSION - NANCY.

HAUT RHIN

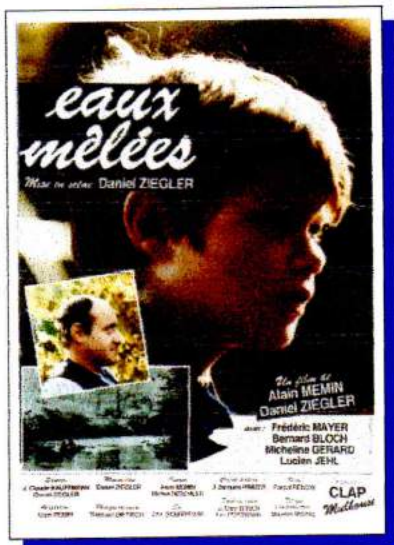
CENTRE DE CREATION AUDIOVISUELLE DE MULHOUSE.

VOSGES

NOIR ET COULEUR- EPINAL.

TERRITOIRE DE BELFORT

PHOTO CAMERA CLUB BELFORTAIN - BELFORT.



*L'affiche du film : Eaux mêlées  
Grand Prix du Président de la république 1988*



*Une histoire russe de Bernard Aubouy*



*L'affiche des 49 ièmes rencontres à Mulhouse en 1989*



6ème Région

## *6ème Région*

### *Quelques dates et documents*

En 1946, LA REGION -SUD OUEST de la Fédération regroupe les départements de: Charente Inférieure, Charente, Haute Vienne, Creuse, Dordogne, Corrèze, Gironde, Landes, Lot et Garonne, Lot, Cantal, Aveyron, Tarn, Tarn et Garonne, Gers, Hautes Pyrénées, Ariège, Aude, Pyrénées Orientales, Haute Garonne.

Elle compte à fin décembre: 110 membres. C'est le 8 novembre 1950, lors d'une réunion spéciale du Comité directeur de la FFCCA, qu'elle devient la 6ème REGION.

En 1975, suite au redécoupage des Régions adopté par l'Assemblée Générale de LILLE, elle trouve sa configuration actuelle, délimitée par les Régions Administratives - POITOU-CHARENTE, MIDI PYRENEES, LIMOUSIN, AQUITAINE.

Déclarée en Association LOI 1901 le 11 juin 1991, elle prend comme intitulé: 6° REGION FEDERATION FRANCAISE CINEMA VIDEO -UR6

Depuis 1960 les Présidents en ont été :

1960 - André TROUVE.  
1965 - René WALLYS-DAVY  
1972 - Guy CHAUMONT  
1976 - Jean BOYER  
1987 - Bernard GAILLARD  
1991 - Pierre SAINT MARC  
1999 - Bernadette TROUBAT

#### **CLUBS AFFILIES EN 1998**

##### CHARENTE

CLUB CINE VIDEO ET PHOTOGRAPHES AMATEURS DE L'ANGOUMOIS (C.V.P.A.A) - ANGOULEME.

##### CHARENTE MARITIME

ROYAN CAMERA CLUB - ROYAN.

##### HAUTE GARONNE

IMAGE'IN CINE VIDEO 31 - TOULOUSE.

##### GIRONDE

C.A.C.B BORDEAUX.  
ATELIER NOUVELLES IMAGES CESTAS.

PYRENEES ATLANTIQUES

A.C.A.P.PAU.

HAUTES PYRENEES

CAMERA CLUB SEMEAC - SEMEAC.  
CINEMA VIVANT - TARBES.

DEUX SEVRES

ARRET SUR IMAGE - LE TALLUD.

TARN

ATELIER DE CREATION D'IMAGES ALBIGEOIS (A.C.I.A). ALBI.

VIENNE

MICRO-FILM - SAINT CYR.

HAUTE VIENNE

CLUB DES AMATEURS CINEASTES LIMOUSIN (C.A.C.L) LIMOGES.

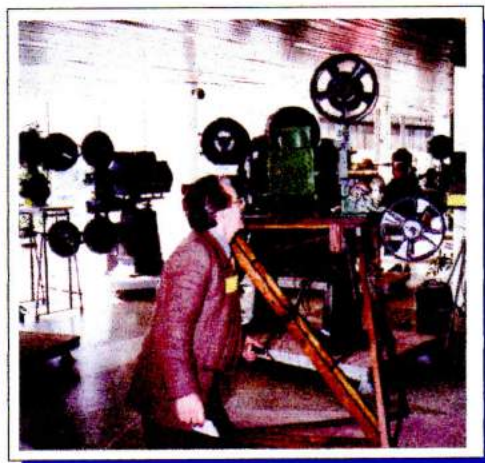
AFFILIATION 1999

GIRONDE

CINEASTES AMATEURS BLANQUEFORTAIS (C.A.B) BLANQUEFORT.



*Hommage à Mr Wallys-Davy*



*L'exposition du centenaire du Cinéma organisée par le Royan Caméra Club en 1995*



*La délégation de la 6 ème région au National de Rouen en 1976*



UNION CINEMA/VIDEO RHONE-ALPES / AUVERGNE

## **7<sup>ème</sup> REGION. quelques dates et documents**

En 1946, LA REGION SUD-EST de la Fédération regroupe les départements de:  
Saône et Loire, Allier, Puy de Dôme, Loire, Rhône, Ain, Haute Savoie, Savoie, Isère, Haute Loire, Lozère, Ardèche, Drôme, Hautes Alpes, Basses Alpes, Alpes Maritimes, Var, Bouches du Rhône, Vaucluse, Gard, Hérault, Principauté de Monaco.

Elle compte à fin décembre 1946: 108 membres.

C'est le 8 Novembre 1950, lors d'une réunion spéciale du Comité directeur de la FFCCA, qu'elle devient la 7ème REGION.

En 1975, suite au redécoupage des Régions adopté par l'Assemblée Générale de LILLE, elle trouve ses limites géographiques actuelles, correspondant aux Régions Administratives - RHONE-ALPES, AUVERGNE.

Déclarée en Association Loi 1901 le 3 mai 1984 sous le nom de UNION DES CLUBS DE CINEASTES DES REGIONS RHONE-ALPES AUVERGNE - (UCCRRAA), elle prend le 7 novembre 1987 à Bourg en Bresse le nom de : UNION CINEMA - VIDEO RHONE ALPES/AUVERGNE avec comme sigle UCV7 (UNION DE CINEMA VIDEO DE LA 7° REGION).

Le 19 mars 1988, à ST JEAN de MAURIENNE, elle adopte pour emblème un logo dessiné par Claude Bondier.

Les Présidents successifs à partir de 1960 ont été:

en 1960: M.BRUNEL

en 1961: Georges LONG

en 1966: Georges NIVET

en 1972: Guy FLAUJAC

en 1977: Christian PICTON par Intérim suite à la démission de Guy FLAUJAC

depuis 1978 : Michel MONFORT

### CLUBS AFFILIES EN 1998

#### AIN

CAMERA CLUB BRESSAN - BOURG EN BRESSE.

#### ALLIER

LA CAMERA MOULINOISE - MOULINS.

#### ISERE

MICRO VILLETTE MULTIMEDIA - VILLETTE D'ANTHON.

CAMERA CLUB DAUPHINOIS - GRENOBLE

#### LOIRE

CLUB AMATEUR DU CINEMA ET DE LA VIDEO - LE COTEAU

#### PUY DE DOME

ATELIER DU CINEMA ET DE LA VIDEO - CLERMONT FERRAND.

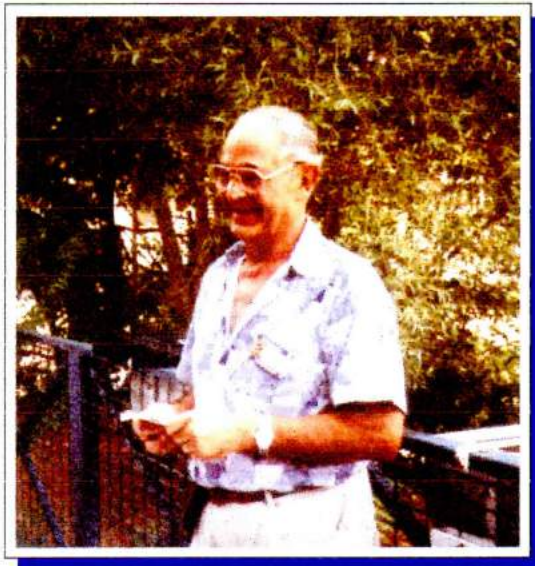
RHONE  
 CINEAL - LYON - CHAMPAGNE MONT D'OR.  
 SAVOIE  
 ASSOCIATION AIXOISE d'ART AUDIOVISUEL - QUATRA- AIX LES BAINS.  
 CINEMAURIENNE - ST JEAN DE MAURIENNE  
 HAUTE SAVOIE  
 CAMERA CLUB D'ANNECY. - ANNECY.  
**AFFILIATIONS 1999**  
 SAVOIE  
 BANDE ROUGE PRODUCTION - BOURG SAINT MAURICE.  
 ISERE  
 NOUVELLES IMAGES - DIEMOZ.



*Dominique Cauquy en tournage ; Grand Prix du président de la République et médaille d'or Unica , en 1978*



*Le National en 1988 Palmarès à l'hôtel de ville d'Annecy*



*Michel Monfort qui préside aux destinées de la région depuis 1978*

## **8ème REGION.**

### **quelques dates et documents**

C'est en 1975, suite au redécoupage des Régions adopté par l'Assemblée Générale de LILLE que la 8ème Région est créée. Elle groupe les régions administratives LANGUEDOC-ROUSSILLON (dont dépendait la 6ème Région) et PROVENCE-COTES D'AZUR (dont dépendait auparavant la 7ème Région)  
Déclarée en Association Loi 1901 le 12 janvier 1976 sous la dénomination UNION REGIONALE DES CLUBS DE CINEASTES MEDITERANNEENS, (URCCM) elle prend en janvier 1988, le nom de UNION MEDITERANNEENE CINEMA VIDEO (UMCV)

Ses Présidents ont été;

en 1975: Maurice MESMAY

en 1987: Jean SONDEL

en 1996: Jeanne GLASS

#### **CLUB AFFILIES EN 1998**

##### **ALPES MARITIMES**

IMAGES ET EXPRESSIONS - CAGNES SUR MER.

CINE CAMERA CLUB DE CANNES - CANNES.

PHOTO CINE CLUB DE MOUGINS - MOUGINS.

SPONDYLE-CLUB - ANTIBES-JUAN LES PINS.

##### **BOUCHES DU RHONE**

ANIMATION CINEMA CRAPONNE - GRANS.

CLUB DES AMATEURS CINEASTES PHOTOGRAPHES VIDEASTES DE PROVENCE

(CACPV)- MARSEILLE.

CINE ART ET VISION - FOS SUR MER.

LA ROQUE IMAGES - LA ROQUE D'ANTHERON.

EIDOLON - CHATEAUNEUF LES MARTIGUES.

##### **HERAULT**

LE CAMESCOPE APPRIVOISE - MONTPELLIER.

OBJECTIF IMAGE SAINT GELY- SAINT GELY DU FESC.

CINE VIDEO CLUB IBM - MONTPELLIER

##### **VAR**

C.C.V.TOULON - TOULON.

#### **AFFILIATIONS 1999**

##### **ALPES MARITIME**

PAPILLON VIDEO CLUB INTERNATIONAL -CANNES.

##### **HERAULT**

COLLEGE : ECOLE RENAISSANCE - SETE.

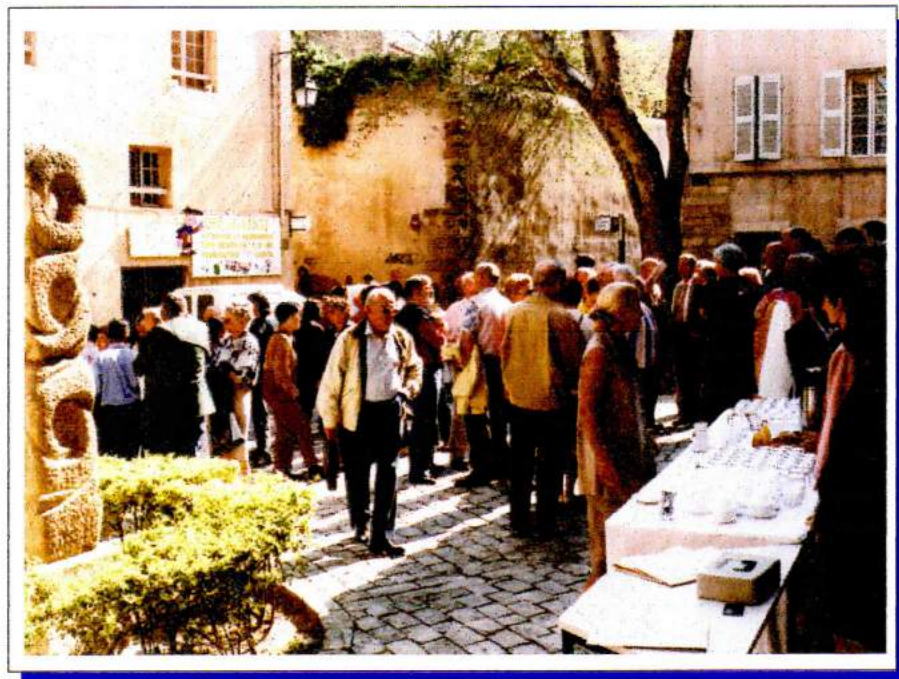
##### **VAR**

AGORA'S STUDIO- SANARY SUR MER.



*Maurice Mesmay reçoit à Nîmes sa deuxième médaille d'or de la fédération*

*Entretien avec Daniel Mercier et Pierre Coton président et directeur du Festival de l'image sous marine d'Antibes*



*Entrée au national d'Aix en Provence en 1994*

## REMERCIEMENTS

A Max HANSLI, Président de l'UNICA  
qui a accepté de préfacier cet ouvrage.

A mes correcteurs: Pierre et Jeannick MICHEL  
Pierre PERRIER

A l'historien Gilles OLLIVIER

et par ordre alphabétique: Pour l'apport de documents écrits, photographiques ou leurs témoignages :

à  
Seyda BARET  
Robert BEAUFRERE  
Jean BERNIER  
Michel BODY  
Louis BRENGARTH  
Jacques BROCHARD †  
Raymond BURGER  
Dominique CAUQUY  
Jacques et Micky CHARBONNIER  
Alain DESREVEAUX  
Georges DEVELON  
Bernard DUBLIQUE  
Jeanne GLASS  
Gabriel HOTTE  
Werner KAUFMANN  
Raymond LAFAY  
Michel LAPORTE  
Jean LEBASTARD  
Jean LEJARRE  
Yvon MACE  
Renée MANOA  
Serge MICHEL  
Marcel MEURIAULT  
Michel MONFORT  
Jean-Claude OUVRE  
Geneviève PACOUREAU  
Jacques PEAN  
Josette PERTHUIS  
Jean REGEMBAL  
Jesus RODRIGUEZ  
Pierre SAINT MARC  
Paul SCOCCINI  
Pierre et Paulette SEVESTRE  
Gérard SCHVARTZ  
Guy SUPPLISSIAU  
Gérard VIVAREL  
Daniel ZIEGLER

Pour ses dessins à Philippe WATIER.

Pour la traduction à Jean-Claude LEJOSNE.

Pour la mise en pages et l'impression à Yves THIBAUT et Véronique LEFEVRE

Et à tous ceux qui par leurs actions ont contribué à la

GRANDE ET PETITES HISTOIRES DE LA FEDERATION



## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Archives FFCV.  
Archives CACF.  
Archives CINEAL-Lyon.  
Annuaire Français du Cinéma d'Amateurs.  
Ciné-Amateur.  
Cinéma pratique.  
Cinéma privé.  
Cinéma Chez Soi.  
Plaisirs du Cinéma.  
Caméra-Vidéo.  
Le Monde du Cinéaste Amateur(UNICA).  
Notes de V.HAVLIK.  
L'Histoire de l' UNICA - Jean Borel.  
Cinquante ans de l' UNICA 1931-1981- Dr Sandor Buglya.  
Unica-News.  
Cinématographe-Invention du Siècle -Découvertes Gallimard.  
Gde Encyclopedie de la Photo et du Cinéma d'Amateur -ELSEVIER.  
Les Secrets du Cinéma-Casterman.  
Histoire de la Caméra ciné Amateur - Michel Auer-Michèle Ory.  
Histoire Illustrée des Appareils Photographiques- Michel Auer.

Rédaction Roger BIGEON

Publication 2000

Pour les Textes tous droits de Reproductions réservés FFCV.

Pour les illustrations iconographiques et photographiques  
tous droits réservés

La Reproduction et la Diffusion  
même partielles  
par INTERNET sont strictement interdites.

**PAYS DONT DES FEDERATIONS SONT ADHERENTES A L'UNICA**  
(Liste officielle Juillet 1999).

**AFRIQUE DU SUD**  
**ALLEMAGNE**  
**PRINCIPAUTE D'ANDORRE**  
**REPUBLIQUE ARGENTINE**  
**AUTRICHE**  
**BELGIQUE**  
**BOSNIE-HERZEGOVINE**  
**CROATIE**  
**ESPAGNE**  
**ESTONIE**  
**ETATS-UNIS-(Michigan)**  
**FINLANDE**  
**FRANCE**  
**GRANDE BRETAGNE**  
**HONGRIE**  
**IRAN**  
**ITALIE**  
**LETTONIE**  
**LIECHTENSTEIN**  
**LITUANIE**  
**LUXEMBOURG**  
**MACEDOINE**  
**MALTE**  
**NOUVELLE ZELANDE**  
**PAYS BAS**  
**POLOGNE**  
**OUZBEKISTAN**  
**ROUMANIE**  
**RUSSIE**  
**SLOVAQUIE**  
**SLOVENIE**  
**SUEDE**  
**SUISSE**  
**TCHAD**  
**REPUBLIQUE TCHEQUE**  
**RUSSIE**

**MEMBRES CORRESPONDANTS**  
**BULGARIE**  
**SENEGAL**  
**YOUGOSLAVIE**

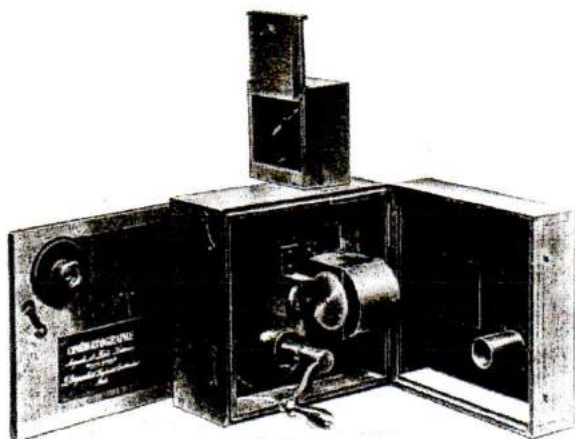


PAYS DONT DES FEDERATIONS SONT ADHERENTES A L'UNICA  
A FIN DECEMBRE 1998.

 AFRIQUE DU SUD	* * * *	 ARGENTINE
 ANDORRE	AFRIQUE DU SUD ALLEMAGNE PRINCIPAUTE D'ANDORRE REPUBLIQUE ARGENTINE	 BULGARIE
 TCHÈQUE (REPUBLIQUE)	AUTRICHE BELGIQUE BOSNIE-HERZEGOVINE BULGARIE	 BOSNIE HERZEGOVINE
 CROATIE	CROATIE ESPAGNE ESTONIE ETATS-UNIS-(Michigan) FINLANDE	 ESTONIE
 ESPAGNE	FRANCE GRANDE BRETAGNE HONGRIE IRAN	 FINLANDE
 HONGRIE	ITALIE LETTONIE LITUANIE LUXEMBOURG MACEDOINE	 ETATS-UNIS
 IRAN	MALTE NOUVELLE ZELANDE PAYS BAS POLOGNE SENEGAL	 RUSSIE
 ITALIE	SLOVAQUIE SLOVENIE SUEDE SUISSE REPUBLIQUE TCHÈQUE RUSSIE TCHAD UZBEKISTAN YOUGOLAVIE	 ROYAUME-UNI
 LITHANIE		 OUZBÉKISTAN
 MACEDOINE		 LETTONIE
 NOUVELLE-ZELANDE		 LUXEMBOURG
 POLOGNE		 MALTE
 SENÉGAL		
 SLOVAQUIE		
 SLOVÉNIE		
 SUISSE		

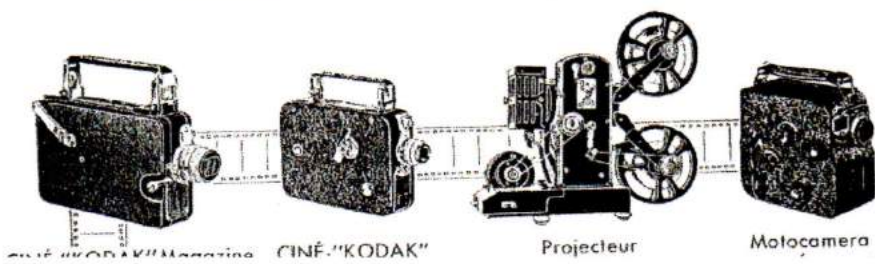
## QUELQUES ANCETRES

Document Ciné-Amateur



La caméra Pathé, à son tour, un modèle d'usage et auquel professionnels et amateurs doivent beaucoup.

En 1895, Louis Lumière ne dispose pour ses essais que d'un seul appareil, prototype construit par Charles Moisson, avec lequel il a enregistré son premier film. *Sortie d'usine*. Vers la fin de l'année, il passe commande à un ingénieur, Jules Carpentier, du modèle de série qui comporte déjà de nombreuses améliorations de détail.



CINÉ "KODAK" Magazine

CINÉ "KODAK"

Projecteur

Motocamera

" Un bon ouvrier doit avoir un bon outil "

une bonne camera.

Un bon opérateur avec...

*a réalisé*

## M I R A G E

SCÉNARIO 16 mm

*et obtenu*

1<sup>er</sup> GRAND PRIX CONCOURS NATIONAL F. F. C. C. A.

1<sup>er</sup> PRIX 6<sup>me</sup> CONCOURS INTERNATIONAL PARIS 1937

ACHETEZ CET OPÉRATEUR...

ACHETEZ AUSSI UNE CAMERA FACINE

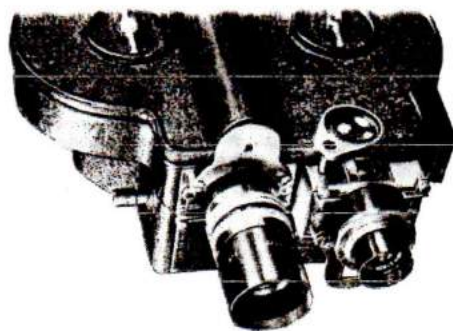


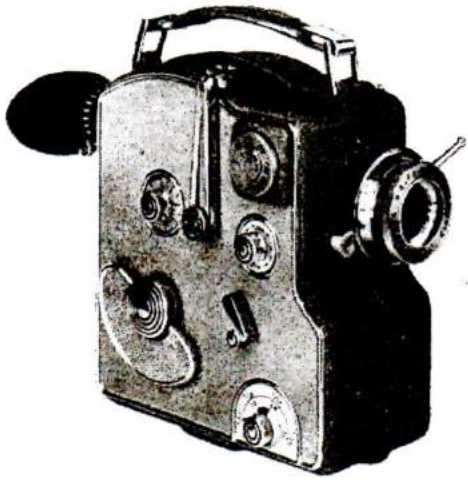
## SOCIÉTÉ FACIN

106-108, Avenue de la Reine, BOULOGNE (Seine)

UNIS FRANCE

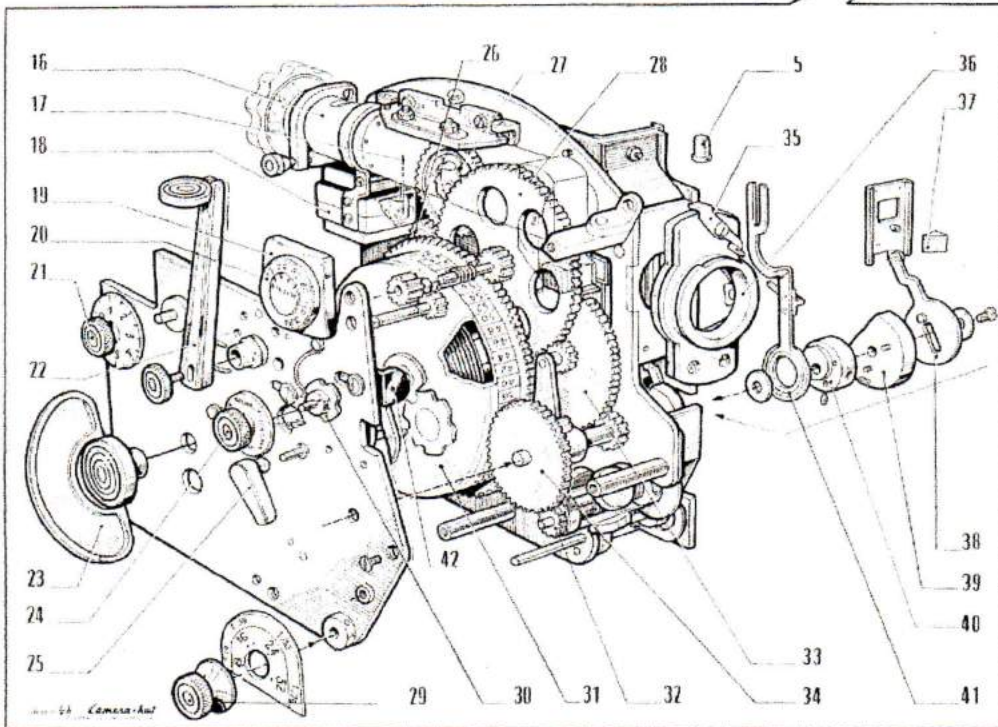
EN 1937, UN CONSTRUCTEUR FRANCAIS  
PREND LA FEDERATION COMME  
REFERENCE POUR SA PUBLICITE.





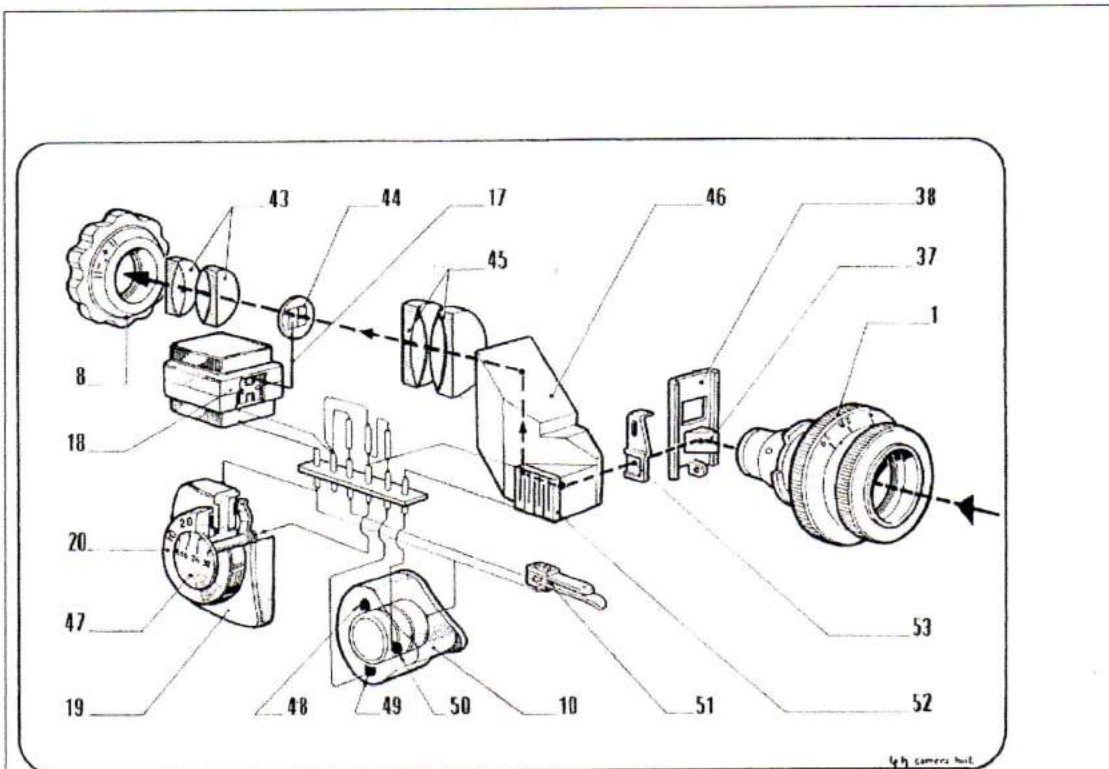
LA  
CAMEX-REFLEX  
A CELLULE REFLEX  
PERMANENTE

Type CR

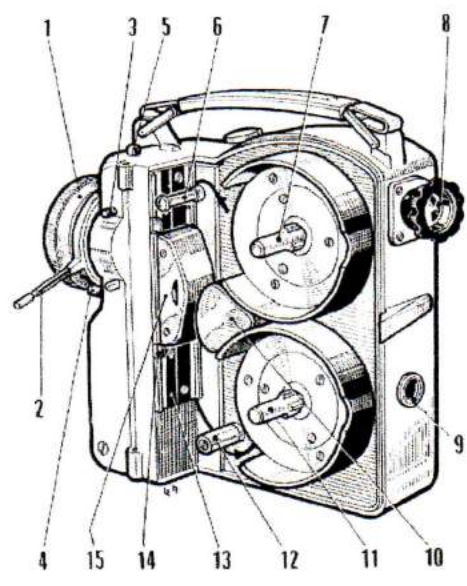


72

"Eclaté LE HEDAN"



- 1. Objectif.
- 2. Levier de diaphragme.
- 3. Goujon d'échelle de diaphragme.
- 4. Butée de levier de diaphragme.
- 5. Bouton de déblocage d'objectif.
- 6. Galet supérieur.
- 7. Axe de bobine.
- 8. Écilleton.
- 9. Compteur d'images.
- 10. Boîtier de piles.
- 11. Axe de bobine.
- 12. Galet inférieur de retenue du film.
- 13. Couloir.
- 14. Ressort guide-film.
- 15. Presseur.
- 16. Viseur.
- 17. Aiguille de galvanomètre.
- 18. Galvanomètre.
- 19. Carter de potentiomètre.
- 20. Bouton des émulsions.
- 21. Compteur métrique.
- 22. Manivelle de marche AR.
- 23. Clef de remontage.
- 24. Boulon sélecteur.
- 25. Commande de pose T.
- 26. Pignon intermédiaire.
- 27. Pignon d'axe de bobine.
- 28. Pignon principal.
- 29. Bouton de réglage des vitesses.
- 30. Clavier sélecteur.
- 31. Barillet.
- 32. Régulateur de vitesses.
- 33. Pignon secondaire.
- 34. Pignon de griffe et d'obturateur.
- 35. Blocage d'objectif.
- 36. Porte objectif.
- 37. Miroir d'obturateur.
- 38. Obturateur.
- 39. Cane d'obturateur.
- 40. Excentrique de griffe.
- 41. Griffe.
- 42. Plaque de mise en marche.
- 43. Oculaire.
- 44. Réticule de mise au point.
- 45. Objectif du viseur.
- 46. Prisme à trois réflexions.
- 47. Bouton des cadences.
- 48. Position « coupe-batterie ».
- 49. Position « contrôle de charge ».
- 50. Position « utilisation ».
- 51. Contact « marche et arrêt ».
- 52. Cellule photo-électrique.
- 53. Lentille de champ.



**DOCUMENT "CINE CAMERA HUIT"**

## CES MILLIMÈTRES QUI ONT FAIT LE CINÉMA

3 mm	1960 Etats-Unis	Eric BERNDT. Film destiné au programme « Découvertes » (1) de la N.A.S.A. avec perforation centrale (comme le 15 mm Gaumont), le 9,5 mm Pathé et les 17,5 mm de Bickson, Hugues et Ernemann).	17,5 mm	1895 Grande-Bretagne	Robert PAUL et Birt ACRES. Caméra-projecteur KINETIC BIRTAC pour film à une seule rangée de perforations latérales.
4 mm	1930 Etats-Unis	REBILLON, ADAM et John MAURER (essais sur film 16 mm ?)	17,5 mm	1898 Grande-Bretagne	WRFNCH et Fil. BICKAM. Caméra-tireuse-projecteur Kinetograph pour film à perforations centrales à l'onglée.
4,75 mm	1955 France	S.C.I. PATHE. Format panoramique DUPLEX au rapport 1 : 1,80 (par défilement horizontal du film 9,5 mm à double perforation centrale; recoupe en deux avant projection). Caméra Lida, projecteur Munaco.	17,5 mm	1897 Grande-Bretagne	William-Charles HUGUES. Caméra-projecteur CINEMATOGRAPH SNAP-SHOT pour film à perforations centrales rectangulaires.
8 mm	1932 Etats-Unis	EASTMAN KODAK (essais commencés en 1928). Film 16 mm perforé en « double 8 », refendu en deux avant projection. Caméra et projecteur Kodascope 8.	17,5 mm	1903 Allemagne	Heinrich ERNEMANN. Caméra et projecteur KINO I pour film à perforations centrales.
8 mm	1954 France	EMEL. Format panoramique PANOSCOPE au rapport 1 : 2,50 par agrandissement de la lentille d'exposition à 8,20 mm du format « double 8 », non coupé pour la projection.	17,5 mm	1912 France	X. Caméra et projecteur DUOSCOPE pour film à perforations carrées.
8 mm	1965 Tchécoslovaquie	MEOPTA. Format panoramique sur film « double 8 » à l'usage commercialisé, pas d'informatons détaillées.	17,5 mm	1919 France	Etienne MOLLIER. Caméra et projecteur CINETYPE.
8 S	1965 Etats-Unis	EASTMAN KODAK. Format SUPER 8 par modification du cadre et de la perforation du « double 8 ».	17,5 mm	1921 Allemagne	Dita LINHOF et MUNACO. Caméra et projecteur COCO LINHOF.
8 M	1965 Etats-Unis	John MAURER (essais d'agrandissement de la piste sonore).	17,5 mm	1928 France	Charles PATHE. Format de tirage PATHE RURAL (par réduction du 35 mm et destiné à l'exploitation locale).
9,5 mm	1922 France	Charles PATHE et Ferdinand ZECCA. Projecteur pour films d'édition PATHE BABY, puis caméra en 1923.	21 mm	1900 France	REULOS et GOUDEAU. Caméra-projecteur MICROGRAPHE. Film à double rangée d'encoches.
9,5 mm	1962 France	Robert SCHARFEGGER. Format panoramique artisanal au rapport 1 : 2,15 par exposition sur la demi-hauteur du format 9,5 mm avec élargissement de la piste sonore de 0,78 ou 1 à 2 mm.	21 mm	1948 France	Jean VIVIE (modification d'un projet en 19 mm de 1944). Projections expérimentales d'un film de tirage à piste sonore élargie.
11 mm	1903 Grande-Bretagne	G.J. BRADLEY. Caméra et projecteur DUPLEX, pour film à perforations centrales.	22 mm	1912 Etats-Unis	Thomas EDISON. Projecteur HÔME KINETHOSCOPE.
15 mm	1900 France	Louis GAUMONT. Caméra-tireuse-projecteur CHRONO DE POCHE.	22 mm	1922 France	Sté GALLUS. Projecteur CINEBLOC. Format d'édition à support en cellulose et tirage « Ozophane » (procédé diastype, parent de celui lancé aux Etats-Unis en 1965, par Métro-Kalvar pour le 16 mm).
16 mm	1923 Etats-Unis	EASTMAN KODAK et AL. F. VICTOR (essais commencés en 1914 par F.W. Barnes et poursuivis en collaboration avec J.G. Capstaff de 1916 à 1920). Caméra Cine Kodak 16 et projecteur Kodascope 16. Malheureusement en France.	28 mm	1913 France	Charles PATHE. Projecteur et Caméra PATHE-KOK (brevet en 1911), pour film à support ininflammable.
16 mm	1930 Etats-Unis	KODEL ELECTRIC. Image quadruplée sur film 16 mm. Caméra et projecteur Homavid.	32 mm	1927 France	KODAK PATHE. Format de tirage destiné aux machines Dobie pour le 16 mm.
16 mm	1954 France	DIMAPHOT. Format panoramique DEMI-16 au rapport 1 : 1,84 par défilement horizontal sur la demi-largeur du film 16 mm. Ce principe a été repris par les systèmes artisanaux de W. Kellenberger (Suisse), en 1961, avec le rapport 1 : 1,63 et de David Jones (Grande-Bretagne), « Half Steer » - Superstition X dans les années 60, avec le rapport 1 : 1,50.	35 mm	1880-1890 Etats-Unis	George EASTMAN. Format choisi pour la caméra Kinetograph d'Edison et l'appareil de vision Kinetoscope à défilement continu.
16 mm	1958 Grande-Bretagne	Ian SMITH. Format panoramique artisanal VARISCOPE au rapport 1 : 2,25 obtenu par élargissement de la largeur du cadre vers la manchette pleine du film 16 mm à une seule rangée de perforations.	35 mm	1892-1893 France	Léon BOULY pour la caméra-projecteur CYNEMATOGRAPHE à défilement sauté d'un film non perforé.
16 mm	1964 Autriche	H.L. BUCKINGHAM. Format panoramique artisanal VARISPECT au rapport 1 : 2,45 par agrandissement de l'image sur toute la largeur du 16 mm, y compris autour des deux rangées de perforations.	35 mm	1895 France	Auguste et Louis LUMIERE. Caméra-tireuse-projecteur CINEMATOGRAPHE pour film à perforations rondes.
16 mm	1967 Grande-Bretagne	Stuart WARRINER. Format panoramique artisanal PAN-16 au rapport 1 : 2,87 par exposition sur la demi-hauteur du format 16 mm (principe voisin du Panoscope Emel de 1954, en « double 8 »).	35 mm	1929 Italie	Filoteo ALBERINI. Format panoramique au rapport 1 : 1,80 environ par défilement horizontal du film.
16 S	1967 Suède	Rune ERICSON. Format SUPER 16 (« Runescape ») pour la prise de vues au rapport 1 : 1,65, sur film à une seule rangée de perforations, destiné au « gonflage » en 35 mm.	35 mm	1955 Etats-Unis	PARAMOUNT. Format panoramique de prise de vues VISTAVISION au rapport 1 : 1,85 par défilement horizontal du film.
16 S	1969 Etats-Unis	Ferdé GROFE Jr et Adrian MOSSER. Format codé « SUPER 22 » au rapport 1 : 1,75 avec surface agrandie par élargissement vers la manchette pleine du film 16 mm à une seule rangée de perforations. Destiné au « gonflage » en 35 mm.	35 mm	1963 Italie	TECHNICOLOR. Format panoramique de prise de vues TECHNICOPE au rapport 1 : 2,35 par exposition sur la demi-hauteur du format 35 mm avec une image de 9,5 x 22 mm (projection par tirage anamorphosé).
16 S	1971 Etats-Unis	Eric BERNDT. Format CINESTAR au rapport 1 : 1,65 avec surface encore agrandie par l'emploi d'une seule rangée de perforations Super 8. Destiné au « gonflage » en 35 mm.	50 mm	1894 Allemagne	Max et Emil SKLADANOWSKY. Caméra et projecteur BIOSKOP pour film à perforations rondes adaptés au format 35 mm (Edison en 1895).
			55 mm	1896 Italie	Italo PACCHIONI. Caméra et projecteur utilisant une pellicule Lumière.
			57 mm	1895 Etats-Unis	Laurie DICKSON et Eugène LAUSTE. Caméra-projecteur pour la firme PANOPTIKON.
			60 mm	1896 France	Georges DEMENY, Léopold DECAUX et Léon GAUMONT. Caméra-projecteur CHRONO-PHOTOGRAPHE.
			62 mm	1895 Etats-Unis	Laurie DICKSON, Herman CASLER et AMERICAN MUTOSCOPE and BIOGRAPH Co. Avec la collaboration d'E. Lauste, caméra Mutoscope à film perforé durant l'exposition et projeté avec le Biograph.
			63 mm	1897 Etats-Unis	Samuel TILDEN et Enoch J. RECTOR. Caméra et projecteur VERISCOPE.
			65 mm	1928 France	André DEBRIE. Caméra pour le procédé MAGNAFILM PARAMOUNT.
			65 mm	1953-1955 Etats-Unis	Brian O'BRIEN, Michael TODD et AMERICAN OPTICAL. Format panoramique de prise de vues TODD-AC au rapport 1 : 2,1 (projeté en 70 mm d'une image de 23,01 x 52,80 mm).

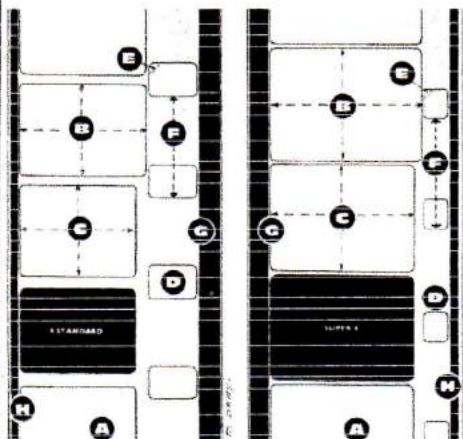


21 mm	1900 France	<b>REUJOS et GOUDEAU.</b> Caméra-projecteur MIROGRAPHE. Film à double rangée d'encoches.	50 mm	1894 Allemagne	<b>Max et Emil SKLADANOWSKY.</b> Caméra et projecteur BIOSKOP pour film à perforations rondes adaptées au format 35 mm Edison en 1895).
21 mm	1949 France	<b>Jean VIVIE.</b> Modification d'un projet en 19 mm de 1944. Projections expérimentales d'un film de tirage à piste sonore élargie.	55 mm	1896 Italie	<b>Italo PACCHIONI.</b> Caméra et projecteur utilisant une pellicule Lumière.
22 mm	1912 Etats-Unis	<b>Thomas EDISON.</b> Projecteur HOME KINOTOSCOPE.	57 mm	1895 Etats-Unis	<b>Louis DICKSON et Eugène LAUSTE.</b> Caméra-projecteur pour la firme PANOPTICON.
22 mm	1922 France	<b>Sté GALLIUS.</b> Projecteur CINEBLOC. Format d'édition à support en cellulose et tirage « Ozophone » (procédé diazotype, parent de celui lancé aux Etats-Unis, en 1905, par Mévo-Kalvari pour le 16 mm).	60 mm	1896 France	<b>Georges DEMENY, Léopold DECAUX et Léon GAUMONT.</b> Caméra-projecteur CHRONO-PHOTOGRAPHE.
28 mm	1913 France	<b>Charles PATHE.</b> Projecteur et Caméra PATHE-KOK (brevet en 1911), pour film à support ininflammable.	62 mm	1895 Etats-Unis	<b>Louis DICKSON, Herman CASLER et AMERICAN MUTOSCOPE and BIOGRAPH Co.</b> Avec la collaboration d'E. Lauste, caméra Mutoscope à film perforé durant l'exposition et projeté avec le Biograph.
32 mm	1927 France	<b>KODAK PATHE.</b> Format de tirage destiné aux machines Debrie pour le 16 mm.	70 mm	1897 France	<b>Raoul GRIMOIN-SAISON.</b> Caméra et projecteur PHOTOTACHYGRAPHE (appareils groupés par 10 pour la projection, en 1900, du Cinéscarama ou Cinéorama).
35 mm	1889-1890 Etats-Unis	<b>George EASTMAN.</b> Format choisi pour la caméra Kinetograph d'Edison et l'appareil de vision Kinetoscope à défilement continu.	70 mm	1911 Italie	<b>Filoteo ALBERINI.</b> Caméra et projecteur.
35 mm	1892-1893 France	<b>Léon BOULY</b> pour la caméra-projecteur CINEMATOGRAPIE à défilement successif d'un film non perforé.	70 mm	1955 Etats-Unis	<b>Brian O'BRIEN, Michael TODD et AMERICAN OPTICAL.</b> Projecteur pour la copie sonore du format panoramique TODD-AO.
35 mm	1895 France	<b>Auguste et Louis LUMIERE.</b> Caméra-litreuse-projecteur CINEMATROGRAPHE pour film à perforations rondes.	70 mm	1895 Grande-Bretagne	<b>MUTOSCOPE et BIOGRAPH.</b> Caméra et projecteur du format américain de 62 mm en version anglaise (7).
35 mm	1929 Italie	<b>Filoteo ALBERINI.</b> Format panoramique au rapport 1 : 1,80 environ par défilement horizontal du film.	73 mm	1932 France	<b>Louis LUMIERE.</b> Caméra et projecteur pour film à perforations rondes.
35 mm	1895 Etats-Unis	<b>PARAMOUNT.</b> Format panoramique de prise de vues VISTAVISION au rapport 1 : 1,85 par défilement horizontal du film.	75 mm		
35 mm	1953 Italie	<b>TECHNICOLOR.</b> Format panoramique de prise de vues TECHNISCOPÉ au rapport 1 : 2,35 par exposition sur la demi-hauteur du format 35 mm avec une image de 9,5 x 22 m (projection par tirage anamorphosé).			

COMPARATIF 8 mm et SUPER 8

Lettre de renvoi au schéma	NORMES	8 STANDARD	SUPER 8
<b>DE L'IMAGE</b>			
A	Largeur du film	7,98 ± 0,04	7,98 ± 0,03 9,54
B	Cotes de l'image sur le film, en mm	4,79 ± 0,12 × 3,51 ± 0,20 0,00	5,69 ± 0,06 × 4,22 ± 0,06 0,00
C	Cotes de la fenêtre de projection, en mm	4,37 ± 0,02 × 3,28 ± 0,03	5,36 ± 0,09 × 4,01 ± 0,06 0,00
C	Surface de l'image projetée	14,33 mm <sup>2</sup>	21,49 mm <sup>2</sup>
C	Pourcentage utile de la surface sensible	47 %	43 %
<b>DES PERFORATIONS</b>			
D	Cotes des perforations, en mm	1,83 × 1,27	0,91 × 1,14
E	Forme	Horizontale	Verticale
E	Rapport d'écartement angulaire, en mm	0,12 ± 0,02	0,13 ± 0,02
F	Position	Dans l'axe des hauteurs de cadrage	Dans l'axe des hauteurs d'image
F	Per des perforations	3,81 ± 0,05	4,23 ± 0,10
	Longueur de film, en m, défilant en 1 minute à :		
	16 inch.	3,65	—
	18 inch.	4,71	4,59
	24 inch.	5,48	6,11
<b>SONORES</b>			
G	Décalage son-image, en nombre d'images	56 ± 1	10 ± 1/2
G	Largeur de la piste sonore, en mm	0,80 à 0,80 ± 0,16	0,68 ± 0,05
H	Facilité de la piste sonore	OS-4 perforations	Côté sans perforations
H	Largeur de la piste de compensation magnétique en mm	0,75 à 0,20	0,20 à 0,40

M. G. Les normes comparées le 8 Standard aux celles de l'A.S.A. à cette époque des normes françaises A.F.N.O.T., adaptations différentes pour les cotes d'image.



Documents "CINEMA PRATIQUE 1965"

## Documents "LE MONDE DU CINEASTE AMATEUR" UNICA 1965

### Première liste de caméras pour Super 8 et Single 8 (à notre connaissance au moment de la mise sous presse)

Toutes les caméras mentionnées dans cette liste sont déjà en construction. Mise en vente pour les pays et les continents entre mai et automne 1965.

Fabricant, pays	Dénomination de l'appareil	Chargeur	Optique	Mécanique
Eugen Bauer, Allemagne	C1 Super	Super 8	Visée 1:1,8/8-26 Visée réflexe	13, 18, 24 im/sec. Régulateur de la lumière. Moteur électrique
	C2 Super	Super 8	Schneider Varogon 1:1,8/8-40 Visée réflexe	13, 18, 24 im/sec. Régulateur de la lumière. Moteur électrique
Kodak, USA	Instamatic M2	Super 8	Visée réflexe Focale fixe 1,8	Diaphragme à réglage manuel, 18 im/sec. Moteur électrique
	Instamatic M4	Super 8	Focale fixe 1,8	Diaphragme automatique, 18 im/sec. Moteur électrique (13-21 DIN)
	Instamatic M8	Super 8	Zoom	Diaphragme automatique, 18 im/sec. Moteur électrique (13-21 DIN)
Elmo, Japon	Tricomat	Partie postérieure nouvelle pour Super 8 Single 8, Standard 8 Super 8	Zoom. Visée réflexe	Automoteur, plusieurs vitesses. Moteur électrique
Beaulieu, France	2008 Professionnelle	Super 8	Visée réflexe sur écran Zoom Angulorex 1:1,8/8-64 Schneider Varogon 1:1,8/7-56 Tous les objectifs Super 8 et 16 mm avec pas «C» Objetifs petit format avec adaptateur	Moteur électrique avec translateur contrôle électronique: 2, 4, 8, 18, 25, 26, 50 im/sec Diaphragme automatique et manuel. Divers accessoires, électriques et mécaniques. Son pilote. Rebobinage adapté pour chargeurs améliorés ou pour les chargeurs actuels avec aide manuelle
Eumig, Autriche	Violettette	Super 8	Apert-zoom 1: 1,8/9-27 mm modèle avec servo focal automatique, visée réflexe Les modifications en préparation	Diaphragme automatique avec photorésistance et montage en pont insensible à la tension (15-21 DIN), possibilité de correction individuelle plus/min 1 diaphragme, 18 et 24 im/sec, moteur électrique, prise de vue image par image
Fuji, Japon	F-1 Fujica Movie Camera	Single 8	Focale fixe 1:8/11,5 mm Télé convertisseur 2x Visée par cadre lumineux Visée réflexe, Zoom 1:7,6/8,5-29 mm	Diaphragme automatique, 18 et 24 im/sec. Moteur électrique
	Z-1 Fujica Movie Camera	Single 8	Zoom 1:1,8/11,5 mm	Diaphragme automatique, 18 et 24 im/sec. Moteur électrique
Nico (Braun S.A.), Allemagne	S 9 M S 8	Super 8	Schneider Varogon 10-35 mm, Schneider Varogon 8-40 mm, Power Zoom. Visée réflexe 3 modèles avec zoom divers, Visée réflexe	18 et 24 im/sec, automatique. Moteur électrique 18 et 24 im/sec, automatique. Moteur électrique
Sankey, Japon	inconnu	Super 8	Zoom 1:1,8/11,25 mm Visée réflexe, Power Zoom	Automatique, diaphragme à vitesse
Bell & Howell, Grande-Bretagne	modèle 431	Super 8	Sans Power Zoom	Automatique, régl. optique 18 im/sec et passage rapide à 28 im/sec. Moteur électrique. Diaphragme automatique 1,95-64, un peu simplifié
Argus, USA	Showmaster 802	Super 8	Zoom 1:1,8/3,5-35 mm Convertisseur grand angle (6,5-26). Télé convertisseur (15-60)	Automatique. Moteur électrique
DeJux, USA	Showmaster 820 Electra I Electra II Electra VII Electra VI Electra V	Super 8	Focale fixe 1:1,8 Grand angle et télé avec marque dans le viseur Power Zoom 14. Visée réflexe Zoom 1:3 Optique normale, avec Zoom additionnel	Un peu simplifié Automatique. Moteur électrique Automatique. Moteur électrique, 2 vitesses

### Première liste de projecteurs pour Super 8, Single 8 (à notre connaissance au moment de la mise sous presse)

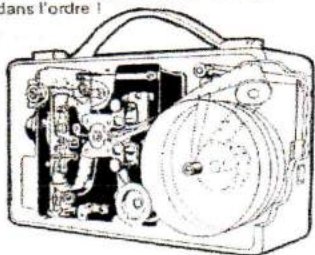
Tous les projecteurs mentionnés dans cette liste sont déjà en construction. Mise en vente pour les pays et les continents entre mai et automne 1965.

Constructeurs, pays	Dénomination de l'appareil	Format	Détails
Eugen Bauer, Allemagne	T 1 Super	Super 8 (Single 8)	Optique 1:1,4/18 mm (avec en choix, lampe tube quartz 12 V/100 W) Rebobinage, arrêt sur image. Projection en marche arrière, Synchronon
Elmo, Japon	inconnu	Super 8 (Single 8 et Standard 8)	Projecteur bifrontal Équipement normal courant
Pallaud-Bates, Suisse	IS-5 Super	Super 8 (Single 8)	Équipement identique au projecteur bien connu Standard 8 IS-5
Bell & Howell, Grande-Bretagne	Projecteurs Auto load 480 422 357 Z 356	Super 8 (Single 8)	Optique 1:2 Optique 1,5 Optique 1,5 Optique 1,5
Nico (Braun S.A.), Allemagne	inconnu	Super 8 (Single 8)	Équipement normal (en préparation)
Fuji, Japon	Fujica scope M2 Fujica scope SM 1	Single 8 (Super 8) Single 8 (Super 8)	Optique 1,4/25 mm, convertisseur zoom 18-32 mm, lampe 8 V/90 W Projecteur sonore pour piste magnétique sur film d'après les normes Single 8 (pick-up sur côté non perforé) à 18 images au-dessous de la fenêtre de projection). Optique 1,3/20 mm, lampe 21,5 V/100 W, 18 et 24 im/sec
Eumig, Autriche	Mark M Super 8 Mark S Super 8	Super 8 (Single 8) Super 8 (Single 8)	Optique Zoom Austrovar 1:1,3/15-25 mm, lampe 12 V/100 W (marque arrière visible etc.) Partie optique comme Mark M
Kodak, USA	M 50 M 60 M 70 M 80 M 90 M 100	Super 8 Super 8 Super 8 Super 8 Super 8 Super 8	Mise en place du film automatique, bobine de 200 pieds. Marche avant, marche arrière rapide. Optique 1,5 Marche arrière, presque entièrement automatisé. Optique 1,5 Toute adaptation bien adaptable à l'usage. De la projection image par image à la cadence de 94 im/sec, avec une luminosité excellente. Aussi bien adapté aux études analytiques qu'aux pays. Optique 1,5 et lentille zoom 1,5 Projecteur bifrontal pour Super 8 et Standard 8, bobine à 400 pieds, image par image, et 7 fréquences entre 6 et 94 im/sec. Optique 1,5 et Zoom 1,5 Mise en place du film automatique et divers extra, à partir de comme le M 80 Projecteur sonore entièrement automatisé pour 18 et 24 im/sec. Peut à utiliser des bobines de 1200 pieds. Il est aussi possible de projeter un cours d'une heure sans interruption. Un programme courant de cinéma (européen) pourrait être présenté avec un extracte. Optique 1,0
Argus, USA	Showmaster 802	Super 8	Équipement courant
DeJux, USA	Eldorado I Verabile I Verabile II	Super 8	Optique 1,2, projection normale et lente, bobines de 400 pieds. Visiennette animée incorporée avec écran Avantages multiples comme Eldorado et bifrontal pour Super 8 et Standard 8

## LORSQUE LES CHERCHEURS COUPAIENT LES FORMATS EN 4

Mais l'imagination dépasse parfois l'imaginable : créer une caméra et un projecteur 16 mm et leur inoculer un mécanisme trembleur visiblement inspiré de la maladie de Parkinson ne fut pas le rêve d'un ingénieur fou mais une réalité de 1930 et, bien que saugrenue en soi, une remarquable réalisation.

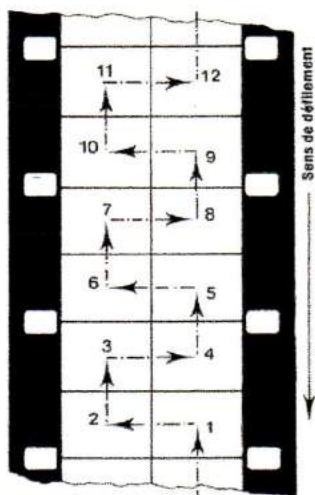
C'était en 1930, aux Etats-Unis. La firme *Kodak Electric and Manufacturing* de Cincinnati avait trouvé le moyen de réduire le coût du 16 mm. en le coupant — virtuellement — en quatre. Birt Acres et Portass, en Grande-Bretagne, avaient eu la même idée, vers 1905, pour le 35 mm, mais Kodak Electric la mit en pratique : il s'agissait d'inscrire, dans le cadre de l'image 16 mm, quatre vues de  $3,58 \times 4,80$  mm... et de mettre au point un mécanisme sautillant pour pouvoir les enregistrer, puis les projeter dans l'ordre !



Vue interne de la caméra « Homovie » de Kodak Electric. On voit, au-dessus des bobines coaxiales, le renvoi par un bobineau oblique du film vierge vers le mécanisme d'exposition et, contre la partie inférieure du flasque de la bobine réceptrice, le galet, entraîné par courroie à ressort, qui assure l'enroulement du film impressionné.

L'objectif, de 15 mm à foyer fixe en équipement standard, était naturellement fixe et c'est le couloir qui se déplaçait durant le déroulement du film selon deux mouvements intermittents et synchronisés. D'autre part, la nécessité d'obtenir l'avance du film sur une demi-hauteur après l'autre, imposa un double système de griffes à action indépendante : pendant que l'une tractait le film sur un demi-pas d'un côté, l'autre glissait sur la partie pleine de la manchette opposée jusqu'au moment de venir s'engrener dans la perforation supérieure pour tracter à son tour le film d'un demi-pas.

Chaque paire horizontale d'images était donc mue par une griffe différente et cela supposait évidemment des tolérances très sévères pour la sauve-



Dans la caméra et le projecteur conçu par Kodak Electric, le film 16 mm défilait... en zigzaguant pour présenter successivement devant l'objectif quatre images disposées en damier !

garde de la fixité. Le couloir se déplaçait selon trois axes; devant lui une

première fenêtre d'exposition était ouverte pour la surface d'une paire d'images horizontales. Plus avant, une seconde fenêtre délimitait celle d'un seul cadre. Toutes ces pièces se mouvaient en synchronisme et l'exposition se faisait dans l'ordre suivant : une première image était exposée dans la paire horizontale inférieure du cadre 16 mm, puis couloir et film se déplaçaient vers la seconde image inférieure, remontaient après exposition sur l'image de la paire supérieure située juste au-dessus, puis sur la dernière; aussitôt l'on passait à l'image située immédiatement au-dessus (c'est-à-dire sur la surface du cadre 16 mm suivant, mais cette observation est théorique puisque le défilement du film était en réalité réglé sur la moitié du pas du 16 mm) et le cycle continuait.

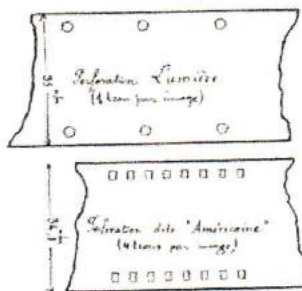
Cette caméra, baptisée « Homovie » ressemblait assez, extérieurement, à la « Ciné-Kodak B ». Monovitesse à 16 im./s, elle adoptait une disposition coaxiale des bobines de 15 ou 30 m et la réceptrice était entraînée par un gros galet prenant appui sur le flasque externe.

Le projecteur, bi-format car il acceptait aussi le 16 mm « normal », fonctionnait selon le même principe que la caméra. Tous deux faisaient aussi, dit-on, un bruit de mitrailleuse, mais ce n'était pas là leur tare essentielle.

L'imagination tortueuse des ingénieurs de Kodak Electric était allée trop loin : elle venait d'inventer le « double 8 », deux ans avant Eastman Kodak, sans avoir trouvé la solution la plus simple : doubler le nombre des perforations du film 16 et le recouper en deux, après exposition...

Car il est toujours vrai, dans toutes ces histoires de formats, que c'est le film qui décide du sort des appareils, aussi radicalement que l'essence de celui des automobiles.

## LES PREMIÈRES NORMES DU FILM DE 35 mm



Deux standards se concurrençaient de 1896 à 1908 : le film 35 mm des frères Lumière, à perforations rondes de 3 mm de diamètre au pas de 20 mm, et le film Edison (de 34,8 mm) aux perforations rectangulaires de 1,8 x 2,2 mm, au pas de 18,9 mm par image. Il fallut attendre le Congrès international des Editeurs de Films, qui se déroula à Paris en 1909, pour qu'à l'instigation de Georges Méliès, qui le présidait, les trente-quatre sociétés qui y participaient décident l'adoption internationale du format américain et de ses perforations dont l'idée originale remonte au brevet du 1er décembre 1888 d'Emile Reynaud. (Coll. Jean Vivié).

Documents : "CINEMA PRATIQUE 1965"

*Achevé d'imprimé par Casaclub Avril 2000*